

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

=====

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE
LA PLANIFICATION ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON

=====

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY,
PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

Marché N°01/M/MINEPAT/CSPM/FC-PSFE/20 du 22 Avril 2020

ÉLABORATION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
DE LA RÉGION DU NORD



PROSPECTIVE TERRITORIALE

MAÎTRE D'OUVRAGE

MINEPAT



FÉVRIER 2023

CO-CONTRACTANT

GROUPEMENT



KFW



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones
Frontalières



ÉLABORATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU
TERRITOIRE DE LA RÉGION DU NORD

PROSPECTIVE TERRITORIALE

Auteurs : Groupement AGRER/TEREA/DITA Conseil
Référence : Prospective territoriale SRADDT_Nord_DT_V6.docx
Date de dernière mise à jour : 28/02/2023
Indice de révision : 6.0

Le mandataire du Groupement :	M. NGANTCHOU Céleste	Date 28/02/2023
Le chef de mission :	Pr KENGNE FODOUOP	Date 28/02/2023

Validation du client: MINEPAT

Le Chef de Service du Marché : Le Directeur de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières	M. DEBOK NGHEMNING Guy	Date
L'ingénieur du Marché : Le Chargé d'Etudes Assistant N°1 à la Cellule des Etudes et des Schémas d'Aménagement	M. NOULIE Delisse Roméo	Date

Objet du document :

La **prospective territoriale** est un outil au service des territoires physiques. Elle consiste à étudier un territoire dans plusieurs dimensions (mobilités, environnement, bâti, risques...), en s'intéressant en premier lieu à ses acteurs, et éventuellement d'élaborer des scénarii futurs pour guider la décision politique.

Historique de diffusion

Objet	Version	Auteur(s)	Approbation du Cocontractant	Transmis à	Format	Date
PROSPECTIVE TERRITORIALE SRADDT-Nord	6.0	Pr KENGNE FODOUOP	Guiseppe DACONTO Céleste NGANTCHOU	DATZF	Copie papier	28/02/2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	I
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
LISTE DES FIGURES	V
LISTE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES.....	V
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	VI
PRÉAMBULE	1
RÉSUMÉ	2
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	6
1. CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR PROSPECTIVE TERRITORIALE	8
2. ATTENDUS DE LA PROSPECTIVE TERRITORIALE DE LA REGION DU NORD	10
3. PLAN DU RAPPORT DE PROSPECTIVE TERRITORIALE DE LA REGION DU NORD.....	10
CHAPITRE 1 : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ANALYSE PROSPECTIVE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DU NORD	12
1.1. PRELIMINAIRES SUR LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE UTILISEE	12
1.2. REVUE DOCUMENTAIRE ET SON IMPLICATION DANS L'ANALYSE PROSPECTIVE	13
1.2.1. Arrimage de la prospective territoriale de la Région du Nord à la vision Cameroun 2035	14
1.2.2. Arrimage aux axes prioritaires de la Stratégie Nationale de Développement 2020 – 2030	15
1.2.3. Lien avec les orientations du guide méthodologique de la planification régionale et locale au Cameroun	15
1.2.4. Rappel des enjeux et perspectives du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI)	16
1.2.5. Ancrage dans la prospective du SNADDT.....	16
1.2.5.1. Scénario du traitement des urgences partout	19
1.2.5.2. Scénario des pôles historiques	19
1.2.5.3. Scénario routes des ressources naturelles et des champions industriels.....	20
1.2.5.4. Complémentarités/ Spécialisations régionales	20
1.2.5.5. Locomotive littorale	20
1.2.5.6. Décongestion par le Sud et l'Est	21
1.2.5.7. Rééquilibrage régional par Ngaoundéré	21
1.2.5.8. Diamant des pôles intègres.....	21
1.2.5.9. Maillage d'îlots de dynamisme.....	22
1.2.5.10. Pari sur la dynamique sous régionale	22
1.2.6. Enseignements tirés des Plans Communaux de Développement	23
1.3. APPROCHE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DE L'ANALYSE PROSPECTIVE	28
1.4. PRISE EN COMPTE DES POINTS CLES DU DIAGNOSTIC.....	29
1.5. PRISE EN COMPTE DE LA THEORIE DE CHANGEMENT (TDC)	30
1.6. ORGANISATION ET TENUE DES ATELIERS DES CONSULTATIONS PARTICIPATIVES AU NIVEAU LOCAL	31
1.7. COMPILATION ET ANALYSE DES DONNEES ET INFORMATIONS.....	31
1.8. CLARIFICATIONS DES CONCEPTS ET NOTIONS CLES DE L'ANALYSE PROSPECTIVE	32
CONCLUSION.....	34
CHAPITRE 2 : SYNTHÈSE DE LA SITUATION DE RÉFÉRENCE DE LA RÉGION DU NORD	36
2.1 UN CERTAIN NIVEAU DE DIVERSIFICATION ECONOMIQUE BIEN QUE TOUJOURS VULNERABLES AUX CHOCs EXTERIEURS.....	38
2.2 LES AVANTAGES COMPARATIFS NE SONT PAS TRADUITS PAR UNE REDUCTION SIGNIFICATIVE DE LA PAUVRETE ET DES INEGALITES DE REVENUS	41
2.3 AGGRAVATION DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES.....	44
2.4 FAIBLE ACCES A L'EAU POTABLE ET AUX INSTALLATIONS SANITAIRES	47
2.5 NECESSITE D'AMELIORER LA SCOLARISATION ET LE TAUX DE DEPERDITION AU SECONDAIRE.....	47
2.6 UNE AMELIORATION DE LA SITUATION SANITAIRE, MAIS DEMEURE FRAGILE.....	49
2.7 ÉMERGENCE DE LA CRISE SANITAIRE : AMELIORATION DU TAUX DE COUVERTURE DU VACCIN ANTI – COVID 19.....	51
2.8 PRINCIPALES CONTRAINTES / DIFFICULTES.....	52
2.9 SYNTHESE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES DE LA REGION DU NORD.....	53

2.10	SYNTHESE DES PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DU TERRITOIRE RELATIFS A L'AMENAGEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REGION DU NORD A L'HORIZON 2035	72
CHAPITRE 3 : LA RÉGION DU NORD FACE AU CHOIX DE SON FUTUR		81
3.1.	LES ATELIERS DE PROSPECTIVE TERRITORIALE.....	81
3.1.1.	<i>Préparation technique des ateliers</i>	81
3.1.2.	<i>Calendrier de l'organisation des ateliers</i>	82
3.1.3.	<i>Dynamique générale des ateliers</i>	82
3.1.4.	<i>Programme des ateliers</i>	83
3.2.	POINT SUR LA VISION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DU NORD.....	84
3.2.1.	<i>Processus d'élaboration de la vision</i>	84
3.2.2.	<i>Enoncé de la vision du développement de la Région du Nord à l'horizon 2035</i>	91
3.3.	SCENARIO DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DU NORD.....	92
3.3.1.	<i>Processus de construction des scénarios du développement de la Région du Nord à l'horizon 2035</i> ..	92
3.3.1.1.	Comportement / jeu des acteurs de l'aménagement et du développement durable de la Région du Nord ..	93
3.3.1.2.	Accompagnement spécifique du MINDEVEL et du MINEPAT.....	101
3.3.1.3.	Juxtaposition des droits fonciers (officiel / coutumier) dan la Région du Nord.....	102
3.3.1.4.	Leçons des échanges des ateliers de prospective territoriale sur le comportement des acteurs de l'aménagement et du développement durable de la Région du Nord.....	103
3.3.1.5.	Hypothèses d'évolution des variables clés du système territorial de la Région du Nord	104
3.3.1.4.1.	Analyse structurelle	104
3.3.1.4.2.	Phase 1 : Identification / recensement des variables élémentaires.....	105
3.3.1.4.3.	Phase 2 : Réduction / agrégation des variables.....	108
3.3.1.4.4.	Phase 3 : Analyse des relations entre variables	118
3.3.1.4.5.	Identification des variables motrices de changement	118
3.3.1.4.6.	Construction des synopsis de scénarii de développement durable de la Région du Nord.....	120
3.3.2.	<i>Trame générale des scénarii</i>	123
3.3.2.1.	Scénario tendanciel	123
3.3.2.2.	Scénario de l'émergence ou scénario de référence du développement de la Région du Nord à l'horizon 2035	123
3.3.2.3.	Scénario du grand rêve ou scénario amazone	125
3.3.2.4.	Scénario catastrophe ou scénario de l'improbable	126
3.4.	CHOIX DU SCENARIO A METTRE EN ŒUVRE POUR REALISER LA VISION DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REGION DU NORD	127
3.5.	SEQUENÇAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCENARIO DE L'EMERGENCE DE LA REGION DU NORD.....	129
3.6.	LEVIERS D'ACTION A DISPOSITION DE LA REGION DU NORD POUR REALISER/PROMOUVOIR SA VISION DU DEVELOPPEMENT DURABLE A L'HORIZON 2035.....	130
3.6.1.	<i>Renforcement du réseau des infrastructures de transport et de communication</i>	131
❖	<i>Données relatives aux études menées par la MEADEN et le MINTP sur le Port de Garoua</i>	132
3.6.2.	<i>Accroissement de la desserte en énergie électrique</i>	134
3.6.3.	<i>Promotion de l'agro-industrie</i>	134
3.6.4.	<i>Instauration de la sécurité foncière</i>	135
3.6.5.	<i>Instauration d'un système global de gestion durable des aires protégées</i>	136
3.6.6.	<i>Amélioration du capital humain</i>	138
3.6.7.	<i>Amélioration du cadre vie</i>	140
3.6.8.	<i>Renforcement de la sécurité civile</i>	140
3.6.9.	<i>Maîtrise de l'environnement biophysique</i>	141
3.6.10.	<i>Mise en œuvre effective de la bonne gouvernance territoriale</i>	142
3.7	HYPOTHESE SUR LE COMPORTEMENT DES ACTEURS VIS-A-VIS DES SCENARII PROPOSES.....	144
3.7.1.	<i>Scénario Tendanciel/ actuel</i>	145
3.7.2.	<i>Scénario de l'émergence/de référence ou souhaité</i>	152
3.7.3.	<i>Scénario Amazone/ Idéal</i>	160
CHAPITRE IV : DÉCLINAISON DES VARIABLES FORCES MOTRICES DE CHANGEMENT DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DU NORD À L'HORIZON 2035, AU REGARD DES SCÉNARII DE DÉVELOPPEMENT Y AFFÉRENTS		170
CONCLUSION GÉNÉRALE		196
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		198

ANNEXE	203
--------------	-----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Macro variables et composantes du développement durable	17
Tableau 2 : Matrice des variables macro et Vision 2035 au profit des territoires	23
Tableau 3 : Récapitulatif des visions formulées lors de la mise en place des PCD dans la Région du Nord.....	24
Tableau 4 : Récapitulatif des faiseurs d'avenir de la Région du Nord tirés de l'exploitation des PCD.....	26
Tableau 5 : Situation de l'insécurité alimentaire des populations de la Région du Nord.....	44
Tableau 6 : Répartition des cas positifs, des décès et des guéris (nouveaux et cumuls) par Région au 16 Juin 2021.....	51
Tableau 7 : Couverture vaccinale par Région au 16 Juin 2021	52
Tableau 8 : Calendrier de l'organisation des ateliers de prospective territoriale de la Région du Nord	82
Tableau 9 : Dynamique du système territorial de la Région du Nord	89
Tableau 10 : Répertoire des souhaits des acteurs du territoire de la Région du Nord relatif au futur de la Région.....	90
Tableau 11 : Comportements des acteurs de l'aménagement et du développement durable de la Région du Nord.....	95
Tableau 12 : Répertoire des 131 variables élémentaires du système territorial de la Région du Nord	105
Tableau 13 : Variables clés du système territorial de la Région du Nord	108
Tableau 14 : Récapitulatif des variables clés du système territorial de la Région du Nord avec leurs définitions, leurs indicateurs et les acteurs qui en ont la charge	110
Tableau 15 : Variables motrices de changement de la Région du Nord	119
Tableau 16 : Répertoire des variables motrices forces de changement du système territorial de la Région du Nord avec leurs définitions.....	119
Tableau 17 : Hypothèses sur le comportement des acteurs selon les trois (03) scénarii proposés pour la Région du Nord	145
Tableau 18 : Déclinaison des forces motrices de changements	171

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : La Région du Nord dans le Cameroun.....	7
Figure 2 : Illustration des axes de développement de la Région du Nord	27
Figure 3 : Les quatre étapes de l'élaboration d'une Théorie De Changement	30
Figure 4 : Découpage administratif de la Région du Nord	37
Figure 5 : Bassins de productions agricoles.....	40
Figure 6 : Cartographie de la situation de pauvreté suivant les arrondissements dans la Région du Nord	42
Figure 7 : Répartition spatiale des cultures dans la Région du Nord	46
Figure 8 : Ratio des effectifs d'apprenants par classe	48
Figure 9 : Ratio formation sanitaire/Nombre d'habitants.....	50
Figure 10 : Principes et fondements de l'analyse SWOT	53
Figure 11 : Zones de conflits agriculteurs – éleveurs	59
Figure 12 : Zones de conflits agriculteurs - Aires protégées	63
Figure 13 : Zones d'inondations recensées la Région du Nord	69
Figure 14 : Couloirs et pistes de transhumance recensés dans la Région du Nord	71
Figure 15 : Aires protégées de la Région du Nord	86
Figure 16 : Localisation géographiques des marchés frontaliers	88

LISTE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Planche photographique 1 : Tenue des ateliers de prospective territoriale de la Région du Nord au niveau régional.....	13
Planche photographique 2 : Tenue de l'atelier de consultations participatives à Tcholliré	31
Planche photographique 3 : Tenue de l'atelier de prospective territoriale dans la Bénoué	83

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABN	: Autorité du Bassin du Niger
ACEFA	: Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales
AEP	: Alimentation en Eau Potable
AFD	: Agence Française de Développement
AFOP	: Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
API	: Agence de Promotion des Investissements
APME	: Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
B2B	: Business to Business
BICEC	: Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit
BUCREP	: Bureau Central des Recensements et des Études de Population
C2D	: Contrat de Désendettement et de Développement -
CAMWATER	: Cameroon Water Utilities
CAN	: Coupe d'Afrique des Nations
CBLT	: Commission du Bassin du Lac Tchad
CCA	: Crédit Communautaire d'Afrique
CEEAC	: Commission Économique des États de l'Afrique Centrale
CH	: Cadre Harmonisé
CIPK	: Complexe Industriel-portuaire de Kribi
CITES	: Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvage Menacées d'Extinction
CRH	: Centre de Recherches Hydrologiques
CRGM	: Centre de Recherche Géologique et Minière
CSU	: Couverture Santé Universelle
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées
DAO	: Dossier d'Appels d'Offres
DMN	: Direction de la Météorologie Nationale
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM - 4	: Enquêtes Camerounaise auprès des Ménages
EDC	: Électricité du Cameroun
EIES	: Etudes d'impacts Environnemental et Sociale
ENEO	: Energy Of Cameroon
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEICOM	: Fonds Spécial D'équipement et d'Intervention Intercommunale
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
FMN	: Firmes MultiNationales
FMO	: Forces de Maintien de l'Ordre
FOSA	: Formations Sanitaires
FTTH	: Fiber To The Home
GE	: Grandes Entreprises
GIC	: Groupement d'Initiatives Commune
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HCR	: Haut-Commissariat des Réfugiés
HYSACAM	: Hygiène et Salubrité du Cameroun
IDE	: Investissements Directs Étrangers
INS	: Institut National de la Statistique
IPC	: Indice des Prix à la Consommation
IRAD	: Institut de Recherche Agricole pour le Développement
IRGM	: Institut de Recherches Minières et Géologiques
ITIE	: Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
ME	: Moyennes Entreprises
MEADEN	: Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement du Nord
MICMAC	: Matrice d'Impacts Croisés Multipliée Appliquée à un Classement
MINADER	: Ministère de l'Agriculture et du Développement rural

MINCOMMERCE	: Ministère du Commerce
MINEE	: Ministère de l'Énergie et de l'Eau
MINEPAT	: Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEFOP	: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINFOF	: Ministère de la Forêt et de la Faune
MINHDU	: Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINMIDT	: Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINSANTÉ	: Ministère de la Santé Publique
MINTP	: Ministère des Travaux Publics
NERICA	: New Rice for Africa
ODD	: Objectifs du Développement Durable
OIBT	: Organisation Internationale des Bois Tropicaux
ONACC	: Observatoire National sur les Changements Climatiques au Cameroun
ONG	: Organisation Non gouvernementale
PACL	: Peuples Autochtones et Communautés Locales
PADFA	: Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PANGIRE	: Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PASGIRAP	: Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales
PCP - ACEFA	: Programme de Consolidation et de Pérennisation du conseil agropastoral
PDC	: Plan de Développement Communal
PDI	: Plan Directeur d'Industrialisation
PDRI – CL	: Programme de Développement Rural Intégré du Bassin du Chari et Logone
PDU	: Plan Directeur d'Urbanisme
PE	: Petites Entreprises
PECO	: Pays de l'Europe Centrale et Orientale
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIDMA	: Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles
PLANUT	: Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PNACC	: Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques
PNDP	: Programme National de Développement Participatif
PNFL	: Produits Forestiers Non Ligneux
PNSA	: Programme National de Sécurité Alimentaire
PNUAD	: Plan – Cadre des Nations Unies pour le Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
POS	: Plan d'Occupation des Sols
PRODEL	: Projet de Développement de l'Elevage
PS	: Plan de Secteur
PSFE	: Programme Sectoriel Forêt – Environnement
PSU	: Plan Sommaire d'Urbanisme
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RADEC	: Rapport sur le Développement Économique de la Région du Nord
R&D	: Recherche et Développement
RCA	: République Centrafricaine
RE	: Ressources en Eau
RGE	: Recensement Général des Entreprises
SCB	: Société Commerciale de Banque Cameroun
SCDP	: Société Camerounaise de Dépôts pétroliers
SG Cameroun	: Société Générale Cameroun
SNADDT	: Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
SND30	: Stratégie National de Développement – Horizon 2030
SNI	: Société Nationale d'Investissement
SODECOTON	: Société de Développement du Coton
SONATREL	: Société National de Transport de l'Electricité
SRADDT-Nord	: Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire du Nord
SWOT	: Strengths, Weaknesses, Opportunities et Threats

TDC	:	Théorie De Changement
TIC	:	Technologies de l'Information et de la Communication
TPE	:	Très Petites Entreprises
UBA	:	Union Bank for Africa
UBC	:	Union Bank of Cameroon
UNICEF	:	Fonds des Nations unies pour l'enfance
VRD	:	Voiries et Réseaux Divers
ZEP	:	Zones d'Education Prioritaires
ZIC	:	Zones d'Intérêts Cynégétiques

PRÉAMBULE

Le rapport d'analyse prospective de la Région du Nord est le deuxième livrable du processus d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de cette région (SRADDT-Nord). Il fait suite à la production par le Groupement TERE/AGRER/DITA Conseil, adjudicataire de la conduite du processus susvisé, du rapport du diagnostic territorial, qui a consisté à dresser un état des lieux détaillé et rigoureux de la situation de référence de la Région du Nord sur les plans du milieu physique, de l'organisation administrative et de la gouvernance territoriale, des ressources naturelles, des données démographiques et sociales, des infrastructures, des équipements sociaux, des activités économiques et des établissements humains. Ce rapport approuvé par le Maître d'Ouvrage, en l'occurrence le MINEPAT, a fait l'objet d'une validation par la Commission de Suivi et de Recette Technique en date du 18 Mai 2020.

Le présent rapport dresse l'analyse de la prospective territoriale de la Région du Nord. Il fournit aux acteurs publics et privés de cette Région, une vision prospective qui renouvelle leurs rapports à leur territoire dans la perspective de son développement durable. Il leur permet de prendre en compte le futur de la Région du Nord, dans les orientations de développement et par là même, de dépasser les contraintes et contradictions du court terme. Il permet aussi d'enclencher auprès des acteurs publics et privés de cette Région, à tous les niveaux, une prise de conscience de la nécessité de changer les habitudes et les comportements pour faire face aux mutations à venir. Dans une optique de développement durable, il contribue à prendre au bénéfice du territoire de la Région du Nord, des décisions plus efficaces sur les plans, économique et social tout en visant des objectifs de respect de l'environnement.

L'analyse prospective du territoire de la Région du Nord se fonde sur l'hypothèse que cette région, dispose des potentialités géographiques (situation géographique carrefour), naturelles (terres arables, réseau hydrographique fourni, relief peu accidenté) et économiques (population jeune et laborieuse, cultures de coton et d'arachides), capables d'en faire un modèle d'aménagement et de développement durable au Cameroun, qui accorde une place de premier plan au bien-être des populations qui y résident où s'y rendent.

RÉSUMÉ

Le présent rapport dédié à la prospective territoriale de la Région du Nord, est le deuxième des cinq livrables du processus de l'étude de son SRADDT. Son élaboration fait suite à celle du Rapport du diagnostic du territoire de cette région, qui a dressé un état des lieux aussi complet que possible, et dégagé les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces et mis en lumière les problématiques et les enjeux de son système territorial.

La prospective territoriale est, rappelons-le, le moyen pour les territoires d'imaginer leur avenir et de le construire. Elle permet de prendre en compte, le futur des territoires dans les orientations de développement et par là même de dépasser les contraintes et les contradictions du court terme. Elle permet aussi d'enclencher auprès des acteurs privés et publics des territoires, à tous les niveaux, une prise de conscience de la nécessité de changer les habitudes et les comportements pour faire face aux mutations.

Le rapport de prospective territoriale de la Région du Nord, constitue la réponse à la question « *Quel avenir les acteurs de cette Région veulent-ils pour leur territoire à l'horizon 2035 ?* ». D'après les termes de référence de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement durable du Territoire de la Région du Nord, l'objectif recherché par l'exercice de la prospective territoriale de cette région est :

- De décrire l'avenir du territoire de la Région du Nord, en identifiant les cheminements possibles, sur une base d'argumentation clairement énoncée ;
- De définir une vision partagée de développement durable de la Région du Nord à l'horizon 2035 ;
- De construire des scénarii contrastés d'évolution du futur possible de la Région du Nord en 2035 ;
- De Choisir le scénario à mettre en œuvre pour réaliser la vision de développement de référence de la Région du Nord à l'horizon 2035, conforme aux aspirations des acteurs publics et privés de cette région ;
- Enfin d'identifier les leviers d'action devant permettre à la Région du Nord de favoriser la réalisation du scénario de référence.

Le présent rapport de prospective territoriale tire sa substance de deux sources d'information. La première source est constituée d'une série de travaux documentaires incluant entre autres, le rapport du diagnostic territorial de la région du Nord, celui de la prospective territoriale du Cameroun, le document Cameroun vision 2035 et celui de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, et des ouvrages de méthodologie sur la prospective territoriale. On trouvera une sélection de ces travaux documentaires dans la section « bibliographie » annexée au Rapport.

Cela dit, l'essentiel du contenu du présent rapport provient des ateliers de prospective territoriale. A cet égard, l'équipe d'experts du groupement AGRER/TEREA/DITA conseil a organisé cinq ateliers de prospective territoriale, soit quatre ateliers départementaux et un atelier régional dans la Région du Nord (notamment à Tcholliré, Poli, Guider et Garoua) du 29 août au 7 septembre 2021. Ces ateliers ont mobilisé des acteurs relevant des différents horizons professionnels et sociaux de la Région du Nord, pour réfléchir et définir de manière participative, les évolutions passées, actuelles et possibles du système territorial de la Région du Nord, puis la vision et les trames de scénarii du développement durable de cette région à l'horizon 2035. Parmi eux figuraient les représentants des émanations des ministères ayant pour attribution majeure l'aménagement du territoire, ceux des bailleurs de fonds, ceux des grands groupes économiques, ceux des ONG, sans oublier les parlementaires et les membres des collectivités territoriales décentralisées, de la Région du Nord, voire les consultants indépendants. Cette diversité des participants a été l'un des ingrédients indispensables d'un travail de prospective territoriale sérieux. En effet, la variété des angles de vue, des analyses individuelles et la discussion entre acteurs aux compétences et aux enjeux très différents a enrichi considérablement le travail effectué

Le premier résultat majeur qui se dégage de l'analyse prospective territoriale de la Région du Nord, se rapporte à la vision de développement durable de cette région. Par définition, la vision de développement est une image globale de ce qu'une collectivité souhaite voir son territoire devenir dans les années à venir. Celle que les acteurs publics et privés de la Région du Nord ont assignée à la leur s'énonce comme suit « **Une Région bien desservie en infrastructures de transport et de communication et en énergie électrique, agro-industrielle, touristique, gouvernée au mieux des aspirations de sa population et dotée d'un cadre de vie sécurisée, sain et convivial** ». Le protocole de sa formulation, se fonde sur:

- l'exigence d'une représentation globale qui indique où la communauté veut aller et aboutir dans l'optique d'un horizon de planification à long terme, soit 2035 pour être en phase avec la vision du Cameroun ;
- la nécessité d'aborder et de prendre en compte les grands défis touchant un ensemble de secteurs d'activité du milieu et de constituer en conséquence un appel à l'action pour un futur pressenti et voulu (fruit des intentions de changement et des aspirations des citoyens) par opposition à un futur incertain.
- la volonté de faire converger les efforts d'une communauté dans la mise en œuvre d'une ambition commune, au travers d'une consultation active et permettant un débat parmi les forces vives de la communauté : les citoyens au

premier chef, ainsi que les partenaires économiques, sociaux, communautaires et culturels, publics ou privés ;

Le second résultat majeur de la prospective territoriale de la Région du Nord, a trait aux grands enjeux frontaliers de celle-ci. En effet, la présence dans la Région du Nord du bassin de la Bénoué est un atout inestimable. En aval de la gorge de Lagdo qui y est située, la large vallée du fleuve et la plaine qui la prolonge offrent un terrain de prédilection pour l'hydro-agriculture mécanisée. De plus, la vallée de la Bénoué entre Lagdo et la frontière avec le Nigeria, est dotée de toutes les conditions naturelles qui la rendent hautement propice à l'habitat humain : une vallée étendue au sol riche et un large cours d'eau poissonneux aux crues fertilisantes. De ce point de vue, elle constitue un enjeu majeur pour l'occupation humaine.

De même, l'analyse prospective du territoire de la Région du Nord a pointé du doigt, la nécessité de mener une lutte énergique contre la destruction intensive de la faune des aires protégées de cette région par des braconniers en provenance du Tchad et du Nigeria ; enfin, elle a souligné la nécessité d'instaurer un droit de passage pour les troupeaux étrangers transhumant à travers les pâturages de la Région du Nord.

Le troisième résultat majeur est celui du scénario à mettre en œuvre pour réaliser la vision de développement durable de la Région du Nord. A cet égard, la combinaison des différentes variables du système territorial de la Région du Nord (analyses structurelle et morphologique) a permis aux ateliers de prospective territoriale, de construire quatre scénarii de développement durable, le scénario tendanciel, le scénario de l'émergence, le scénario amazonie et le scénario de la marche à reculons. Ces scénarii nettement contrastés mettent en évidence ; des choix structurants pour le développement futur de la Région du Nord. Ils couvrent un large éventail du champ des possibles et interrogent en profondeur l'avenir du territoire de cette région. Au terme de l'exercice, les ateliers de prospective territoriale, ont choisi le scénario de l'émergence comme le scénario le mieux adapté aux objectifs d'aménagement et de développement durable de la Région du Nord à l'horizon 2035. Trois facteurs plaident en faveur du choix de ce scénario. En effet, le scénario de l'émergence correspond à la voie à suivre par la Région du Nord pour y mettre en œuvre les principes du développement durable. D'autre part, ce scénario est compatible avec les orientations de la vision du développement durable du Cameroun à l'horizon 2035. Enfin, il est l'expression d'un consensus entre tous les acteurs territoriaux publics et privés de la Région du Nord

Le dernier résultat majeur de la prospective territoriale de la Région du Nord, concerne les leviers d'action à disposition de cette région, pour favoriser son accès au développement durable à l'horizon 2035. Ces leviers d'action sont au nombre de 10 :

- un renforcement du réseau des infrastructures de transport et de communication ;
- un accroissement de la desserte en énergie électrique ;

- une promotion de l'agro-industrie ;
- une instauration de la sécurité foncière ;
- une instauration d'un système global de gestion durable des aires protégées ;
- une amélioration du capital humain ;
- une amélioration du cadre de vie ;
- un renforcement de la sécurité ;
- une maîtrise de l'environnement biophysique ;
- une mise en œuvre effective de la bonne gouvernance territoriale.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le rapport d'analyse prospective et des documents cartographiques qui expriment la vision d'aménagement et de développement durable du territoire de la Région du Nord, trouve son fondement juridique dans l'article 15 (2) de la loi N° 2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable au Cameroun. Celui de la Région du Nord établi dans le cadre du processus d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de cette Région, en est une parfaite illustration. Il est question d'y formuler de manière argumentée, détaillée et claire, la vision de développement économique, social et environnemental du territoire de la Région du Nord, qui rassemble ses citoyens autour d'une direction commune pour l'avenir.

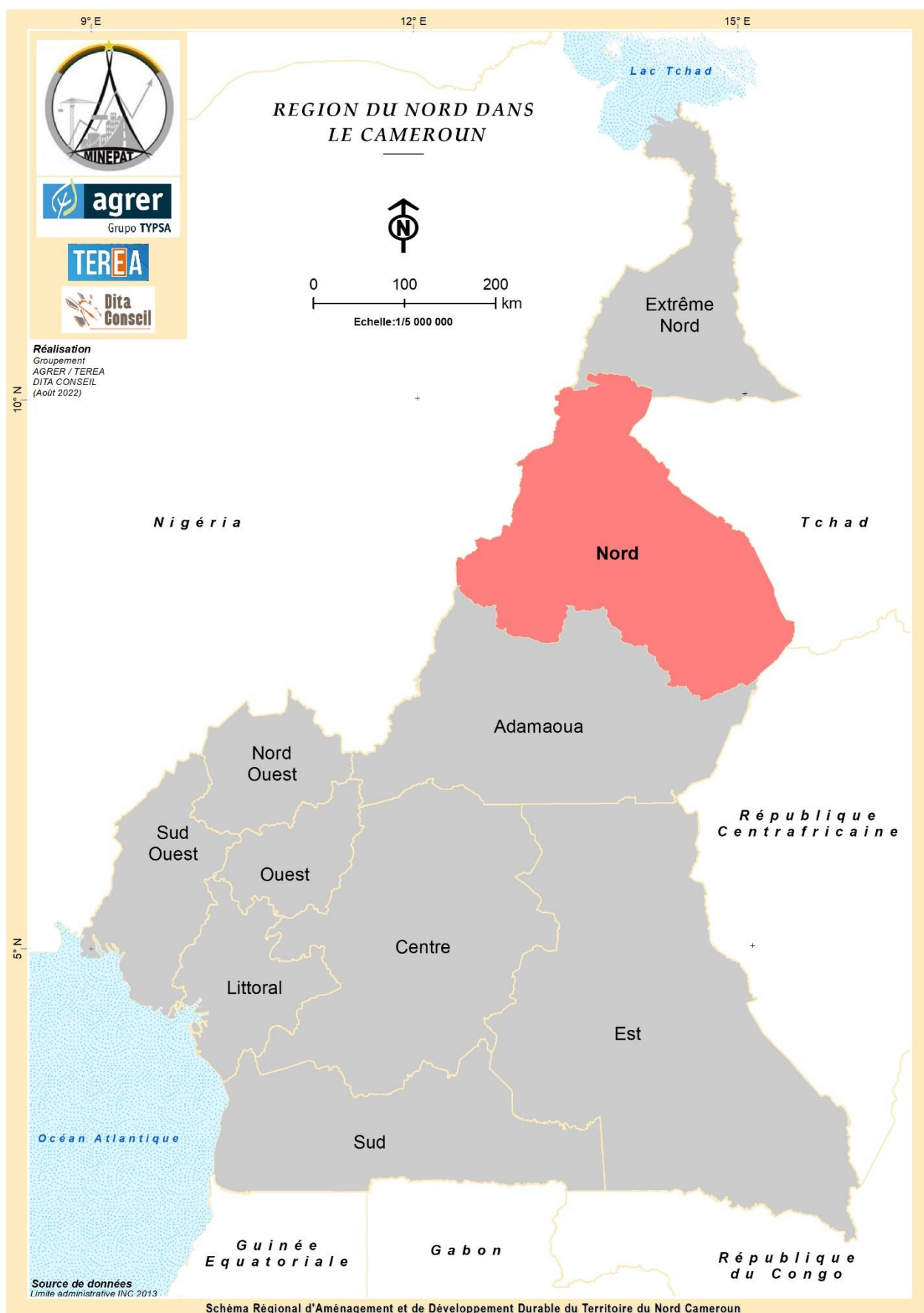


Figure 1 : La Région du Nord dans le Cameroun

Les résultats du diagnostic territorial établi en amont du processus d'analyse prospective, ont largement contribué à mener à bien cette entreprise, notamment l'identification et l'évaluation des potentialités de la Région du Nord sur les plans notamment du milieu physique, des ressources naturelles, des données démographiques et sociales et des activités économiques. La synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces ainsi que des enjeux et problématiques de l'aménagement et du développement durable du système territorial de la Région du Nord, ont constitué la toile de fond de la réflexion participative et inclusive autour de la prospective de cette région.

En guise de rappel, il convient de signaler comme l'indique la figure 1, que la Région du Nord se situe à cheval entre les Régions de l'Adamaoua au Sud et celle de l'Extrême-Nord dans sa partie nord. Elle partage une limite internationale avec le Nigéria à l'Ouest et du côté Est elle est limitrophe avec le Tchad et la R.C.A.

Le présent rapport passe en revue la démarche méthodologique et expose les résultats de l'analyse prospective effectuée en prenant en compte les besoins et les aspirations de la population de la Région du Nord. Dans un souci d'harmonisation et de capitalisation des acquis des principaux intervenants, la Théorie de Changement (TdC) fondée sur les priorités stratégiques de la Vision 2035 de la Région du Nord y est développée. Au final, le rapport propose le scénario de développement durable de référence pour la Région du Nord, l'horizon temporel de la prospective territoriale considéré étant 2035, en cohérence avec la Vision Cameroun 2035.

Cela étant dit, que faut-il entendre par prospective territoriale ? Quels sont les attendus de celle de la Région du Nord ? Enfin, quel est le plan de rédaction du rapport de la prospective territoriale y afférente ?

1. Ce qu'il faut entendre par prospective territoriale

La prospective territoriale est un outil au service des territoires physiques. L'idée centrale inhérente à la prospective territoriale est que, l'avenir des territoires n'est pas une fatalité, qu'il se construit pas à pas, qu'il est moins à découvrir qu'à inventer. Pour pouvoir construire cet avenir, il faut faire preuve d'anticipation. Dans une phase exploratoire, la prospective territoriale s'efforce de réduire l'incertitude face à l'avenir, de décrypter et de conjecturer collectivement des futurs possibles. Dans une phase plus normative, elle permet de faire émerger la vision d'un futur souhaitable, ainsi que la trajectoire pour y parvenir, en se donnant les marges de manœuvre nécessaires, même si ces dernières se réduisent, peu à peu, compte tenu de l'importance croissante des variables externes qui pèsent de plus en plus sur le devenir des territoires.

La prospective territoriale consiste à étudier un territoire dans plusieurs dimensions (mobilités, environnement, bâti, risques...), en s'intéressant en premier lieu à ses acteurs, et éventuellement d'élaborer des scénarii futurs pour guider la décision

politique. Chloë Vidal (2015, p. 257) la définit comme « une philosophie de l'action collective s'efforçant de répondre à la nécessité politique de « conjuguer » les temps (passé, présent, futur) et d'offrir une représentation cohérente de l'avenir »

La prospective territoriale obéit aux lois générales de la prospective appliquée à un champ d'intervention particulier, celui de l'élaboration d'un projet de territoire. Ce projet développe ses propres spécificités, et plus particulièrement l'accent mis sur le rôle des acteurs locaux, y compris à travers une concertation avec la société civile, l'élaboration d'un scénario souhaitable fondé sur le consensus, la gouvernance et la notion de développement durable.

Dans ce cadre, la prospective territoriale apparaît comme :

- un instrument privilégié pour aider à la compréhension de cette réalité délicate qu'est la transformation d'un territoire, dans un contexte de mise en place irréversible de la décentralisation et de l'autonomie décisionnelle. Dans les sociétés contemporaines marquées par la complexité croissante du présent, les étranges conjectures du hasard et la richesse des interdépendances, gérer les territoires revient à comprendre les processus socio-économiques et organisationnels, qui les font évoluer et à aborder les problèmes dans leur globalité ;
- une culture de l'anticipation et du débat collectif sur les enjeux de demain et les choix qui en résultent aujourd'hui (construire des alternatives aux futurs subis en favorisant une expression collective des futurs souhaités), passage obligé pour anticiper les changements structurels et les mutations profondes de l'aménagement des territoires et des villes ;
- une opération puissante pour engager les acteurs locaux sur la voie de stratégies ambitieuses, volontaristes et proactives, traduites dans le projet de territoire, conçu aux fins de reprendre en main et de peser sur son destin futur. Ce processus permet de rendre effectif une convergence du possible et du souhaitable à court, moyen et long terme et dont, in fine, les conséquences de la vision souhaitée pour le futur seront transposées en termes d'aménagement spatial et de développement.

L'ambition de la prospective territoriale n'est pas de prétendre configurer la totalité des futurs possibles, mais d'explorer, en fonction des connaissances du présent, le maximum de chemins envisageables vers l'avenir. La prospective territoriale se veut globale, c'est-à-dire interdisciplinaire. Les études prospectives favorisent le travail en commun des spécialistes de diverses disciplines, sans imposer l'hégémonie de l'une d'elles sur les autres. La prospective territoriale se veut systémique, c'est-à-dire capable de construire des modèles en situation, d'articuler les divers champs disciplinaires. Étant sensible aux diverses théories scientifiques, elle doit manifester

des approches méthodologiques ouvertes et imaginatives. Ainsi les territoires animés par des collectivités ou des sociétés sont considérés comme des systèmes complexes, animés à la fois par des processus plus ou moins continus, endogènes ou exogènes qui génèrent des acteurs, des décisions, des stratégies, des événements qui viennent en retour les modifier.

2. Attendus de la prospective territoriale de la Région du Nord

Quel que soit le but visé, la prospective territoriale ne propose pas de réponses toutes faites. Elle reste avant tout un état d'esprit. Loin d'être un exercice de prédiction qui prétendrait « dévoiler » l'avenir, elle est d'abord une philosophie, un état d'esprit, une attitude qui considère l'avenir comme ouvert, et le futur comme toujours à construire.

En conclusion de ce qui précède, l'exercice de la prospective territoriale de la Région du Nord vise à :

- décrire l'avenir du territoire de cette région en identifiant les cheminements possibles ;
- cerner les inquiétudes et les souhaits des acteurs du territoire de la Région du Nord ;
- examiner les différentes évolutions que pourrait connaître cette Région à l'horizon 2035 ;
- appréhender les dynamiques en cours sur le territoire de la Région du Nord sur tous les plans ;
- formaliser une vision consensuelle de l'aménagement et de développement durable du territoire de la Région du Nord à l'horizon 2035 ;
- construire des scénarii pour réaliser cette vision ;
- développer des leviers d'action à disposition de la Région du Nord pour réaliser/promouvoir sa vision du développement durable à l'horizon 2035 ;
- élaborer des hypothèses sur le comportement des acteurs vis-à-vis des scénarii proposés ;
- procéder à la déclinaison des forces (variables) motrices (déterminants) de changement au regard des scénarii de l'aménagement et du développement durable de la Région du Nord à l'horizon 2035.

3. Plan du Rapport de prospective territoriale de la Région du Nord

Le rapport de prospective territoriale de la Région du Nord, objet du présent document, comporte quatre chapitres. Le premier chapitre traite de la démarche méthodologique de l'analyse prospective du territoire de la Région du Nord. Le deuxième chapitre propose une synthèse de la situation de référence du territoire de la Région du Nord, sur la base des données et informations pertinentes du diagnostic territorial et des indicateurs des Objectifs du Développement Durable de cette Région.

Le troisième chapitre scrute la Région du Nord face aux choix de son futur. Enfin, le quatrième et dernier chapitre aborde la déclinaison des forces (variables) motrices (déterminants) de changement au regard des scénarii de l'aménagement et du développement durable du territoire de la Région du Nord à l'horizon 2035.

CHAPITRE 1 : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ANALYSE PROSPECTIVE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DU NORD

Globalement, la phase de prospective territoriale de la Région du Nord, fait l'analyse des tendances des différents systèmes, identifie les variables qui les régissent et développe les prévisions de développement du territoire de cette région, sur la base des scénarii élaborés avec les parties prenantes. Elle permet ainsi d'évaluer les résultats des différentes stratégies possibles de son aménagement et d'en choisir les plus appropriées, pour contribuer au développement équitable et durable de ses populations.

Le présent chapitre expose successivement :

- les préliminaires sur la démarche méthodologique de l'analyse prospective utilisée ;
- la revue documentaire et son implication dans l'analyse prospective ;
- l'approche qualitative et quantitative de l'analyse prospective ;
- la clarification des notions et concepts-clés de l'analyse prospective.

1.1. Préliminaires sur la démarche méthodologique utilisée

La démarche méthodologique utilisée pour élaborer le rapport de prospective territoriale de la Région du Nord, combine :

- l'identification et l'analyse des principaux constats issus de la phase du diagnostic, aux fins d'examiner en quoi, ils peuvent influencer la trajectoire de développement durable souhaité de la Région du Nord ;
- l'exploitation des données et informations pertinentes de l'abondante documentation de planification stratégique éditée au niveau national et régional, notamment le Plan Directeur d'Industrialisation, la Vision Cameroun émergent en 2035, la Stratégie Nationale de Développement horizon 2030, le SNADDT-Cameroun et les Plans Communaux de Développement. La référence à ces derniers dont les plus récents remonte à l'année 2011, a été dictée par le souci de s'inscrire dans une logique de continuité des initiatives de développement, moyennant toutefois des ajustements opérationnels.

Les analyses effectuées ont permis de documenter et d'établir de façon détaillée les scénarii de développement durable de la Région du Nord. Sur cette base, et après consolidation des flux de données et informations, une vision stratégique de développement du territoire de la Région du Nord, a été proposée. Enfin, la prise en compte des avis et commentaires des populations de cette région, a été l'étape ultime. Elle s'est opérée au travers de l'organisation et de la tenue des consultations participatives tant au niveau départemental que régional. Au total, cinq (5) ateliers se

sont tenus et le point culminant a été l'échange B2B (business to business) avec le Président du Conseil Régional récemment élu.

Planche photographique 1 : Tenue des ateliers de prospective territoriale de la Région du Nord au niveau régional



Cliché : Consultant, 08 Septembre 2021

Les choix opérés, qui structurent ce chapitre, s'appuient sur :

- l'exploitation de la documentation générale en lien avec la thématique à l'ordre du jour (à savoir la prospective territoriale);
- la capitalisation des acquis de la phase du diagnostic territorial autrement dit la prise en compte des points clés dudit diagnostic ;
- la prise en compte des opinions et observations issues des ateliers participatifs organisés dans les quatre départements et le chef-lieu de la Région du Nord ;
- la compilation, le traitement, l'exploitation et l'analyse des données et informations pertinentes issues des ateliers de prospective territoriale ;
- la compilation et l'analyse des données et informations complémentaires.

1.2. Revue documentaire et son implication dans l'analyse prospective

L'exploitation de la documentation sur la problématique de la prospective territoriale de la Région du Nord, s'est focalisée sur les documents de planification d'échelles nationale et régionale. Il s'est agi d'une revue systématique de cette documentation, en vue d'identifier les éléments clés à prendre en compte dans l'analyse prospective, objet du présent rapport.

1.2.1. Arrimage de la prospective territoriale de la Région du Nord à la vision

Cameroun 2035

Les orientations en matière de développement du Cameroun ont été actées par le Gouvernement de ce pays en 2009, par l'élaboration et l'édition de la Vision Cameroun 2035. Celle-ci a pour objectif affirmé d'établir de façon détaillée et de diffuser le cadre fédérateur de la transformation du Cameroun en un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité. À cet effet, quatre objectifs généraux et complémentaires ont été définis. Il s'agit de :

- consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale ;
- réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
- atteindre le stade de pays à revenus intermédiaires ;
- devenir un nouveau pays industrialisé.

En lien avec les ODD, les principales cibles retenues dans ce cadre portent sur :

1. la mise en place des conditions favorables à l'accumulation de la richesse nationale et une transformation structurelle indispensable à l'industrialisation afin de contribuer, entre autres, à la réalisation des ODD 8 à 12 ;
2. l'amélioration des conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi afin de contribuer à la réalisation des ODD 1 à 8 et l'ODD 10 ;
3. le renforcement des mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique et la gestion de l'environnement pour garantir la croissance économique et un développement social durable et inclusif, afin de contribuer aux ODD 13, 14 et 15 ; et
4. l'amélioration de la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique afin de concourir à l'atteinte des ODD 16 et 17.

Sur le plan opérationnel, la première phase de mise en œuvre de cette « **Vision 2035** » a été matérialisée par l'élaboration du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) pour une période de dix (10) ans, soit 2010-2019. La principale contribution prévue de cette phase était la modernisation de l'économie et l'accélération de la croissance, à travers prioritairement le relèvement substantiel du sentier de croissance de 3% sous la période du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) à 4,5% sous la période 2010-2019. Comme telle, la « Vision Cameroun 2035 » constitue l'un des principes et des fondements de l'analyse prospective de la Région du Nord.

1.2.2. Arrimage aux axes prioritaires de la Stratégie Nationale de Développement 2020 – 2030

La Stratégie Nationale de Développement sur la période 2020 – 2030, correspond à la seconde phase de mise en œuvre de la Vision Cameroun 2035. Son originalité réside dans le fait que, toutes les initiatives de développement sur le terrain concordent avec les ODD. En effet, les principaux axes stratégiques sont les suivants :

- transformation structurelle de l'économie (développement des industries et des services ; renforcement des infrastructures productives) ;
- développement du capital humain et du bien-être social (accélération de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'employabilité ; amélioration des services de santé, de nutrition et de protection sociale) ;
- promotion de l'emploi décent (à travers la création des emplois dans les projets d'investissement public; le développement des très petites entreprises (TPE), des petites et moyennes entreprises (PME) et la promotion de l'esprit d'entreprise, et le renforcement de la gouvernance du marché du travail) ;
- gestion stratégique de l'Etat à travers la promotion de la bonne gouvernance, de la décentralisation , du bilinguisme et du multiculturalisme.

L'analyse prospective du territoire de la Région du Nord accorde une place de premier choix aux axes stratégiques mentionnés ci-dessus.

1.2.3. Lien avec les orientations du guide méthodologique de la planification régionale et locale au Cameroun

Dans le cadre de l'élaboration de la prospective territoriale de la Région du Nord, des dispositions d'ordre méthodologique ont été prises par les experts du Cocontractant AGRER/TEREA/DITA Conseil, pour tenir compte des orientations de la deuxième édition du guide méthodologique de la planification régionale et locale au Cameroun, édité et publié par le MINEPAT en Avril 2010. Globalement, ces orientations ont permis de :

- faciliter la conception d'un plan de déploiement et d'intervention efficaces des équipes de collecte des données et informations nécessaires à l'analyse prospective sur toute l'étendue du territoire de la Région du Nord ;
- peaufiner la stratégie de l'identification et de mobilisation des parties prenantes des ateliers de prospective territoriale ;
- procéder avec efficacité à l'identification et à la hiérarchisation des besoins et aspirations de la Région du Nord ;
- procéder à une articulation harmonieuse entre les niveaux de planification des actions correctives à mettre en œuvre.

En résumé, les prescriptions méthodologiques de la deuxième édition du guide méthodologique de la planification régionale et locale au Cameroun ont servi de base

au processus des consultations participatives conduites sur le terrain, en vue de collecter et de valoriser les données utiles à l'analyse prospective de la Région du Nord.

1.2.4. Rappel des enjeux et perspectives du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI)

En 2016, le Cameroun s'est doté d'un nouveau Plan Directeur d'Industrialisation dont l'objectif affirmé est d'asseoir les bases solides pour un développement industriel intégré et compétitif, cohérent et compatible avec l'énorme potentiel en ressources du sol et du sous-sol du pays. La finalité est d'opérer une mutation nécessaire d'une économie primaire vers un système productif tiré par les transformations manufacturières. De façon opérationnelle, cette industrialisation devrait contribuer à porter la contribution du secteur industriel du PIB actuellement de 13% à 24% à l'horizon 2035 et atteindre en conséquence les objectifs d'émergence que le pays s'est fixés.

La mise en œuvre de la politique industrielle considérée ici répond à trois (3) grands enjeux : (i) rattraper le retard de croissance ; (ii) reconquérir le leadership ; et (iii) maîtriser les chocs structurels ou systémiques. Sur cette base, le processus de restructuration du paysage industriel s'articule autour de plusieurs points spécifiques et complémentaires, à savoir :

- trois (03) sanctuaires industriels nationaux : l'agro-industrie, l'énergie et le numérique ;
- cinq (05) piliers industriels structurants : forêt/bois ; textile/confection/cuir ; mines/métallurgie/sidérurgie ; hydrocarbures/pétrochimie/raffinage ; et chimie/pharmacie ;
- deux (02) socles à l'émergence : infrastructures et financement ; et
- un (01) volet industriel stratégique : veille stratégique & intelligence économique.

Ce nouveau cadre de renforcement du tissu industriel du Cameroun est une opportunité à saisir pour mener à bien l'analyse de prospective du territoire de la Région du Nord, en raison de l'énorme potentiel agropastoral de celle-ci. Une attention particulière a été ainsi accordée dans la prospective territoriale de la Région du Nord, à la transformation industrielle des ressources agricoles et animales de cette Région.

1.2.5. Ancrage dans la prospective du SNADDT

Le rapport de prospective du SNADDT Cameroun a constitué une base d'informations utiles à l'analyse prospective du territoire de la Région du Nord. En effet, l'examen de ce rapport a permis aux experts du Cocontractant AGRER/TERA/DITA Conseil de mettre en évidence :

1. le listing des macros variables et facteurs d'avenir ;
2. les éléments utiles pour l'environnement économique international ;
3. les caractéristiques importantes et l'évolution du commerce extérieur ;

4. les variables clés du futur des territoires du Cameroun et de ses régions à dynamique future ;
5. la mise en évidence des tendances et des germes de changement éligibles pour la Région du Nord ;
6. la présentation synthétique des scénarii de l'articulation territoriale proposée ;
7. le critère de choix des variables.

S'agissant du listing des macros variables et facteurs d'avenir, le tableau ci-après en propose la synthèse.

Tableau 1 : Macro variables et composantes du développement durable

N° V. Mac.	Variables Macro	Composantes
I	Aménagement du territoire et urbanisme	Foncier
		Régions
		Urbanisme
II	Atouts/Contraintes physiques, ressources naturelles	Dotations physiques
		Ressources naturelles
III	Attractivité et rayonnement	Aptitude d'attractivité future
		État de l'attractivité
IV	Capital humain et aptitude technologiques	Capital humain
		Démographie et emploi
V	Connectivité et enclavement	Accessibilité nationale
		Ouverture extra nationale
		Réseautage intra régional
VI	Écologie et risques naturels	Pollution et dégradation écologique
		Richesse écologique
		Risques écologiques et naturels
VII	Éléments du bien-être	Maîtrise de la pauvreté
		Logement
		Services collectifs
VIII	Environnement des affaires et compétitivité	Efficacité de l'environnement de l'entreprise
		Performance de l'entreprise
		Politique publique
IX	Géopolitique	L'international
		La sous-région
X	Gouvernance, institutions et valeurs	Cohésion sociale
		Gouvernance administrative
XI	Grands projets de production	Potentiel des projets sectoriels de production
		Effets entraînant des grands projets de production
XII	Projets d'infrastructures structurantes	Ouvrages structurants
		Infrastructures transport
XIII	Système productif et entrepreneurial	Dynamique des secteurs de production
		Dynamique productive et entrepreneuriale
XIV	Croissance économique	Objectif transversal
XV	Inclusion sociale et spatiale	

Source : Prospective SNADDT/2017

Concernant l'environnement économique international, les études prospectives dans l'environnement international en général montrent des tendances perceptibles qui marqueront l'économie mondiale d'ici l'horizon 2030. Elles sont relatives au capital

humain, à la technologie, aux ressources naturelles, à la croissance économique et à sa répartition entre les régions du monde.

Pour les caractéristiques importantes et l'évolution du commerce extérieur, le premier constat qu'il convient de souligner est la faiblesse du taux d'ouverture (rapport entre la somme des importations et exportations par rapport au PIB) du Cameroun. Il était de l'ordre de 50% en 2014 (30% du PIB importations et 20% exportations). Dans la même période, les pays émergents sont actuellement à des taux qui convergent vers les 100%.

Le deuxième constat qu'il convient de souligner est le changement de destination et d'origine du commerce extérieur. On note une baisse de la part du commerce avec les pays à haut revenu au profit d'un relèvement avec celle des pays en développement.

Le troisième constat qu'il convient de souligner est celui de l'intégration dans la zone CEEAC. Le Cameroun affiche le score le plus élevé pour l'indicateur d'intégration de la Commission Économique Africaine pour la sous-région.

Concernant les variables clés du futur des territoires du Cameroun et les régions à dynamique future, les variables clés pour le futur des territoires du Cameroun et leur développement retenues du SNADDT sont notamment **(i)** Les infrastructures et autres projets structurants, la gouvernance, la géopolitique, l'aménagement du territoire et l'urbanisme ainsi que le capital humain et la technologie sont des éléments décisifs pour le futur ; et **(ii)** les ressources naturelles, les grands projets de production, le désenclavement, le climat des affaires, les éléments du bien-être et la dynamique du système productif sont, à différents degrés, des variables dont l'évolution va apporter un complément nécessaire pour que la croissance économique et l'inclusion spatiale et sociale évoluent favorablement. Il est à noter que, parmi les régions à dynamique future selon les acteurs enquêtés dans le SNADDT, on retrouve la Région du Nord avec comme atout les cultures du riz et du coton en particulier et le septentrion en général pour son atout commercial. Dans l'analyse des dynamiques de développement présentes et futures du septentrion camerounais, la ville de Garoua sera appelée à jouer un relais entre N'Gaoundéré et Maroua.

S'agissant de la mise en évidence des tendances et des germes de changement éligibles pour la Région du Nord, on relève :

- le potentiel en termes de grands projets industriels et agricoles : effets entrainants (demande de produits et intrants) et effets induits (dépenses des revenus générés) ;
- le potentiel en termes de relations économiques sous régionales avec les pays voisins ;
- le potentiel en termes de relations économiques avec les autres régions du Cameroun ;
- le potentiel en termes de tourisme ;
- le potentiel en termes de réserves de productivité en agriculture ;

- l'apport potentiel de l'aménagement du territoire (relativement aux autres régions).

En matière de présentation synthétique, 10 scénarii ont été présentés dans le SNADDT.

1.2.5.1. Scénario du traitement des urgences partout

Résumé : tendances pour l'ensemble du territoire, traitement des urgences en matière d'infrastructures, d'amélioration des conditions de vie ; modernisation des unités de production ; progression sensibles de l'enseignement secondaire et professionnel ; accélération des programmes économiques et structurants en cours et progression réaliste et pragmatique de la décentralisation « **contractualisation** » ;

Avantage : perception et visibilité de la Vision 2035 sur tout le territoire ;

Limites et risques : difficultés (en fonction du scénario) de priorisation spatiale et par type d'intervention. Seul, il ne corrige pas la fracture en deux blocs de l'espace national, le Cameroun du Nord et celui du Sud ;

Modèles comparés : politique suivie à l'occasion d'un changement structurel : PECO, pays du Maghreb ;

Remarques complémentaires : à considérer comme la tendance ajustée. Peut-être intégrer progressivement en fonction des besoins dans les autres scénarios ou en constituer les premiers pas menant à l'horizon 2025.

1.2.5.2. Scénario des pôles historiques

Résumé : Yaoundé et Douala en priorité : réhabilitation de l'immobilier et des aires productives ; modernisation et amélioration des connexions de Yaoundé et Douala avec le reste du pays ;

Avantage : tirer avantage de la concentration des ressources humaines (augmentation des opportunités d'emplois informels et des effets d'entraînement des deux métropoles sur le reste du pays) ;

Limites et risques : mouvements migratoires incontrôlés ; persistance du secteur informel faiblement productif ; coûts de congestion élevés ; faible effets sur l'intégration sous régionale ;

Modèles comparés : l'Angleterre à la sortie de la première phase de la révolution industrielle ;

Remarques complémentaires : peut-être adopté comme complément à d'autres scénarii à partir de 2025. À accompagner avec le scénario des urgences.

1.2.5.3. Scénario routes des ressources naturelles et des champions industriels

Résumé : améliorer les infrastructures d'accès et d'écoulement des ressources naturelles du sous-sol, des produits forestiers et des cultures industrielles ; valoriser les produits miniers avec le concours des grandes entreprises et des multinationales ;

Avantage : favorise l'Investissement Direct Etrangers (IDE) et le bon rendement économique global ;

Limites et risques : tensions d'une économie de rente et difficultés de redistribution des fruits du rendement économique ; syndrome hollandais (peu de compétitivité à cause des entrées en devises) ; sensibilité aux cours des matières premières ;

Modèles comparés : Algérie, Venezuela (les hydrocarbures pour le financement de la politique d'industrialisation lourde) ;

Remarques complémentaires : c'est un scénario de tendance améliorée du point de vue macroéconomique.

1.2.5.4. Complémentarités/ Spécialisations régionales

Résumé : pour chaque région, définir une spécialisation principale en renforçant les tendances lourdes ou les germes de changement existants et organiser l'infrastructure en conséquence. Pour la partie septentrionale (l'agriculture), pour tout l'Ouest (sciences et technologies -Universités, etc.). Pour l'Est (forêts et mines), pour le littoral et le Sud (industries) ;

Avantages : bénéfice d'une économie d'échelle et mise en œuvre du scénario de référence ou souhaité ;

Limites et risques : atténuation très partielle du déséquilibre régional et cohérence d'ensemble non assurée ;

Modèles comparés : Allemagne (région industrielle, région agricole, région universitaire, région des finances, etc.) ;

Remarques complémentaires : nécessite une bonne mobilité et flexibilité des ressources humaines.

1.2.5.5. Locomotive littorale

Résumé : priorité au CIPK (accélération de la réalisation de la zone industrielle) en tant que pôle offshore. Le reste du pays servira comme source d'approvisionnement en ressources humaines et matières premières ou semi finis ;

Avantage : intégration dans le marché mondial, création d'un micro climat d'affaires et

envol localisé de la productivité ;

Limites et Risques : entraînement très faible sur le reste du pays ;

Modèles comparés : Chine émergente ;

Remarques complémentaires : similaire à celui des pôles historiques mais sur la base d'un nouveau pôle.

1.2.5.6. *Décongestion par le Sud et l'Est*

Résumé : aménagement privilégié de la Région de l'Est et celle du Sud pour décongestionner Yaoundé et Douala.

Avantage : création d'une nouvelle aile de développement industriel à l'Est tirant profit du CIPK aussi.

Limites et Risques : peuplement anarchique de l'Est et conflits avec les autres activités probables en mines et autres ressources naturelles.

Modèles comparés : Malaisie et Brésil avec la création de nouveaux pôles urbains.

Remarques complémentaires : à accompagner nécessairement avec le scénario des urgences partout.

1.2.5.7. *Rééquilibrage régional par Ngaoundéré*

Résumé : faire de Ngaoundéré une 3^{ème} capitale économique pour mieux lier les différentes parties du territoire et soulager Douala et Yaoundé ;

Avantage : décongestion de Yaoundé ; effets d'entraînement pour la partie Nord et de l'Extrême-Nord ;

Limites et Risques : rééquilibrage régional minimalisé et risques d'attraction migratoire des Régions du Nord ;

Modèles comparés : Malaisie et Brésil avec la création de nouveaux pôles urbains

Remarques complémentaires : à accompagner nécessairement avec le scénario des urgences partout.

1.2.5.8. *Diamant des pôles intègres*

Résumé : des programmes particulièrement ambitieux pour la Région de l'Extrême-Nord (agroalimentaire durable, énergies renouvelables, éducation et tourisme), pour le Nord-Ouest (pharmacie, santé et tourisme), pour l'Est (bois et dérivés, PFNL, élevage non conventionnel, chimie douce, parapharmacie) et pour le Sud-ouest (numérique et

technologies avancées, pisciculture). L'Adamaoua en pôle polyvalent (activités de transformation, ateliers de maintenance et réparation, industries légères). Les sommets du diamant seront Maroua, Bamenda, Buea, Bertoua et Ngaoundéré ;

Avantage : rééquilibrage régional qui favorise plus d'intégration sous régionale et qui renforce l'unité dans la diversité ;

Limites et Risques : insuffisances des ressources humaines et entrepreneuriales locales/nationales ; besoins en mise en réseau (circuits touristiques, route des produits forestiers) ; conflits dans l'utilisation de l'espace ;

Modèles comparés : France (Régions économiques) ; États d'Amérique du Nord (Georgie aux Etats Unis et Waterloo au Canada -triangle technologique-), Portugal (programme de compétitivité) ;

Remarques complémentaires : des actions conjuguées sont à engager pour chaque pôle au niveau de la R&D, la formation du capital humain et l'entrepreneuriat (en plus des infrastructures, de l'aménagement des villes). À la différence du scénario des complémentarités/spécialisations, ce scénario provoque une rupture volontariste dans chaque région. Ici, chaque pôle est à promouvoir selon les principes des pôles de compétitivité et des grappes industrielles.

1.2.5.9. *Maillage d'îlots de dynamisme*

Résumé : priorité aux relations intra-régionales en relation avec les îlots les plus dynamiques de chaque Région ;

Avantage : optimise les effets de dissémination de dynamiques régionales émergentes ;

Limites et Risques : difficultés de net repérage des îlots dynamiques + Risque sur les effets d'entraînement inter Régions ;

Modèles comparés : pays nordiques, Espagne...

Remarque complémentaire : un îlot de dynamisme peut être une ville, une activité, un produit, une grande entreprise, un savoir-faire, etc.

1.2.5.10. *Pari sur la dynamique sous régionale*

Résumé : priorité aux zones frontalières avec la sous-région de chaque Région (modernisation et équipement de ces zones pour en faire des places d'échanges privilégiées avec les pays de la sous-région) ;

Avantage : tirer profit de la dynamique sous-régionale (réduire les coûts de

transaction); transformer les zones tendues en aires de prospérité; bouclier et marques territoriales nationales mais ouvertes au partenariat sous régional ;

Limites et risques : accroissement de la contrebande et menaces sur les productions nationales ;

Modèles comparés : Nord de la Malaisie et éventuellement les zones franches en Europe ;

Remarques complémentaires : peut venir en complément à l'un des autres scénarios ;

Concernant spécifiquement le choix des variables d'intérêts, le SNADDT du Cameroun propose la matrice ci-après :

Tableau 2 : Matrice des variables macro et Vision 2035 au profit des territoires

VARIABLES MACRO	VISION 2035 AU PROFIT DES TERRITOIRES
Aménagement du territoire et urbanisme	Arbitre du foncier et fait force de loi
Atouts/Contraintes physiques, ressources naturelles	Valorisation rationnelle
Attractivité et rayonnement	Régions, siège de Firmes multinationales (FMN)
Capital humain et aptitude technologiques	Système national d'innovation
Connectivité et enclavement	À l'ère des plateformes
Écologie et risques naturels	Émergence économique amicale avec l'environnement naturel
Éléments du bien-être	Piliers de l'émergence
Environnement des affaires et compétitivité	Cameroun parmi les 50 premiers et pour toutes les Régions
Géopolitique	Pro actif dans le sens de l'Agenda 63
Gouvernance, institutions et valeurs	Locomotive de la Vision 2035
Grands projets de production	Boule de neige partout
Infrastructures et projets structurants	Réseautage systématique
Système productif et entrepreneurial	Maillage national de grappes d'activités
Croissance économique	Frôle les 2 chiffres et diversité des sources
Inclusion sociale et spatiale	Pilier de la Vision 2035

Source : Prospective SNADDT/ 2017

Au final, la prospective du SNADDT du Cameroun propose des orientations qui ont encadré l'élaboration de celle de la Région du Nord, notamment le choix des variables clés et la construction de ses scénarios de développement à l'horizon 2035.

1.2.6. Enseignements tirés des Plans Communaux de Développement

Les Plans Communaux de Développement (PCD) ont été mis en place dans la Région du Nord, avec l'appui et l'assistance technique du PNDP. Bien que les plus récents d'entre eux datent de l'exercice 2011, ces PCD méritent d'être revisités d'une part, par souci d'harmoniser et de capitaliser des acquis des initiatives antérieures et d'autre part de créer un espace de partages et d'échanges en vue d'assurer la cohérence et la continuité des initiatives de développement de la Région du Nord, moyennant toutefois des ajustements opérationnels.

Les PCD considérés ont le mérite d'établir pour chaque Commune, une Vision de développement en adéquation avec les aspirations des populations à la base. Il importe d'identifier ces visions et de les mettre en évidence.

Tableau 3 : Récapitulatif des visions formulées lors de la mise en place des PCD dans la Région du Nord

Département	Arrondissement	Vision formulée dans le cadre de l'élaboration des PCD
Bénoué	Barndaké	Améliorer le cadre et les conditions de vie des populations locales à travers la promotion participative du développement économique et social
	Bashéo	Améliorer les conditions de vie de ses populations en s'inscrivant dans une dynamique de réalisation à terme de toutes les actions identifiées dans l'espace communal mais aussi de disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique sociale et environnementale et de relever le défi de la décentralisation.
	Bibemi	À l'horizon 2035, la Commune de Bibemi doit être un espace géographique où de moins en moins les populations ont des difficultés de déplacement, des difficultés d'accès à l'eau potable, des difficultés d'accès à l'énergie électrique et d'accès à des soins de santé de qualité.
	Dembo	Faciliter l'accès des populations aux services sociaux et au développement afin d'améliorer leurs conditions de vie.
	Garoua 1 ^{er}	Améliorer le cadre et les conditions de vie des populations locales par l'appui dans la définition des orientations du développement communal devant servir de référence à toutes les actions à mener dans cette Commune.
	Garoua 2 ^e	En 2016, la Commune d'Arrondissement de Garoua 2 est une commune économiquement solide avec un meilleur cadre de travail et de meilleures conditions de vie pour ses populations.
	Garoua 3 ^e	Disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique et relever le défi de la décentralisation
	Gashiga	Améliorer le cadre et les conditions de vie des populations locales à travers la promotion participative du développement économique et social
	Lagdo	« Lagdo site touristique, en 2020, une Commune désenclavée et assainie, fournisseuse du poisson dans le Grand Nord et des Pays voisins. »
	Ngong	Rendre la politique de développement de la Commune de Ngong cohérente avec les préoccupations gouvernementales
	Pitoa	RAS
Faro	Touroua	Touroua, un espace géographique où de moins en moins les populations ont des difficultés de déplacement, des difficultés d'accès à l'eau potable, des difficultés d'accès à l'énergie électrique et d'accès aux soins de santé de qualité à l'horizon 2035.
	Beka	Faire de Béka un pôle de création de richesse et d'emplois où il fait bon vivre.
Mayo-Louti	Poli	Améliorer le cadre et les conditions de vie des populations locales à travers la promotion participative du développement économique et social
	Figuil	À l'horizon 2035, la commune de Figuil doit être un espace géographique où de moins en moins les populations ont des difficultés de déplacement, des difficultés d'accès à l'eau potable, des difficultés d'accès à l'énergie électrique et d'accès aux soins de santé de qualité.
Mayo-Louti	Guider	Guider est, en 2020, une Commune désenclavée et assainie, grenier du Mayo Louti, à économie forte et le carrefour de l'excellence pour le bien-être social.

Département	Arrondissement	Vision formulée dans le cadre de l'élaboration des PCD
	Mayo-Oulo	Promotion du développement social et économique de l'espace géographique que constitue le Mayo-Oulo.
Mayo-Rey	Madingring	La Commune de Madingring se veut une collectivité territoriale dont chaque citoyen jouit de toutes les facilités socioéconomiques et institutionnelles pour lui permettre d'exprimer sa vocation.
	Rey-Bouba	La Commune a bâti sa vision autour d'un idéal d'amélioration optimale des conditions de travail de l'éducation de base, d'accès à l'eau potable et à l'électricité pour tous et du rapprochement des populations des formations sanitaires performantes d'ici 2035.
	Tcholliré	La Commune a bâti sa vision autour d'un idéal d'amélioration optimale des conditions de travail de l'éducation de base, d'accès à l'eau potable et à l'électricité pour tous et du rapprochement des populations des formations sanitaires performantes d'ici 2035.
	Touboro	La Commune a bâti sa vision autour d'un idéal d'amélioration optimale des conditions de travail de l'éducation de base, d'accès à l'eau potable et à l'électricité pour tous et du rapprochement des populations des formations sanitaires performantes d'ici 2035.

Source : Consultant, 2021 / PCD des Communes de la Région du Nord/ PNDP

La récurrence des termes clés lors des consultations participatives pourrait induire un besoin spécifique qu'il faudra nécessairement prendre en compte dans le processus de formulation finale de la vision 2035 de la Région du Nord. Cette analyse, additionnelle à l'exercice de prospective, nous semble pertinente pour la suite du processus.

Les PCD de la Région du Nord ont aussi le mérite de proposer une base provisoire d'indications sur les faiseurs d'avenir de cette Région. Cette base d'indications se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 4 : Récapitulatif des faiseurs d'avenir de la Région du Nord tirés de l'exploitation des PCD

Département	Commune	Amélioration des conditions de travail	Accès éducation de base	Accès à l'eau potable	Accès à l'énergie électrique	Accès aux soins de santé	Amélioration des Conditions de vie	Facilité de déplacement	Formation du capital humain	Site touristique
Bénoué	Barndaké			1	1	1	1	1		
	Bashéo	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Bibemi			1	1	1	1	1		
	Dembo	1		1	1	1	1	1		
	Garoua 1 ^{er}	1		1	1	1	1	1		
	Garoua 2 ^e	1		1	1	1	1	1		
	Garoua 3 ^e	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Gashiga		1	1	1	1	1	1		
	Lagdo	1		1	1	1	1	1		1
	Ngong	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Pitoa	1	1	1	1	1	1	1		
	Touroua			1	1	1		1		
Total Bénoué		8	5	12	12	12	10	10	3	1
Faro	Beka		1	1	1	1	1		1	
	Poli	1		1	1	1	1	1	1	
Total Faro		1	1	2	2	2	2	1	2	
Mayo-Louti	Figuil			1	1	1	1	1		
	Guider	1		1	1	1	1	1	1	
	Mayo-Oulo	1		1	1		1	1		
Total Mayo Louti		2		3	3	2	3	3	1	
Mayo-Rey	Madingring	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Rey-Bouba	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Tcholliré	1	1	1	1	1	1	1	1	

Département	Commune	Amélioration des conditions de travail	Accès éducation de base	Accès à l'eau potable	Accès à l'énergie électrique	Accès aux soins de santé	Amélioration des Conditions de vie	Facilité de déplacement	Formation du capital humain	Site touristique
	Touboro	1	1	1	1	1	1	1	1	
Total Mayo Rey		4	4	4	4	4	4	4	4	
Total Région		15	10	21	21	20	20	20	9	1

Source : Consultant / PCD des Communes de la Région du Nord/ PNDP

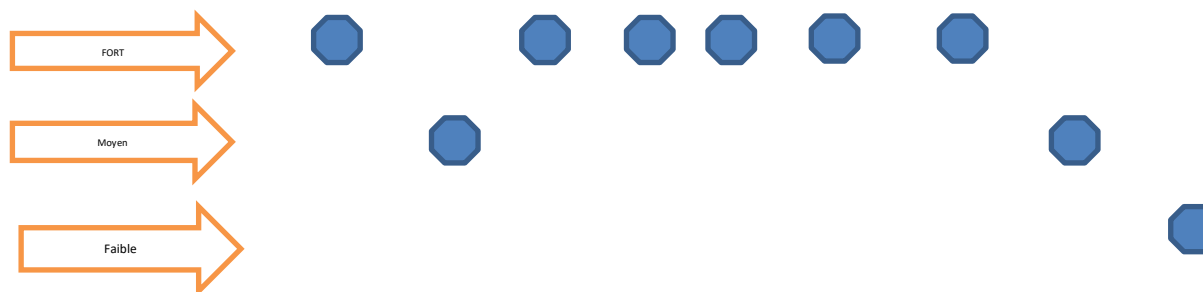


Figure 2 : Illustration des axes de développement de la Région du Nord

Il résulte de l'analyse du tableau ci-dessus que le développement social et économique, le sentiment d'appartenance et d'intégration nationale, (...) pour arriver à l'émergence de la Région du Nord en 2035 passent par la réalisation des priorités ci-après :

- l'accès à l'eau ;
- l'accès à l'électricité ;
- l'accès aux soins de santé ;
- les facilités de déplacement (routes) ;
- l'amélioration des conditions de travail ;
- la transformation industrielle des productions agricoles et pastorales ;
- l'accès à la formation professionnelle ;
- l'accès à l'éducation de base ; et
- la création/aménagement des sites touristiques.

1.3. Approche qualitative et quantitative de l'analyse prospective

L'approche mise en place pour l'exploitation des données nécessaires à l'analyse prospective territoriale de la Région du Nord s'est aussi inspirée des démarches qualitatives et quantitatives.

S'agissant de la démarche qualitative, il a été question de tenir compte des jugements des populations à la base par rapport à leurs aspirations en matière de développement durable de la Région du Nord. À ce stade, les principaux constats issus du diagnostic ont été mobilisés. Sur le plan opérationnel et sur la base de la construction du consensus en lien avec ce qu'il va falloir capitaliser, les populations ont été invitées à porter leur jugement et à préciser leur positionnement sur les questions ci-après :

▪ **Où en sommes-nous présentement ?**

Le bilan : il s'agissait de capitaliser les résultats de la phase du diagnostic, les grandes tendances de développement de la Région du Nord, et de déterminer les traits marquants de l'évolution récente des divers secteurs d'activités spécifiques à la communauté (forces et faiblesses) afin de discerner les perspectives, d'identifier et de mettre en évidence les grands enjeux du futur.

▪ **Où allons-nous ?**

Les tendances : ici, il a été question de formuler des scénarios, d'examiner ce que deviendra la Région du Nord si les tendances observées dans la planification et les outils de mise en œuvre des actions se maintiennent ou au contraire si elles changent dans le sens d'une amélioration de la gouvernance, de la mise en œuvre de la décentralisation et de l'investissement productif.

▪ **Où voulons-nous aller ?**

La vision : l'examen de cette question visait expressément la formulation d'une vision partagée d'un futur souhaité et souhaitable, cœur de la démarche

prospective. Cette phase de réflexion a nécessité d'une part la capitalisation des données et informations utiles du diagnostic et d'autre part, la convocation de toutes les parties prenantes de la Région pour la construction d'un consensus basé sur l'appréciation et la perception de la population à la base.

▪ **Comment nous y prendre ?**

Les orientations et les actions : l'identification des orientations et des actions alternatives a nécessité la formulation et la construction de la Théorie du Changement pour parvenir à la réalisation de la vision stratégique « choisie »

Concernant l'approche qualitative, une attention particulière a été accordée aux changements de valeurs numériques de certaines variables clés au fil du temps. Cette approche a donné lieu à la mobilisation des données complémentaires en soutien aux propositions additionnelles faites. Le processus de consolidation et d'analyses croisées des données s'est effectué en utilisant les options offertes par le logiciel de traitement et d'analyse statistique des données. Ce dernier étant utilisé pour examiner le comportement de certaines variables à court et moyen terme.

1.4. Prise en compte des points clés du diagnostic

En amont de l'exercice d'analyse prospective de la Région du Nord, un travail préliminaire a été nécessaire pour capitaliser les principaux constats du diagnostic de cette Région. Les points d'attention ont été :

1. la nécessité de proposer une analyse sommaire du contexte général de la Région du Nord, y compris la mise en évidence de ses ODD ;
2. le besoin de procéder à une synthèse de l'analyse FFMO (Forces, Faiblesses, Menaces, Opportunités) au niveau régional ; et
3. la nécessité d'alimenter et de documenter les éléments fondateurs des scénarii de références à retenir.

S'agissant des deux (2) premières attentes, il a été question de rassembler et de structurer les données et informations disponibles dans le rapport de diagnostic, en revisitant les principes de base de l'analyse FFOM. D'autres investigations complémentaires ont été menées auprès de l'agence régionale de l'Institut National de la Statistique (INS) pour disposer des données additionnelles nécessaires aux analyses et aux choix effectués.

Concernant la troisième attente, une trame d'analyse des scénarii a été proposée pour servir de guideline à la contribution des experts. Cette trame propose trois (3) colonnes ainsi qu'il suit :

- **Colonne 1 :** identification des principaux constats structurés et organisés suivant les thématiques/domaines d'intérêt ;
- **Colonne 2 :** les données et informations pertinentes cohérentes en lien avec le scénario retenu ; et

- **Colonne 3** : identification des principaux enjeux stratégiques et propositions d'actions à mener au niveau régional.

1.5. Prise en compte de la Théorie De Changement (TDC)

L'identification des orientations et des actions alternatives requiert la formulation et la construction de la Théorie de Changement pour parvenir à la réalisation de la vision stratégique « choisie ». Suivant la note d'orientation complémentaire relative au PNUAD (Groupe des Nations Unies pour le Développement), une Théorie de Changement (TdC) est une méthode qui explique comment une intervention donnée ou un ensemble d'interventions sont censées conduire à un changement précis sur le plan du développement, grâce à une analyse des liens de cause à effet fondée sur les éléments de preuve existants.

L'intérêt d'utiliser l'approche TdC réside sur l'opportunité qu'elle offre en termes d'analyse et de compréhension sur le comment survient le changement. En ce sens, la TdC favorise une compréhension plus approfondie et une adaptation permanente. La question centrale qui guide toute théorie du changement est la suivante : « Quel type de changement recherchons-nous ? ». C'est pourquoi nous avons opté pour cette démarche dans le cadre de cet exercice, nécessaire non seulement pour assurer le suivi, mais aussi pour une communication plus efficace des choix opérés dans le cadre de la formulation de la vision 2035 de la Région du Nord ainsi que de la trajectoire vertueuse qui a été proposée.

Sur le plan opérationnel, l'illustration ci-contre présente les quatre étapes clés de l'élaboration d'une Théorie du Changement et l'importance de la validation de chaque étape au regard des éléments de preuve disponibles. Dans le cadre de cet exercice d'analyse prospective, nous examinerons les quatre étapes clés en détail, en proposant les résultats sur la base des piliers stratégiques retenus dans la formulation de la vision stratégique 2035 de la Région du Nord.

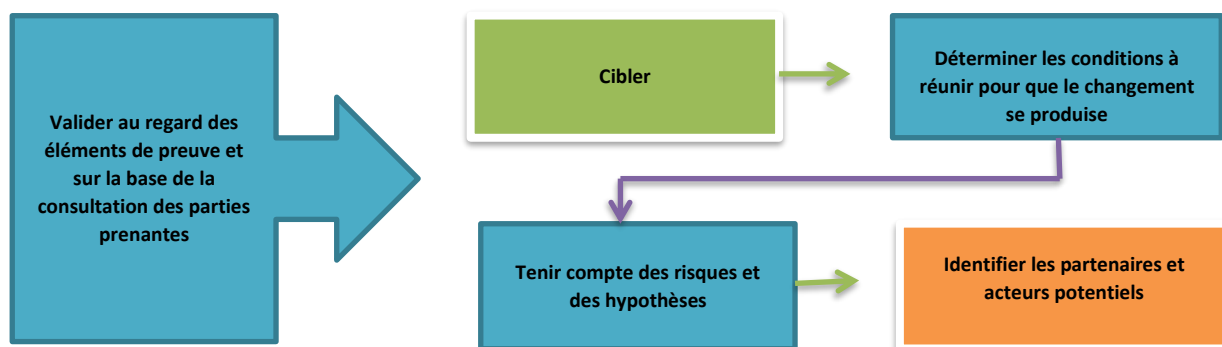


Figure 3 : Les quatre étapes de l'élaboration d'une Théorie De Changement

1.6. Organisation et tenue des ateliers des consultations participatives au niveau local

La tenue des consultations participatives a nécessité la formulation en amont d'une vision stratégique de développement durable de la Région du Nord à l'horizon 2035. Cette vision s'est largement inspirée des principaux constats du diagnostic. Cette fixation préalable du cap a été une étape importante en prélude aux concertations des parties prenantes des secteurs publics, privés et de la société civile.

Il a été question de présenter cette vision ainsi que ses déclinaisons, en vue de susciter la réflexion. Pour accompagner l'exercice dans un souci d'harmonisation et de capitalisation des acquis, une synthèse de la vision de chacune des communes de la Région, mise en place avec l'appui du PNDP en 2011 a été élaborée. Bien que décalée au regard de la période de référence de la présente vision, cette démarche visait à construire la cohérence et la continuité dans le processus de développement de la Région du Nord moyennant des ajustements éventuels.

Cette option a permis de revisiter les différents scénarii ainsi que la vision dans leurs formulation (et au regard des mots clés issus des échanges participatifs) et contribué fortement à leur compréhension et à l'appropriation du/des schéma(s) finalement retenu(s) pour leur avenir.

Planche photographique 2 : Tenue de l'atelier de consultations participatives à Tcholliré



Photo : Consultant, 01 Septembre 2021

1.7. Compilation et analyse des données et informations

L'objectif recherché consistait à procéder à une analyse prospective du territoire de la Région fondée sur les données et informations disponibles, précisant notamment de manière claire les leviers socio-économiques et culturels de développement de la Région du Nord. Une attention particulière a été accordée aux activités économiques répertoriées dans la Région du Nord principalement l'agriculture et l'élevage. La

Région du Nord est réputée pour la production du coton et est spécialisée dans la culture des céréales dont le riz, le maïs, le mil, le sorgho.

Par ailleurs, les nombreuses opportunités notamment sur le plan touristique où elle offre plus de 16 sites touristiques dont les plus importants sont : les parcs nationaux de la Bénoué, de Bouba-Ndjidda, et Faro ; les gorges de Kola, le marché de bétail d'Adoumri, les chefferies traditionnelles, les Mont Atlantika, la vallée des rôniers, etc. ont été prises en compte. La jeunesse de la population du Nord a été également considérée comme pouvant être d'un apport de plus au développement local.

1.8. Clarifications des concepts et notions clés de l'analyse prospective

Les concepts et notions de « **prospective territoriale** », « **prospective exploratoire** », « **prospective normative** », « **prospective stratégique** », « **planification** », « **prévision** », « **enjeu** », « **stratégie** », « **tendance lourde** », « **participation** », « **système territorial** », « **hypothèse** », « **scénario** », « **objectif global** », « **vision stratégique** », « **objectif stratégique** », « **variable** », « **invariant** » ont été essentiels pour cette étude. Ce sont donc des concepts et notions clés définis pour concourir à une compréhension claire et partagée de la suite du présent rapport.

Prospective : c'est la démarche qui vise, dans une perspective à la fois déterministe (les actions et les choix induisent des conséquences) et holistique (globale), à se préparer aujourd'hui pour demain. Elle ne consiste pas à prévoir l'avenir (ce qui relevait de la divination et relève aujourd'hui de la futurologie) mais à élaborer des scénarios possibles sur la base de l'analyse des données disponibles (états des lieux, tendances lourdes, phénomènes d'émergences). Il s'agit d'envisager des futurs possibles pour le territoire. Sa fonction première est de synthétiser les tendances et d'offrir des visions (scénarii) temporelles en tant qu'aide à la décision stratégique, qui engage un individu ou un groupe.

Prévision : la prévision économique est une discipline qui se donne pour objet d'anticiper le contexte dans lequel des décisions de politique publique ou d'entreprise sont susceptibles d'être mises en œuvre. Elle porte le plus souvent sur des variables telles que la croissance, l'inflation, le chômage, le taux d'intérêt ou encore l'évolution des finances publiques.

Planification : c'est un processus qui consiste à fixer les objectifs, déterminer les moyens nécessaires pour la réalisation de ces objectifs et définir les étapes pour les atteindre. Elle nous permet de répondre à ces 4 questions : 1. Quelle est notre situation actuelle ? 2. Que voulons-nous accomplir ? 3. Quel écart existe-t-il entre notre position actuelle et celle que nous voulons occuper ? 4. Qui se chargera d'exécuter toutes les activités mises en évidence à l'étape précédente ?

Planification locale : elle est un processus qui consiste à impulser et à organiser le développement à l'échelle communale. Du ressort de la commune, elle part de la base et intègre les aspirations des communautés, des quartiers, des villages, des agglomérations et prend en compte les grandes orientations rationnelles et sectorielles.

Planification stratégique : c'est un processus logique de raisonnement permettant d'identifier un ensemble de manœuvres stratégiques et de choisir celles qui donnent à l'entreprise les meilleures chances d'atteindre ses objectifs et de réaliser sa finalité (Michel Montebello). La planification stratégique est un processus permettant de déterminer la situation actuelle de l'entreprise et les ambitions de ses dirigeants en ce qui concerne l'avenir ; puis à partir de là établir un plan d'action qui tient compte des occasions et de menaces de l'environnement ; des forces et des faiblesses de l'entreprise.

Participation : c'est le processus par lequel les différentes parties prenantes (acteurs) s'impliquent afin d'influencer et contrôler les initiatives de développement, les décisions et les ressources qui les affectent. Elle reconnaît aux bénéficiaires le pouvoir d'initier, de conserver, de mettre en œuvre et de suivre leur action de développement.

Stratégie : d'après Michel MAR Chesnay, la stratégie « est l'ensemble constitué par les réflexions, les décisions, les actions ayant pour objet de déterminer les buts généraux, puis les objectifs, de fixer le choix des moyens pour réaliser ces buts, de mettre en œuvre les actions et les activités en conséquence, de contrôler les performances attachées à cette exécution et à la réalisation des buts ».

Invariant : phénomène supposé permanent jusqu'à l'horizon étudié.

Tendance lourde : mouvement affectant un phénomène de telle manière que l'on puisse prévoir son évolution dans le temps.

Germes : facteurs de changements, à peine perceptibles aujourd'hui mais qui constitueront les tendances lourdes de demain.

Scénario : description cohérente d'un état du futur avec le cheminement nécessaire pour atteindre cet état à partir d'un état initial. C'est un ensemble formé par la description d'une situation future et du cheminement des événements qui permettent de passer de la situation origine à la situation future. À la manière d'une carte, qui nous permet de nous orienter dans l'espace, les scénarios nous présentent différents chemins menant vers l'avenir

Hypothèse : affirmation provisoire, qui demande à être scientifiquement vérifiée en la confrontant aux faits, à la réalité.

Variable : phénomène ou une caractéristique d'un phénomène qui varie, au moins à deux niveaux (Notez X_1 et X_2). Une variable est donc logiquement le contraire d'une constante (qui ne varie pas).

Objectif global : c'est un objectif de développement que la stratégie va contribuer à atteindre. C'est ce qui est visé dans le domaine à long terme comme changement sur le plan du développement, et qui se traduit par un résultat appelé impact. Les objectifs globaux sont des objectifs hors de la responsabilité du domaine, mais auxquels la stratégie du domaine doit contribuer.

Objectif stratégique : c'est un objectif visé au terme de la période de mise en œuvre de la stratégie. C'est ce qui est visé dans le domaine à moyen terme sur le plan du développement et qui se traduit par un résultat appelé ici effet. L'objectif stratégique est aussi appelé objectif de la stratégie. Il doit être exprimé dans des termes qui reflètent l'utilisation par les bénéficiaires des produits et services obtenus par la mise en œuvre de la stratégie. Il exprime donc le résultat de la stratégie pour les bénéficiaires.

Système territorial : C'est l'espace géographique, qui évolue sous l'influence de ses éléments internes et les acteurs, qui l'utilisent, l'aménagent et le gèrent en multipliant ainsi les objets au travers de quatre fonctions élémentaires (approprier, habiter, produire, échanger).

Vision stratégique : représentation du futur souhaité, à la fois rationnelle et intuitive, englobant et prospective. Elle implique les forces vives de la collectivité et elle propose un cadre d'intervention convergent et cohérent, dans la mise en œuvre d'une ambition commune.

Conclusion

L'abondante documentation de planification stratégique disponible au niveau national et régional a été utile pour exécuter de façon satisfaisante l'analyse prospective. Certains de ses éléments méritent toutefois d'être actualisés pour tenir compte des événements émergents et complexes qui bouleversent le paysage économique, social et environnemental du monde en général, et du Cameroun en particulier.

Outre la revue et l'exploitation documentaire, la démarche méthodologique s'est fondée sur les analyses qualitatives et quantitatives. Elle a nécessité l'élaboration et la mise en place d'outils de référence pour encadrer les flux de données et informations nécessaires à l'analyse prospective. La prise en compte des aspirations de la population de la Région du Nord à la base, a été également une alternative crédible au regard de la spécificité de l'exercice. Voilà pourquoi, l'opération de compilation, d'exploitation et d'analyse des données à l'aide de logiciels spécifiques et dédiés, ont été intenses dans

le processus d'analyse prospective dont les points clés sont largement traités et présentés dans les chapitres qui suivent.

CHAPITRE 2 : SYNTHÈSE DE LA SITUATION DE RÉFÉRENCE DE LA RÉGION DU NORD

La synthèse de la situation de référence de la Région du Nord, objet du présent chapitre, prend en compte les données et informations pertinentes du diagnostic territorial et des indicateurs des ODD de cette Région. Ainsi, la Région du Nord est située dans la partie septentrionale du pays. Elle est frontalière à la République Centrafricaine, au Tchad et au Nigéria (Figure 1). Son chef-lieu est Garoua. Elle compte 4 départements et 21 arrondissements/communes (Figure 4). Cette Région est une zone essentiellement sahélienne. Sa végétation est constituée de la steppe et de la savane. De par sa position géographique, cette région est exposée aux aléas climatiques et subit de temps en temps au niveau de ses frontières et dans ses trois parcs nationaux (Bénoué, Faro et Bouba Ndjidda) des attaques de la part de la secte islamique dénommée Boko Haram, des coupeurs des routes et des braconniers.

Les investigations menées lors du diagnostic permettent de noter que, la présence de la Bénoué est un atout inestimable ; et ce d'autant plus que la gorge de Lagdo offre un site idéal de barrage hydroélectrique. En aval de ce site, la large vallée du fleuve et la plaine qui la prolonge s'offre comme terrain de prédilection pour l'hydro-agriculture mécanisée. De plus la vallée de la Bénoué, entre Lagdo et la frontière avec le Nigeria, est dotée de toutes les conditions naturelles qui la rendent hautement propice à l'habitat humain : une vallée étendue au sol riche, un large cours d'eau poissonneux aux crues fertilisantes. Les hauteurs proches et assez élevées ont servi de refuge en cas d'agression. De ce point de vue, elle constitue un enjeu majeur dans l'occupation humaine de la plaine.

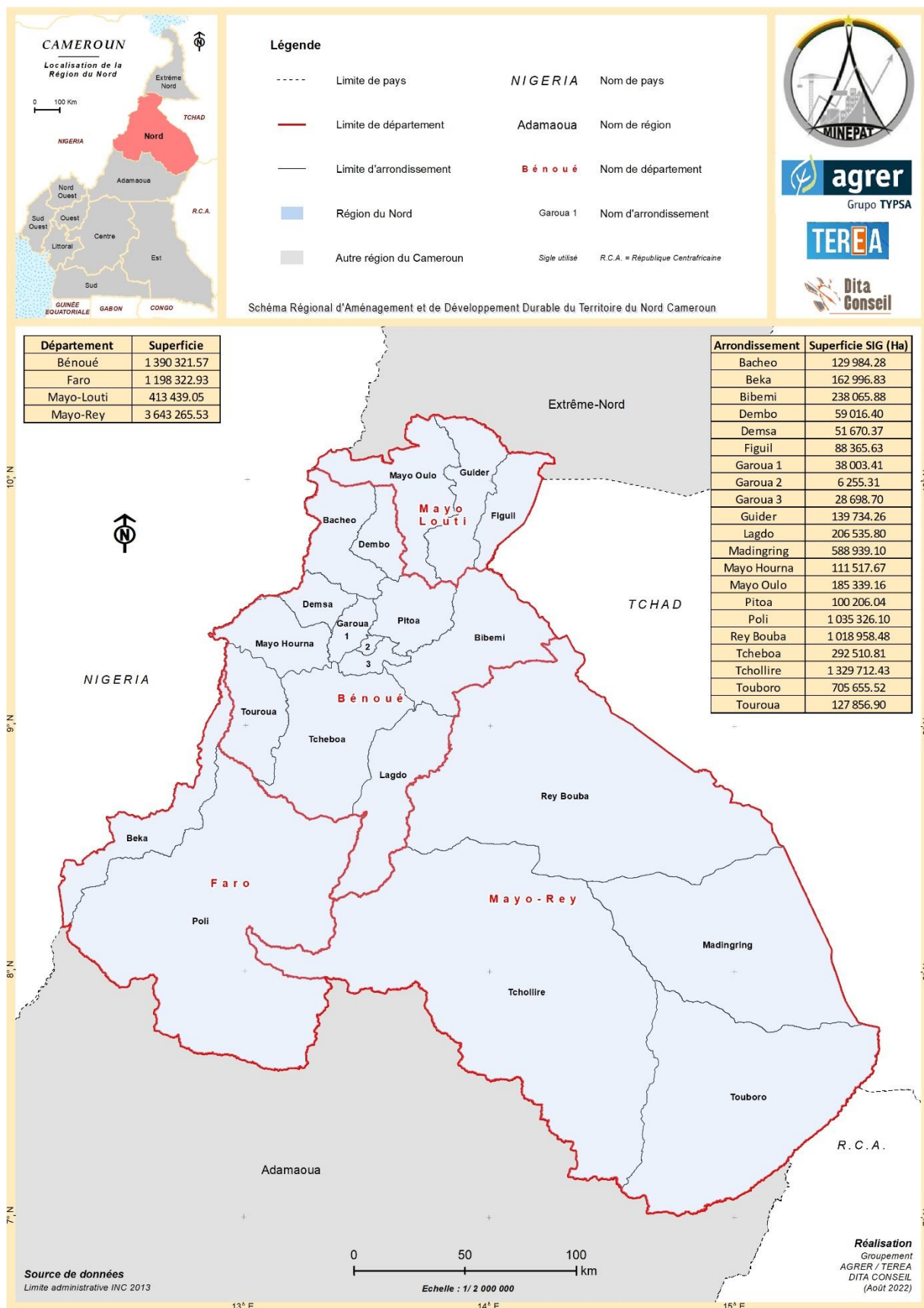


Figure 4 : Découpage administratif de la Région du Nord

La carte ci-dessus ressort clairement que :

- a. Le Mayo-Rey est le département le plus vaste en terme de superficie. Il couvre plus de la moitié de la superficie de la Région. Il est huit fois plus grand que le Mayo-Louti qui le plus petit département ;
- b. le département de la Bénoué, du Faro et du Mayo-Louti possèdent chacun une façade frontalière à l'Ouest avec le Nigéria. À l'Est, le Mayo-Louti, la Bénoué et le Mayo-Rey sont frontaliers avec le Tchad. Au Sud-Est le Mayo-Rey est frontalier avec la R.C.A ;
- c. la Bénoué est le département qui possède le plus grand nombre de communes (12 sur 21). Le département du Faro est celui qui possède le plus petit nombre de communes (2 sur 21) ;
- d. les surfaces des communes du Mayo-Rey sont extrêmement vastes tandis que les communes les plus petites sont celles de Garoua 1,2 et 3. La commune de Tcholliré est la plus vaste de représente plus de 212 fois celle de Garoua 2 ;
- e. la commune de Poli représente à elle seule plus de 85% de la surface du département de Faro.

Selon les projections du Bureau Central des Recensements et des Études de Population (BUCREP), la Région du Nord couvre une superficie de 66 090 km² soit 14% de l'ensemble du territoire national, avec une population estimée à 2 666 718¹ habitants en 2019 contre 1 687 959 habitants en 2005, soit un taux d'accroissement moyen annuel de l'ordre de 2,7%. La croissance démographique observée peut s'expliquer par l'évolution de la médecine qui a réduit la mortalité (variant de 20,4‰ en 1976 à 10,8‰ en 2005 (RGPH 2005), dans l'ensemble et améliorée l'espérance de vie. En outre, les femmes représentent 50,4% de la population totale. Les jeunes âgés de moins de 16 ans représentent plus de 43% de la population. Cette forte proportion, bien qu'étant la manifestation d'une force de travail potentiel, représente toutefois une problématique importante pour le développement économique et social. La Région du Nord fait face à une urbanisation moyennement élevée et peu maîtrisée, donc le pivot est le département de la Bénoué, avec un taux d'urbanisation de l'ordre 27,2% (En 2010).

2.1 Un certain niveau de diversification économique bien que toujours vulnérables aux chocs extérieurs

L'économie de la Région du Nord est diversifiée et regorge d'énormes potentialités et atouts. On y retrouve, des activités très variées notamment dans le secteur agricole (cultures de rente et vivrières), l'énergie, l'industrie, le tourisme et le commerce. Toutefois, l'agriculture et l'élevage occupent une place importante dans les activités économiques de la population de cette Région. De même, avec le barrage hydroélectrique de Lagdo, l'activité halieutique a fortement augmenté. Cependant,

¹Projection BUCREP 2016-2020

elle reste majoritairement artisanale et est concentrée autour de Lagdo et le long de certains cours d'eau tels que la Bénoué et le Faro. Il faut noter que l'un des objectifs du gouvernement en matière agricole dans cette région est de booster la production et la transformation de la production agricole. À cet effet, diverses stratégies sont mises en œuvre pour contribuer à l'atteinte de cet objectif.

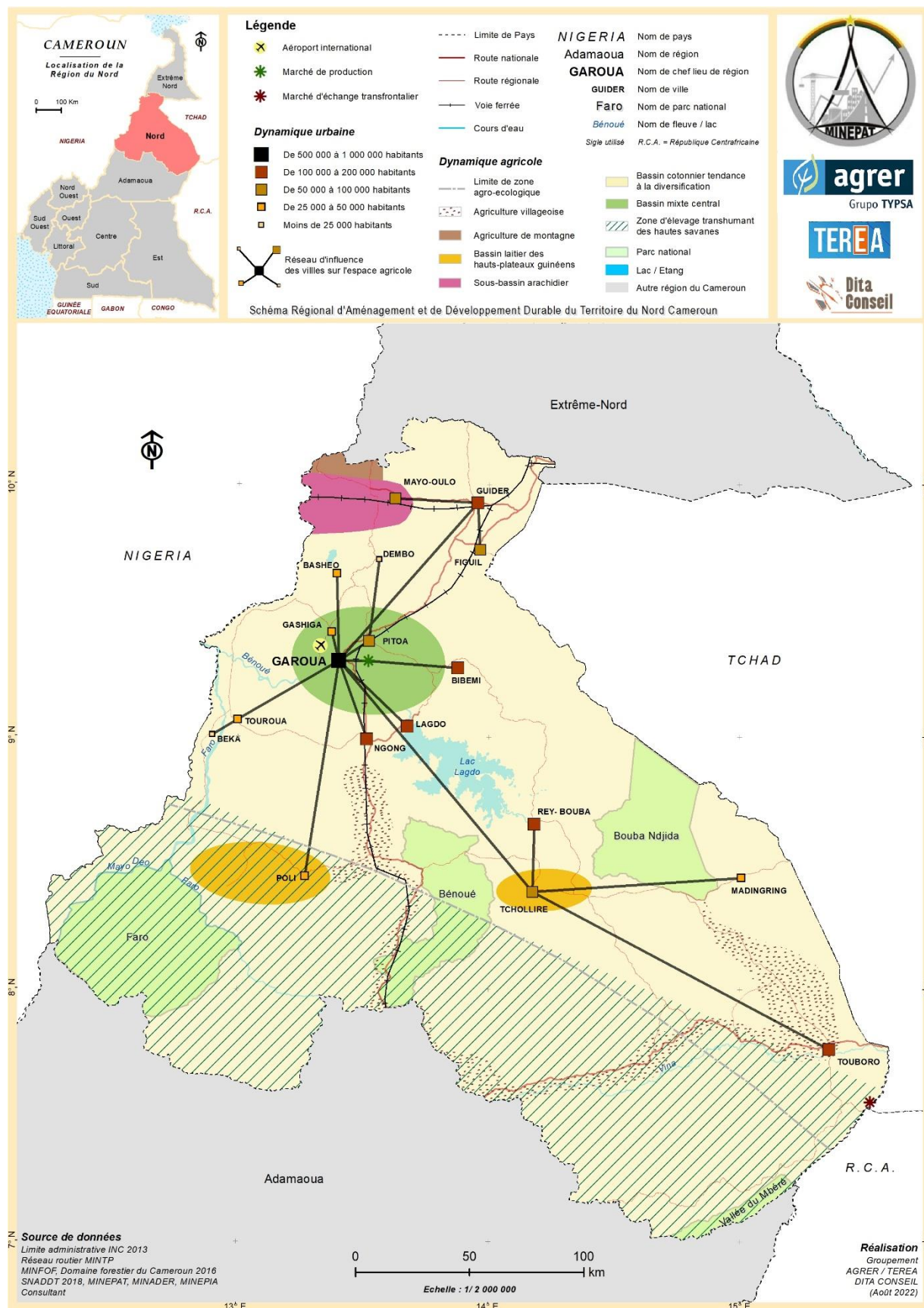


Figure 5 : Bassins de productions agricoles

La carte ci-dessus met en évidence les principaux bassins de production notamment :

- a. Le bassin d'agriculture de montagne dans la partie Ouest de l'arrondissement de Mayo Oulo ;
- b. Le bassin arachidier entourant la zone de Mayo-Oulo et la partie Nord de l'arrondissement de Baschéo jusqu'à la frontière du Nigéria ;
- c. Deux grands bassins laitiers entourant les localités de Poli et Tcholliré.
- d. Une zone de transhumance couverte de haute savane dans la partie Sud de la Région ;
- e. Les zones principales d'agriculture villageoise suivant les axes routiers principaux : Ngong-Ngaoundéré, Ngaoundéré-Toubo ;
- f. Le bassin mixte de productions urbaines connectées à Garoua.

La production des céréales, qui était de 770 703 tonnes en 2014, est passée à 950 930 tonnes en 2015 puis s'est accrue pour atteindre un pic de 987 011 tonnes en 2016. La production totale (toutes spéculations confondues) a été de 1 578 304 tonnes en 2016 contre 1 493 382 tonnes en 2015.

La production du coton est passée de 153 072 tonnes en 2014 à 193 232 tonnes en 2015, avec des rendements atteignant 1 572 Kg/ha en fin 2015. Sur cette même période, la production d'huile DIAMAOR est passée de 657 136 à 799 495 cartons. Par ailleurs, l'effectif du cheptel de bovins de la région était estimé à 328 069 têtes (MINEPAT, RADEC Nord 2015).

En 2015, les services du MINEFOP Nord estiment à près de 2 000 opérateurs locaux de call-Box et à environ 10 000 transporteurs par moto taxi. Pour ce qui est du secteur artisanal, 2 340 personnes (artisans) exercent divers métiers, notamment couturiers, tisserands, forgerons, décorateurs et potiers.

Selon le deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2), en 2016, la Région du Nord comptait 6 618 entreprises/établissements dont 5 471 très petites entreprises (TPE), 1 094 petites entreprises (PE), 45 moyennes entreprises (ME) et seulement 8 grandes entreprises (GE).

2.2 Les avantages comparatifs ne sont pas traduits par une réduction significative de la pauvreté et des inégalités de revenus

Le niveau de la pauvreté dans la Région du Nord s'élevait à 67,9 % en 2014. Au cours de la période de 2001 à 2014, le niveau de la pauvreté a connu une augmentation de 18 points, marquée par une aggravation des inégalités de consommation au sein de la population. Des disparités de pauvreté se sont observées selon le département et la commune. Le département du Mayo-Rey apparaît comme celui le plus affecté par la pauvreté. Par ailleurs, c'est dans les arrondissements de Bibémi et Rey-Bouba que les niveaux de pauvreté sont les plus élevés.

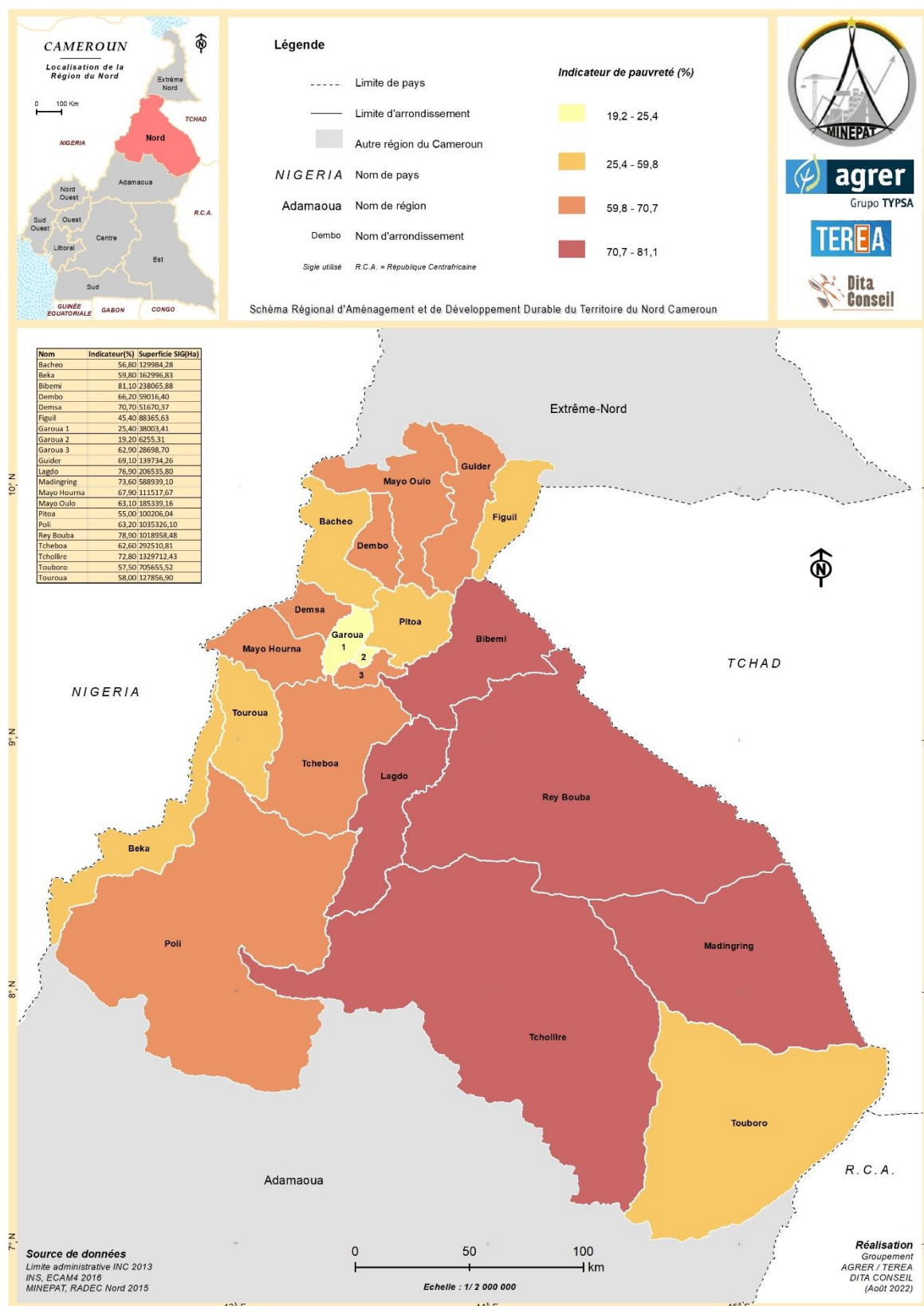


Figure 6 : Cartographie de la situation de pauvreté suivant les arrondissements dans la Région du Nord

La situation de la pauvreté par arrondissement dans la Région du Nord illustrée par la carte de la figure 6 ci-dessus, indique que le côté Ouest est moins pauvre que le côté Est. Du côté Est, la localité de Touboro est relativement riche. La zone de Garoua est la plus riche de toute la Région du Nord, cependant la commune de Garoua 3 semble être à la traîne comparativement à Garoua 1 et Garoua 2. La zone frontalière avec le Nigéria présente une dynamique économique portée au sud par Beka et Touroua et nord par Baschéo.

La situation de la pauvreté dans la Région du Nord est préoccupante. Estimée à 50,1 % en 2001, l'incidence de pauvreté y passe à 63,7 % en 2007 et se situe à 67,9 % en 2014. Par ailleurs, entre 2001 et 2007, l'on assiste à une légère diminution des inégalités dans la Région du Nord, l'indice de Gini y passe de 0,36 à 0,35. Sur la même période, l'indice de Gini enregistre une progression relative passant de 0,35 en 2007 à 0,38 en 2014. Cette évolution de l'indice de Gini dans la Région du Nord révèle une distribution plus inégalitaire de la consommation en 2014 comparativement à 2007.

Globalement, des progrès dans le développement humain sont à relever, cependant le niveau du capital humain de qualité et inclusif pour la vision 2035 n'est pas encore atteint.

❖ **Tendance lourde : Déconnexion de la croissance économique et marché du travail**

Une tendance lourde est celle de la déconnexion de la croissance économique et le marché du travail qui se traduit par la baisse du taux d'activité global de 3,5 points en 2014 par rapport à 2007 sur le plan national. Au niveau régional, le niveau de chômage est relativement faible. Toutefois, la Bénoué enregistre un taux de chômage élevé. Il en est de même dans les communes de Garoua I et Garoua II. On enregistre 16 844 emplois permanents dont 10 224 occupés par les hommes et 6 620 par les femmes (MINEPAT, RADEC, Nord 2015).

2.3 Aggravation de l'insécurité alimentaire au cours des cinq dernières années

Les données récentes issues de l'analyse CH (Mars 2021) indique pour la Région du Nord, une situation précaire. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë et chronique est prononcée dans les zones touchées par les conflits et les chocs climatiques.

Tableau 5 : Situation de l'insécurité alimentaire des populations de la Région du Nord

Départ	% Population suivant l'échelle de l'insécurité alimentaire IPC					Population suivant l'échelle de l'insécurité alimentaire, IPC					Insécurité Alimentaire
	Ph 1	Ph 2	Ph 3	Ph 4	Ph 5	Ph 1	Ph 2	Ph 3	Ph 4	Ph 5	Ph 3+
Bénoué	61%	28%	8%	3%	0%	851 165	390 699	111 628	41 861		153 489
Faro	69%	20%	8%	3%	0%	78 516	22 758	9 103	3 414	-	12 517
Mayo-Louti	86%	8%	6%	0%	0%	551 194	51 274	38 455	-	-	38 455
Mayo-Rey	77%	16%	7%	0%	0%	473 175	98 322	43 016	-	-	43 016
Population en insécurité alimentaire, Mars-Mai 2021											247 477
% Population en insécurité alimentaire, Mars-Mai 2021											9%
Bénoué	52%	33%	10%	5%	0%	725 583	460 466	139 535	69 768	-	209 303
Faro	62%	22%	13%	3%	0%	70 550	25 034	14 793	3 414	-	18 207
Mayo-Louti	81%	10%	9%	0%	0%	519 148	64 092	57 683	-	-	57 683
Mayo-Rey	73%	18%	9%	0%	0%	448 594	110 612	55 306	-	-	55 306
Population en insécurité alimentaire, Juin-Aout 2021											340 499
% Population en insécurité alimentaire, Juin-Aout 2021 (Projection)											12%

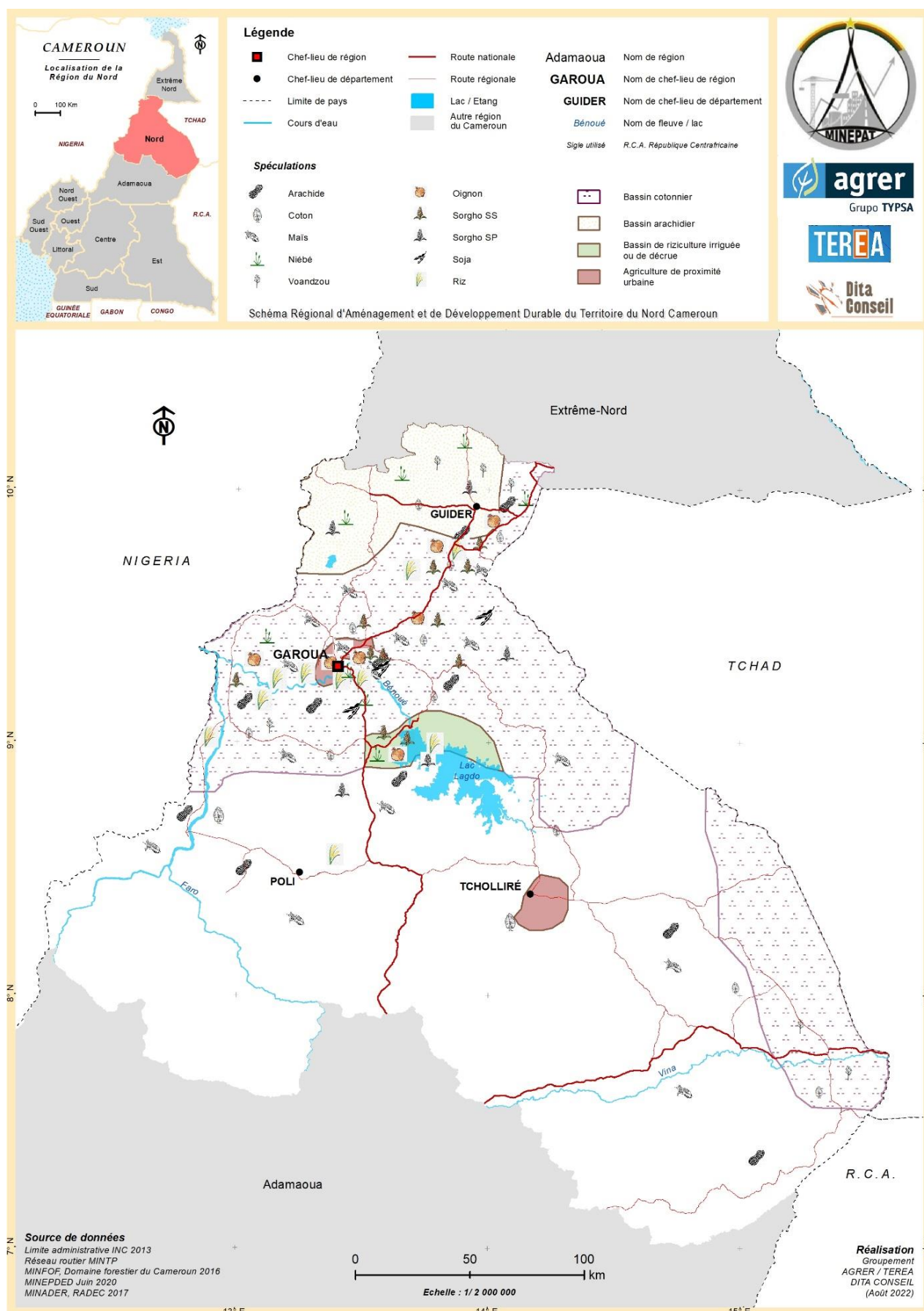
Source : Résultats Analyse CH, FAO - Mars 2021

S'agissant spécifiquement de la malnutrition, la prévalence est de 40% dans la Région du Nord. En outre, la prévalence de la malnutrition sous sa forme sévère est de 18%, tandis que la prévalence de la malnutrition aiguë est de 10%. Le niveau d'instruction de la mère influence positivement la prévalence de la malnutrition aiguë : 12% d'enfants dont la mère n'a aucune instruction en sont affectés contre 2% de ceux dont la mère a un niveau d'instruction de secondaire, du second cycle ou plus. Enfin, il faut noter que les enfants vivant dans les ménages les plus pauvres sont plus affectés (11%) que ceux qui vivent dans les autres ménages (2% de ménages riches). En milieu rural, un enfant du Nord sur quatre (24%) présente une insuffisance pondérale. De plus, selon le PAM/PNSA (2016) dans la Région du Nord, la prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) est restée stable autour de 3% de 2011 à 2014. La malnutrition modérée et sévère a régressé de 5,6 à 5,2%. Pendant la même période, la Région du Nord était la plus affectée avec une prévalence de 12%. En 2014, la prévalence nationale de l'insuffisance pondérale était de 14,8% tandis que celle de l'obésité était de 6,7%

Malgré les difficultés liées aux conflits et aux chocs climatiques, de nombreux efforts sont déployés sur l'ensemble du territoire de la Région du Nord pour développer l'agriculture afin de nourrir sa population, lutter contre l'insécurité alimentaire et

même exporter l'excédent. La repartition spatiale des différentes productions agricoles est illustrée par la figure ci-dessous. Cette carte montre que :

- a. Les cultures vivrières les plus répandues sont : l'arachide, le maïs, le riz, l'oignon auxquelles s'ajoute le coton, principale culture industrielle ;
- b. Les cultures les moins répandues sont : le soja, le niébé, le sorgho, le voandzou ;
- c. Le riz irrigué est cultivé autour de Lagdo ;
- d. L'agriculture périurbaine et intensive se fait autour de Garoua et Tcholliré ;
- e. La culture du coton se pratique densément dans le département de la Bénoué et à l'est du Mayo Rey ;
- f. Les bassins intensifs sur des zones peu vastes sont celui de l'agriculture de proximité urbaine (Garoua, Tcholliré) et celui de la riziculture irriguée (Lagdo) ;
- g. Les bassins extensifs sur des zones vastes sont le bassin arachidier (frontière Extrême Nord), le bassin cotonnier (Bénoué et Est du Mayo-Rey) et la zone agricole (à proximité des principaux axes routiers).



2.4 Faible accès à l'eau potable et aux installations sanitaires

Suivant les résultats de l'ECAM-4 dans la Région du Nord, près de 48,3% de la population de la Région du Nord ont accès à une source d'eau améliorée de boisson, c'est-à-dire gérée de manière sûre. Les résultats montrent que le département du Faro a le taux d'accès à une source améliorée d'eau de boisson le plus élevé (54,9%), suivi du Mayo-Rey (54,7 %). Le Mayo-Louti avec un taux d'accès de 32,7% est le département où les populations semblent avoir plus de difficultés d'accès à une source d'eau améliorée. Par ailleurs, le taux d'accès à des sanitaires reste encore faible dans la Région. Seulement 29,6% de la population de cette Région ont accès aux sanitaires améliorés. Le pourcentage de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées non partagées est encore plus faible dans les départements du Mayo-Rey et du Faro respectivement 11,0% et 13,1% de la population y ont accès. Le taux le plus élevé s'observe dans la Bénoué (45,2%).

2.5 Nécessité d'améliorer la scolarisation et le taux de déperdition au secondaire

La situation de l'éducation s'est améliorée dans la Région du Nord. Bien que les indicateurs de l'éducation de la Région demeurent parmi les plus bas du pays, on note une tendance à la hausse depuis 2001. Comme pour la plupart des Régions, cette amélioration peut être imputée à la mise en œuvre de politiques spécifiques en faveur des Zones d'Éducation Prioritaires (ZEP), ainsi que la contractualisation continue des instituteurs. Toutefois, ces efforts appréciables sont ternis par les fortes disparités observées suivant le département et la commune et beaucoup restent à faire. Par ailleurs, les différences de niveau des indicateurs entre le primaire et le secondaire mettent en évidence des déperditions ou des retards scolaires, nécessitant des actions pour améliorer la scolarisation au secondaire et réduire considérablement le nombre d'enfants de la tranche d'âge du secondaire hors-école. Le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 à 64 ans est de 47,3%.

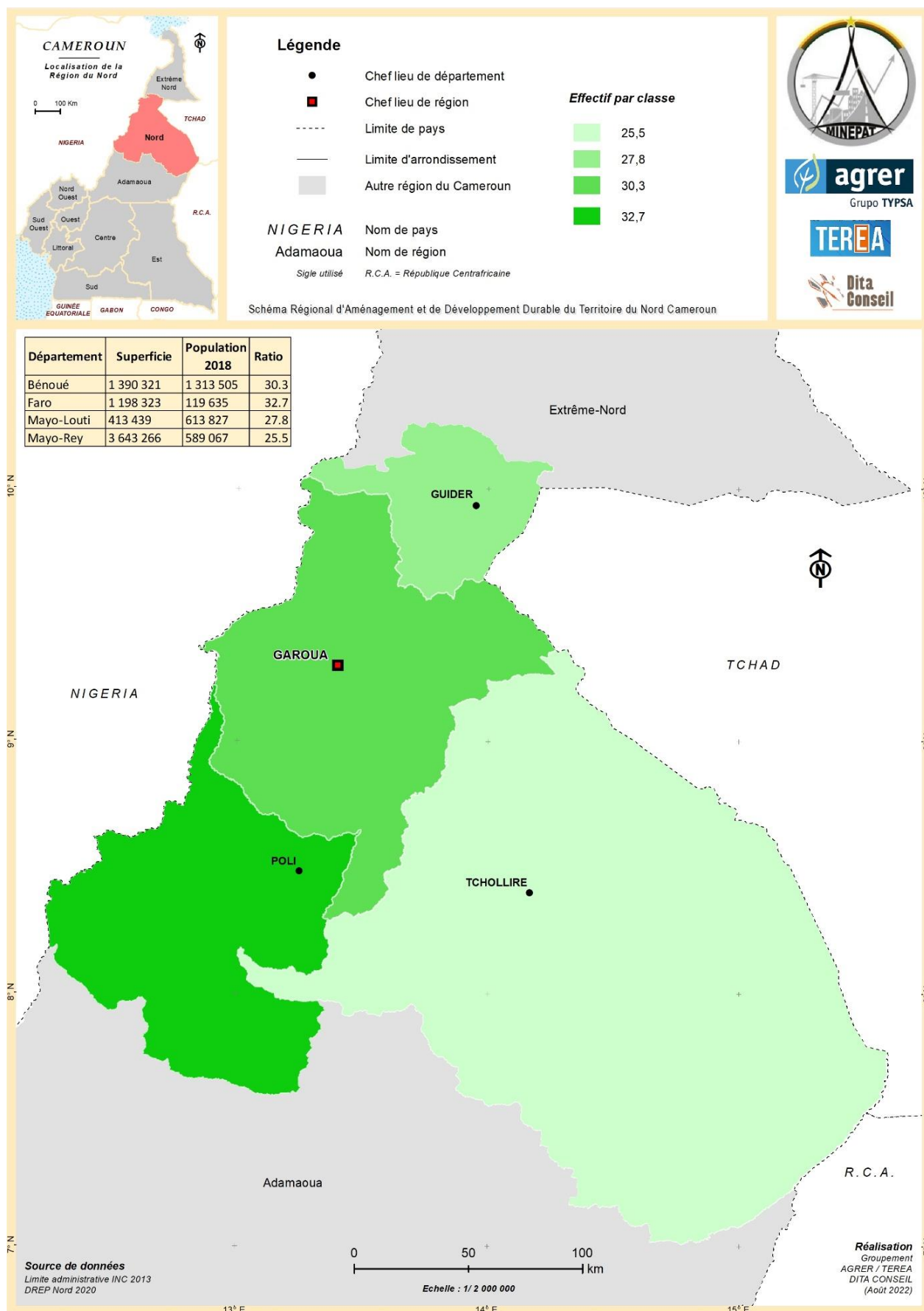


Figure 8 : Ratio des effectifs d'apprenants par classe

2.6 Une amélioration de la situation sanitaire, mais demeure fragile

La fécondité demeure élevée dans la Région du Nord et tourne autour de 6 enfants en moyenne au cours de la période 2004-2014. Sur cette période, on enregistre également une nette augmentation de la proportion des enfants de 12 à 23 mois complètement vaccinés qui est passée de 20,3% en 2004 à 65,3% en 2014. La vaccination contre la rougeole suit aussi la même tendance avec cependant des niveaux encore plus élevés.

La proportion des accouchements assistés par le personnel de santé qualifié (médecin, sage-femme, infirmier ou aide-soignante) a connu une augmentation passant de 22,3% en 2004 à 32,9% en 2011 pour atteindre 35,6% en 2014.

Au cours de la même période, le taux de mortalité baisse, mais le niveau demeure toujours élevé variant de 106 pour mille en 2004 à 100 pour mille en 2014. Il en est de même de la mortalité infanto-juvénile qui est passé de 205‰ en 2004 à 173‰ en 2014. Par ailleurs, le taux de prévalence du VIH a augmenté entre 2004 et 2011 passant de 1,7% à 2,4% (Source : INS).

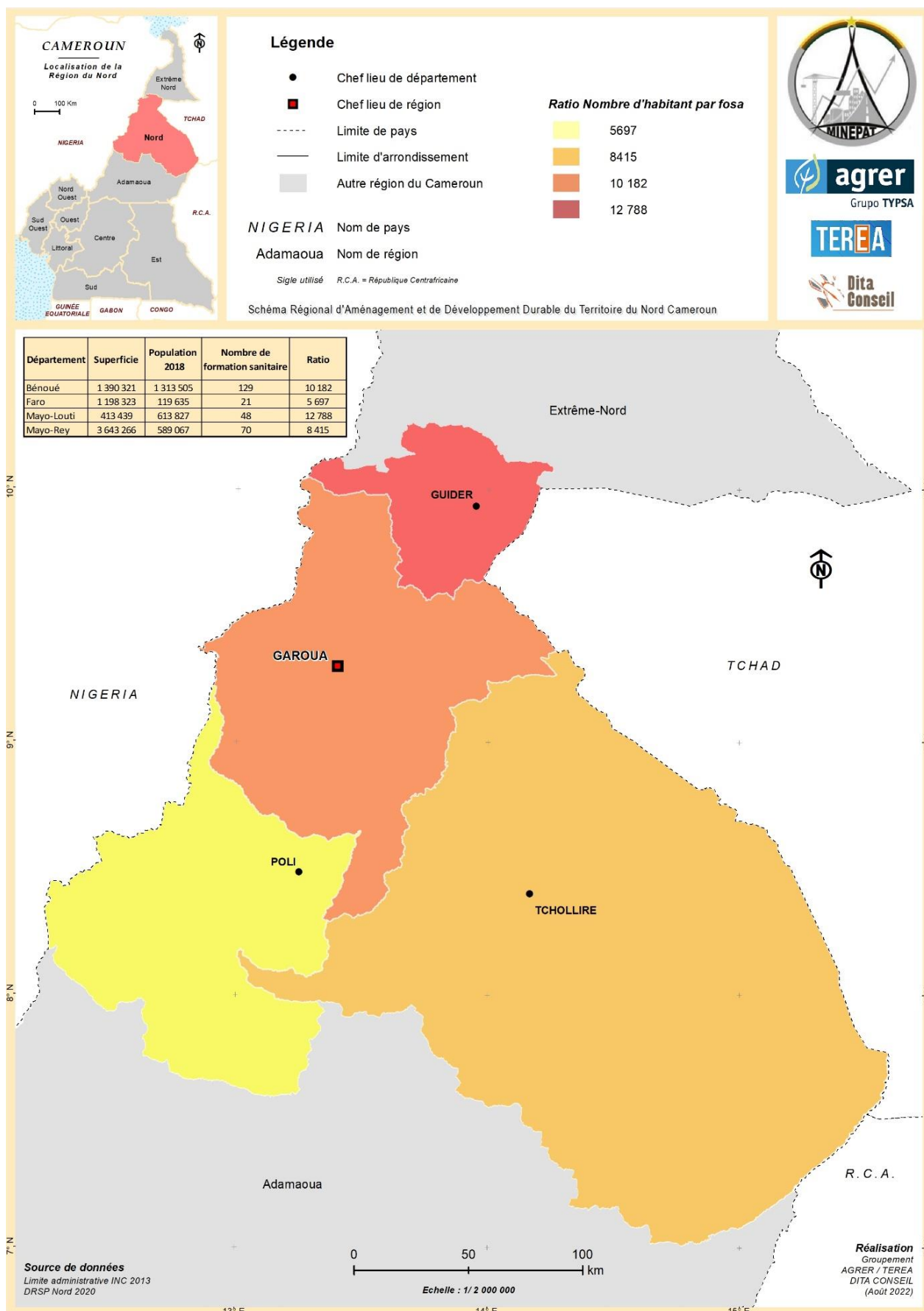


Figure 9 : Ratio formation sanitaire/Nombre d'habitants

2.7 Émergence de la crise sanitaire : amélioration du taux de couverture du vaccin anti – Covid 19

Le Cameroun a enregistré le premier cas confirmé de la Covid-19, le 6 Mars 2020 et à partir du mois d'avril, le nombre officiel de contaminations a littéralement explosé avec le passage à un stade de contamination communautaire. La Covid-19 se repend plus rapidement dans les Régions du Centre et du Littoral, particulièrement dans les grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala.

Les régions du septentrion sont les moins touchées par la Covid-19, particulièrement la Région du Nord. Toutefois, ces régions comptent parmi les dernières à avoir enregistré leur premier cas plusieurs semaines après les autres.

Tableau 6 : Répartition des cas positifs, des décès et des guéris (nouveaux et cumuls) par Région au 16 Juin 2021

Région	Cas positifs		Décès				Guéris		
	Nvx	Cumul	Nvx	Cumul	Létalité en %	Proportion de décès en %	Nvx	Cumul	Taux de guérison en %
Adamaoua	3	2 813	0	46	1,6	3,5	25	2 751	97,8
Centre	189	27 236	6	370	1,4	28	322	26 735	98,2
Est	4	4 211	0	68	1,6	5,1	3	4 077	96,8
Extrême-nord	1	2 080	0	45	2,2	3,4	14	1 844	88,7
Littoral	116	23 060	0	249	1,1	18,9	479	22 435	97,3
Nord	0	1 340	0	33	2,5	2,5	2	1 305	97,4
Nord-ouest	48	5 988	3	220	3,7	16,7	13	5 701	95,2
Ouest	17	7 137	1	189	2,6	14,3	14	6 892	96,6
Sud	13	3 922	0	58	1,5	4,4	15	3 851	98,2
Sud-ouest	6	2 700	0	42	1,6	3,2	32	2 633	97,5
Total	397	80 487	10	1 320	39,6	100	919	98 224	963,7

Source : Sitrep N°83, Cameroun - Rapport situation Covid-19, du 10 au 16 Juin 2021, MINSANTE

La pandémie de la Covid-19 a mis en évidence les faiblesses et les inégalités de nos systèmes alimentaires ainsi que les acquis en matière de développement durable, à des degrés divers selon les Régions du Cameroun. Comme indiqué précédemment, la Région du Nord comptait 6 618 entreprises/établissements dont 5 471 très petites entreprises (TPE), 1 094 petites entreprises (PE), 45 moyennes entreprises (ME) et seulement 8 grandes entreprises (GE). Cela peut expliquer en partie le fait que les entreprises soient directement touchées.

À titre d'exemple et suivant les résultats de l'étude sur les effets socio-économiques de la COVID-19 qui a été réalisée en 2020 par l'Institut National de la Statistique (INS), l'économie camerounaise a souffert de cette situation suivant les constats ci-après indiqués :

1. 64,5% des entreprises ont réduit leurs heures de travail, 50,1% ont eu recours à la mise en chômage technique de certains employés, 45,3% ont procédé à la réduction des salaires et 58,2% ont revu leurs effectifs d'employés à la baisse ;
2. l'enquête du Système de suivi de la sécurité alimentaire de mars 2020 montre que la COVID-19 constitue un frein à la production agricole pour environ 42% des actifs agricoles, occasionne une augmentation des pertes post-récoltes (gaspillage alimentaire) de l'ordre de 17% et engendre une contraction des revenus et des moyens d'existence de l'ordre de 68%.

Le virus comme les mesures barrières adoptées pour limiter son impact, menacent activement la vie et les moyens d'existence des populations de toutes les régions. C'est notamment le cas des personnes vulnérables et celle qui vivent dans les situations fragiles. Même si la pandémie et la crise qu'elle a engendrée ont mis en lumière ces problèmes, la nécessité d'un changement était déjà évidente et pressante.

Outre le respect des mesures barrières, la vaccination reste la meilleure alternative pour réussir l'immunité de masse d'une part, et d'autre part éviter les formes graves de la maladie. En ce sens, les régions du septentrion disposent d'un taux de couverture appréciable par rapport à l'ensemble du pays. Ce qui laisse augurer des meilleures perspectives pour le développement durable.

Tableau 7 : Couverture vaccinale par Région au 16 Juin 2021

Région	Cible	Personnes vaccinées		Couverture	
		Dose 1	Dose 2	Dose 1 (%)	Dose 2 (%)
Adamaoua	45 546	6 473	1 568	14,2	3,4
Centre	148 976	14 197	5 094	9,5	3,4
Est	40 814	3 562	740	8,7	1,8
Extrême-nord	149 034	25 256	4 200	16,9	2,8
Littoral	128 324	5 800	2 952	4,5	2,3
Nord	89 888	10 141	1 429	11,3	1,6
Nord-ouest	56 041	5 424	1 148	9,7	2
Ouest	69 834	3 979	598	5,7	0,9
Sud	26 846	2 164	499	8,1	1,9
Sud-ouest	56 998	1 480	541	2,6	0,9
Total	812 301	78 476	18 769	91,2	23,3

Source : Sitrep N°83, Cameroun - Rapport situation Covid-19, du 10 au 16 Juin 2021, MINSANTE

2.8 Principales contraintes / difficultés

Le contexte général de la Région du Nord met en évidence une insuffisance des capacités du système statistique à produire, analyser et utiliser les données nécessaires pour le suivi de la situation spécifique des groupes de populations vulnérables et des inégalités. Ce manque de données rend difficile et complexe l'analyse des tendances nécessaires à l'analyse prospective.

Cependant, on peut noter que la persistance des inégalités et des pesanteurs socio-culturelles limite l'accès des femmes et des jeunes aux services sociaux de bases et aux opportunités. Une frange importante de la population, notamment rurale, est encore analphabète et ceci limite son accès à l'information, aux opportunités d'amélioration de ses conditions de vie et accroît sa vulnérabilité, avec le risque accru d'être laissé de côté.

Par ailleurs, la Région du Nord fait face à de multiples chocs/tensions liées à l'utilisation des ressources naturelles pour les activités agropastorales, aux effets de la secte Boko Haram et de la crise sécuritaire dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, et sanitaires (Covid-19). Cette situation complexe limite la capacité des pouvoirs publics (et du secteur privé) à réaliser les investissements nécessaires pour une offre adéquate des services sociaux de base de qualité notamment santé, éducation, emploi, infrastructures, eau et énergie. En outre, elle accentue la vulnérabilité des populations et réduit leurs capacités de résilience et de jouissance de leurs droits.

Bien plus, la programmation des initiatives de développement, la maturation des programmes/projets, la gestion axée sur les résultats, la recevabilité nécessitent encore d'être renforcée à travers la mise en place d'un système de suivi et évaluation axé sur les résultats. En effet, les mécanismes de suivi ou de coordination des stratégies de développement au niveau local, programmes et projets de relèvement des communautés devraient fonctionner de façon optimale.

2.9 Synthèse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces de la Région du Nord

Les informations récapitulées ci-dessous découlent du rapport du diagnostic territorial élaboré en amont de celui de l'analyse prospective. Elles obéissent aux exigences de l'approche SWOT dont les principes et le fondement sont rappelés sous forme d'illustration.

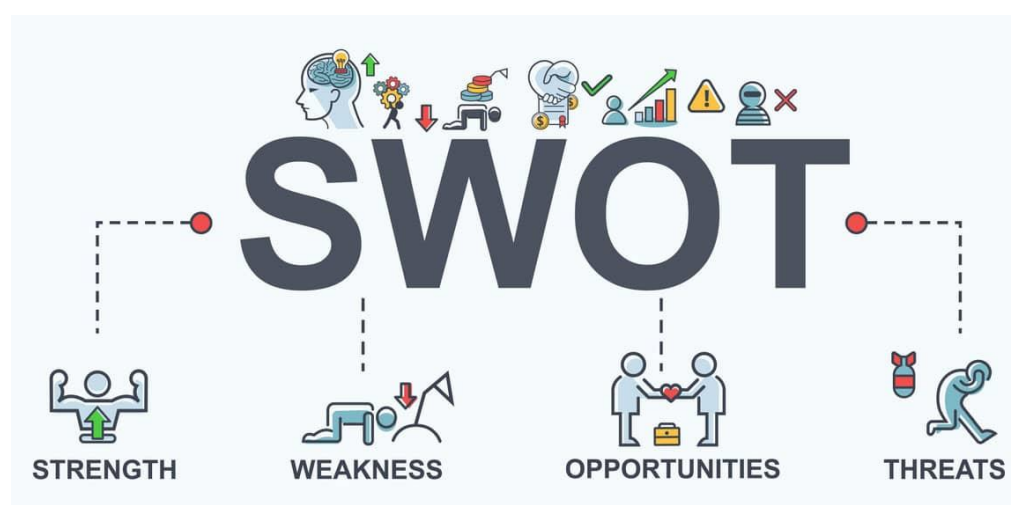


Figure 10 : Principes et fondements de l'analyse SWOT

❖ Forces

- 1- Abondance des ressources en eaux souterraines et de surface (eaux météoriques, d'écoulement et stagnantes);
- 2- achèvement de la mise en œuvre du processus de la décentralisation et la poursuite progressive du transfert des compétences et des ressources ;
- 3- accroissement du nombre d'hôpitaux, des centres spécialisés et relèvement des plateaux techniques des formations sanitaires ;
- 4- campagnes de sensibilisation sur l'octroi des permis de pêche artisanale afin d'éviter les activités de pêche illégale ;
- 5- chaque chef-lieu d'arrondissement est desservi par une route (nationale, régionale ou communale) ;
- 6- charte des Chefs traditionnels intégrant les femmes dans les « Faada » ;
- 7- cheptel animal important et diversifié, bonne couverture sanitaire des cheptels, zone propice pour l'élevage, existence des pistes de transhumance, culture d'élevage ancré dans la population locale ;
- 8- connexion de tous les chefs-lieux de département au réseau de la fibre optique;
- 9- construction des adductions d'eau potable (AEP) dans les Communes reculées ou isolées ;
- 10- construction récente de plusieurs stades de football ;
- 11- contribution significative des privés laïcs et des confessions religieuses dans les domaines de l'éducation et de la santé ;
- 12- cours de la Bénoué navigable offrant des potentialités pour le transport fluvial jusqu'au Nigeria avec l'existence d'un organisme de gestion du port et l'installation portuaire à Garoua et le débarcadère à Lagdo ;
- 13- couverture non négligeable de la Région par le réseau des Postes, Télécommunications et TIC avec la présence des 4 opérateurs privés de téléphonie mobile malgré une demande des services des communications téléphoniques et internet en constante augmentation ;
- 14- croissance démographique urbaine rapide de la ville de Garoua (109 % entre 2005-2015) ;
- 15- développement du marché des peaux utilisées pour la tannerie ;
- 16- disponibilité de 14 types de terre avec un grand nombre adapté aux activités économiques de la Région notamment l'agriculture et l'élevage ;
- 17- disponibilité d'un grand potentiel de la biomasse (déchets solides et liquides des ménages, d'agriculture et élevage) avec une très forte demande à satisfaire (biogaz, biocarburant) ;
- 18- élaboration en cours du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Nord (SRADDT Nord) ;
- 19- existence d'un polycentrisme urbain qui constitue un atout fort du développement urbain dans la Région du Nord ;

- 20- existence d'un potentiel économique dense et varié ;
- 21- existence d'un réseau d'assainissement de plus en plus dense et d'un service de ramassage de déchets urbains dans la ville de Garoua ;
- 22- existence d'un réseau de suivi hydrométrique (06 stations) par le CRH de l'IRGM en collaboration avec ENEO ;
- 23- existence d'un tissu industriel axé sur l'agro-industrie avec la SODECOTON ;
- 24- existence d'une voie rapide (rocade) de plus de 20 km à Garoua et d'un noyau urbain central bien desservi ;
- 25- existence de fumoirs améliorés dans certaines localités de la Région du Nord pour contribuer à la conservation et à la transformation de produits de pêche ;
- 26- existence de nombreuses structures d'encadrement et de financement ;
- 27- existence de nombreux programmes et projets pour l'encadrement des éleveurs ;
- 28- existence de deux barrages de retenue d'eau (Lagdo et Chidifi) pouvant réguler les ressources en eau de la Région du Nord durant une grande partie de la saison sèche ;
- 29- existence de plusieurs radios communautaires et de proximité dans la Région ;
- 30- existence des carrières de matériaux à travers la Région du Nord et qui permettent la production de pierres, graviers et sables pour le BTP ;
- 31- existence des documents de planification urbaine jusqu'au Plans d'Occupation des Sols dans certaines villes ;
- 32- existence des fermes de multiplication des semences et d'une large gamme de semences améliorées adaptées à la Région : riz (NERICA, New Rice for Africa), maïs, sorgho, niébé, arachide...
- 33- existence des organisations des producteurs agro-pastoraux ;
- 34- existence des postes de contrôle de la pêche dans la Région du Nord ;
- 35- existence des projets de recherche géologique et minière visant l'amélioration des connaissances et de la mise à disposition de l'information géologique et minière ;
- 36- existence des ressources humaines dans les principaux domaines de l'élevage ;
- 37- existence des structures publiques et privées de production de l'habitat en milieu urbain ;
- 38- forte croissance urbaine de Garoua et de Ngong (respectivement 9,9 % et 6,6 % par an depuis 2005) ;
- 39- instauration de la période du repos biologique de la faune aquatique allant du 1er juillet au 30 septembre de l'année civile ou calendaire ;
- 40- interventions des partenaires au développement dans les constructions des infrastructures et équipements scolaires ;
- 41- l'artisanat de production regroupe une multitude d'activités étendues dans les principaux quartiers de la ville de Garoua et est bien marqué par un village artisanal;

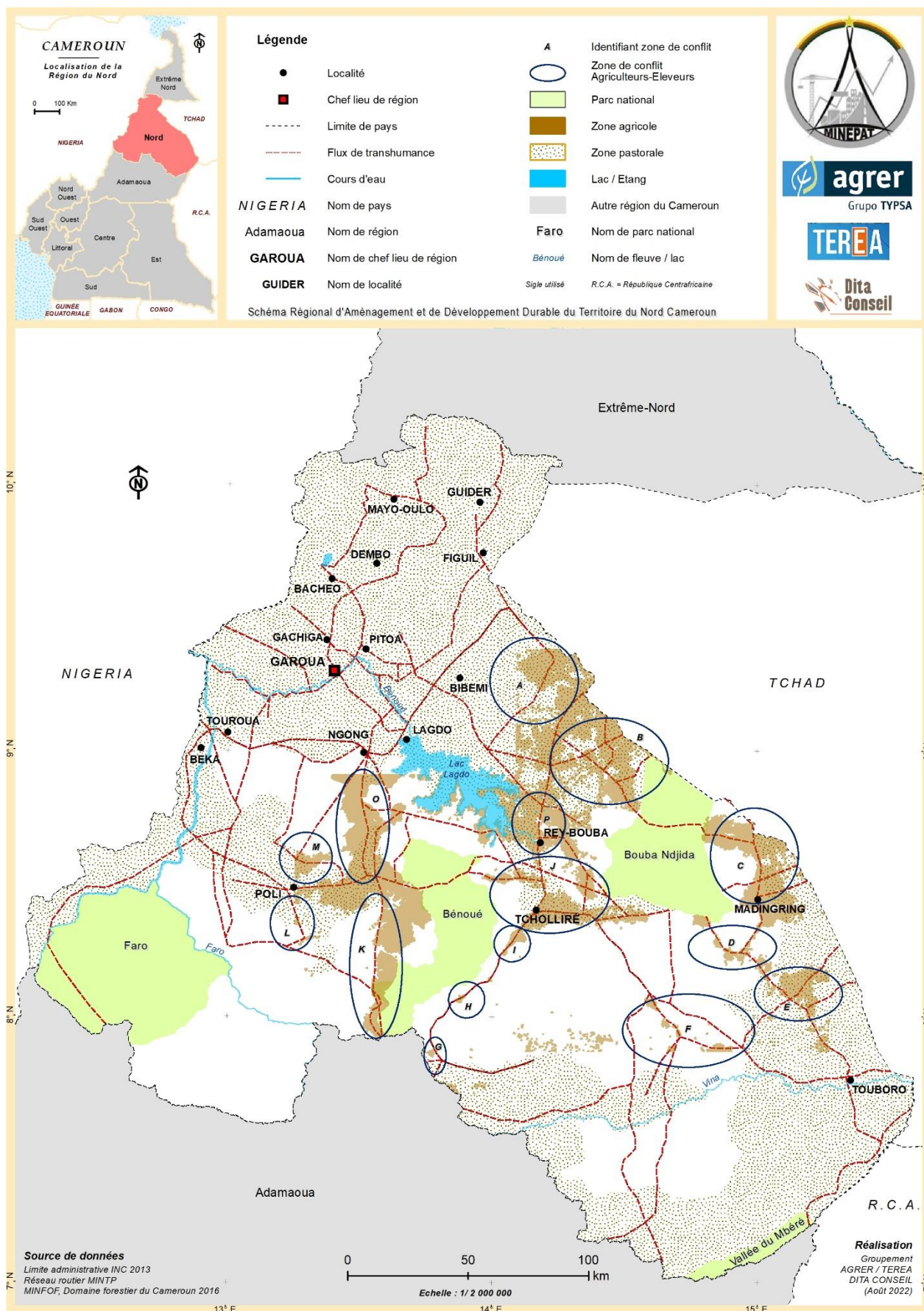
- 42- la ville de Garoua possède aussi un potentiel industriel considérable ;
- 43- le commerce est l'une des activités florissantes dans bon nombre d'agglomérations urbaines du Nord (Gashiga, Bibemi, Figuil, Garoua, Lagdo, Guider, etc.) ;
- 44- le fleuve Bénoué avec ses plaines inondables propices aux activités agropastorales, avec son cours moyen et son cours inférieur périodiquement navigable, avec son potentiel hydroélectrique et hydro-agricoles, est un véritable "don" de la Région du Nord ;
- 45- mise en service prochaine des 100 logements du PLANUT ;
- 46- niveau de sécurité et sûreté convenable ;
- 47- population jeune, dynamique et travailleuse (une main d'œuvre disponible et bon marché pour le développement durable de la Région du Nord) ;
- 48- populations hospitalières et habituées aux contacts et échanges avec les étrangers ;
- 49- possibilité de création des centres de pêche et de développement de l'aquaculture dans les eaux de la Région du Nord ;
- 50- potentiel touristique riche et diversifié faisant de la Région du Nord le principal centre d'intérêt du tourisme à l'extérieur ;
- 51- présence d'un aéroport international dimensionné pour un grand trafic qui assure la liaison au niveau national et international et existence d'une demande certaine et en nette accroissement de transport aérien ;
- 52- présence d'un réseau urbain multipolaire dans la Région du Nord ;
- 53- présence d'une forte colonie de pêcheurs de plusieurs nationalités (Cameroun, Nigéria, Niger, Tchad, Mali, Benin) dans la Région du Nord ;
- 54- présence dans la Région de toutes les entités étatiques intervenant dans le secteur de l'eau et de l'énergie électrique (CAMWATER, EDC, SONATREL, ENEO, MINEE) ;
- 55- présence de deux exploitations minières industrielles (calcaire et marbre) avec des impacts positifs sur l'emploi et la contribution au PIB ;
- 56- présence de HYSACAM dans la Région du Nord et qui assure la collecte et le traitement des déchets solides produits par les ménages, le nettoyage et le balayage des rues, des places de marchés et ingénierie urbaine ;
- 57- présence de l'autorité administrative dans toutes les unités et de tous les services administratifs déconcentrés de l'État (régionaux, départementaux et pour certains jusqu'au niveau des arrondissements)
- 58- présence de l'orpaillage actif, preuve de la présence des ressources en or ;
- 59- présence de trois routes nationales d'où partent les routes régionales et communales ;
- 60- présence des grandes structures bancaires et des grandes compagnies d'assurances du pays dans la Région du Nord (AFRILAND FIRST BANK, BICEC, SCB, UBC, SG Cameroun, UBA et CCA, CHANAS, BENEFICIAL...) ;

- 61- présence des opérateurs de transfert de fonds, des micro-finances et opérateurs de messagerie ;
- 62- présence des projets, des programmes et des agro-industries : PDRI CL, SODECOTON...
- 63- présence du barrage hydroélectrique de Lagdo qui au-delà de la production d'énergie électrique dispose aussi d'un important potentiel halieutique avec la production du poisson d'eau douce au centre de pisciculture
- 64- présence du dépôt de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) et des marketers pour la distribution des produits pétroliers de bonne qualité ;
- 65- prise en main par les Communes des constructions et équipements des écoles à la faveur de la mise en œuvre progressive de la décentralisation ;
- 66- production agricole importante et diversifiée ;
- 67- région traversée par le corridor routier (Douala-Ndjamena) permettant d'acheminer les produits vers le Tchad et la partie sud du pays ;
- 68- relief et sols favorables à l'irrigation et à la mécanisation agricole ;
- 69- relief peu accidenté donc facilement aménageable (plus de trois quarts du territoire de la Région du Nord ont une pente comprise entre 0 et 15%) ;
- 70- riche potentiel agropastoral demandant la construction et/ou la réhabilitation des routes ;
- 71- savoirs traditionnels/locaux des populations (maîtrise des sols et techniques d'amendement, lutte antiérosive, etc.) ;
- 72- situation géographique charnière (la Région du Nord est limitée à l'ouest par la République fédérale du Nigéria, à l'est par le Tchad et la RCA, au nord par la Région de l'Extrême-Nord et au sud par la Région de l'Adamaoua: tout ceci constitue un vaste marché et des débouchés pour les diverses productions de la Région du Nord);
- 73- la Région du Nord est caractérisée par un axe routier stratégique (la Nationale 1) qui traverse par ailleurs les villes de Ngong, de Garoua, Pitoa et Figuil ;
- 74- un parc hôtelier de près de 101 établissements hôteliers, avec des hôtels de standing 4 étoiles et surtout du moyen au bas de gamme ;
- 75- voirie bitumée de Garoua dans l'ensemble dans un état acceptable ;

❖ Faiblesses

- 1. insuffisance d'informations statistiques sur la production et la vente des produits miniers ;
- 2. faible entretien des infrastructures de distribution d'eau existantes ;
- 3. faible production d'électricité par le barrage de Lagdo qui connaît actuellement le problème d'hydraulicité ;
- 4. absence d'un mécanisme régional de promotion du potentiel des ressources naturelles ;

5. absence d'un réseau routier Est-Ouest dans la Région du Nord, ce qui traduit un réseau faible ;
6. absence de délimitation des zones de reproduction de poissons ;
7. absence des femmes au niveau du commandement traditionnel ;
8. absence des parcelles aménagées pour l'habitat ;
9. rareté des unités locales de production des aliments et des produits vétérinaires ;
10. absence et/ou non-utilisation des documents de planification urbaine (quand ils existent) (PDU, PSU, les PS ou les POS) pour la majorité des villes de la Région, plusieurs quartiers sous-structurés, extensions anarchiques des villes, insuffisance des aménagements avec l'absence des caniveaux, des points de collecte des déchets, d'éclairage public, armature urbaine de la Région du Nord pas systématiquement ordonnés, etc.... ;
11. accaparement des terres par les Chefs traditionnels et les élites ainsi que d'autres mauvaises pratiques telles que les ventes multiples des mêmes parcelles de terre ;
12. aménagement sommaire du débarcadère de Lagdo et très faible recette des activités liées aux infrastructures fluviales ;
13. augmentation des accidents de circulation à cause du non-respect du code de la route particulièrement par les conducteurs de motos-taxis ;
14. avec un taux d'accès à l'énergie électrique d'environ 46%, la Région du Nord est l'une des Régions les plus sous-desservies en énergie électrique, surtout dans les zones rurales ;
15. bâti urbain très hétérogène et dominé par l'habitat précaire dans les petites villes ;
16. concentration de 60,6 % de la population urbaine du Nord à Garoua en 2015 ;
17. conflits d'usage de terre se traduisant souvent par les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs ;



18. connaissances insuffisantes de tout le potentiel des ressources naturelles (qualité, quantité, répartition spatiale, etc.) de la Région du Nord ;
19. coordination régionale insuffisante des programmes de recherche et développement ;
20. coût de transports (hommes et biens) élevé à cause surtout du mauvais état des routes ;
21. coût élevé et longue durée dans les procédures d'immatriculation des terres ;
22. croissance spatiale anarchique et non maîtrisée des villes du Nord ;
23. dans tous les services déconcentrés de l'État, les services techniques et auprès des CTD, on note une insuffisance des ressources humaines en quantité et en qualité, une insuffisance des ressources financières et logistiques ainsi d'une absence de renforcement des capacités/recyclage du personnel existant. Toutes choses qui rendent difficile voire impossible l'accomplissement des missions;
24. déficit en infrastructures hydrauliques (le taux d'accès à un point d'eau de base en zone rurale est de 39% et de 77% en milieu urbain), déficit en infrastructures de poste et télécommunication dans la Région du Nord et méconnaissance par les populations des services sécurisés et concurrentiels (TIC ; transferts fonds) offerts par la poste ;
25. délestage fréquent rendant inefficace le service de communication ;
26. départ de pêcheurs pour de nouvelles destinations comme le barrage de Lom-Pangar dans la Région de l'Est ;
27. destruction des champs/cultures par les attaques des pachydermes notamment dans le Département du Mayo-Rey ;
28. disparition de certaines espèces de poissons prisés comme *Dasyatis garouaensis* (la seule raie d'eau douce au monde): cette situation est amplifiée par la pêche illégale qui est à l'origine de la surexploitation de la ressource halieutique et piscicole ;
29. domination numérique des hommes en milieu urbain (104,7 hommes pour 100 femmes) ;
30. ensablement faibles des lits de cours d'eau dû aux faibles débits liquides et solides faibles, à une pente faible (0 - 15%) et des apports de matériaux importants ;
31. existence de plusieurs engins de pêches (inadaptés et non homologués) pour la plupart confectionnées à base des moustiquaires pouvant aller jusqu'à 100 mètres de long sur 5 mètres de large ;
32. exploitation artisanale illégale des ressources naturelles sans retombées financière pour l'État, les communes et les populations riveraines ;
33. faible accès des opérateurs au crédit bancaire à cause entre autre des taux d'intérêt élevé, des barrières culturelles et religieuses à l'inclusion financière, les procédures de demande d'octrois de crédit longues et non adaptées aux réalités locales de la Région du Nord ;
34. faible capacité des organisations des producteurs agro-sylvo-pastoraux avec un encadrement limité de ces derniers ;

35. faible collaboration dans la planification des projets ;
36. faible couverture de l'ensemble de la Région par les routes (un linéaire total d'environ 5 344,7 km) avec pour corollaire de nombreuses zones enclavées et inaccessibles par les routes ;
37. faible développement de l'aviculture moderne et de la professionnalisation des producteurs ;
38. faible développement de l'écotourisme avec plusieurs sites culturels historiques non aménagés ou non valorisés ;
39. faible développement du partenariat public-privé dans le domaine de l'urbain ;
40. faible pouvoir d'achat des populations (paupérisation des populations) ;
41. faible promotion des services résultants de la modernisation de la poste ;
42. faible sécurisation des infrastructures et équipements de télécommunication et TIC ;
43. faible urbanisation de la Région du Nord par rapport à l'ensemble du pays (33,9 % pour la Région du Nord en 2015 contre 52 % pour le Cameroun pour la même année) ;
44. faible vulgarisation des résultats de la recherche agricole (variétés et techniques améliorées développées par l'IRAD) ;
45. faible niveau d'alphabétisation en langue officielles de l'ordre de 35,2% de la population de la Région du Nord ;
46. faiblesse de dotation budgétaire tant pour les travaux neufs que pour l'entretien routier ;
47. faiblesse de l'habitat planifié et domination de l'habitat non planifié dans les villes du Nord ;
48. faiblesse ou absence des réseaux d'assainissement et de traitement des eaux usées dans les villes du Nord (la défécation à l'air libre est encore pratiquée par 12% des ménages en milieu rural) ;
49. forte consommation du bois-énergie avec 95% des ménages qui utilisent le feu de bois comme énergie de cuisson ce qui a comme conséquence la destruction de la végétation ;
50. forte pollution environnementale par les activités d'exploitation minières principalement dans la Commune de Figuil ;
51. ignorance d'une bonne partie de la population des avantages issus des services financiers et d'assurance, sensibilisation et communication insuffisante des institutions financières et d'assurance ;
52. ignorance et/ou non-respect de la réglementation foncière officielle ;
53. illégale et dangereuse distribution des produits pétroliers de contrebande sur toute l'étendue du territoire de la Région du Nord ;
54. impossibilité d'exploiter les ressources en or à cause de la présence des aires protégées ;
55. incivisme marqué entre autre par le vandalisme des réseaux et installations de TIC, les lampadaires solaires et autres installations publiques ;
56. inégale répartition spatiale des villes sur le territoire de la Région du Nord ;

57. inexistence d'un système d'évaluation et de suivi des ressources halieutiques de la Région du Nord ;
58. inexistence d'une étude récente et actualisée sur les ressources halieutiques de la Région du Nord ;
59. insuffisance dans l'évaluation et le suivi de ressources en eau de surface (pluies, cours d'eaux et mayos) et absence d'un réseau de mesures piézométriques pour le suivi des eaux souterraines de la Région du Nord ;
60. insuffisance dans le système d'évaluation des prises à cause de la prévalence de l'informel dans tous les maillons de la chaîne et des exportations frauduleuses ;
61. insuffisance de transport urbain en commun à Garoua et absence de transport en commun dans les autres villes du Nord, ce qui laisse la voie ouverte au transport par mototaxi avec tous les gros inconvénients que cette activité comporte ;
62. insuffisance des fosses septiques, inexistence des stations de traitement des boues de vidange, insuffisance des bacs à ordures et faible implication des populations au processus d'assainissement et d'hygiène ;
63. insuffisance des infrastructures de transformation et de conservation des produits d'élevage et pêche, absence d'une chaîne de froid, pas de circuits de commercialisation ;
64. insuffisance des infrastructures marchandes, majorité des équipements marchands construits en matériaux précaires, mauvaise organisation des marchés, porosité des frontières et défaillance des structures d'accompagnement (Services déconcentrés du MINCOMMERCE) des commerçants faute de moyen logistique sont entre autres les points névralgiques du secteur commercial de la Région du Nord ;
65. insuffisance des moyens de production et de formation pour le développement des activités économiques ;
66. insuffisance des réseaux d'éclairage public, d'espaces publics et de lieux de rencontres, de structures de ramassage et de traitement des déchets ;
67. insuffisance en qualité et en quantité, des aires et infrastructures de sports, de stationnement, de gares routières aménagées, de centres culturels, de salles de conférences publiques et spectacles ;
68. laxisme dans l'application des lois existantes ;
69. le mauvais entretien du réseau électrique existant aggravé par le vandalisme des installations énergétiques ;
70. lenteurs administratives dans le processus d'indemnisation des biens affectés lors des expropriations pour cause d'utilité publique ;
71. les agriculteurs de la Région du Nord font face à l'insécurité foncière (location des terres), à l'occupation anarchique des espaces, à l'absence d'un dispositif de prévisions météorologiques et d'alerte, à la prédominance des systèmes culturels extensifs, au faible niveau de mécanisation agricole, aux difficultés d'écoulement des productions (enclavement des bassins de production). ;

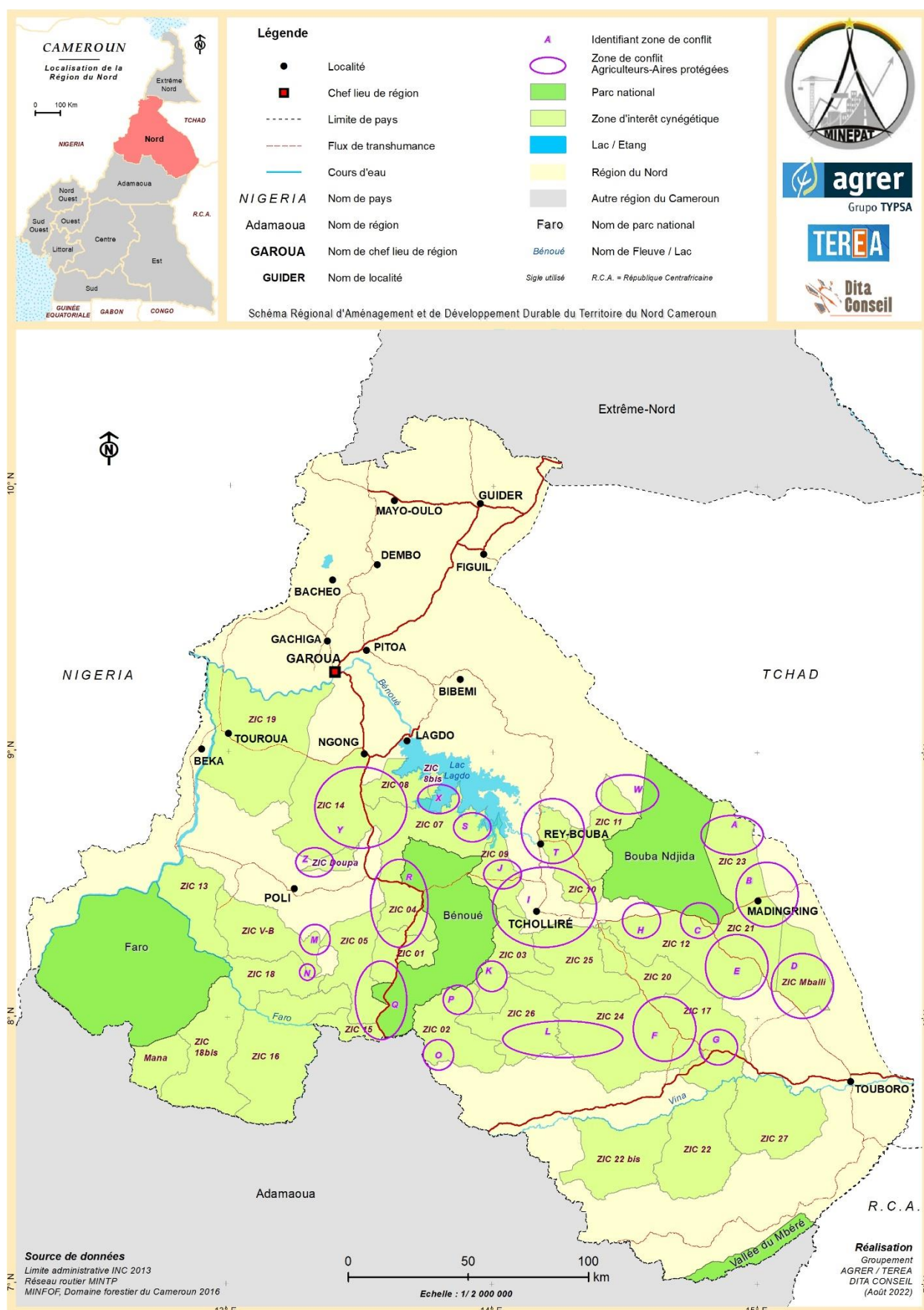


Figure 12 : Zones de conflits agriculteurs - Aires protégées

72. les infrastructures scolaires et sanitaires publiques connaissent les problèmes de répartition spatiale (éloignement des établissements dans certaines localités), de quantité, de qualité, d'équipement, de matériel roulant, de personnel, et d'autres commodités comme l'accès à l'eau et à l'électricité, latrines, clôtures, etc. ;
73. mauvais entretien du patrimoine de l'État, de nombreux services administratifs n'ont pas leur propre bâtiment dans certaines localités, bâtiments administratifs loués mais non occupés ;
74. nette insuffisance quantitative et qualitative des infrastructures de transport fluvial ;
75. nombreux conducteurs de mototaxis insuffisamment formés à la conduite et sans permis de conduire ;
76. non implication de la Commune de Figuil et les populations riveraines dans le contrôle de la production afin de s'assurer des quantités exactement produites ;
77. non redistribution à la Commune de Figuil et aux les populations riveraines de leurs quotes-parts relatives à l'exploitation du calcaire et du marbre ;
78. non-conformité des aménagements relatifs au réseau routier de la Région de manière générale (largeur de chaussée, type de revêtement et équipement etc.) ;
79. non-conformité des matériaux de construction aux normes et rareté des carrières de latérite ;
80. non-respect de la période du repos biologique par certains acteurs de la pêche de la Région du Nord ;
81. non-respect de la réglementation minière et environnementale par certains opérateurs économiques locaux de la Région du Nord ;
82. obsolescence des infrastructures de télécommunications analogiques, très faible accès à la connexion internet haut débit, persistance des zones d'ombre téléphonique et radio-télévision ;
83. pénurie des logements sociaux dans les villes ;
84. prédominance de bourgs administratifs (15 villes sur 20 de la Région du Nord) ;
85. présence d'un substratum géologique constitué de formations du socle ne constituant pas de bons aquifères pour les ressources en eau souterraine de la Région du Nord ;
86. présence des cours d'eaux à écoulement saisonniers ayant un impact sur les ressources halieutiques ;
87. risques élevés de propagation de maladies d'origine hydrique ;
88. sous représentativité des femmes en politique (environ 15% de conseils municipaux; 30% de députés et 33,33% de sénateurs sont des femmes dans la Région du Nord) ;
89. tissu économique dominé par l'informel et très difficile à contrôler ;
90. très faible contribution des activités minières au PIB (entre 2016 et 2020 les recettes issues des activités minières légales ce sont élevées de 239 375 912 FCFA) ;

91. une très faible proportion du réseau routier bitumé (17,5 %) contre une moyenne nationale de 25% ;
92. urbanisation de la Région du Nord dominée par deux villes : Garoua et Guider qui rassemblent 69 % de la population urbaine de cette Région en 2015 ;
93. vétusté de la piste d'atterrissage de l'aéroport international de Garoua, faible fréquence des vols et presque pas de vols vers l'étranger ;
94. vétusté des équipements de collecte, de traitement et de conservation de données sur les ressources en eau entraînant une mauvaise connaissance des ressources et la qualité de données disponibles ;
95. vétusté et délabrement des installations portuaires de Garoua et organisme de gestion du port inopérant (pas d'administration dédiée au Port Autonome de Garoua).

❖ OPPORTUNITÉS

1. adhésion du Cameroun à l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) dans l'objectif de renforcer le système du gouvernement et des entreprises, d'éclairer le débat public et de faciliter la compréhension et la gestion des industries extractives ;
2. appartenance du Cameroun et de la Région du Nord à l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et à la commission du Bassin du lac Tchad (CBLT). Cette double appartenance permet au Cameroun en général et à la Région du Nord en particulier de bénéficier du soutien, des appuis et de l'encadrement des bailleurs de fonds dans la gestion de l'eau ;
3. appuis du MINADER, des partenaires au développement et des ONG dans le secteur agricole de la Région du Nord ;
4. demande extérieure forte en produits céréaliers ce qui constitue un grand marché pour la Région du Nord qui est un grand producteur des céréales ;
5. élaboration par la FAO d'un schéma intégré de valorisation des ressources en eau centrée sur l'irrigation ce qui devrait apporter une contribution importante dans la gestion des ressources en eau de la Région du Nord ;
6. existence au niveau national de l'Agence de Promotion des Investissements (API) qui peut contribuer à la promotion des potentialités naturelles, culturelles et économiques de la Région du Nord et attirer les investisseurs ;
7. existence d'un cadre institutionnel sur la gestion des ressources en eau de la Région du Nord avec le MINEE, ses services déconcentrés et les structures nationales de collecte de données hydrométéorologiques comme le CRH et la DMN ;
8. existence d'un cadre juridique et réglementaire encadrant le secteur de l'urbain au Cameroun ;
9. existence d'un cadre juridique qui régule les activités de la pêche et la gestion des ressources halieutiques au Cameroun en général et qui s'applique dans la Région du Nord en particulier ;

10. existence d'un Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNA ou PNACC) et d'un Observatoire National sur les Changements Climatiques au Cameroun (ONACC) dont l'objectif est de contenir la vitesse du réchauffement de la planète et de s'adapter aux changements du climat ;
11. existence d'une stratégie sectorielle du MINTP en matière de routes qui profite également à la Région du Nord ;
12. existence de plusieurs ONGs (Plan Cameroun, Croix rouge, UNICEF, HCR) qui s'impliquent dans la construction et l'aménagement des points d'eau dans la Région du Nord) ;
13. existence des Fonds climat, GEF et autres sources potentielles de financement et qui ont pour objectifs de limiter ou de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement et d'aider les communautés vulnérables à s'adapter aux impacts négatifs des changements climatiques ;
14. existence du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire du Cameroun (SNADDT) qui sert d'ancrage pour l'aménagement et de développement durable de la Région du Nord ;
15. existence sur le plan national de la loi d'orientation de l'éducation ;
16. l'existence d'un cadre juridique pour la promotion du genre qui se focalise sur l'égalité des droits entre les femmes et les hommes ainsi qu'un partage équitable des ressources et des responsabilités entre les femmes et les hommes ;
17. la hausse de la demande en énergie électrique des pays voisins de la Région du Nord peut être un grand marché pour le potentiel hydroélectrique de la Région à travers l'exportation de l'énergie électrique (Productible garanti: 1 761 GWh/an sur l'ensemble des 09 sites identifiés dans la Région du Nord) ;
18. la position géographique de la Région du Nord lui est favorable car elle lui donne la possibilité de faire les échanges avec le Nigéria, le Tchad, la RCA, les Régions voisines de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua ainsi que toute la grande la partie méridionale du pays ;
19. le transfert des technologies avec l'arrivée des investisseurs internationaux dans l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles ou l'exécution des projets structurants ;
20. le voisinage avec les pays producteurs de pétrole devrait faire de la Région du Nord un endroit de distribution des produits pétroliers bon marché et de grande qualité ;
21. l'épuisement des gisements miniers des grands pays producteurs actuels et/ou la hausse de la demande des matières premières minérales avec pour corollaire la hausse des prix de sur le marché international, ces deux facteurs peuvent contribuer à rendre économiquement rentable le potentiel minier de la Région du Nord ;
22. les textes dans le secteur l'urbanisme et de l'habitat ont beaucoup évolué dans le sens de la promotion du secteur de l'immobilier (titre foncier, copropriété,

- etc...) ce qui devrait contribuer à solutionner certains problèmes fonciers dans la Région du Nord ;
23. l'existence d'un programme de construction des cités municipales au FEICOM dont les communes de la Région du Nord sont également bénéficiaires ;
 24. l'existence de plusieurs programmes dans le secteur de l'énergie électrique en cours d'exécution dans la Région du Nord avec l'accompagnement de l'État central et des Partenaires Techniques et Financiers internationaux ;
 25. l'existence des cadres institutionnels législatifs et réglementaires régionaux et internationaux en matière de transparence, d'environnement et de vision sociale (à l'instar du code minier CEMAC plus attractif et prenant comme standard politique continental l'«Africa Mining Vision»). Ces instruments peuvent contribuer ou inspirer la mise en place des bonnes pratiques dans la gestion des ressources naturelles de la Région du Nord ;
 26. l'intérêt des opérateurs économiques nationaux et internationaux au secteur des ressources naturelles et d'autres potentialités qu'offre la Région du Nord. Ceci devrait permettre d'améliorer les connaissances des ressources naturelles et booster l'économie de la Région du Nord ;
 27. l'organisation des événements promotionnels par l'État donne l'occasion à la Région du Nord de mieux se vendre aussi bien sur le plan national qu'international ;
 28. mise en place au niveau national des instruments de financements tels que le fonds de développement des télécommunications. La Région du Nord devrait logiquement bénéficier du soutien de ce genre d'instruments de financement ;
 29. multiplicité des possibilités de financement pour la gestion durable des ressources (CITES, Fonds Commun/PSFE, OIBT, FAO, etc.) ;
 30. orientation des financements des bailleurs de fonds internationaux vers les zones d'éducation prioritaire de la Région du Nord pour améliorer le taux d'alphabétisation qui se situerait autour de 35,2% ;
 31. Plan d'Action Nationale de la Gestion Intégrée de Ressources en eau (PANGIRE) du Cameroun en cours d'élaboration et qui contribuera de mieux gérer les ressources en eau de la Région du Nord ;
 32. promotion par le MINFOF (en collaboration avec les partenaires et mécanismes internationaux) des activités de reboisement, des forêts de plantation et des activités agroforestières dans la gestion durable des terroirs ;
 33. signature et ratification par le Cameroun d'un grand nombre d'initiatives internationales (Conventions, Accords, Protocoles et Traités et déclarations) dans le domaine de l'environnement et /ou dans certains sectoriels ayant de liens avec l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
 34. transfert intégral des compétences et des ressources dans le cadre de la décentralisation, occasion idoine pour la Région du Nord d'être maîtresse de son propre développement ;
 35. volonté politique du gouvernement central, à travers le MINHOU de maîtriser le développement urbain.

❖ MENACES

1. absence d'arrêtés permettant une implémentation effective de certaines dispositions du décret d'application de la loi N°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, faune et de la pêche ;
2. absence d'une politique nationale de l'eau se répercutant au niveau régional ;
3. absence de textes d'application dans la gestion de certaines ressources naturelles (eau, mines, etc.) ;
4. accaparement des terres par les multinationales ;
5. afflux des exploitants étrangers sur les ressources minières de la Région avec pour corollaires les fléaux sociaux, la pression sur l'environnement physique la fuite des capitaux, etc. ;
6. attaques des chenilles, oiseaux granivores et criquets migrateurs avec des graves conséquences sur la sécurité alimentaire ;
7. braconnage intensif dans les parcs nationaux de la Région par les étrangers risque d'entraîner la disparition des espèces rares ;
8. chutes des prix des matières premières minérales hypothéquant ainsi la mise en valeur du potentiel minier de la Région du Nord ;
9. complaisance du personnel de l'État chargés du contrôle et du suivi des activités minières ce qui se traduit par l'impunité des opérateurs miniers véreux ;
10. coûts élevés (achats et importation) des intrants et des équipements agricoles produits à l'extérieur, ce qui affecte les rendements agricoles ;
11. crises économiques mondiales qui affectent l'économie de la Région du Nord ;
12. cybercriminalité comme conséquence de la globalisation et du virtuel ;
13. exposition aux risques d'inondations de la Région notamment le long de la partie médiane du bassin versant de la Bénoué, du bassin versant de Mayo Kebbi et les environs de la confluence Bénoué-Faro ;

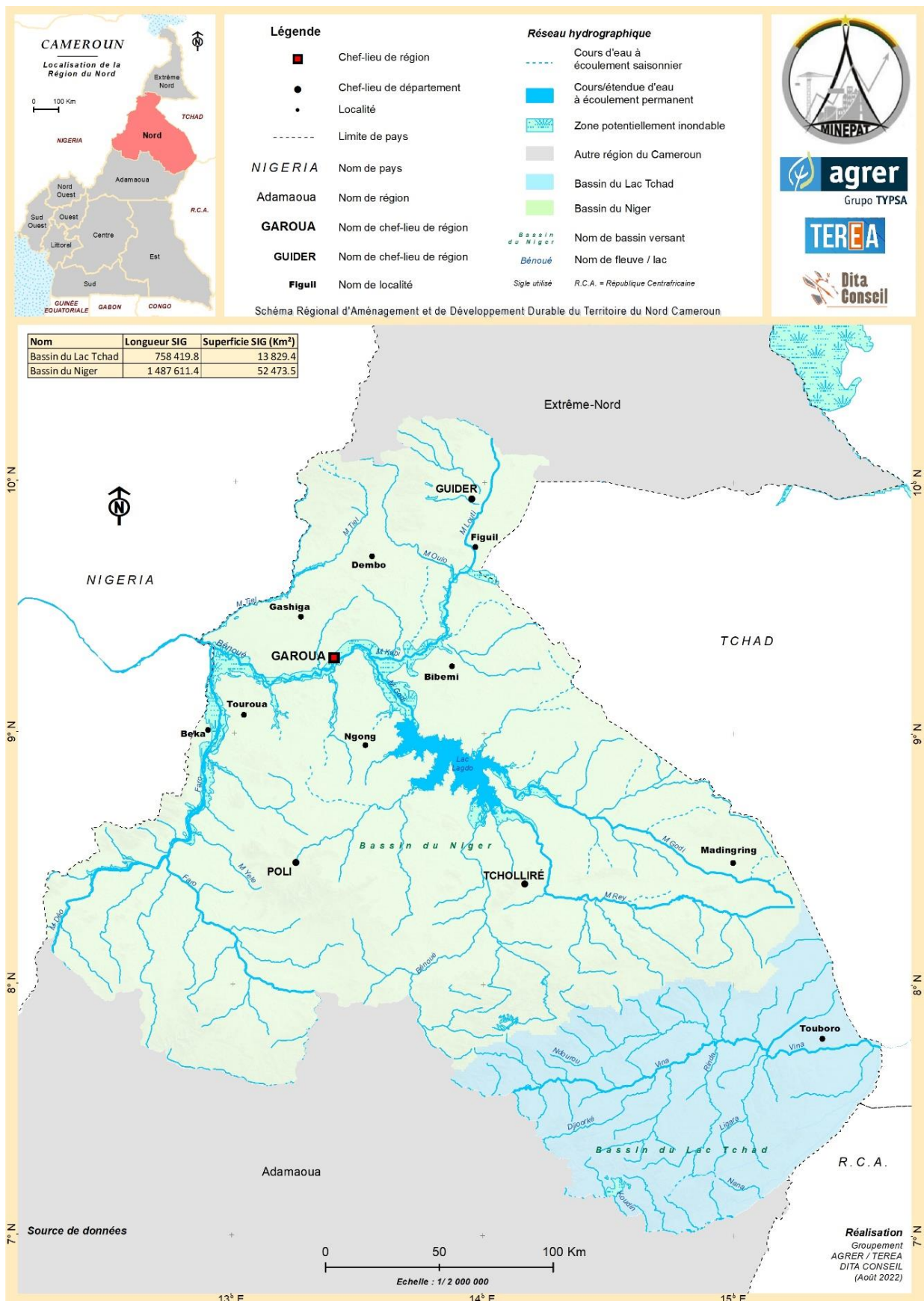


Figure 13 : Zones d'inondations recensées la Région du Nord

14. forte influence de la variabilité climatique et de la mauvaise répartition des pluies ayant pour conséquences l'indisponibilité de l'eau toute l'année pour les mayos, la baisse des débits des cours d'eau en saison sèche perturbant ainsi les activités socioéconomiques (agriculture, élevage, transport fluvial...);
15. fréquence des catastrophes naturelles liées aux problèmes hydrométéorologiques dans la Région du Nord (inondation, glissement de terrain, rupture des ouvrages de franchissement, érosion des berges des cours d'eau);
16. frontières très poreuses ce qui favorise l'insécurité transfrontalière, la contrebande et l'invasion du marché par des produits concurrents et parfois de qualité douteuse venus de l'étranger;
17. importation massive de main d'œuvre étrangère pour l'exécution des projets pourrait entraîner des conflits sociaux;
18. incohérence entre les textes réglementaires pour la gestion /exploitation de ressources en eau;
19. inexistence d'un cadre juridique spécifique aux ressources halieutiques et à la pêche ce qui porte un grave préjudice dans la gestion, l'exploitation ainsi que dans les activités de suivi et contrôle administratif;
20. insécurité dans les pays voisins avec pour conséquence l'afflux incontrôlé des réfugiés sur le territoire de la Région du Nord;
21. insécurité liée aux exactions du terrorisme international (la secte Boko Haram) et au banditisme transfrontalier;
22. insuffisance dans le cadre institutionnel avec l'existence d'une pléthore d'intervenants ou d'acteurs dans la gestion /exploitation de ressources en eau sans aucune concertation et sans leader; les services météorologiques et hydrologiques ne sont pas gérés actuellement par un seul et même ministère; par ailleurs, il n'existe pas de collaboration franche ni de synergie entre ces acteurs au Cameroun et dans la Région du Nord;
23. insuffisance de dotation budgétaire par le gouvernement central et l'application progressive des lois de la décentralisation avec pour conséquence un retard de développement de la Région;
24. intérêt des investisseurs étrangers dans l'artisanat minier, domaine exclusivement réservé aux nationaux, est une grave violation des intérêts de ces derniers;
25. l'amenuisement des ressources halieutiques lié à la variabilité et/ou changement climatiques et à la surexploitation par les pêcheurs venus de l'extérieur;
26. la transhumance des troupeaux étrangers sur le territoire de la Région du Nord est parfois à l'origine des conflits et même de la propagation des épizooties;

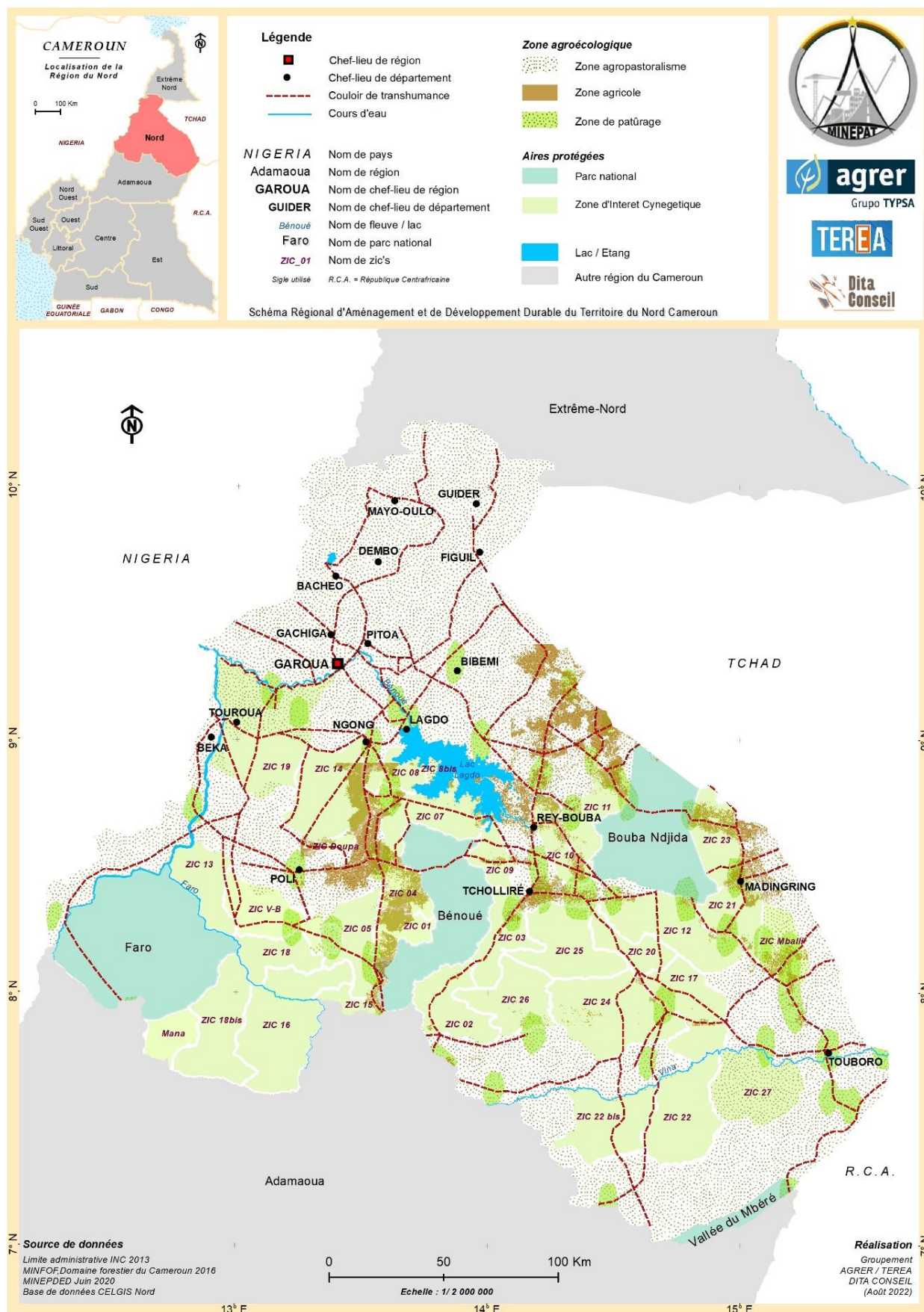


Figure 14 : Couloirs et pistes de transhumance recensés dans la Région du Nord

27. légèreté, irrégularité et complaisance dans l'attribution des titres miniers par l'administration centrale aux non professionnels et ne disposant pas de capitaux suffisants crée une situation de blocage/confiscation du domaine minier de la Région sans toutefois le mettre en valeur ;
28. modification du régime hydrologique et la baisse des ressources en eau dans le Nord lié à la construction prochaine sur le cours d'eau Vina dans le bassin du lac Tchad du barrage de Bini à Warak ;
29. pandémies à l'instar de COVID-19 avec des conséquences négatives sur toutes les activités humaines ;
30. présence de nombreux pêcheurs étrangers illégaux qui favorisent l'exportation frauduleuse de près de 80 % de poissons produits sur le territoire de la Région du Nord rendant ainsi toute tâche d'évaluation des prises ardue ;
31. présence menaçante dans les villes de la Région du Nord des réfugiés qui gonflent les rangs des sans-abris, des délinquants, les malfrats, des prostituées et autres mendiants ;
32. problématique de l'avancée de la sécheresse et de la désertification de l'extrême Nord vers le Nord ayant pour conséquence la baisse de ressources hydriques de la Région du Nord ;
33. problématique du changement climatique ayant pour conséquence l'aggravation de la sédimentation des cours d'eau et l'amenuisement des ressources en eau de la Région du Nord.

2.10 Synthèse des problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'aménagement et au développement durable de la Région du Nord à l'Horizon 2035

Le diagnostic territorial de la Région du Nord, a mis en lumière des problématiques et enjeux d'aménagement et de développement durable, qu'il convient de rappeler ici, étant entendu que nombre d'entre eux constituent des éléments de base de l'analyse prospective territoriale de cette Région à l'horizon 2035. Il s'agit notamment :

❖ Dans le domaine du milieu physique

Problématique du territoire 1 : comment lutter efficacement contre la sécheresse et les effets négatifs des changements climatiques ?

Enjeu du territoire 1 : mise en place d'une stratégie efficace de lutte contre la sécheresse et les effets négatifs des changements climatiques.

Problématique du territoire 2 : comment lutter efficacement contre les inondations dans la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 2 : élaborer et mettre en œuvre une stratégie pérenne de résorption des inondations dans la Région du Nord.

❖ Dans le domaine de l'organisation administrative et de la gouvernance territoriale

Problématique du territoire 1 : que faire pour que l'administration soit rapprochée des administrés sur toute l'étendue du territoire de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 1 : nécessité de procéder à un découpage administratif qui rapproche l'administration des administrés.

Problématique du territoire 2 : comment rendre les collectivités territoriales auto-suffisantes en moyens humains et financiers ?

Enjeu du territoire 2 : mettre en œuvre une stratégie de dotation des CTD en moyens.

Problématique du territoire 3 : comment combattre le laxisme des services administratifs ?

Enjeu du territoire 3 : l'urgence d'agir pour rendre les services administratifs de la Région du Nord efficaces.

Problématique du territoire 4 : comment lutter efficacement contre l'insécurité ?

Enjeu du territoire 4 : mettre en application une stratégie de lutte efficace contre l'insécurité.

❖ Dans le domaine des ressources naturelles

○ Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux ressources en terres

Problématique du territoire 1 : comment transformer tout le potentiel des ressources en terres de la Région du Nord en terres utiles aux activités de développement ?

Enjeu du territoire 1 : nécessité de conduire des études pour rentre les terres inaptes de la Région du Nord en terres utiles aux activités de développement.

Problématique du territoire 2 : comment concilier une coexistence harmonieuse entre les aires protégées et les autres activités économiques, notamment l'élevage et l'agriculture ?

Enjeu du territoire 2 : nécessité de la mise en œuvre d'une stratégie de coexistence harmonieuse entre les aires protégées et les autres activités économiques, notamment l'élevage et l'agriculture.

Problématique du territoire 3 : comment rendre l'accès au foncier facile aux habitants de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 3 : mettre en œuvre une procédure favorisant l'accès au foncier du plus grand nombre d'habitants de la Région du Nord.

Problématique du territoire 4 : comment rentabiliser le passage des troupeaux étrangers transhumant à travers les pâturages de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 4 : instaurer un droit de passage pour les troupeaux étrangers transhumant à travers les pâturages de la Région du Nord.

o **Problématique et enjeu du territoire relatif aux ressources en eau**

Problématique du territoire : où en est le potentiel des ressources en eau de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire : mise en place d'un système d'évaluation et de suivi des ressources en eau de la Région du Nord.

o **Problématique et enjeu du territoire relatif aux ressources halieutiques**

Problématique du territoire : que vaut le potentiel halieutique de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire : nécessité de procéder à une évaluation du potentiel halieutique de la Région du Nord.

o **Problématique et enjeu du territoire relatifs aux ressources forestières**

Problématique du territoire : que faire pour accroître le capital des ressources arborées de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire : redynamisation de la politique de reboisement à travers la promotion de création des forêts communales, communautaires et des forêts des particuliers et promotion des activités agro-forestières et des forêts de plantations.

o **Problématique et enjeu du territoire relatif aux ressources fauniques**

Problématique du territoire : comment lutter contre la réduction continue du périmètre des aires protégées ?

Enjeu du territoire 1 : promotion d'une politique du retour des aires protégées à leurs limites initiales.

o **Problématique et enjeu du territoire relatif aux ressources minières**

Problématique du territoire : comment passer du stade d'un potentiel minier considérable et très diversifié dans lequel la Région du Nord se trouve actuellement, au stade de gisement minier ?

Enjeu du territoire : nécessité de passer du stade de la prospection stratégique au stade de pré-évaluation (avec au moins une indication des ressources minérales), en mettant sur pied les programmes de prospection tactique et d'évaluation des ressources et des réserves.

o **Problématique et enjeu du territoire relatifs aux ressources énergétiques**

Problématique du territoire : comment mobiliser les diverses ressources énergétiques de la Région du Nord (chutes des cours d'eau, biomasse, soleil, vents) pour produire l'électricité nécessaire à cette Région ?

Enjeu du territoire : nécessité de la mobilisation des diverses ressources énergétiques de la Région du Nord (chutes des cours d'eau, biomasse, soleil, vents) pour produire l'électricité nécessaire à cette Région.

❖ Dans le domaine des données démographiques et sociales

Problématique du territoire 1 : comment enrayer la forte mortalité infantile dans la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 1 : le pari d'une réduction considérable de la mortalité infantile dans la Région du Nord.

Problématique du territoire 2 : comment accroître l'implication des femmes dans les tâches de développement de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 2 : nécessité de la prise en compte de l'équité genre pour promouvoir le développement de la Région du Nord.

Problématique du territoire 3 : comment remédier à la sous-scolarisation et à la déperdition scolaire des jeunes liées au désintérêt des parents pour l'envoi des enfants à l'école ?

Enjeu du territoire 3 : inciter les parents à avoir un intérêt à envoyer les enfants à l'école.

Problématique du territoire 4 : comment pallier l'insuffisance de formation professionnelle chez les jeunes de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 4 : rendre effective la création des centres de formations professionnelles des jeunes de la Région du Nord.

Problématique du territoire 5 : comment élargir le marché de l'emploi formel dans la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 5 : créer les conditions de l'élargissement du marché de l'emploi formel.

Problématique du territoire 6 : comment mettre fin aux ravages des maladies dans la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 6 : nécessité d'adopter une approche multisectorielle de lutte contre les maladies dans la Région du Nord.

❖ Dans le domaine des infrastructures

Problématique du territoire 1 : comment améliorer le réseau de transport routier de la Région du Nord en quantité et en qualité ?

Enjeu du territoire 1 : agir pour améliorer le réseau de transport routier de la Région du Nord en quantité et en qualité.

Problématique du territoire 2 : quelle attitude avoir face à l'abandon du port fluvial de Garoua sur la Bénoué ?

Enjeu du territoire 2 : réhabilitation urgente du port fluvial de Garoua sur la Bénoué

Problématique du territoire 3 : comment étendre les réseaux d'infrastructures de distribution d'eau potable et d'énergie électrique ?

Enjeu du territoire 3 : organiser les conditions d'une extension des réseaux d'infrastructures de distribution d'eau potable et d'énergie électrique.

Problématique du territoire 4 : comment combler le déficit quantitatif et qualitatif des bâtiments publics dans la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 4 : importance de combler le déficit quantitatif et qualitatif des bâtiments publics dans la Région du Nord.

Problématique du territoire 5 : comment renforcer l'offre quantitative et qualitative des services de télécommunications ?

Enjeu du territoire 5 : Nécessité de renforcer l'offre quantitative et qualitative des infrastructures et des équipements de télécommunications.

❖ Dans le domaine des équipements sociaux

Problématique du territoire 1 : comment renforcer l'offre en établissements scolaires et en centres de santé dans la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 1 : nécessité de fournir des efforts conséquents pour renforcer l'offre d'établissements scolaires et de centres de santé dans la Région du Nord.

Problématique du territoire 2 : comment accroître et diversifier les équipements sportifs dans la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 2 : l'option d'une politique d'accroissement et de diversification de l'offre des équipements sportifs dans la Région du Nord.

Problématique du territoire 3 : comment accroître et moderniser l'offre des équipements marchands ?

Enjeu du territoire 3 : nécessité d'accroître et de moderniser les équipements marchands.

❖ Dans le domaine des activités économiques

o Problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'agriculture

Problématique du territoire 1 : comment mettre fin à la gestion irrationnelle des terres agricoles qui prévaut dans la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 1 : mise en application de la réglementation foncière en vigueur et implication des CTD dans la gestion des terres.

Problématique du territoire 2 : comment en finir avec le système de production agricole rudimentaire en vigueur ?

Enjeu du territoire 2 : nécessité d'une modernisation effective de l'agriculture et entrée dans l'agriculture de seconde génération.

Problématique du territoire 3 : comment réduire la dépendance des paysans de la Région du Nord à l'égard de la culture du coton ?

Enjeu du territoire 3 : création des chaînes de valeur pour les spéculations agricoles alternatives au coton.

Problématique du territoire 4 : comment annihiler l'impact négatif des feux de brousse tardifs sur les terres agricoles ?

Enjeu du territoire 4 : création des comités de vigilance villageois de lutte contre les feux de brousse tardifs et activation de l'administration en charge de la surveillance des forêts.

Problématique du territoire 5 : que faire face à la faible capacité d'organisation des paysans ?

Enjeu du territoire 5 : réfléchir à la stratégie d'une meilleure organisation des paysans.

o Problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'élevage

Problématique du territoire 1 : que faire pour résoudre les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs ?

Enjeu du territoire 1 : nécessité de mettre en application, une stratégie de résolution efficace des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs.

Problématique du territoire 2 : comment pallier l'indisponibilité saisonnière de l'eau nécessaire à l'élevage ?

Enjeu du territoire 3 : promotion d'une stratégie d'aménagement des barrages associés aux forages.

o **Problématique et enjeu du territoire relatifs à la chasse.**

Problématique du territoire : comment remédier au braconnage dans la Région du Nord ?

Enjeu du territoire : promotion d'une stratégie de lutte anti-braconnage efficace dans la Région du Nord.

o **Problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'exploitation minière**

Problématique du territoire 1 : comment concilier l'exploitation minière régionale avec les intérêts des communes et des populations riveraines et les principes de la conservation de la biodiversité ?

Enjeu du territoire 1 : mise en application consensuelle des principes du développement durable en matière d'exploitation minière dans la Région du Nord.

Problématique du territoire 2 : comment tirer le meilleur parti de l'exploitation minière artisanale dans la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 2 : mise en œuvre d'une stratégie rationnelle de l'exploitation minière artisanale dans la Région du Nord.

o **Problématique et enjeu du territoire relatifs à l'industrie de la Région du Nord**

Problématique du territoire : comment tirer le meilleur parti du potentiel industriel de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire : mise en œuvre d'une stratégie de développement du potentiel industriel de la Région du Nord.

o **Problématique et enjeu du territoire relatifs au tourisme**

Problématique du territoire : comment optimiser l'exploitation du potentiel touristique de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire : conception et mise en œuvre d'une politique d'optimisation de l'exploitation du potentiel touristique de la Région du Nord.

o **Problématique et enjeu du territoire relatifs aux télécommunications et aux TIC**

Problématique du territoire : comment optimiser l'intégration de la Région du Nord au réseau des NTIC ?

Enjeu du territoire : nécessité d'une vulgarisation des télécommunications et des TIC dans la Région du Nord.

o **Problématique et enjeu du territoire relatifs aux services financiers**

Problématique du territoire : comment pallier l'insuffisance numérique et l'inégale répartition spatiale de l'offre des services financiers modernes ?

Enjeu du territoire : mise en œuvre d'une stratégie de rationalisation de l'offre des services financiers modernes.

o **Problématiques et enjeux du territoire relatifs à l'artisanat de production et de distribution de la Région du Nord**

Problématique du territoire 1 : comment pallier le manque d'organisation des promoteurs des PME ?

Enjeu du territoire 1 : appui approprié à l'organisation des promoteurs des PME.

Problématique du territoire 2 : comment pallier l'absence d'une politique de diffusion des productions des PME ?

Enjeu du territoire 2 : nécessité de l'instauration d'une politique de diffusion des productions des PME.

Problématique du territoire 3 : comment contrecarrer le commerce et les échanges de contrebande aux frontières de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 3 : l'adoption d'une stratégie de lutte efficace contre le commerce et les échanges de contrebande aux frontières de la Région du Nord.

❖ **Dans le domaine des établissements humains**

o **Problématique et enjeu du territoire relatifs aux établissements ruraux**

Problématique du territoire : comment combler le déficit des infrastructures et des services sociaux de base dans les villages de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire : urgence de combler le déficit des infrastructures et services sociaux de base dans les villages de la région du Nord.

o **Problématiques et enjeux du territoire relatifs aux établissements urbains**

Problématique du territoire 1 : que faire contre la croissance spatiale anarchique des villes de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 1 : nécessité de mettre en œuvre une politique de lutte efficace contre la croissance spatiale anarchique des villes de la Région du Nord.

Problématique du territoire 2 : comment améliorer l'offre d'infrastructures et de services sociaux de base dans les villes de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 2 : mettre au premier rang des priorités, l'offre des infrastructures et des services urbains de base dans les villes de la Région du Nord.

Problématique du territoire 3: comment améliorer l'offre de logements décents dans les villes de la Région du Nord ?

Enjeu du territoire 3 : Il faut un investissement conséquent dans la construction des logements décents dans les villes de la Région du Nord.

CHAPITRE 3 : LA RÉGION DU NORD FACE AU CHOIX DE SON FUTUR

La projection vers le futur est une préoccupation centrale de la prospective territoriale. Le présent chapitre propose une analyse de celle de la Région du Nord. Il rend compte de la représentation que les acteurs de cette Région se font du futur de leur territoire, autrement dit, de la vision du développement durable de cette Région à l'horizon 2035 et des différents scénarios qu'une telle vision implique. Pour mener cet exercice à bien, les experts du cocontractant AGRER/TEREA/DITA Conseil se sont appuyés sur les acquis du diagnostic territorial, mais surtout sur ceux des ateliers de prospective territoriale organisés à cette fin dans la Région du Nord.

3.1. Les ateliers de prospective territoriale

Justement, les ateliers de prospective territoriale, cinq au total dont quatre ateliers départementaux et un atelier régional organisés dans la Région du Nord du 29 août au 7 septembre 2021 ont constitué une étape déterminante de la méthodologie mise en œuvre. Ces ateliers réunissaient les représentants des différents segments de la société humaine de la Région du Nord et étaient destinés à définir de manière participative la vision et les trames de scénarios du développement durable de la Région du Nord à l'horizon 2035.

3.1.1. Préparation technique des ateliers

Un mois avant la date de l'ouverture des ateliers de prospective territoriale, le cocontractant AGRER/TEREA/DITA Conseil a établi, avec le concours des points focaux du MINEPAT dans la Région du Nord, la liste des participants. Celle-ci comprend tous les délégués départementaux et régionaux des ministères implantés dans cette Région, les représentants des organismes économiques, des projets de développement et des partenaires techniques et financiers qui y opèrent, les parlementaires, les maires et conseillers municipaux, les détenteurs des pouvoirs religieux (Imams) et traditionnels (Lamidos). Ces participants, ont été sélectionnés sur la base de leurs connaissances et de leur vécu sur la Région du Nord et de manière à couvrir la totalité des domaines concernés par le développement de cette Région. Les invitations leur ont été envoyées un mois avant la date de l'ouverture des ateliers, à travers une correspondance signée par le Gouverneur de la Région du Nord, accompagnée d'une note contenant le programme des ateliers. Il en a été de même des questionnaires de prospective territoriale que l'équipe d'experts du cocontractant AGRER/TEREA/DITA Conseil, leur a adressés. C'est dire que les participants aux ateliers de prospective territoriale concernés, ont eu du temps pour se préparer à y participer efficacement. Ils ont eu suffisamment de temps pour se familiariser avec les questionnaires et commencer à les remplir. D'ailleurs avant le jour J, nombre d'entre

eux ont fait appel au point focal du Cocontractant dans la Région du Nord, voire au Chef de mission de l'équipe des experts du Cocontractant par téléphone, pour obtenir des éclaircissements sur lesdits questionnaires et la manière de les remplir. On trouvera la liste complète des participants aux ateliers de prospective territoriale de la Région du Nord dans le volet « Annexes » du présent Rapport.

3.1.2. Calendrier de l'organisation des ateliers

Les ateliers de prospective territoriale se sont déroulés dans la Région du Nord conformément au calendrier détaillé dans le tableau ci-après.

Tableau 8 : Calendrier de l'organisation des ateliers de prospective territoriale de la Région du Nord

Dates	Échelles territoriales	Sites
30/08/2021	Département du Mayo Rey	Tcholliré
1/09/2021	Département du Faro	Poli
03/09/2021	Département du Mayo Louti	Guider
06/09/2021	Département de la Bénoué	Garoua
07/09/2021	Région du Nord	Garoua

Source : Consultant, 2021

Ouverts le 30 août 2021 à Tcholliré par l'atelier départemental du Mayo-Rey, les ateliers de prospective territoriale considérés se sont achevés à Garoua, le 7 septembre 2021, par l'atelier régional qui s'est tenu à Garoua. En organisant ainsi quatre ateliers départementaux et un atelier régional de prospective territoriale, l'équipe d'experts du Cocontractant AGRER/TEREA/DITA Conseil, tenait à recueillir les avis, opinions et observations des populations sur toute l'étendue du territoire de la Région du Nord, aux fins d'aboutir aux résultats consensuels sur le futur désiré représentatifs, de cette région et d'en faciliter leur appropriation.

3.1.3. Dynamique générale des ateliers

Les acteurs du territoire de la Région du Nord invités aux ateliers de prospective territoriale, ont dans leur écrasante majorité, répondu présents et y ont participé sans discontinuité. Un tel bilan est à mettre au crédit du formidable travail déployé par le Cocontractant AGRER/TEREA/DITA Conseil et les Points focaux du MINEPAT dans la Région du Nord dans la préparation et l'organisation des ateliers. Il témoigne aussi du vif intérêt que les acteurs publics et privés du territoire de la Région du Nord, portent aux réflexions sur l'avenir de leur cadre de vie et surtout lorsque ces réflexions se font de manière inclusive, en respectant et en valorisant leurs avis, opinions et leurs connaissances.

La dynamique des ateliers de prospective territoriale considérés, a été grandement facilitée par l'attitude ouverte, positive et tolérante de l'ensemble des participants qui se sont engagés dans des discussions animées tout en respectant les principes et les

règles de fonctionnement convenues au départ (expressions de points de vue/discussions et/ou débats et recherche du consensus en cas de désaccord). La diversité des horizons professionnels des participants, a permis l'expression des points de vue contrastés et parfois polémiques, mais toujours dans un esprit de dialogue constructif. Les résultats des ateliers ont été à la hauteur des attentes. Les 5 ateliers ont tous été animés par des experts du Cocontractant AGRER/TEREA/DITA Conseil. Bien entendu, les résultats et/ou apports des ateliers de prospective considérés ici, ont constitué la toile de fond des connaissances et autres idées sur lesquelles les experts se sont appuyés pour rédiger ce chapitre du rapport de prospective territoriale de la Région du Nord.

Planche photographique 3 : Tenue de l'atelier de prospective territoriale dans la Bénoué



Cliché : consultant 06 Septembre 2021

3.1.4. Programme des ateliers

Les ateliers de prospective territoriale de la Région du Nord ont tous démarré à 9 heures du matin pour s'achever dans 3 cas à 18 heures et dans les deux autres cas à 19 heures, avec une pause déjeuner entre 13 heures et 14 heures. En tant qu'exercice technique, chaque atelier a été coprésidé par le point focal local du MINEPAT et le Chef de mission de l'équipe d'experts du Cocontractant. Après les mots d'ouverture de l'atelier prononcés par les deux têtes de file, les participants aux ateliers ont été invités à prendre la parole, à tour de rôle, pour décliner leur identité. Une fois cette formalité terminée, les participants ont suivi un bref exposé du Chef de mission axé sur les objectifs, la méthodologie de mise en œuvre et les résultats attendus de l'atelier. Au terme de cet exposé, les participants ont unanimement pris l'option d'échanger au sein d'un seul et unique groupe de réflexion, aux fins de faciliter les interactions entre eux et de boucler le travail attendu dans les délais requis. La méthodologie de mise en œuvre de l'atelier ainsi arrêtée et en prévision de la définition de la vision de développement durable de cette région à l'horizon 2035, les participants ont abordé en premier lieu, le point relatif à la formulation de la vision du développement durable du territoire de la Région du Nord. À cet égard, ils ont passé en revue les réponses au

questionnaire afférent à l'approfondissement de la connaissance du système territorial de la Région du Nord, (notamment ses forces, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces). Ensuite ils se sont penchés sur le comportement des acteurs du territoire de la Région du Nord dans le cadre de l'exécution de leur mission/mandat. Dans la deuxième phase de l'atelier, ils ont procédé à la co-élaboration des scénarios de développement durable de la Région du Nord à l'horizon 2035.

3.2. Point sur la vision du développement durable du territoire de la Région du Nord

3.2.1. Processus d'élaboration de la vision

La vision du développement des territoires est une description de l'avenir souhaité par les acteurs locaux. Par définition, elle est une image globale de ce qu'une collectivité souhaite devenir dans les années à venir. Elle reflète les aspirations de la communauté et oriente tous les aspects du développement du territoire. Fondée sur un portrait du territoire, la vision du développement durable résulte de l'imagination de la collectivité et des valeurs qu'elle juge importantes de mettre en avant. Il convient de la formuler de manière simple et synthétique, ce qui permet une meilleure appropriation.

Cela dit, la vision du développement de la Région du Nord à l'horizon 2035 prend en compte :

- les meilleures pratiques, et les enseignements tirés des initiatives antérieures dans des contextes similaires ;
- les directives de la Vision Cameroun 2035 et celles de la prospective territoriale du SNADDT-Cameroun ;
- les directives du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) élaboré par le gouvernement camerounais via la MINEPAT en 2009 ;
- les directives de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 ;
- les principes fondamentaux du développement durable, à savoir, le développement économique, le développement social et le respect de l'environnement ainsi que la pérennité des ressources naturelles indispensables à l'activité humaine ;
- les recommandations des Nations Unies contenues dans les Objectifs de Développement Durables (ODD) adoptés le 25 septembre 2015 par la Résolution A/RES/70/1 de l'Assemblée Générale des Nations Unies ;
- l'incertitude économique actuelle liée à la crise du COVID-19 ;

- les potentialités de la Région du Nord mises en évidence par le diagnostic territorial réalisé en amont. À cet égard, et à titre de rappel, la Région du Nord réunit les potentialités suivantes :
 - une situation géographique carrefour entre la Région de l'Adamaoua au sud et celle de l'Extrême-Nord au nord et entre le Nigéria à l'ouest et le Tchad et la RCA à l'est;
 - un relief peu accidenté donc facilement aménageable ;
 - une population diversifiée, jeune, dynamique et travailleuse ;
 - une démographie croissante alimentée par les migrations internes ;
 - une abondance de terres arables ;
 - un vaste réseau d'aires protégées constitué de trois parcs nationaux (Bénoué 180 000 ha, Faro 330 000 ha, Bouba Ndjidda 220 000 ha) et de 27 zones cynégétiques (ZIC) ou réserves de chasse dont 23 sont affermées aux guides professionnels de chasse essentiellement expatriés (Figure ci-dessous).

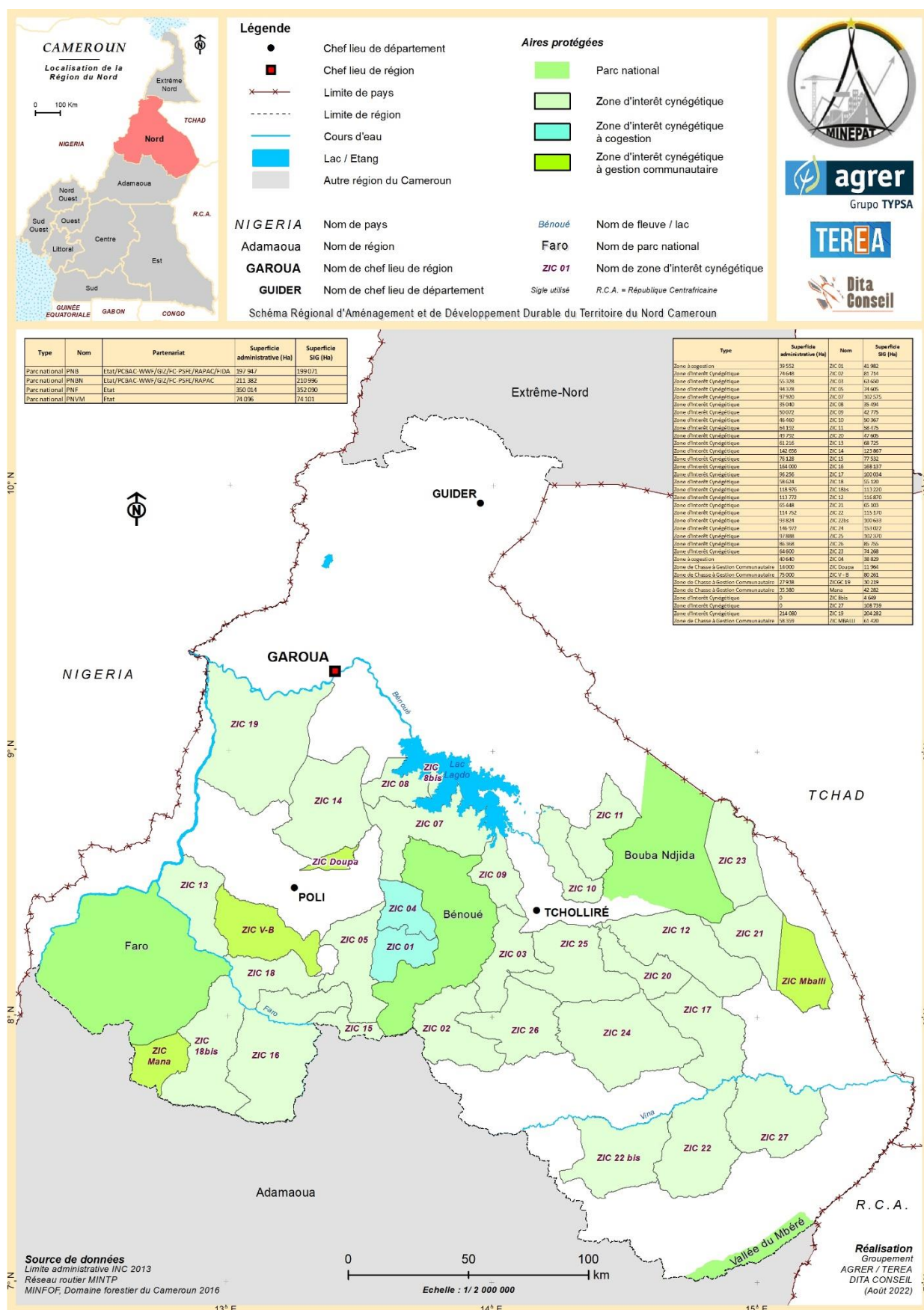


Figure 15 : Aires protégées de la Région du Nord

- un potentiel agropastoral considérable ;
- un potentiel touristique riche et diversifié ;
- de grandes possibilités d'échanges avec trois pays étrangers, le Nigeria, le Tchad et la RCA (Figure ci-dessous).

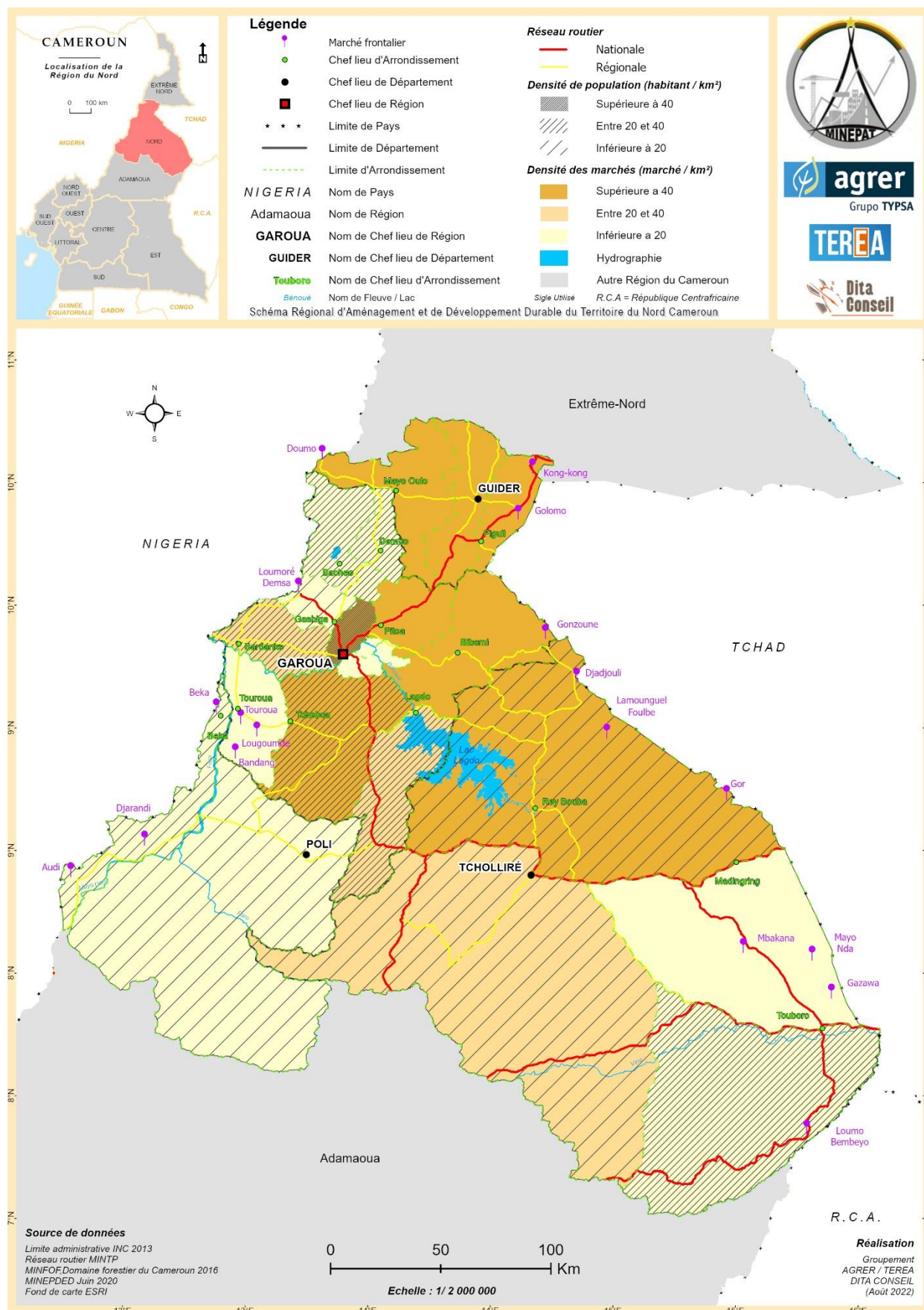


Figure 16 : Localisation géographiques des marchés frontaliers

Elle intègre l'hypothèse d'une croissance forte de la population de la Région du Nord d'ici 2035, provenant de deux sources, un croît naturel élevé et une immigration continue.

Elle intègre aussi les principales modalités des réponses des acteurs du territoire de la Région du Nord au questionnaire relatif à l'approfondissement de la connaissance du système territorial de cette Région et traitant des tendances lourdes, des germes de changement, des invariants, des incertitudes et des risques de rupture.

Tableau 9 : Dynamique du système territorial de la Région du Nord

PRINCIPALES TENDANCES LOURDES	l'occupation illégale des aires protégées, zones de pâturage et couloirs de transhumance ; les conflits (agro-pastoraux, ethniques, locaux, familiaux, fonciers, interreligieux, etc.) ; les pesanteurs culturelles (mariages forcés et/ou précoces, prolifération des tradipraticiens, sous fréquentation des formations sanitaires, brassage des populations et des cultures, etc.) ; l'absence de planification urbaine (documents de planification urbaine, manque de système efficace d'assainissement et collecte à la décharge des déchets) ; la délinquance juvénile et le grand banditisme ; les comportements déviants (consommation abusive de l'alcool, des drogues, la prostitution, les grossesses en milieu scolaire, le concubinage, l'abandon des enfants, etc.) ; l'inégal accès à la ressource en terre (difficulté d'accès aux terres fertiles, accaparement des terres par des riches et blocage ou limitation de l'âge d'accès au foncier) ; l'incivisme des populations (désordre urbain, occupation anarchique des voies publiques, transport clandestin, incivisme fiscal, corruption, déficit d'équité, vandalisme, etc.) ; la persistance du fossé numérique ; la porosité des frontières.
PRINCIPAUX GERMES DE CHANGEMENT	l'amorce de la décentralisation/ mise en place progressive de la décentralisation (affectation des ressources et transfert des compétences aux CTD) ; l'amorce de l'agriculture intensive par certains producteurs et des certains bassins de production ; la pratique de l'élevage de rente par engraissement ou embouche ; l'accentuation des effets des changements climatiques qui ont des effets néfastes sur le sol et l'économie de la Région du Nord (érosion fluviale et pluviale, raréfaction des pâturages et sédentarisation des éleveurs) ; l'implication effective des bénéficiaires des projets à leur exécution (formation des conseillers municipaux, audiences publiques, le contrôle de proximité, implication des partenaires au développement (GIZ, AWC...)) ; la création de la police municipale dans toutes les communes ; la création des offices communaux de tourisme pour la gestion des sites touristiques locaux et rétrocession des réserves forestières aux communes ; la pression sur le foncier (augmentation des prix d'achat des terrains) ; la migration des producteurs vivriers vers les cultures maraîchères.
PRINCIPAUX INVARIANTS	la pesanteur des traditions (persistance des croyances ancestrales, forte emprise de l'autorité traditionnelle sur les populations, mariage précoce et/ou forcé) ; l'ignorance des vastes possibilités qu'offre le futur (négligence de l'établissement des actes de l'état civil, de l'éducation des enfants, etc....) ; la paupérisation de la population avec pour conséquence la délinquance juvénile et la dépravation des mœurs ; l'inadéquation entre le système éducatif et les atouts économiques de la région (non formation dans les domaines porteurs du développement, absence des structures de formation techniques, insuffisance en personnels techniques formés (enseignants ; éco-garde, techniciens d'agriculture), non formation des entrepreneurs agricoles, non formation des jeunes dans des domaines divers, non formation des guides touristiques ; les méthodes culturelles archaïques avec l'utilisation abusive des feux de brousse.

PRINCIPALES INCERTITUDES	le changement climatique / Variations climatiques et catastrophes naturelles (sécheresses longues, pluies diluviennes, avec des inondations, aléas/caprices climatiques, séismes et autres mouvements tectoniques, ...) ; les catastrophes naturelles (inondations, glissement des terrains, érosion des berges, torrents violents qui détruisent les ouvrages, rupture de certains ouvrages de franchissement, récurrence des vents violents) ; le climat d'insécurité (rapt, phénomène des coupures des routes, enlèvement avec rançon, prise d'otage, la menace Boko Haram) ; l'afflux des réfugiés ; la contrebande, la fraude fiscale, le commerce illicite (vente des produits frelatés : carburant et médicaments) et la corruption ; les épidémies/pandémies, maladies périodiques ; les feux de brousse tardifs ; la non-maîtrise de la création des différents courants religieux et de croyance (intégrisme, fondamentalisme, fanatisme religieux).
PRINCIPAUX RISQUES DE RUPTURE	l'ensablement du barrage de Lagdo qui entraîne la réduction de la production d'électricité et entraîne le phénomène de délestage électrique ; l'infertilité des sols et la hardésation des sols qui entraînent la baisse de production et la pauvreté des producteurs ; l'utilisation des herbicides et pesticides qui entraîne la dégradation des sols et de l'environnement ; la survenue de nouvelles maladies (épidémies/pandémies : cas de COVID-19) ; la pollution de l'environnement par les ordures non biodégradables notamment les plastiques qui vont polluer les sols à la longue et la pollution par les infrastructures hôtelières ; la destruction du couvert végétal (exploitation abusive de forêt, phénomène de carbonisation déforestation, feux de brousse tardifs).

Source : Consultant, 2021

Enfin, elle intègre les modalités des réponses des acteurs du territoire de la Région du Nord, à la question essentielle suivante : À quoi voulez-vous que la Région du Nord ressemble à l'horizon 2035 ?

Tableau 10 : Répertoire des souhaits des acteurs du territoire de la Région du Nord relatif au futur de la Région

N°	Principaux souhaits des acteurs du territoire de la Région du Nord relatifs au futur de leur région
1	Une Région bien desservie en infrastructures de transport diversifiées, de communication téléphonique et internet.
2	Une Région autosuffisante en énergie électrique.
3	Une Région dotée de nombreuses unités de transformation industrielle des produits agroindustriels bruts.
4	Une Région où règnent la bonne gouvernance, l'esprit civique et/ou les fléaux tels que la corruption, l'incivisme fiscal, la contrebande, le favoritisme, le vandalisme des biens publics, etc. sont réduits à leur plus simple expression.
6	Une Région où la pauvreté et la faim sont réduites à leur plus simple expression.
7	Une Région à l'abri des conflits entre agriculteurs et éleveurs.
8	Une Région soucieuse et respectueuse des principes de conservation et de protection de l'environnement et du développement durable.
9	Une Région qui valorise ses atouts et ses spécificités touristiques.

10	Une Région qui se positionne sur le tourisme cynégétique.
11	Une Région aux systèmes d'éducation et de santé modernes et efficaces (le personnel qualifié, les infrastructures et tous les équipements nécessaires sont disponibles).
12	Une Région conviviale où il fait bon vivre.
13	Une Région où l'accès au foncier est démocratisé.
14	Une Région au cadre de vie sain.
15	Une Région débarrassée des pesanteurs traditionnelles (mariages précoces ou forcés, discrimination de la jeune fille à l'égard de l'éducation).
16	Une Région qui procure suffisamment d'emplois décents à sa population en âge de travailler.
17	Une Région où les femmes sont instruites, professionnellement qualifiées et contribuent grandement à l'œuvre de développement.
18	Une Région où la majorité des ménages a un accès aisé aux services sociaux de base comme l'eau potable, l'électricité les moyens de transport modernes.
19	Une Région où le secteur de transport formel est bien développé.
20	Une Région où toutes les villes disposent et respectent leurs documents d'urbanisation pour un habitat décent, une circulation fluide, un assainissement durable.

Source : Consultant, 2021

3.2.2. Enoncé de la vision du développement de la Région du Nord à l'horizon 2035

La vision du développement du territoire de la Région du Nord à l'horizon 2035, est le fruit d'une réflexion participative et itérative qui a mobilisé de nombreux acteurs publics et privés de cette Région. Elle a été élaborée sur la base d'une approche participative, à laquelle toutes les parties prenantes publiques et privées de cette Région ont été associées et reflète par conséquent un consensus régional. Elle traduit un ensemble de buts à atteindre et constitue dès lors, une image, une volonté et un idéal dans lesquels tous les acteurs territoriaux de la Région du Nord, sans exclusive se retrouvent.

Elle propose un cadre d'intervention convergent et cohérent et de mise en œuvre efficace d'une ambition commune. Le protocole de sa formulation, se fonde sur les principes de base suivants :

- l'exigence d'une représentation globale qui indique où la communauté veut aller et aboutir dans l'optique d'un horizon de planification à long terme, soit 2035 pour être en phase avec la vision du Cameroun ;
- le produit de l'imagination, de l'analyse et de la combinaison des valeurs clés de toutes les parties prenantes, ce qui justifie la pertinence de l'exercice du diagnostic de la Région précédemment effectué ainsi que les consultations participatives organisées à cet effet ;
- la nécessité d'aborder et de prendre en compte les grands défis touchant un ensemble de secteurs d'activité du milieu et de constituer en conséquence un appel à l'action pour un futur pressenti et voulu (fruit des intentions de changement et des aspirations des citoyens) par opposition à un futur incertain. D'où l'intérêt de l'analyse FFMO effectuée au terme de la phase du diagnostic ;

- la volonté de faire converger les efforts d'une communauté dans la mise en œuvre d'une ambition commune, au travers d'une consultation active et permettant un débat parmi les forces vives de la communauté : les citoyens au premier chef, ainsi que les partenaires économiques, sociaux, communautaires et culturels, publics ou privés ; et
- l'intérêt d'une « convergence » et la nécessaire « cohérence » permettant de déterminer quels sont les énoncés qui répondent davantage aux préoccupations du plus grand nombre ainsi que les orientations multisectorielles.

Dans le respect des principes de base qui précèdent, la vision du développement de la Région du Nord à l'horizon 2035 s'exprime dans l'énoncé qui suit :

« Une Région bien desservie en infrastructures de transport et de communication et en énergie électrique, agro-industrielle, touristique, gouvernée au mieux des aspirations de sa population et dotée d'un cadre de vie sécurisée, sain et convivial ».

3.3. Scénario de développement durable du territoire de la Région du Nord

La Région du Nord n'est pas un territoire immuable/immobile. Parce qu'elle abrite une population cosmopolite et des activités économiques diversifiées et parce qu'elle est traversée par des courants de migration de population d'origines diverses. En plus, parce qu'elle contient dans son sous-sol de nombreuses ressources naturelles dont certaines sont très recherchées sur le marché international, elle est encore plus susceptible de se transformer positivement ou négativement et son environnement biophysique est appelé à subir de profondes modifications dans les années qui viennent. Quels seront le sens et le rythme d'une telle évolution ?

3.3.1. Processus de construction des scénarios du développement de la Région du Nord à l'horizon 2035

Une fois la vision de développement durable de la Région du Nord formulée, il a fallu procéder à la construction des scénarios pour la réaliser. Cette phase de l'exercice de la prospective territoriale a consisté à cerner, en premier lieu, le comportement des acteurs territoriaux de l'aménagement et du développement durable de cette Région à l'horizon 2035. En effet, ces acteurs qui habitent la Région du Nord et y travaillent, auront à intervenir de leur propre gré dans l'exécution de la vision du développement durable de cette Région, ou bien seront invités à le faire.

3.3.1.1. *Comportement / jeu des acteurs de l'aménagement et du développement durable de la Région du Nord*

Il y a près de trente ans, le Sommet de Rio de Janeiro révélait, s'il en était besoin, le rôle important que les différents acteurs devraient jouer pour que le développement durable s'inscrive dans de réelles actions sur les territoires. Si l'on considère que les « bonnes pratiques » sont d'autant mieux intégrées qu'elles sont choisies et non imposées (Greffé, 2002), la proximité constitue en effet un facteur de succès crucial, dans la mise en place d'actions concrètes en faveur des territoires, que ceux-ci soient nationaux ou régionaux. La proximité permet notamment d'envisager une meilleure révélation des préférences individuelles et un choix collectif qui a plus de chance de conduire les individus vers un équilibre commun. Si collectivités, entreprises, associations et citoyens ont tous un rôle à jouer (Capiez, 2004), il semble donc important de pouvoir impliquer chacun dans un projet qui lui ressemble.

Cela ne va naturellement pas de soi, si l'on comprend que chaque acteur montre des représentations et des attentes qui lui sont propres. En effet, si l'on considère le développement durable comme source d'un plus grand bien-être pour chacun et donc comme un bien collectif, la gouvernance territoriale qui s'y rapporte doit pouvoir mettre d'accord des acteurs qui partagent certes le même espace, mais qui sont caractérisés par des objectifs propres, voire des intérêts divergents (Le Galès, 2010). On peut alors se demander comment ces individus peuvent révéler leurs préférences, trouver un accord et décider, ensemble, de mesures concrètes pour promouvoir le développement durable sur leur territoire. La méthode utilisée ici est la méthode MACTOR (jeu d'acteurs).

De par sa nature, toute organisation tend à créer un système complexe de relations entre les acteurs (individus ou groupes) impliqués qui une fois en interaction vont chercher à tenir le rôle le mieux à même de répondre à leurs intérêts. Mais ces actions ne peuvent se faire en dehors d'une démarche d'action collective qui met concrètement les acteurs en interrelation. Il n'y a de ce fait d'acteur que lorsque celui-ci se retrouve dans une situation organisationnelle avec d'autres membres du système. La conduite de l'acteur ne peut donc s'opérer de manière individuelle, elle doit prendre en compte la réalité des interdépendances et « jouer avec », s'il souhaite atteindre ses buts.

Cela dit, divers acteurs publics et privés aux intérêts diversifiés et complémentaires sont donc censés intervenir dans l'aménagement et le développement durable du territoire de la Région du Nord. Il s'agit de l'État et de ses services déconcentrés, du Conseil Régional, des Collectivités Territoriales Décentralisées, des élus, des entreprises, des partenaires techniques et financiers, des ONG et des GIC. Le rôle joué par ces acteurs, les interactions qu'ils entretiennent entre eux, et les effets de

proximité multiples sont autant d'éléments qui conditionnent aussi les processus de développement du territoire de cette Région et qui sont à prendre en compte dans la construction des scénarios envisagés.

Les ateliers de prospective territoriale organisés dans la Région du Nord du 30 août au 7 septembre 2021 (ateliers départementaux et atelier régional), se sont efforcés de cerner le comportement de ces acteurs sur le terrain vis-à-vis des initiatives et des actions d'aménagement et de développement dans cette Région. L'analyse formulée dans le tableau qui suit, fait le point sur leurs missions, leurs capacités à conduire les actions de développement, leur engagement sur le terrain et les actions possibles pour renforcer leurs capacités d'intervention.

Tableau 11 : Comportements des acteurs de l'aménagement et du développement durable de la Région du Nord

Catégories d'acteurs	Quelques principales missions	Capacité à conduire les actions de développement	Degré d'engagement des acteurs sur le terrain	Actions possibles pour renforcer les capacités d'intervention des acteurs
ÉTAT CENTRAL	- Élaborer la politique nationale de développement économique et social ; - Mettre à disposition des ressources nécessaires.	- Grandes capacités avec des cadres de haut niveau ; - Structures de suivi et contrôle appropriées.	Grand degré d'engagement avec une volonté politique d'aménagement et de développement du territoire.	Affecter effectivement les ressources aux actions d'aménagement et de développement.
SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT (Délégations Régionales et départementales)	Accompagner les collectivités territoriales décentralisées dans les activités de développement économique et social.	Capacité moyenne à cause de l'insuffisance des ressources humaines (qualité et quantité), financières et matérielles (voitures, motos tout terrain et autres équipements techniques).	Enthousiasme limité sur le terrain ; Engagement timide.	Optimiser les conditions de travail ; Affecter effectivement les ressources aux actions d'aménagement et de développement.
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (CTD)	- Mettre en œuvre des programmes de développement local ; - améliorer les conditions de vie des populations.	Capacité faible à moyenne à cause : - du niveau d'instruction des acteurs ; - des faibles moyens humains (en qualité et en quantité), financiers et matériels ; - de la faible implication des acteurs de développement ; - la faible compréhension des objectifs visés par les conseillers municipaux ; - du niveau d'enclavement des Communes.	- les Maires, les Conseillers municipaux et le personnel communal sont faiblement à moyennement engagés à cause du manque de ressources mais sont aussi limités au niveau du nombre et de la compétence ; - les populations bénéficiaires des actions de développement brillent très souvent par l'indifférence et même de l'incivisme.	- renforcer les capacités de tous les acteurs de l'espace communal (Maires, Conseillers municipaux et personnel) ; - appliquer de façon efficace la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ; - impliquer les sectoriels dans l'élaboration des projets (collaborer avec les services déconcentrés de l'État) ; - doter les Communes en matériel roulant tout terrain et autres équipements.

Catégories d'acteurs	Quelques principales missions	Capacité à conduire les actions de développement	Degré d'engagement des acteurs sur le terrain	Actions possibles pour renforcer les capacités d'intervention des acteurs
ENTREPRISES PRIVÉES (CIMENCAM, ROCAGLIA, SABC, Les Agences de transport, les établissements d'hébergement, de restauration et de loisirs, Orange, MTN, Nexttel, les Banques et EMF, etc.	- produire et distribuer des biens et services ; - créer les emplois.	Par leurs potentiels économiques certaines d'entre elles peuvent agir et agissent en qualité d'investisseurs	Ferme volonté de voir se concrétiser les actions de développement.	- contrôler et suivre le respect des cahiers de charges ; - faire le plaidoyer et le lobbying pour des investissements dans le secteur social.
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS: BM, BID, FMI, FAO, GIZ, UICN, WWF, PNDP, PNUD, ONU-Habitat, BAD, JICA, SNV, HCR, OMS, etc.	- pourvoir les fonds et fournir les appuis techniques ; - contrôler et suivre l'utilisation des ressources allouées.	- un grand intérêt pour la lutte contre le sous-développement, les changements climatiques et la pauvreté ; - grand souci de voir utiliser rationnellement les ressources allouées.	Fort engagement sur le terrain	Assister les promoteurs locaux au montage des projets de développement à soumettre aux partenaires techniques et financiers.
ONG et GIC Groupements professionnels	- pourvoir les fonds et fournir les appuis techniques ; - mobiliser des forces locales.	Faible capacité financière et technique d'intervention dans les actions de développement.	Faible engagement dans les actions de développement.	- revoir les conditions de création et de fonctionnement ; - assister les promoteurs locaux au montage des projets de développement à soumettre aux partenaires techniques et financiers.
GENDARMERIE & DGSN	- assurer la protection des personnes et des biens ; - lutter contre l'insécurité et la criminalité ;	Capacité moyenne à cause de l'insuffisance des effectifs disponibles en hommes et les moyens logistiques.	- personnel conscient de la tâche ; - personnel discipliné, dévoué et respectueux des consignes ;	- organiser les séminaires et les stages de renforcement de capacités même au-delà de la SN ; - augmenter les ressources mises à disposition (humaines, financières et matérielles) ;

Catégories d'acteurs	Quelques principales missions	Capacité à conduire les actions de développement	Degré d'engagement des acteurs sur le terrain	Actions possibles pour renforcer les capacités d'intervention des acteurs
	- assurer la sécurité routière et réduire le nombre d'accidents de la route ; - gérer l'immigration et l'émigration ; - veiller à l'application des textes.		- assez bonne collaboration FMO – Population.	- collaborer franchement avec les populations et les autres intervenants dans le domaine de la sécurité et du renseignement.
DOUANES	- collecter les droits et taxes de douanes ; - réguler et protéger le tissu économique ; - surveiller le territoire ; - assister les autres administrations.	Forte capacité avec des Equipes bien formées et bien équipées.	Equipes très motivées et engagées.	- renforcer les moyens matériels (armes, matériel roulant) ; - briser les barrières logistiques ; - renforcer le personnel et ses capacités ; - créer et renforcer la synergie avec les FMO et les autorités administratives locales.
ENEO	Produire et distribuer de l'énergie électrique.	Capacités à conduire des actions avec les ingénieurs, les partenaires et des agents compétents, malgré le déficit hydraulique.	Équipes très motivées et engagées.	Multiplier les centrales solaires et thermiques.
SODECOTON	Encadrer les producteurs et les organisations des producteurs dans la production et la vente du coton (fibre, huile et tourteaux de coton), des céréales et des légumineux.	- personnel compétent au cœur du métier et de façon transversale ; - maître d'œuvre et opérateur des projets.	Producteurs et acteurs techniques motivés.	- poursuivre avec la prise en charge par l'État des missions de service public ; - appuyer la mécanisation et la motorisation adaptées pour la culture du coton ; - finaliser la structuration des producteurs et des coopératives et mise en place d'une interprofession ; - développer les énergies alternatives.

Catégories d'acteurs	Quelques principales missions	Capacité à conduire les actions de développement	Degré d'engagement des acteurs sur le terrain	Actions possibles pour renforcer les capacités d'intervention des acteurs
CAMTEL	- vulgariser les téléphones fixe et mobile dans la région ; - maintenir et entretenir les infrastructures de communication dans la région.	- ressources humaines qualifiées ; - disponibilité des infrastructures de qualité ; - couverture de certaines villes par les réseaux FTTH, 3G et 2G.	Personnel engagé, mais aux efforts freinés par le vandalisme sur les infrastructures.	- étendre les réseaux sur l'ensemble de la Région ; - recruter un personnel qualifié ; - renforcer les capacités du personnel en poste ; - sensibiliser les populations sur l'importance des outils de communication.
CONSEIL RÉGIONAL DU NORD (CRN)	- accompagner le développement local des populations ; - Mettre en œuvre des compétences transférées dans les domaines de : - o la promotion des emplois et des activités génératrices de revenus ; - o la mise sur pied de la fonction publique locale ; - o de renforcement des capacités.	- capacités financières insuffisantes ; - ressources humaines en quantité et qualité insuffisantes.	Le Conseil couvre toute la Région, mais les moyens actuels sont limités à l'amélioration de la gouvernance.	- recruter et contractualiser les ressources humaines ; - renforcer les capacités des ressources humaines ; - mettre effectivement en place la fonction publique locale ; - finaliser le transfert des compétences aux communes ; - améliorer à la hausse la dotation budgétaire annuelle.
Programme National de Développement Participatif (PNDP)	- accompagner les CTD dans le processus progressif de décentralisation et de développement local ; - renforcer la gestion des finances locales publiques ainsi que du processus de	Forte Capacité : outils permettant d'accompagner la commune dans la maîtrise d'ouvrages, notamment l'identification, la planification des projets, leur maturation, la sélection des prestataires,	Très engagé dans la mise en œuvre des activités d'accompagnement des communes, plusieurs structures et des ressources humaines sont mise à la disposition des communes.	Renforcer les capacités des acteurs : - en planification, examen et approbation des PCD, maturation et validation des projets ; - sur les procédures de passation des marchés et de gestion des contrats ;

Catégories d'acteurs	Quelques principales missions	Capacité à conduire les actions de développement	Degré d'engagement des acteurs sur le terrain	Actions possibles pour renforcer les capacités d'intervention des acteurs
	développement participatif au sein des CTD.	l'exécution des travaux, l'exploitation, la maintenance et la pérennisation		- en utilisation du Pro adp, du logiciel Simba ; - sur les techniques et outils de recevabilité des élus face aux populations ; - des comités de concertations des villages et des quartiers, et des comités de gestion dans la mise en œuvre des solutions endogènes.
FEICOM	- centraliser et procéder à la redistribution des impôts et taxes régionaux soumis à péréquation ; - contribuer au développement harmonieux des CTD.	Équipe pluridisciplinaire aux capacités (organisationnelles, managériales, infrastructurelles, et professionnelles) adaptées aux missions.	- engagement à 100 % sur le plan interne ; - satisfaction des clients et des partenaires à, plus de 50 %.	- recycler les ressources humaines ; - assurer la maintenance des infrastructures.
MOSQUÉE	Doter les mosquées en ressources financières et matérielles.			Les Ministres de cultes étant les promoteurs de la paix et du vivre ensemble, du dialogue et de la sécurité, ils ont droits aux moyens consistants pour faire leur travail.
LAMIDAT	- sensibiliser la population sur l'importance du développement ; - garder les cultures locales ; - jouer le rôle de courroie de transmission entre la population et l'administration ;	Capacité bonne : Il existe une grande confiance entre l'autorité traditionnelle et les populations	- faible niveau d'engagement dû aux insuffisances intellectuelles et administratives ; - absence de moyens logistiques requis.	- revaloriser les cultures ; - doter les lamibé des moyens consistants pour le maintien de la cour royale ; - doter les lamibé des moyens de déplacement ; - créer une collaboration entre la chefferie traditionnelle et tous les sectoriels ;

Catégories d'acteurs	Quelques principales missions	Capacité à conduire les actions de développement	Degré d'engagement des acteurs sur le terrain	Actions possibles pour renforcer les capacités d'intervention des acteurs
	- encadrer les populations ; - assurer le renseignement préventif.			- renforcer la concertation entre les autorités traditionnelles et celles administratives.
PARLEMENTAIRES	- contribuer au le bien-être des de la population à travers les microprojets ; - promouvoir et encadrer les populations dans les actions de développement.	Capacité moyenne à cause des actions insuffisantes.	- ferme volonté à œuvrer pour les populations ; - enthousiasme et dévouement pour le bien-être les populations.	Augmenter le volume budgétaire des microprojets.

Source : Consultant, 2021

3.3.1.2. *Accompagnement spécifique du MINDDEVEL et du MINEPAT*

Parmi les acteurs qui accompagnent les CTD, l'Etat, par le biais des administrations centrales des ministères et de leurs services déconcentrés joue, depuis des années, de nombreux rôles dans l'aménagement et le développement durable du territoire tel qu'indique le tableau N° 11 ci-dessus. Le MINEPAT (dans ses missions de planification du développement, de programmation et d'aménagement du territoire) et le MINDDEVEL, bénéficient des rôles prépondérants de premier plan.

Mais à compter de la mise en œuvre du SRADDT-Nord, ces rôles devront être arrimés à la législation en vigueur sur la décentralisation. En effet, la mise en œuvre du SRADDT-Nord relèvera de la responsabilité des collectivités territoriales décentralisées (Conseil Régional), conformément aux dispositifs de la Loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code des collectivités décentralisées. En consacrant l'autonomie administrative et financière des CTD, cette loi rend ces dernières, pour l'avenir, moins dépendantes et plus portées vers l'action.

En cas d'autonomie administrative les CTD bénéficieront des compétences nécessaires à leur développement économique, social, sanitaire, éducatif culturel et sportif (Article 17). Pour accomplir efficacement ces missions, chacune des CTD devra se donner le modèle organisationnel qui convient à sa spécificité. En ressources humaines, l'article 22 précise que (1) les Collectivités Territoriales Décentralisées recruteront et gèreront librement le personnel nécessaire à l'accomplissement de leurs missions.

En cas d'autonomie financière, les CTD produiront des ressources propres nécessaires à la promotion du développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif de leur territoire (art. 8,1), et bénéficieront des transferts de fiscalité et des dotations (art. 12).

Dans ce double contexte, les rôles du MINEPAT et du MINDDEVEL seront plus stratégiques et moins opérationnels. L'accompagnement du MINEPAT sera plus axé sur des domaines d'activités liées à i) l'élaboration d'un cadre global de planification stratégique du développement du pays ; ii) l'évaluation de l'opportunité, de la pertinence et de la faisabilité de la stratégie régionale ; et iii) l'interface avec l'extérieur de la Région notamment en matière de mobilisation des ressources partenariales.

Le MINDDEVEL quant à lui sera intéressé par l'élaboration et le suivi/évaluation de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de décentralisation et de la promotion du développement local. Autrement dit, le MINDDEVEL sera le principal responsable du suivi de l'opérationnalisation des principes cardinaux de la gestion axée sur les résultats du développement.

Ainsi, le MINEPAT et le MINEDEVEL deviendront juges de l'opportunité des actions et de la qualité de la dépense publique en matière de développement local.

3.3.1.3. Juxtaposition des droits fonciers (officiel / coutumier) dans la Région du Nord

Dans la Région du Nord, comme partout ailleurs au Cameroun, la gestion foncière fonctionne, sur fond d'un métissage culturel (Robinson Tchapmégni, 2008)². Deux conceptions de l'affectation ou de l'accès au foncier se côtoient, s'acceptent et sont par moment en conflit : la conception traditionnelle qui se fonde sur la coutume et qui consacre un type de propriété collective véhiculant des rapports de l'homme avec la terre, et la conception moderne hérité du droit napoléonien qui consacre la prééminence de l'État sur le foncier de la République. Cette réalité duale permet de lire la question de la tenure foncière sous l'angle de l'incertitude des règles d'accession à la terre.

L'opposition entre la coutume et la loi en droit camerounais s'illustre aussi bien dans la conception de la propriété, dans le pouvoir de distribution de la terre, que sur les modalités de répartition des terres. En effet, la propriété d'essence individuelle qui caractérise la législation foncière nationale est tempérée par la possibilité reconnue aux collectivités coutumières (traditionnelles) d'accéder au foncier, bien que les textes légaux exigent que les noms des membres de la collectivité coutumière candidate à l'immatriculation figurent tous sur le titre foncier à délivrer. La propriété coutumière de la terre, en revanche, se caractérise par l'idée d'une terre comme lieu de rattachement entre les membres d'un groupe, d'une tribu ou d'une ethnie. L'idée fondamentale qui s'en dégage est celle de la cohésion du groupe. Ce qui signifie que l'idée d'appropriation individuelle de la terre serait une menace à la cohésion sociale sur laquelle se fonde l'organisation du groupe, bien que l'utilisation individuelle d'une parcelle pour des besoins personnels et ceux de la famille ne soit pas discutée.

Sur le front du contrôle de la terre, l'État et les collectivités coutumières perdurent dans leur opposition et n'accordent pas leurs violons. L'État s'est proclamé « *gardien de toutes les terres* » au grand dam des collectivités coutumières qui se réclament souveraines de leurs terroirs et terres. En s'auto proclamant gardien de toutes les terres, l'État a sans doute le souci d'une répartition juste et équitable de la terre entre tous les citoyens, de sorte qu'il n'y ait pas d'individu qui en soit dépourvu. Si l'objectif est louable, l'initiative est très mal perçue, à tort ou à raison par les milieux traditionnels qui y voient une énième tentative de l'État, de spolier leurs terres tribales. L'opposition entre l'État et les collectivités, ou entre la loi et les coutumes va s'exacerber, sur le terrain de la définition des règles d'accès à la propriété. « Le titre foncier est le seul moyen d'accéder au foncier en droit camerounais. ». La formule est lapidaire, mais désormais consacrée. Elle signifie qu'en l'absence de titre foncier⁵ (*instrumentum*), on ne saurait imaginer une autre manière de devenir propriétaire en droit camerounais. Or, c'est précisément contre cette manière de penser et de procéder que s'insurgent les milieux traditionnels qui ignorent le titre foncier, taxé d'institution au service de la spoliation des terres communautaires.

²- Robinson Tchapmégni, L'organisation juridique de l'accès au foncier au Cameroun, in *Law, Land use and the Environment : Afro-Indian Dialogues*, Enjeux fonciers et environnementaux, Institut Français de Pondichéry, 2008, [Licence OpenEdition Books](#), pp. 219-232

Pour les populations, la terre rime avec les cultures , les cultes et rites connexes, la cohésion du groupe communautaire et la possibilité de la libre jouissance individuelle des parcelles de terre. On comprend dès lors que le seul critère de la mise en valeur retenue par les textes pour devenir propriétaire soit combattu par les milieux traditionnels dont l'organisation sociale est fonction des liens de parenté.

La réforme de 1974 consacre l'éviction lente, mais définitive de la propriété traditionnelle au profit du système de l'immatriculation. Elle offre à toutes les collectivités coutumières la possibilité d'accéder à la propriété privée, mais dans une seule dépendance du domaine national, celle des terres occupées ou exploitées. Il y a à voir dans cette éviction une volonté déguisée de consacrer l'hégémonie de la loi sur la coutume ou d'écarter la coutume comme source de droit, au profit du seul droit moderne écrit.

Cette entreprise ne saurait toutefois être judicieuse étant donné l'attachement des communautés aux valeurs ancestrales et à la vision de l'organisation de l'espace qui s'en dégage. Cette situation entretient et radicalise le conflit entre loi et les pratiques traditionnelles sur le terrain du foncier et précisément dans la détermination des catégories foncières pertinentes pour organiser le système foncier au niveau local et national.

Il serait de bon ton que la législation sur le foncier repose sur les valeurs et principes communément admis plutôt que sur leur marginalisation.

3.3.1.4. Leçons des échanges des ateliers de prospective territoriale sur le comportement des acteurs de l'aménagement et du développement durable de la Région du Nord

Que retenir en substance, des échanges des ateliers de prospective territoriale sur le comportement des acteurs de l'aménagement et du développement durable de la Région d Nord ?

Les acteurs du territoire de la Région du Nord relèvent des secteurs d'activités très diversifiés : opérateurs économiques, organismes ou projets de développement, partenaires techniques et financiers, petits opérateurs économiques, élus, CTD, ONG, dignitaires religieux et traditionnels. L'analyse des modalités des réponses de ces acteurs au questionnaire sur leur comportement, fait ressortir les points suivants :

- les acteurs publics et privés du territoire de la Région du Nord, ne sont pas tous bien outillés méthodologiquement et logistiquement pour mener à bien leur mission ;
- toutefois, ces acteurs sont tous disposés à s'impliquer fortement dans la bonne marche de la Région autour d'un projet global partagé ;
- tous les acteurs considérés prennent leurs missions au sérieux et s'attèlent plus ou moins à leur réalisation ;
- tous ont conscience des enjeux et la pratique des actions collectives ;

- tous se sentent particulièrement concernés par l'amélioration des conditions de vie et donc du développement territorial durable viable de leur région, et sont disposés à y contribuer dans un cadre de concertation efficient ;
- tous sont disposés à appuyer les actions de développement ;
- d'ailleurs tous souhaitent disposer de moyens humains matériels et financiers conséquents pour mener à bien individuellement et surtout collectivement, leur mission.

En dernière analyse, avec les acteurs publics et privés considérés ici, la réalisation de la vision du développement durable du territoire de la Région du Nord à l'horizon 2035, devrait être possible pour ne pas dire assurée. Ces acteurs constituent de bons vecteurs de la réalisation de la vision de développement durable de la Région du Nord. Ils sont disposés à favoriser, par l'exercice de leurs responsabilités individuelles et communes, l'émergence d'une nouvelle manière de penser et de faire le développement de leur territoire ; leurs rôles sont complémentaires. Ils sont disposés à tirer dans la même direction et surtout à appuyer ou à soutenir les initiatives concourant à réaliser la vision de développement du territoire de leur Région.

3.3.1.5. *Hypothèses d'évolution des variables clés du système territorial de la Région du Nord*

Le processus de construction des scénarii du développement de la Région du Nord à l'horizon 2035, a débuté par l'analyse de l'évolution des variables clés du système territorial de cette région. En effet, construire des scénarii c'est indiquer les champs des avenir possibles. L'outil d'approche utilisé ici est la méthode MicMac, qui permet le classement des variables élémentaires ou simples et l'identification des variables-clés.

Les scénarii ne sont pas des prévisions ou des prédictions, mais plutôt des descriptions plausibles de la façon dont le futur pourrait évoluer, sur la base d'un ensemble de suppositions cohérentes et logiques sur les interactions clés et les forces motrices de changement. Les configurations de ces scénarios prennent en compte les variables sur lesquelles on peut agir, mais dont on ne maîtrise pas toutes les incertitudes et les points de rupture potentiels qui concernent les facteurs de changement qui peuvent influencer ou modifier une évolution. Ce sont des outils utiles pour estimer les conditions socio-économiques futures, représentant les multiples forces motrices externes auxquels un système est ou sera exposé. Il existe trois modes de pensée sur le futur : prédictif, exploratoire et normatif.

3.3.1.4.1. *Analyse structurelle*

La complexité des systèmes dans lesquels les hommes sont impliqués, impose de façon récurrente, cette question de départ : comment distinguer ce qui est ou sera à

terme important et ce qui ne l'est pas ou ne le sera pas ? Dans la démarche prospective, l'analyse structurelle, en tant qu'outil d'organisation de la réflexion collective aide à répondre à cette préoccupation fondamentale. Elle offre la possibilité de décrire un système à l'aide d'un tableau à double entrée appelé matrice d'analyse structurelle, qui met en relation tous ses éléments constitutifs. En étudiant ces relations, la méthode permet de faire apparaître les variables essentielles à l'évolution du système.

3.3.1.4.2. Phase 1 : Identification / recensement des variables élémentaires

Comment les participants aux ateliers de prospective territoriale ont-ils construit les scénarii du développement de la Région du Nord à l'horizon 2035 ?

Lors des ateliers de prospective territoriale, les parties prenantes ont procédé collectivement à l'examen puis à l'approbation de la liste des variables **élémentaires/simples**, qui concourent à l'évolution du système territorial de la Région du Nord, tous champs thématiques confondus, et qui sont, à ce titre, considérées comme des forces de changement, dressée au préalable par l'équipe d'experts du Cocontractant AGRER/TEREA/DITA Conseil. Les variables listées n'ont été ni exhaustives, ni toutes nécessaires dans le cas de la prospective territoriale de la Région du Nord. En les examinant les parties prenantes ont procédé à des regroupements et /ou agrégations des variables très proches dans leur contenu et à l'inverse à des désagréations des variables trop compactes. Ces variables correspondent à des dynamiques passées, présentes et futures, perçues comme ayant potentiellement une influence sur l'évolution du territoire de la Région du Nord. Les parties prenantes ont ainsi distingué les variables considérées comme internes caractérisant le système territorial de la Région du Nord sur lesquelles les acteurs locaux peuvent agir directement, des variables externes caractérisant son environnement et que les acteurs du territoire ne peuvent contrôler ou influencer.

En tout cas, ils ont veillé à ce que les variables ne se chevauchent pas, ce qui est normalement le cas, si le niveau de désagrégation retenu pour chaque variable est équivalent. (Cf. Tableau ci-dessous)

Tableau 12 : Répertoire des 131 variables élémentaires du système territorial de la Région du Nord

CHAMPS THÉMATIQUES	VARIABLES
MILIEU PHYSIQUE	Formes de relief Température Réchauffement climatique Changement climatique Précipitations Vents Érosion

CHAMPS THÉMATIQUES	VARIABLES
	Inondations Espèces végétales Occupation du milieu Parcs nationaux Protection du milieu biophysique
ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET GOUVERNANCE TERRITORIALE	Gouvernance territoriale Acteurs de la gouvernance territoriale Organisation administrative du territoire Aménagement du territoire Services administratifs Ressources financières Mobilisation des ressources financières Insécurité
RESSOURCES NATURELLES	Ressources naturelles Dotation en ressources naturelles Ressources en terre Ressources en eau Modes d'exploration des ressources naturelles Modes d'exploitation des ressources naturelles Aires protégées Espèces animales Faune des parcs Desserte en énergie électrique Statut juridique des terres Accès au foncier Attribution/cession des terres Matières premières d'exportation Menaces sur les ressources naturelles Gestion des ressources naturelles Prix des matières premières Cadre institutionnel et réglementaire en matière de gestion des ressources naturelles Perspectives de l'exploitation des ressources naturelles ; Perspectives de l'exploration des ressources minières ; Attitude des investisseurs internationaux Modes de production de l'énergie
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES	Population Natalité Mortalité Accroissement naturel Migrations de population Immigration Émigration Accès à l'économie des savoirs Accès aux emplois décents Accès aux services sociaux de base Problématique du genre Fléaux sociaux ; Pauvreté Protection sociale Rapports sociaux Capital social

CHAMPS THÉMATIQUES	VARIABLES
	Marché de l'emploi Économie du savoir Niveaux de vie Conditions de vie Exposition aux fléaux sociaux
INFRASTRUCTURES	Infrastructures Densité du réseau routier Qualité du réseau routier Couverte en infrastructures Dotation en infrastructures Desserte en infrastructures Desserte routière Desserte ferroviaire Desserte aéroportuaire Desserte fluviale Les politiques infrastructurelles Qualité des infrastructures Politiques publiques en matière de développement des infrastructures
ÉQUIPEMENTS SOCIAUX	Équipements sociaux Qualité des équipements sociaux Normes des équipements sociaux Dotation en équipements sociaux Équipements scolaires Équipements sanitaires Équipements touristiques Équipements marchands Équipements sportifs Équipements de loisirs Couverture en équipements sociaux Politiques publiques en matière de développement des équipements sociaux
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	Acteurs économiques Pratiques culturelles Techniques agricoles Superficies agricoles Types d'agriculture Production des ressources agricoles brutes Rendements agricoles Productions pastorales brutes Systèmes/types d'élevage Transformation industrielle des ressources agricoles brutes Transformations des ressources pastorales brutes Production des services Distribution/commercialisation des produits Capacité de transport Performance du tourisme cynégétique Services marchands Services de transport Services artisanaux Services financiers Importation des produits Exportation des produits Points d'entrée et de sortie des flux de marchandises

CHAMPS THÉMATIQUES	VARIABLES
	Rentabilité touristique Performance touristique
ÉTABLISSEMENTS HUMAINS	Cadre de vie urbain Cadre de vie rural Environnement urbain Environnement rural Acteurs urbains Services sociaux de base Dotation en services sociaux de base Voirie Le foncier Urbain Accès au foncier urbain Gestion du foncier urbain Relations villes-campagnes Dotation en services urbains Qualité des services urbains État/qualité de la voirie urbaine Panoplie des activités urbaines Évolution des superficies urbaines Coût d'accès au foncier urbain Qualité de la vie /protection de l'environnement urbain

Source : Consultant, 2021

3.3.1.4.3. Phase 2 : Réduction / agrégation des variables

Après avoir dressé la liste des variables **élémentaires/simples** et réuni les informations nécessaires à une bonne compréhension du système territorial de la Région du Nord, les parties prenantes des ateliers ont, à l'issue d'une discussion approfondie, réduit la complexité du système territorial de cette Région à des variables-clés ou déterminantes et produit pour chacune d'elles une définition précise. L'objectif de cet exercice était de focaliser l'analyse sur les variables essentielles afin de gagner en pertinence d'une part, et d'autre part, parce qu'un trop grand nombre de variables est ingérable quand il s'agit ensuite de combiner les hypothèses par variables pour obtenir des scénarios. Ainsi, 30 variables clés ou déterminantes du système territorial de la Région du Nord ont été retenues : il s'agit de :

Tableau 13 : Variables clés du système territorial de la Région du Nord

N°	Variables clés	N°	Variables clés
1	Maîtrise de l'environnement physique	16	Prestations de services
2	Gouvernance territoriale	17	État de la pauvreté
3	Capacité de mobilisation des ressources financières	18	Données démographiques
4	Accès au foncier	19	Accès à l'économie du savoir
5	Gestion des ressources en eau	20	Accès à l'emploi décent
6	Coût des matières premières	21	Accès aux services sociaux de base
7	Desserte en infrastructures de transport et de communication	22	Niveau de vie
8	Desserte en énergie électrique	23	Protection sociale

N°	Variables clés	N°	Variables clés
9	Capacité de transformation industrielle des ressources agricoles et pastorales brutes	24	Conditions de vie
10	Production des biens économiques	25	Exposition aux fléaux sociaux
11	Performance du tourisme cynégétique	26	Orientation du développement économique local
12	Consommation des biens économiques	27	État de l'insécurité
13	Distribution/commercialisations des biens économiques	28	Donnée urbaine
14	Importation des produits	29	Cadre de vie
15	Exportation des produits	30	Ouverture sur l'extérieur

Source : Consultant, 2021

Un stock d'informations essentielles sur chaque variable a été ensuite constitué sous forme de fiches. Ces fiches-variables déclinent notamment la définition de chaque variable, les indicateurs pertinents, et les acteurs propres à cette variable. En effet, les éléments de prospective sont venus en réponse à la question : quels sont les futurs possibles de ces variables à l'horizon 2035 ? En d'autres termes quelles sont les hypothèses d'évolution de ces variables à l'horizon 2035 ?

Ce travail sur les hypothèses, s'est appuyé sur un repérage des tendances lourdes, des germes de changement, des invariants, des incertitudes et des risques de rupture du système territorial de la Région du Nord, sachant que :

Les tendances lourdes correspondent à des évolutions observées sur une longue période pour lesquelles on peut « raisonnablement » faire des hypothèses de prolongement, c'est-à-dire extrapoler une évolution tendancielle, évolution correspondant à la poursuite de la dynamique en cours, sans transformation majeure.

Les germes de changement ou signaux faibles sont des facteurs d'évolution faiblement perceptibles aujourd'hui, mais porteurs de ruptures potentielles dans l'avenir ; ils sont donc attachés à des hypothèses dites contrastées d'inflexion ou de rupture de la tendance actuelle.

Les invariants sont des phénomènes considérés comme permanents ou du moins stables à l'horizon étudié. Ces phénomènes sont liés soit à la nature humaine (besoins fondamentaux), soit au territoire en lui-même (Investissement, emploi de capitaux, de ressources ou de tous autres moyens), fait en vue d'accroître la production et d'améliorer le rendement.

Les incertitudes sont des phénomènes sur lequel on a peu ou pas de maîtrise.

Les ruptures sont des phénomènes brutaux ou progressifs, affectant une dimension ou un facteur d'évolution du système étudié, qui peut faire basculer plus ou moins brutalement l'histoire de ce système (exemples : nouvelles réglementation, conflits ouverts entre acteurs, seuil critique atteint par une variable sociale ou écologique, etc.). Les ruptures correspondent à des changements dont l'accumulation au fil du temps finit par entraîner des transformations considérables.

Tableau 14 : Récapitulatif des variables clés du système territorial de la Région du Nord avec leurs définitions, leurs indicateurs et les acteurs qui en ont la charge

N°	VARIABLES	DÉFINITION DES VARIABLES	INDICATEURS PERTINENTS	ACTEURS
1	Maîtrise de l'environnement physique	La maîtrise de l'environnement physique consiste dans un pays ou une région à prendre des mesures pour prévoir, prévenir, limiter ou supprimer les perturbations d'origine anthropique ou naturelle qui s'exercent sur son environnement biophysique.	Niveau de maîtrise de l'environnement physique.	MINEPDED, MINFOP, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG.
2	Gouvernance territoriale	Système de gouvernance ou de gestion des affaires publiques à l'œuvre aux différents niveaux et échelons territoriaux dans les États fédéraux et les États décentralisés.	État de la gouvernance territoriale.	MINAT, MINDEVEL, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG.
3	Capacité de mobilisation des ressources financières	Prédisposition des CTD à trouver des ressources financières pour mener à bien des projets de développement dans leur ressort territorial de compétences.	montant des fonds mobilisés ou proportion des fonds mobilisés.	MINFI, FMO, MINEPAT, MINDEVEL, PFT, ONG.
4	Accès au foncier	Mode de répartition des terres agricoles ou des pâturages entre les utilisateurs dans un pays ou dans une région.	Nombre de titres de propriété.	MINDCAF, MAETUR, SIC, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG.
5	Gestion des ressources en eau	Processus qui consiste à mobiliser, à planifier, à programmer et à affecter les ressources en eau en vue d'optimiser leur utilisation pour la consommation humaine, animale et économique.	Capacité d'action.	MINEE, CAMWATER, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG.
6	Coût des matières premières	Prix de vente ou d'acquisition de matières premières à une date donnée.	indice de fluctuation ou degré de fluctuation du coût des matières premières.	MINCOMMERCE, MINFI, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, SNPPK.
7	Desserte en infrastructures de transport et de communication	Desserte en infrastructures de transport routier Niveau ou degré de dotation d'un territoire régional en routes, chemin de fer, aéroports, voies fluviales, réseaux des TIC à un moment donné.	Niveau de desserte : linéaire de route, par type et par catégorie rapporté, au nombre d'habitants ou à la superficie du territoire.	MINEPAT, MINT, MINADER MINTP, MINH DU, CTD, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

N°	VARIABLES	DÉFINITION DES VARIABLES	INDICATEURS PERTINENTS	ACTEURS
		Desserte en infrastructures de transport aérien Niveau de navigabilité de la piste en tout temps, Niveau de sécurité et de sûreté de l'aéroport.	Niveau de desserte : - nombre de destinations à partir de Garoua ; - nombre de passagers et frets traités par an ; - nombre de certifications toujours valides.	MINEPAT, MINT, CCAA, ADC, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES
		Desserte en infrastructures de transport fluvial Niveau de navigabilité du fleuve en tout temps, Capacité des quais et débarcadères à recevoir des engins fluviaux.	Niveau de desserte : nombre de passagers et fret traités par an.	MINEPAT, MINT, Autorité Portuaire Nationale, Communauté Urbaine de Garoua, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.
		Desserte en infrastructures hydrauliques et d'assainissement Niveau ou degré de dotation d'un territoire régional en hydrauliques et d'assainissement Niveau de desserte des ménages en infrastructures et équipements d'assainissement	Niveau de desserte : - nombre de branchements d'eau potable ; - nombre de points d'eau salubre ; - nombre de barrages hydrauliques ou marres ; - linéaire d'ouvrage d'assainissement d'eau pluviale ; - nombre d'habitant pour chaque type de toilettes ou point d'aisance ; - poids des déchets traités ; - superficie des zones inondables. - puissance d'énergie produite et disponible toutes sources confondues ; - nombre de branchements électriques.	MINEPAT, MINEE, MINHDU, HYSACAM, CAMWATER, PTF, ONG, CTD

N°	VARIABLES	DÉFINITION DES VARIABLES	INDICATEURS PERTINENTS	ACTEURS
		Desserte en infrastructures énergétiques Niveau ou degré de dotation d'un territoire national ou régional en infrastructures énergétique.	Niveau de desserte : nombre de stations météorologiques fonctionnelles.	MINEPAT, MINEE, ENEO, AER, EDC, SONATREL, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.
		Desserte en infrastructures météorologiques Niveau ou degré de dotation d'un territoire régional en infrastructures météorologiques.	Niveau de desserte : - le taux de couverture du signal téléphonique ou internet ; - le linéaire de fibre optique, - la bande passante par centre urbain ; - niveau de recouvrement des zones d'influence des équipements terminaux.	MINEPAT, MINTRANS, ASECNA, MINRESI.
		Desserte en infrastructures de communication Niveau ou degré de dotation d'un territoire régional en infrastructures d'interconnexion, de transport du signal de télécommunication.	Niveau de desserte : - nombre d'élève par salle de classe ; - nombre de salles de classe ; - nombre d'établissements scolaires, par catégorie et par niveau d'enseignement ; - nombre d'élèves par atelier dans l'enseignement technique ; - nombre d'élèves par table banc	MINEPAT, MINPT, ART, CAMTEL, ORANGE, NEXTEL, MTN, EDC, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.
		Desserte en équipements socioéducatif	- surface d'aires de récréation ; - nombre de points d'eau ou de latrines ; - distance moyenne parcourue par un élève entre son domicile et l'établissement scolaire ;	MINEPAT, MINEDUB, MINESEC, PTF, ONG, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.

N°	VARIABLES	DÉFINITION DES VARIABLES	INDICATEURS PERTINENTS	ACTEURS
		Niveau ou degré de dotation d'un territoire régional en établissements scolaires, en équipements socioéducatif.	-niveau de sécurité à travers le linéaire de clôture par établissement ; -nombre d'espace infirmerie par établissement scolaire. Niveau de desserte : - nombre d'établissements sanitaires de toutes catégories; - nombre de lits d'hospitalisation; - nombre de services ouverts ; - nombre d'officines de pharmacie; - nombre de salles spécialisées rapportées à la population et aux centres urbains.	MINEPAT, MINSANTE, PTF, ONG, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.

N°	VARIABLES	DÉFINITION DES VARIABLES	INDICATEURS PERTINENTS	ACTEURS
		Desserte en équipements sanitaires Niveau ou degré de dotation d'un territoire national ou régional en infrastructures et équipements sanitaires		
8	Desserte en énergie électrique	Niveau ou degré de fourniture de l'énergie électrique à une population ou à une économie à une période donnée.	- niveau de desserte en énergie électrique ; - degré d'accessibilité à l'énergie électrique.	MINEPAT, MINEE, ENEO, AER, EDC, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.
9	Capacité de transformation industrielle des ressources agricoles et animales brutes	Possibilité d'un pays ou d'une région à transformer à l'aide des machines plus ou moins puissantes les ressources agricoles et animales brutes en produits finis indispensables aux hommes.	Niveau de transformation industrielle des ressources agricoles et pastorales brutes.	MINMIDT, MINEPAT, SODECOTON, ENEO, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.
10	Production des biens économiques	La production des biens économiques est l'activité qui apporte de la valeur ajoutée par la réalisation de biens et services. Elle consiste à transformer des facteurs de production (matières premières, produits intermédiaires, main d'œuvre, énergie, ...) en nouveaux produits.	- niveau de production des biens ; - qualité de production des biens (pourcentage d'augmentation) ; - volume de production des biens.	MINMIDT, MINADER, MINEPIA, SODEPA, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG.
11	Performance du tourisme cynégétique	Capacité de l'offre des équipements et des services du tourisme cynégétique d'un pays ou d'une région et niveau des revenus y afférents.	Niveau de performance du tourisme cynégétique.	MINTOUL, MINFOP, FMO, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG.
12	Consommation des biens et services	La consommation des biens et services désigne le fait de consommer (autrement dit utiliser) des biens et services, généralement dans le but de satisfaire des besoins ou des désirs. La production génère des revenus qui seront soit consommés (utilisation immédiate de la production), soit épargnés (utilisation future de la production).	- quantité de consommation ; - niveau de consommation ; - volume de consommation.	MINMIDT, ANOR, MINCOMMERCE, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.
13	Distribution/commercialisation des biens et services	La distribution est l'ensemble des opérations et des circuits qui mettent un produit à la disposition des acheteurs. Elle consiste donc à acheminer le bon produit, au bon endroit, au bon moment.	- quantité de production ; - qualité de distribution.	MINCOMMERCE, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.

N°	VARIABLES	DÉFINITION DES VARIABLES	INDICATEURS PERTINENTS	ACTEURS
14	Importation de produits	Le fait de faire entrer dans un pays ou une région des produits en provenance de l'étranger et soumis ou non aux tarifs douaniers ou achats de marchandises à l'extérieur d'un pays, qu'il s'agisse de biens destinés à la consommation (biens de consommation) ou de biens destinés à servir à l'investissement (biens de capital).	- volume des importations de produits ; - qualité des importations.	MINCOMMERCE, MINFI, FMO, MINTRANSPORT, ENTREPRISES D'IMPORT-EXPORT
15	Exportation des produits	Action de sortir des produits (produits naturels ou fabriqués) du territoire national vers le pays étranger auquel on les vend.	- volume des exportations de produits ; - qualité des exportations.	MINCOMMERCE, MINF, FMO, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.
16	Prestations des services	La prestation de service correspond à l'engagement d'un professionnel (prestataire de service en freelance) à fournir un service à un client (individu, association, collectivité, entreprise...) à titre onéreux.	Qualité et quantité des prestations des services.	MINEPT, MINFI, MINMAP, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES
17	État de la pauvreté	La situation de la condition de la population d'un pays ou d'une région qui manque de ressources, de moyens matériels pour mener une vie décente ou encore nombre voire pourcentage des individus/ménages dont les conditions d'existence sont insupportables.	Taux de pauvreté.	MINAS, MINEFOP, INS, MINEPAT, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG.
18	Données démographiques	Volume, composition sociologique, dynamique, santé de reproduction, capacité d'initiative de la population d'un pays ou d'une région à une date donnée.	- effectif ou taille de la population ; - densité de la population ; - structure de la population ; - taux de natalité ; - taux de mortalité ; - taux de fécondité ; - taux de morbidité ; - taux d'accroissement naturel ; - solde migratoire.	MINEPAT, BUCREP, INS, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.
19	Accès à l'économie du savoir	Capacité d'une population à maîtriser les activités de production et de service fondées sur des connaissances et des techniques novatrices.	Degré/taux d'accès à l'économie du savoir.	MINEDUB, MINESEC, MINSUP, MINPOSTEL, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.
20	Accès à l'emploi décent	Possibilité de la population active d'un pays ou d'une région d'accéder à un emploi, une rémunération (en espèces ou en nature) appropriée, la sécurité au travail et des conditions de travail salubres. La	Taux d'accès à l'emploi décent.	MINTSS, MINEFOP, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG.

N°	VARIABLES	DÉFINITION DES VARIABLES	INDICATEURS PERTINENTS	ACTEURS
		sécurité sociale et la sécurité du revenu en sont deux autres éléments essentiels.		
21	Accès aux services sociaux de base	Possibilité de la population d'un pays ou d'une région d'accéder à l'eau, à l'électricité, aux structures de soins de santé, d'éducation, de transport collectif, de sports et de loisirs.	Taux d'accès de la population aux services sociaux de base.	MINSANTE, MINEE, MINEDUB, MINTRANS, MINSEP, ONG, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES
22	Niveau de vie	Le niveau de vie fait référence à la qualité et quantité de biens et services qu'une personne ou une population entière peut s'approprier et est en lien avec ses revenus et son patriotisme	Indice de niveau de vie.	MINEPAT, MINFI, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG
23	Protection sociale	La protection sociale est l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective qui permettent aux individus particulièrement les personnes âgées, aux enfants et jeunes en difficultés, aux handicapés ou aux ménages de faire face financièrement aux conséquences des risques sociaux, à savoir une baisse des ressources ou une hausse des dépenses	Niveau de protection sociale.	MINEPAT, MINAS, MINPROFF, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG.
24	Conditions de vie	Les conditions de vie sont l'ensemble des éléments d'environnement des biens, des services ou des comportements qui permettent aux ménages de vivre et d'exprimer extérieurement ou intérieurement leur « ego ». Finalement, les conditions de vie regroupent l'ensemble des moyens matériels et immatériels dont dispose une population et qui lui permettent d'exister et de se reproduire.	Qualité des conditions de vie.	MINEPAT, INS, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG.
25	Exposition aux fléaux sociaux	Situation de la population d'un pays ou d'une région affectée sporadiquement ou en permanence par les maladies, la faim, les violences humaines, l'insécurité, la malnutrition et l'insécurité alimentaire etc.	Niveau d'exposition aux fléaux sociaux.	MINAS, MINADER, MINEPIA, MINSANTE, FMO, MINDUB, MINESEC, MINSUP.
26	Orientation du développement économique local,	Façon par laquelle les acteurs publics et privés d'un territoire, décident de travailler ensemble en vue de faire face à des défis communs ou valoriser diverses potentialités (stimuler l'emploi, améliorer la qualité de vie, exploiter certaines ressources territoriales, etc.)	Forme d'orientation du développement économique local.	MINEPAT, MINDEVEL, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG.

N°	VARIABLES	DÉFINITION DES VARIABLES	INDICATEURS PERTINENTS	ACTEURS
27	État de l'insécurité	Le niveau des menaces physiques, économiques et morales rencontrées dans la vie quotidienne par la population d'un pays ou d'une région et qui font que la sûreté physique et la tranquillité de cette population ne sont plus assurées.	Niveau d'insécurité.	MINDEF, DGSN, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.
28	Donnée urbaine	Rythme de croissance des villes et des conditions de vie dans les villes.	Niveau de la donne urbaine.	MINHDU, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG.
29	Cadre de vie	Qualité du milieu naturel et/ou construit dans lequel vivent les hommes ainsi que les types de relations que les hommes y entretiennent.	Qualité du cadre de vie.	MINEPDED, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, ONG.
30	Ouverture sur l'extérieur	Capacité d'un pays ou d'une région à communiquer avec son environnement géographique proche et/ou éloigné.	Degré d'ouverture à l'extérieur.	MINREX, DGSN, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES.

Source : Consultant, 2021

3.3.1.4.4. Phase 3 : Analyse des relations entre variables

Dans une autre étape de la démarche, les parties prenantes ont procédé sous l'éclairage des experts du Cocontractant AGRER/TEREA/DITA Conseil, à une analyse systématique des influences mutuelles directes et indirectes entre les 30 variables de changement retenues à travers la question : cette variable X influence-t-elle directement la variable 1, 2, 3, ... Cette phase /étape appelée analyse structurelle a consisté à remplir la matrice d'analyse structurelle c'est-à-dire à mettre en relation les 30 variables dans un tableau à double entrée. Ce remplissage de la matrice est en général qualitatif : 0 s'il n'existe pas de relation entre les variables i et j, et 1 dans le cas contraire. Les intensités des relations ont été également pondérées (0 = nulle, 1 = faible, 2 = moyenne, 3 = forte, P = potentielle). Cette phase de remplissage aide à se poser pour N variables N x N-1 questions (près de 2 450 pour 50 variables), dont certaines auraient été éludées faute d'une réflexion aussi systématique et exhaustive. Elle a permis de positionner ces variables en fonction de leur degré d'influence et de dépendance sur les autres variables du système prospectif.

Une fois la matrice entièrement remplie, la sommation simple des valeurs attribuées aux relations directes entre variables a permis de déterminer les variables qui ont le plus d'impacts sur d'autres et donc qui auront le plus d'influence sur l'évolution du système et, aussi celles qui sont les plus dépendantes. Ce premier niveau de classement est le classement direct.

Le second niveau de classement est celui qui s'intéresse aux relations indirectes entre variables dans une approche systémique. Ce classement indirect issu du réseau de relations indirectes, est donc obtenu après élévation en puissance de la matrice initiale en utilisant le logiciel dit MICMAC (Matrice d'Impacts Croisés Multiplication Appliquée à un Classement).

Ce logiciel permet d'étudier la diffusion des impacts dans le système et par conséquent de hiérarchiser les variables suivant leur positionnement dans le plan influence-dépendance.

3.3.1.4.5. Identification des variables motrices de changement

L'analyse structurelle des influences mutuelles, directes et indirectes, entre les 30 variables retenues et définies ci-dessus, a permis d'identifier les variables forces pouvant être considérées comme motrices (les plus influentes de manière directe et indirecte, et moins dépendantes) de l'avenir de la Région du Nord. Ces variables sont au nombre de 24.

Tableau 15 : Variables motrices de changement de la Région du Nord

N°	Variables	N°	Variables
1	Maîtrise de l'environnement physique	13	Prestations des services
2	Gouvernance territoriale	14	État de la pauvreté
3	Accès au foncier	15	Donne démographique
4	Gestion des ressources en eau	16	Accès à l'économie du savoir
5	Coût des matières premières	17	Accès à l'emploi décent
6	Desserte en infrastructures de transport et de communication	18	Accès aux services sociaux de base
7	Desserte en énergie électrique	19	Niveau de vie
8	Capacité de transformation industrielle des ressources agricoles et animales brutes	20	Conditions de vie
9	Production des biens économiques	21	Orientation du développement économique local
10	Performance du tourisme cynégétique	22	État de l'insécurité
11	Consommation des biens et services	23	Cadre de vie
12	Distribution/commercialisation des biens et services	24	Ouverture sur l'extérieur

Source : Consultant, 2021

Tableau 16 : Répertoire des variables motrices forces de changement du système territorial de la Région du Nord avec leurs définitions

N°	Variables Motrices	Définitions
1.	Maîtrise de l'environnement physique	La maîtrise de l'environnement physique consiste dans un pays ou une région à prendre des mesures pour prévoir, prévenir, limiter ou supprimer les perturbations d'origine anthropique ou naturelle qui s'exercent sur son <i>environnement biophysique</i> .
2.	Gouvernance territoriale	Système de gouvernance ou de gestion des affaires publiques à l'œuvre aux différents niveaux et échelons territoriaux dans les États fédéraux et les États décentralisés.
3.	Accès au foncier	Mode de répartition des terres agricoles ou des pâturages entre les actifs dans un pays ou dans une région.
4.	Gestion des ressources en eau	Processus qui consiste à mobiliser, à planifier, à programmer et à affecter les ressources en eau en vue d'optimiser leur utilisation pour la consommation humaine, animale et économique.
5.	Coût des matières premières	Prix de vente ou d'acquisition de matières premières à une date donnée.
6.	Desserte en infrastructures de transport et de communication	Niveau ou degré de dotation d'un territoire national ou régional en routes, chemin de fer, aéroports, voies fluviales, réseaux des TIC à un moment donné.
7.	Desserte en énergie électrique	Niveau ou degré de fourniture de l'énergie électrique à une population ou à une économie à une période donnée.
8.	Capacité de transformation industrielle des ressources agricoles et animales brutes	Possibilité d'un pays ou d'une région à transformer à l'aide des machines plus ou moins puissantes les ressources agricoles et animales brutes en produits finis indispensables aux hommes.
9.	Production des biens économiques	La production des biens économiques est l'activité qui apporte de la valeur ajoutée par la réalisation de biens et services. Elle consiste à transformer des facteurs de production (matières premières, produits intermédiaires, main d'œuvre, énergie, ...) en nouveaux produits.
10.	Performance du tourisme cynégétique	Capacité de l'offre des équipements et des services du tourisme cynégétique d'un pays ou d'une région et niveau des revenus y afférents.
11.	Consommation des biens et services	La consommation des biens et services désigne le fait de consommer (autrement dit utiliser) des biens et services, généralement dans le but de satisfaire des besoins ou des désirs. La production génère des

N°	Variables Motrices	Définitions
		revenus qui seront soit consommés (utilisation immédiate de la production), soit épargnés (utilisation future de la production).
12.	Distribution/commercialisation des biens et services	La distribution est l'ensemble des opérations et des circuits qui mettent un produit à la disposition des acheteurs. Elle consiste donc à acheminer le bon produit, au bon endroit, au bon moment.
13.	Prestations des services	La prestation de service correspond à l'engagement d'un professionnel (prestataire de service en freelance) à fournir un service à un client (individu, association, collectivité, entreprise...) à titre onéreux.
14.	État de la pauvreté	La situation de la condition de la population d'un pays ou d'une région qui manque de ressources, de moyens matériels pour mener une vie décente ou encore nombre voire pourcentage des individus/ménages dont les conditions d'existence sont insupportables.
15.	Donnée démographique	Volume, composition sociologique, dynamique, capacité d'initiative de la population d'un pays ou d'une région à une date donnée.
16.	Accès à l'économie du savoir	Capacité d'une population à maîtriser les activités de production et de service fondées sur des connaissances et des techniques novatrices.
17.	Accès à l'emploi décent	Possibilité de la population active d'un pays ou d'une région d'accéder à un emploi, une rémunération (en espèces ou en nature) appropriée, la sécurité au travail et des conditions de travail salubres. La sécurité sociale et la sécurité du revenu en sont deux autres éléments essentiels.
18.	Accès aux services sociaux de base	Possibilité de la population d'un pays ou d'une région d'accéder à l'eau, à l'électricité, aux structures de soins de santé, d'éducation, de transport collectif, de pot et de loisirs.
19.	Niveau de vie	Le niveau de vie fait référence à la qualité et quantité de biens et services qu'une personne ou une population entière peut s'approprier et est en lien avec ses revenus et son patriotisme.
20.	Conditions de vie	Les conditions de vie sont l'ensemble des éléments d'environnement des biens, des services ou des comportements qui permettent aux ménages de vivre et d'exprimer extérieurement ou intérieurement leur « ego ». Finalement, les conditions de vie regroupent l'ensemble des moyens matériels et immatériels dont dispose une population et qui lui permettent d'exister et de se reproduire.
21.	Orientation du développement économique local	Façon par laquelle les acteurs publics et privés d'un territoire, décident de travailler ensemble en vue de faire face à des défis communs ou valoriser diverses potentialités (stimuler l'emploi, améliorer la qualité de vie, exploiter certaines ressources territoriales, etc.)
22.	État de l'insécurité	Le niveau des menaces physiques, économiques et morales rencontrées dans la vie quotidienne par la population d'un pays ou d'une région et qui font que la sûreté physique et la tranquillité de cette population ne sont plus assurées.
23.	Cadre de vie	Qualité du milieu naturel et/ou construit dans lequel vivent les hommes ainsi les types de relations que les hommes y entretiennent.
24.	Ouverture sur l'extérieur	Capacité d'un pays ou d'une région à communiquer avec son environnement géographique proche et/ou éloigné.

Source : Consultant, 2021

3.3.1.4.6. Construction des synopsis de scénarii de développement durable de la Région du Nord

La dernière étape du processus, appelée analyse morphologique a consisté à construire ou à bâtir les synopsis des scénarii de développement durable de la Région du Nord à l'horizon 2035. L'analyse morphologique permet d'explorer les futurs

possibles d'un système, à partir de la combinaison des hypothèses associées à ses variables ou ses composantes. Stimulante pour l'imagination, l'analyse morphologique permet un balayage systématique et transparent du champ des possibles. Un synopsis est une combinaison intégrant une hypothèse d'évolution pour chacune des variables motrices, combinaison présentée sous forme narrative décrivant une situation future du système territorial de la Région du Nord en 2035. La trame d'un scénario est une combinaison des hypothèses sur l'évolution des variables du système ; chaque scénario représentant un jeu d'hypothèses différent.

Concrètement pour chacune des variables motrices forces de changement identifiées, les parties prenantes ont exploré un jeu d'hypothèses contrastées et mutuellement exclusives permettant de balayer un champ des évolutions possibles à l'horizon temporel 2035. Chaque hypothèse correspond à une description d'un état plausible de chaque force motrice de changement.

La première étape de l'analyse morphologique a consisté à dresser sur du papier de conférence, un tableau avec le nom des variables en ligne, en les classant de la variable la plus influente à celle la moins influente (ou de la variable la plus spécifique à celle la plus globale), et avec les hypothèses d'évolution de chaque variable en colonne. Les parties prenantes qui ont combiné les hypothèses constituant les scénarii, avaient en tête, la définition complète et bien comprise des hypothèses proposées dans chaque case du tableau. En effet, les hypothèses étaient résumées en une phrase très courte dans le tableau, de manière à être lisibles. Les termes choisis pour définir l'hypothèse dans le tableau se devaient d'être parlants.

La deuxième étape de l'analyse morphologique, a consisté à repérer l'hypothèse la plus représentative de la tendance passée pour chaque variable, afin de se rendre compte si l'assemblage de ces hypothèses permet de construire un scénario dit « tendanciel ». Celui-ci permet ainsi de s'interroger sur la cohérence d'une poursuite de toutes les tendances passées (sans que rien ne change, y compris dans le comportement des acteurs) à l'horizon de l'exercice de prospective. Il faut parfois modifier ce scénario tendanciel pour le rendre cohérent. Il constitue en général une référence commode et pédagogique, puisqu'il tend à montrer ce qui se passerait si rien ni personne ne changeait, et si les tendances se poursuivaient de manière linéaire.

La troisième étape a consisté à construire des scénarios alternatifs au scénario tendanciel. Il s'est agi, dans un premier temps, de s'interroger sur les variables et les hypothèses qui permettraient de sortir de la logique du scénario tendanciel. L'hypothèse de départ d'un scénario alternatif peut se trouver sur n'importe quelle ligne du tableau morphologique. C'est à cette occasion que la créativité des participants a été sollicitée en vue de construire les assemblages alternatifs qu'ils soient capables de s'approprier.

Les trois autres scénarii alternatifs au scénario tendanciel élaborés par les parties prenantes, résultent surtout des différentes combinaisons d'hypothèses imaginées par les parties prenantes reportées dans le tableau morphologique avec différents codes EUR ou styles typographiques.

La quatrième étape a consisté à sélectionner les combinaisons ou trames de scénarii que les parties prenantes ont souhaitées conserver. En effet, l'objectif de l'exercice n'était pas de garder ou de conserver tous les scénarii possibles et notamment les scénarii qui ne sont que des variantes d'autres scénarii dont ils ne se différencient que par des nuances. Cette sélection faite à l'issue d'une réflexion approfondie et d'un regroupement des états futurs des trames de scénarii d'évolution des variables motrices de changement partageant un degré important de similitude s'est fondée soit sur l'idée-force développée dans la combinaison des hypothèses, soit sur la faculté du scénario à marquer le plus les acteurs du territoire pour lesquels ces scénarii ont été élaborés. Pour finir les participants aux ateliers se sont accordés sur des synopsis de scénarii mutuellement contrastés et mutuellement incompatibles sur la base de combinaisons d'états futurs des forces motrices de changement identifiées préalablement. En effet, pour les 24 forces motrices de changement, les parties prenantes des ateliers de prospective territoriale ont discuté des états futurs qui sont autant d'hypothèses d'évolution plausible de chacune d'elle à l'horizon 2035. À cet égard, ils ont tenu à envisager le souhaitable, le non souhaitable et des options d'évolution des variables en rupture avec les tendances d'évolution en cours. Comme les scénarii à construire doivent l'être sur la base d'une combinaison d'états du futur de toutes les variables motrices de changement, une liste de leurs états futurs a été dressée. Cette liste a ensuite été introduite dans un logiciel pour vérifier la cohérence des scénarii au fur et à mesure que ceux-ci ont été construits ou conçus.

À l'issue d'une réflexion approfondie et d'un regroupement des états futurs des trames de scénarii des variables motrices de changement partageant un degré important de similitude, quatre synopsis de scénarii ont retenu l'attention des parties prenantes des ateliers de prospective territoriale :

- un **scénario tendanciel** ;
- un **scénario souhaité** celui de **l'émergence** ;
- un **scénario du grand rêve** ou **scénario amazone** et ;
- un **scénario redouté**, le scénario catastrophe ou scénario de l'improbable.

La cinquième et dernière étape du processus a consisté à mettre à l'épreuve, la cohérence profonde des trames des scénarii élaborés à l'étape précédente, sous forme de jeux d'hypothèses, en rédigeant le contenu des scénarii dans un style littéraire. En effet, seule la rédaction détaillée du contenu des scénarii utilisant les définitions précises des hypothèses et racontant l'évolution d'aujourd'hui jusqu'à l'horizon de l'exercice de la prospective, territoriale, ici 2035, permet de tester la cohérence interne de chaque scénario. En outre, pour avoir un impact, les scénarii doivent être écrits dans

un langage clair. Il faut que le décideur puisse se les approprier, sinon ils n'ont aucune utilité.

Un scénario ne doit pas seulement être une combinaison d'hypothèses représentant un futur possible, mais la description d'un cheminement y conduisant depuis la situation actuelle. Il faut sortir de la logique combinatoire pour réfléchir à ce cheminement et le baliser, et ce d'autant plus que l'horizon temporel retenu est lointain. Il faut qualifier les états intermédiaires du système et en préciser la chronologie.

3.3.2. Trame générale des scénarii

3.3.2.1. Scénario tendanciel

Ce scénario cherche à déterminer ce qui se passerait si la tendance passée se poursuivait dans le futur. Le scénario tendanciel est le prolongement des tendances observées au cours des dernières années et qui ont été révélées à la fois par le diagnostic et par les débats des ateliers de prospective territoriale de la Région du Nord. C'est le scénario prolongeant jusqu'en 2035, les tendances actuelles en termes d'organisation administrative et de gouvernance territoriale, de gestion des ressources naturelles, de migrations de population, de production et de distribution des biens économiques, d'échanges frontaliers, d'accès des ménages aux services sociaux de base, d'aménagement des espaces urbains et ruraux, etc. C'est le résultat du prolongement *dans* l'avenir des tendances telles qu'elles se profilent à l'heure actuelle, et des dynamiques en cours. C'est le scénario de la faible dynamique productive, du faible niveau de vie de la majeure partie de la population de la Région du Nord. C'est aussi le scénario du chacun pour soi, de la persistance à un niveau élevé des inégalités sociales, des difficultés d'accès de l'écrasante majorité de la population de la Région du Nord à l'électricité, à l'eau potable, aux soins de santé moderne, aux moyens de transport moderne etc. Avec le scénario tendanciel considéré, la croissance économique de la Région du Nord, se maintient à 3,5 % par an comme révélé par l'INS en 2019. Les tendances démographiques et socioprofessionnelles en vigueur sont prolongées ou conservent les mêmes tendances. Il ne dégage pas de priorités fortes, ni de concept nouveau. En résumé, c'est le scénario du statu quo et de l'immobilisme.

3.3.2.2. Scénario de l'émergence ou scénario de référence du développement de la Région du Nord à l'horizon 2035

C'est le scénario souhaité par tous les acteurs du territoire de la Région du Nord. Ce scénario est basé sur des images de l'avenir souhaité. Il décrit une évolution du système socio-économique et environnemental de la Région du Nord compatible avec la vision Cameroun 2035. Il se traduit par de gros efforts de réduction de la pauvreté, de renforcement des réseaux d'infrastructures de transport et de communication, de distribution de l'énergie électrique, des services d'éducation et de santé, et de

formation professionnelle pour répondre aux nouvelles exigences du marché du travail. Il se traduit aussi par la confiance dans l'innovation et le progrès technologique. Bien entendu ce scénario est tributaire du contexte international en matière de développement durable et de l'adhésion du Cameroun aux conventions y relatives. Il intègre le fait que les politiques publiques menées au Cameroun depuis 2010 n'ont pas été suivies d'effets escomptés. En effet, contrairement aux prévisions de la Vision Cameroun 2035 et du DSCE, les stratégies jusqu'alors mises en œuvre dans la Région du Nord s'y sont révélées insuffisantes, avec pour corollaire la persistance de la pauvreté et de la misère des populations. En conséquence les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre des mesures politiques et socioéconomiques hardies pour ne pas dire audacieuses qui permettent à la Région du Nord d'optimiser ses atouts et opportunités (nationales et internationales). Une telle option implique d'agir positivement sur les 24 variables motrices forces de du système territorial de la Région du Nord à savoir :

- la maîtrise de l'environnement physique ;
- la gouvernance territoriale ;
- l'accès au foncier ;
- la gestion des ressources en eau ;
- le coût des matières premières ;
- la desserte en infrastructures de transport et de communication ;
- la desserte en énergie électrique ;
- la capacité de transformation industrielle des ressources agricoles et animales brutes ;
- la production des biens économiques ;
- la performance du tourisme cynégétique ;
- la consommation des biens et services ;
- la distribution/commercialisation des biens et services ;
- les prestations des services ;
- l'état de la pauvreté ;
- la donne démographique ;
- l'accès à l'économie du savoir ;
- l'accès à l'emploi décent ;
- l'accès aux services sociaux de base ;
- le niveau de vie ;
- les conditions de vie ;

- l'orientation du développement économique local ;
- l'état de l'insécurité ;
- le cadre de vie ;
- l'ouverture sur l'extérieur.

3.3.2.3. Scénario du grand rêve ou scénario amazone

À l'instar du scénario de l'émergence, le scénario du grand rêve ou scénario Amazone prend en compte la conjoncture politique et économique internationales. En outre, il intègre le fait que les politiques publiques menées au Cameroun depuis 2010 n'ont pas été suivies d'effets escomptés. En effet, contrairement aux prévisions de la vision Cameroun 2035 et du DSCE, les stratégies jusqu'alors mises en œuvre dans la Région du Nord, s'y sont révélées insuffisantes, avec pour corolaire, la persistance de la pauvreté et de la misère des populations.

Cela dit, le scénario Amazone est un scénario très volontariste et audacieux. Avec un tel scénario, tous les voyants sont au vert. En effet, le scénario Amazone correspond à une croissance économique très rapide et à une haute intensité technologique. Le souci du développement durable y guide les actions publiques et privées.

Tout en continuant à assumer la diversité de ses composantes qui constituent un attribut essentiel de son identité et de son attractivité, la Région du Nord y valorise collectivement ses atouts en fédérant ses territoires dans des dynamiques et des projets communs. Cette organisation collective, fortement intégrée à l'échelle de la Région du Nord, privilégie la recherche des mutualisations et des coopérations de nature à produire les fonctionnements les plus traditionnels. Le tissu des entreprises locales y fait l'objet d'un accompagnement de proximité coordonné à l'échelle territoriale entre les différents acteurs et niveaux d'intervention (services économiques des intercommunalités), le territoire a poursuivi une stratégie de mise en place d'une offre de services différenciés à destination de différents publics solvables, résidents ou visiteurs, dans le domaine de la santé et du bien-être, et de nature à permettre de dégager des ressources complémentaires nécessaires pour financer les politiques publiques de santé et d'aide à la personne.

De façon symétrique, les entreprises économiques de la Région du Nord s'organisent plus collectivement, en impulsant des actions communes, parfois inter secteurs, autour des enjeux d'attractivité de leurs métiers : actions de recrutement, actions de formation professionnelle complémentaire visant à améliorer l'employabilité de leur personnel, actions de communication vers le grand public et les familles.

La stratégie collective et rationnelle qu'illustre ce scénario respecte, tout en les valorisant, les atouts et traits distinctifs du territoire de la Région du Nord comme autant d'objets de travail sources de création de valeur ou de qualité de vie pour les

habitants. Mais elle ne vise pas à s'appuyer sur les diversités et les identités locales pour prendre corps dans le tissu social et nourrir la dynamique de développement. Enfin, dans le scénario du grand rêve ou Amazone, la pauvreté y est réduite à sa plus simple expression, l'écrasante majorité de la population y a accès à l'eau potable, à l'électricité, à l'éducation, à l'économie du savoir, aux soins de santé moderne et aux loisirs, aux services des NTIC, bref aux services sociaux de base.

3.3.2.4. *Scénario catastrophe ou scénario de l'improbable*

C'est le scénario de la marche à reculons, ce scénario se caractérise entre autres par :

- la faillite économique ;
- la dégradation des infrastructures ;
- l'absence de financement des projets de développement ;
- l'agriculture peau de chagrin, déclin des grandes cultures agricoles ;
- un niveau peu performant de tous les systèmes éducatifs ;
- un système sanitaire moribond ;
- la recrudescence des fléaux sociaux ;
- un effritement des valeurs traditionnelles ;
- une société gangrenée ou minée par la corruption et la mauvaise gouvernance
- une succession des désastres naturels (feu de brousse, inondations, cyclones, tremblement de terre) ;
- une amplification des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- une massification de la pauvreté ;
- un effondrement du système de sécurité sociale ;
- une flambée des violences et de la criminalité ;
- une disparition de la faune et de la flore ;
- une expansion des pandémies ;
- une généralisation des fraudes ;
- une généralisation des attaques des cultures par des acridiens et des pachydermes ;
- un enracinement de la famine.

3.4. Choix du scénario à mettre en œuvre pour réaliser la vision de développement durable de la Région du Nord

Une quatrième grande articulation des ateliers de prospective territoriale a consisté à choisir le scénario à mettre en œuvre pour réaliser la vision de développement durable de la Région du Nord à l'horizon 2035. En effet, quel scénario (ou cheminement) d'aménagement et de développement durable de la Région du Nord à l'horizon 2035, les acteurs territoriaux devraient-ils choisir et mettre œuvre ? En réponse à cette question, le scénario le mieux adapté aux objectifs d'aménagement et de développement durable de la Région du Nord à l'horizon 2035, est le cheminement de l'émergence. Trois facteurs plaident en faveur du choix de ce scénario. En effet, le scénario de l'émergence correspond à la voie à suivre par la Région du Nord pour mettre en œuvre les principes du développement durable ; d'autre part, ce scénario est compatible avec les orientations de la vision du développement durable du Cameroun à l'horizon 2035. Enfin, il est l'expression d'un consensus entre tous les acteurs territoriaux publics et privés de la Région du Nord.

❖ *Un scénario qui correspond à la voie à suivre par la Région du Nord, pour mettre en œuvre les principes du développement durable*

À tout bien considérer, le scénario de l'émergence correspond à la voie à suivre par la Région du Nord, pour mettre en œuvre les principes du développement durable définis et adoptés en juin 1992, à Rio de Janeiro (Brésil), par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, connue sous le nom de Sommet « Planète Terre ». Il s'agit d'un ensemble de 27 principes relevant de la morale et/ou de l'éthique, de la spiritualité voire de la politique auxquels les pays membres du système des Nations -Unies ont adhéré et, dont la finalité est de contribuer à la gestion, à la conservation et à l'exploitation écologiquement viable de l'environnement. Expression d'un consensus entre les États de la planète des différentes zones géographiques et climatiques (australe, boréale, tempérée, subtropicale ou tropicale), ils constituent un ensemble de balises devant guider l'opérationnalisation dans la Région du Nord, de la stratégie préconisée par le scénario de l'émergence, dans l'optique d'une prise en compte efficace des trois dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable.

Certains des principes susvisés tels que la protection de l'environnement et de la biodiversité, l'accès au savoir, et la gouvernance font partie des macros variables du système territorial de la Région du Nord. D'autres principes comme la protection du patrimoine, l'éthique, l'équité et la solidarité sociale, l'efficacité économique, la santé et la qualité de vie ou le principe pollueur-payeur, etc. seront utilisés comme micro-variables dans les actions de développement durable à mettre en œuvre.

Les principes considérés constituent une source d'inspiration devant permettre d'améliorer les façons de faire dans la Région du Nord, en matière d'accès au savoir, de production et de consommation des biens économiques, d'engagement et de participation des acteurs territoriaux, de responsabilité écologique, et de mobilisation des idées pour développer de nouveaux champs d'intervention.

❖ Un scénario compatible avec les orientations de la vision du développement durable du Cameroun à l'horizon 2035

D'autre part, le scénario de l'émergence est compatible avec les orientations de la vision du développement durable du Cameroun à l'horizon 2035. En effet, il intègre une série d'objectifs prioritaires à atteindre prescrits par cette vision, notamment en matière d'aménagement du territoire, de croissance économique, de formation du capital humain, d'amélioration des conditions de vie des populations, de création d'emplois, de répartition des richesses voire de participation des citoyens à la vie politique. À vrai dire, il accorde la priorité à quatre pôles d'activités économiques et sociales.

1. Le pôle agricole et environnemental qui envisage le développement à travers le pays, de l'agriculture de deuxième génération, la protection de l'environnement, et la préservation des écosystèmes ;
2. Le pôle industriel de production et de transformation qui met un accent particulier sur la diversification des ressources énergétiques (hydroélectricité, biomasse, énergie éolienne) pour soutenir la création et le développement des PME -PMI.
3. Le pôle de services et de nouvelles technologies qui vise à la création des richesses et des emplois à travers :
 - le relèvement du niveau d'infrastructures de transport routier, ferroviaire, fluvial, aérien, etc. ;
 - l'amélioration des structures sanitaires et hospitalières ;
 - le développement de l'éducation de base ;
 - la densification de la carte scolaire et des institutions d'enseignement maternel, primaire et secondaire, technique et professionnelle. L'amélioration de l'offre de formation académique, universitaire et professionnelle ;
 - l'augmentation de l'offre de téléphonie et de communication électronique à haut débit.
4. Le pôle de la gouvernance démocratique qui :

- nécessite un cadre politique et institutionnel favorisant le transfert de toutes les compétences et ressources aux CTD ;
- consacre la participation, la transparence, la redevabilité et la démocratie au plan local ;
- favorise la prise de décisions selon le principe «1 homme = 1 voix », la délégation des pouvoirs et des responsabilités, une répartition adéquate des lieux de décision dans le souci de les rapprocher le plus possible du citoyen et des communautés.

❖ **L'expression d'un consensus entre tous les acteurs territoriaux publics et privés de la Région du Nord.**

Enfin, le scénario de l'émergence considéré ici, est l'expression d'un consensus entre tous les acteurs territoriaux publics et privés de la Région du Nord. À cet égard, lors des ateliers de prospective territoriale organisés dans cette Région du 30 août au 8 Septembre 2021, ces acteurs ont unanimement développé un argumentaire en faveur de l'émergence de la Région du Nord dans le sillage de celle du Cameroun à l'horizon 2035.

Le moins qu'on puisse dire est que la mise en œuvre ou l'opérationnalisation, de ce scénario ne se fera pas d'un seul coup ; c'est un chemin à parcourir en plusieurs étapes.

3.5. Séquençage de la mise en œuvre du scénario de l'émergence de la Région du Nord

Pour cloturer les échanges, les parties prenantes des ateliers de prospective territoriale ont établi le séquençage de la mise en œuvre du scénario de référence du développement durable de la Région du Nord. En effet, s'appuyant sur leur expérience professionnelle ou sur celle de terrain, elles ont défini la stratégie d'opérationnalisation du scénario de l'émergence de la Région du Nord.

Bien entendu le processus de mise en œuvre ou d'opérationnalisation de cette stratégie, entend obéir aux principes de réalité, de pragmatisme et de progressivité. Il entend se fonder sur un double processus : opérer une confrontation entre les actions lancées ou envisagées et les objectifs de la vision dans le but d'arriver à une articulation progressive et une compatibilité entre les programmes en cours de réalisation (qui nécessairement pèsent sur la réalité et l'évolution de la Région du Nord) et les nouveaux programmes pouvant émaner de la vision de cette Région. Cela dit, la stratégie de mise en œuvre ou d'opérationnalisation du scénario de l'émergence de la Région du Nord, définie par les parties prenantes des ateliers de prospective territoriale de cette Région comporte trois phases.

- **Phase N° 1 :** (2022 - 2025) : il s'agira de mettre un accent particulier sur l'amélioration de la gouvernance territoriale, de consolider et d'implémenter efficacement et complètement la décentralisation. Il sera également question de parachever l'exécution des projets d'infrastructures déjà lancés. Pendant cette phase triennale, il sera question d'améliorer l'état sanitaire, le volet éducation des populations de la Région du Nord et de mettre sur pied un nouveau régime foncier. Cette première phase de la vision de la Région du Nord sera aussi le moment idéal de maturation des projets de développement qui seront exécutés entre 2025 et 2035.
- **Phase N° 2 :** (2026 - 2030) : cette phase devrait être qualifiée de phase herculéenne du développement durable de la Région du Nord. C'est pendant cette période que les grands projets de désenclavement de la Région du Nord doivent entrer en exécution. Concomitant aux travaux d'infrastructures de transport et de communication, les travaux d'approvisionnement de la Région en énergie électrique et en eau potable seront réalisés. C'est également pendant ce premier quinquennat de la vision de la Région du Nord que seront mis en exécution les projets de développement et d'amélioration du secteur agro-pastoral devant produire la matière première pour assurer la transformation agro-industrielle locale.
- **Phase N° 3 :** (2031 - 2035) : cette ultime phase sera considérée comme le cap de l'émergence. Pendant cette phase, tous les projets lancés lors des deux précédentes phases devront être achevés. Les unités de transformation industrielle locale des ressources agricoles et pastorales seront installées et mises en activités. La sensibilisation et le soutien des jeunes dans la création des emplois verts seront mis en branle. Les emplois nouveaux seront créés et contribueront à la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim.

À l'issue des ateliers de prospective territoriale, l'équipe d'experts du Cocontractant AGRER/TEREA/DITA conseil, a pris le temps et le recul nécessaires pour réviser et consolider les éléments textuels et graphiques constitutifs du présent chapitre.

3.6. Leviers d'action à disposition de la Région du Nord pour réaliser/promouvoir sa vision du développement durable à l'horizon 2035

Au terme de l'analyse menée, il convient d'évoquer les leviers d'actions à disposition de la Région du Nord pour réaliser/promouvoir sa vision du développement durable à l'horizon 2035.

Les leviers d'actions sont des forces motrices de changement englobantes dont la Région du Nord peut se servir allègrement pour promouvoir son développement durable. En activant chacune de ces forces motrices de changement englobantes, la

Région du Nord enregistrera des transformations structurelles dans plusieurs domaines ou secteurs de son système territorial à la fois. Autrement dit, en jouant sur une force motrice de changement englobante, elle résoudra plusieurs problématiques du territoire à la fois. Ces problématiques englobantes sont au nombre de 10 :

- un renforcement du réseau des infrastructures de transport et de communication ;
- un accroissement de la desserte en énergie électrique ;
- une promotion de l'agro-industrie ;
- une instauration de la sécurité foncière ;
- une instauration d'un système global de gestion durable des aires protégées ;
- une amélioration du capital humain ;
- une amélioration du cadre de vie ;
- un renforcement de la sécurité ;
- une maîtrise de l'environnement biophysique ;
- une mise en œuvre effective de la bonne gouvernance territoriale.

3.6.1. Renforcement du réseau des infrastructures de transport et de communication

Il est unanimement admis que la bonne couverture des territoires en infrastructures de transport et de communication est indispensable à leur croissance économique et à la réduction de la pauvreté de leurs populations. En effet, le déploiement des infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et de télécommunications en qualité suffisantes dans les zones urbaines et rurales, y entraîne des bienfaits sociaux directs tels qu'une meilleure santé, une meilleure éducation et l'autonomisation des femmes, contribuant ainsi à la réalisation d'une croissance socialement équilibrée et inclusive. Inversement, un déficit quantitatif et qualitatif des infrastructures (une couverture médiocre ou déficiente des territoires en infrastructures) entrave la conduite des activités économiques, sape en particulier la productivité des entreprises manufacturières et affaiblit les efforts de développement humain des territoires.

C'est dire que, pour accéder à un véritable développement durable à l'horizon 2035 la Région du Nord se doit de renforcer en quantité et en qualité, son réseau des infrastructures de transport et de communication. En effet, elle se doit :

- d'établir des liaisons routières et ferroviaires permanentes, en tout cas praticables en toutes saisons entre les principales villes de la Région du Nord;
- de se doter d'infrastructures linéaires et nodales de la vie de relations dignes de son potentiel économique et de sa fonction de zone de transit par excellence;
- de relancer la navigation fluviale sur la Bénoué et de réhabiliter le port fluvial de Garoua ;

- de renforcer les infrastructures aéroportuaires de la Région du Nord qui ne dispose pour l'instant que d'un seul aéroport digne de ce nom implanté à Garoua.

Dans une région aussi vaste et aux très longues distances entre localités comme la Région du Nord, le renforcement du réseau des infrastructures de transport et de communication est plus qu'ailleurs, l'une des conditions essentielles à la fois de l'attractivité du territoire et de son développement (recherche, compétitivité des entreprises). Ces infrastructures doivent y être construites et constamment adaptées aux nouvelles exigences techniques (fibre, très haut débit) et aux usages de demain (télémédecine, télésanté, téléformation, télétravail, e-culture, e-inclusion, e-éducation...) pour éviter la fracture numérique du territoire. Cela passe par :

- l'ouverture de la Région du Nord aux autres régions du Cameroun et aux pays limitrophes, etc.) ;
- la construction des lignes ferroviaires, routières et des dessertes locales (Voyageurs, fret, fluvial) ;
- le désenclavement des localités les plus isolées (Tcholliré, Poli,) ;
- le développement des réseaux numériques ;
- l'anticipation de la saturation des réseaux avec l'effet de saisonnalité en LR ;
- l'amélioration de l'accessibilité de Garoua, la métropole de la Région du Nord à l'échelle interrégionale et nationale ;
- le franchissement aisé des frontières à destination du Nigeria, du Tchad et de la RCA.

❖ *Données relatives aux études menées par la MEADEN et le MINTP sur le Port de Garoua*

Les résultats de "l'étude relative à l'évaluation de l'ensablement et du potentiel de navigabilité du fleuve Bénoué" initiée par la MEADEN ont été rendu publics en septembre 2017. Au terme de cette étude, l'équipe des consultants a recommandé des solutions pour réduire l'érosion dans le bassin versant de la Bénoué et l'ensablement du fleuve. Pour la relance du trafic fluvial sur la Bénoué, elle a proposé les trois options suivantes :

1. L'aménagement de l'actuel débarcadère/embarcadère artisanal près du port de Garoua, en construisant un hangar et une plateforme de chargement et de déchargement des produits, et en réhabilitant les anciens magasins du port afin de les louer aux commerçants pour stocker temporairement les produits importés ou à exporter. Le coût estimatif de cette option d'aménagement revient à 139 125 009 FCFA et les gains avoisinent 817 534 538 FCFA sur une

période de 20 ans, d'où une Valeur Nette Actualisée de 94 906 485 FCFA. Avec cet aménagement, les revenus annuels de la CUG vont passer de 4 millions FCFA actuellement à 5-6 millions FCFA ;

2. La 2^{ème} option de réhabilitation suppose que l'aménagement proposé à la 1^{ère} option est réalisé et à cela s'ajoute un dragage du lit du fleuve sur une profondeur de 1,8m à 2,4m et à 118 endroits critiques identifiés par l'étude hydrologique ; le coût de l'investissement est évalué à 3 775 912 501 FCFA. Comparativement aux revenus générés, on obtient une perte estimée à 2 958 377 963 FCFA ;
3. La 3^{ème} option de réhabilitation suppose aussi que l'aménagement de la 1^{ère} option est fait et que l'on y ajoute un dragage moyen sur une profondeur de 1m à 1,6m à des endroits critiques et accompagné d'un balisage ; le coût global de l'investissement pour cette option est de 3 793 622 648 FCFA et comparativement aux revenus, on enregistre une perte de 2 976 088 110 FCFA.

Parmi les 03 options, l'on recommande fortement la 1^{ère} option qui est rentable et réaliste compte tenu des coûts de réalisation qui sont abordables pour la CUG. l'on estime que le trafic fluvial sur la Bénoué va rester marginal face au trafic des produits sur les 02 axes routiers concurrents qui vont prendre plus d'importance dans le futur avec le développement des régions administratives annoncé avec force par le gouvernement Camerounais et aussi avec le projet de construction d'un pont sur le Mayo-Tiel (envisagé par le Nigeria et le Cameroun) qui va accélérer la circulation entre Demsa et Jimeta.

Les études techniques en vue de la réhabilitation et la modernisation du port fluvial de Garoua (Region du Nord) menées par le MINTP ont été bouclées en avril 2019. Selon cette étude, la rentabilité du projet réhabilitation et la modernisation du port fluvial de Garoua qui est contenue dans les résultats de l'analyse économique a été selon les hypothèses suivantes :

- Les travaux d'aménagement s'échelonneront sur 3 années (2020 – 2022) ;
- La mise en service du port est prévue pour courant 2023 ;
- L'horizon de l'étude est égal à 30 ans suivant de la mise en exploitation du port (2023 – 2052) ;
- La durée de vie économique des nouveaux aménagements portuaires est de 50 ans, ainsi au terme de la durée de l'étude, la valeur résiduelle est égale à 38% des coûts des travaux ;
- Le taux d'actualisation retenu est égal à 12%.

Selon cette étude du MINTP, le taux de rentabilité du projet pour le port de Garoua est égal à 13,81% ce qui est supérieur au taux d'actualisation considéré pour ce type de projet. La Valeur Actuelle Nette (VAN) est positive et égale à 2 568 millions de Francs CFA. Le projet a donc une bonne rentabilité.

Le MINTP est favorable à l'intensification du trafic fluvial sur la Bénoué entre le Cameroun et le Nigéria voisin ainsi que la réhabilitation du port de Garoua. Les études ont été bouclées sur la voie navigable du fleuve et sur les installations portuaires et on est actuellement à la recherche des financements pour la réalisation dudit projet. Cette activité de recherche de financements est menée par le MINTP, le MINEPAT et l'APN.

Il convient aussi de signaler que le fleuve Bénoué présente un caractère intégrateur sous régional qui rentre dans le cadre plus global de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN). Ceci exige qu'il faille rester sur la vision d'une gestion plus optimale de la Benoué.

3.6.2. Accroissement de la desserte en énergie électrique

D'après son diagnostic territorial, la Région du Nord affiche un très faible taux d'électrification. Pour ses citoyens et ses ruraux, l'électricité est un produit rare, cher, et souvent de mauvaise qualité.

Les acteurs économiques, institutionnels et de la recherche s'accordent sur le fait que la fourniture de l'électricité en quantité et en qualité suffisante constitue un levier essentiel de développement. De nos jours, le secteur de l'énergie électrique a la capacité de créer de l'emploi, d'être le levier de l'industrie, de permettre à l'économie de se moderniser et de permettre à nos jeunes qui sont dans les milieux ruraux d'avoir un travail décent. Un accès adéquat à l'énergie est essentiel pour le développement social et économique des territoires.

Il est par conséquent essentiel d'accroître la desserte de la Région du Nord en énergie électrique dans l'optique de libérer son potentiel de développement économique et social. Cela nécessitera une augmentation des investissements pour construire l'infrastructure nécessaire et mettre en place des systèmes de gouvernance efficaces.

3.6.3. Promotion de l'agro-industrie

Le secteur agropastoral occupe une place de premier plan dans l'économie de la Région du Nord, représentant autour de 70 % de la valeur ajoutée depuis les années 2000 et employant 4 habitants sur 5 en moyenne. Toutefois il n'est pas industrialisé.

Plusieurs éléments portent à croire que les activités de transformation industrielles des denrées agricoles et pastorales sont susceptibles de devenir un vecteur important du développement économique et social de la Région du Nord.

En amont de la chaîne de valeur, tout d'abord, deux observations peuvent être faites : historiquement, le processus de transformation structurelle des économies

s'accompagne certes d'une baisse de la part du secteur agricole dans l'économie, mais surtout d'une croissance de sa productivité. Viser un développement, même exclusivement industriel, n'est donc pas synonyme d'abandon des investissements dans le secteur agricole. Par ailleurs, la contribution de l'agriculture et de l'élevage au développement apparaît renforcée compte tenu de leur impact positif sur les indicateurs autres que la croissance du PIB. En fait, la croissance du secteur agropastoral a des effets très puissants sur la réduction de la pauvreté. Enfin, l'agro-industrie est déjà un secteur moteur de développement à plusieurs égards : en Afrique de l'Ouest, l'économie alimentaire représente 66 % de l'emploi total et 40 % de la valeur ajoutée du secteur est due à l'agro-industrie seule hors agriculture (Allen et Heinrigs, 2016). La transformation alimentaire représente 60 % de l'emploi manufacturier total au Niger et au Nigéria, et entre 30 et 40 % au Ghana, Burkina Faso et au Mali (Allen et al., 2018, chiffres 2012-2015). Dans cinq pays d'Afrique de l'Est, l'agro-industrie représente entre 27 % et 64 % de la contribution du secteur. L'agro-industrie est un puissant facteur de création d'emplois et capable de réduire la pauvreté. Le moins qu'on puisse dire est que les liens contractuels, institutionnels, sociaux, fonctionnels et de dépendance entre transformation et production sont tels que la Région du Nord a intérêt à investir dans l'agriculture, l'élevage et l'agro-industrie pour accélérer sa croissance et réduire la pauvreté de sa population.

Avec ses terres arables et de pâturages, la Région du Nord est une zone géographique propice à l'agriculture et à l'élevage. Jusqu'à ce jour, elle n'a pas fourni une production agricole et pastorale digne de son potentiel, encore moins une transformation industrielle conséquente. D'ici à 2035, assurer dans la Région du Nord la viabilité des systèmes de production agricole et mettre en œuvre des pratiques résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols, est le principal leitmotiv. Accroître, notamment dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'investissement en faveur de l'infrastructure rurale, des services de recherche et de vulgarisation agricoles et de la mise au point de technologies et de banques de gènes de plantes et d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles.

3.6.4. Instauration de la sécurité foncière

Le foncier est constitué (selon la définition par le contenu et les fonctions) à la fois par la terre et les ressources naturelles qui y sont directement attachées : pâturages, eaux, végétation, ressources minières et par l'ensemble des relations élaborées entre individus et groupes pour l'appropriation et l'utilisation de ces ressources. Ces relations englobent des règles ou principes de maîtrise, d'appropriation et d'usage de la terre,

ainsi que les contextes institutionnels et relationnels qui déterminent la mise en œuvre pratique de ces principes. On devrait donc parler de « fonciers » : parce qu'il existe dans cette optique un foncier agricole, un foncier pastoral, un foncier forestier, un foncier pour l'habitat, un foncier minier, un foncier halieutique etc. Nous retiendrons que le droit foncier est « l'ensemble des règles par lesquelles la partition de cet espace intervient selon des modalités conditionnées par le rapport social » (Ghislaine, 2003). Partant de là, nous pouvons dire que le régime foncier est un rapport de nature légale ou coutumière existant entre des particuliers ou des groupes et portant sur la terre et les ressources naturelles associées à celle-ci (eau, arbres, ressources minérales, faune et flore, etc.). Il régit la façon dont les droits d'accès au foncier doivent être répartis au sein d'une société. Le système foncier détermine qui peut utiliser quelles ressources ? Pendant combien de temps ? Et sous quelles conditions ?

Cela dit, comme souligné dans le diagnostic territorial de la Région du Nord, quantité d'opérateurs économiques-agriculteurs, éleveurs-artisans de cette région, n'ont aucune garantie, mieux aucun droit de propriété sur le foncier qui sous-tend leurs activités. Ils n'en sont que de locataires ou des usufruitiers, une situation d'insécurité foncière qui est souvent une source de frustrations, d'arbitraires, de contestations, de spoliations et de conflits et par-dessus tout du manque d'application à la tâche, de baisse de productivité et de rendement des opérateurs économiques concernés.

C'est dire qu'il importe de mettre fin à cette situation déplorable en instaurant dans la Région du Nord, via l'adoption et la mise en œuvre effective d'une législation appropriée, une sécurité foncière, dans l'optique de placer cette région sur la voie d'un véritable développement durable à l'horizon 2035. Leur procurer une sécurité, c'est-à-dire un droit de propriété définitif sur les terres qu'ils exploitent, amènerait les opérateurs économiques, agriculteurs, éleveurs, industriels et artisans de la Région du Nord, à investir davantage dans les activités de production et de distribution et à s'impliquer corps et âme dans les efforts de développement durable de cette région.

3.6.5. Instauration d'un système global de gestion durable des aires protégées

La Région du Nord au Cameroun abrite des aires protégées créées entre 1932 et 1980. La Région se compose de trois parcs nationaux (Bénoué 180 000 ha, Faro 330 000 ha, Bouba Ndjidda 220 000 ha) et 27 zones d'intérêt cynégétiques (ZIC) ou réserves de chasse dont 23 sont affermées aux guides professionnels de chasse essentiellement expatriés. Tout ce vaste réseau d'aires protégées représente près de trois millions d'hectares, soit 44 % du territoire de la Région du Nord. Elles sont à cheval sur trois des quatre départements à savoir : la Bénoué 13 614 km², le Faro 11 785 km², et le Mayo-Rey 36 520 km²; les 4 162 km² du Mayo-Louti ne sont pas concernés.

Initialement, ces aires protégées abritaient une très riche diversité biologique constituée de lions, d'élans de Derby, de panthères, de bubales, de cobs de Buffon, de phacochères, de babouins, de buffles, d'hypotragues, de reptiles et d'oiseaux de toutes sortes. Mais au fil des ans, ils ont subi de nombreuses atteintes liées à la surcueillette des plantes sauvages et médicinales, à la surchasse (braconnage), à la coupe anarchique du bois pour satisfaire les besoins de construction et ceux de cuisson, et à la destruction de la flore par les feux de brousse tardifs. D'autre part de nombreuses parties des ZIC voire des parcs nationaux de la Région du Nord ont vu s'installer vaille que vaille des populations venues pour la plupart de la Région de l'extrême-Nord qui y transforment en champs de culture des espaces supposés protégés, souvent avec la complicité des chefs traditionnels locaux. Cette situation alambiquée alimente les conflits entre les différents groupes d'utilisateurs de l'espace des aires protégées et en l'occurrence les éleveurs, les agriculteurs, les gérants des zones de chasse, les agents de la faune. Privés d'une partie de leurs territoires, les éleveurs voient leurs déplacements réglementés de façon telle qu'ils ne peuvent plus vivre suivant leur expérience ancestrale de la terre et de l'eau. Certains comme les Mbororo ont pendant longtemps géré de manière très écologique leurs déplacements, ayant leurs itinéraires, leurs zones de pâturage qui se renouvelaient avec les déjections d'animaux. Quant aux agriculteurs, surtout ceux qui sont les moins bien enracinés et particulièrement les migrants, ils sont régulièrement menacés d'exclusion là où les besoins en terre se font sentir.

En 1995 déjà, la Coopération française avait commencé à appuyer la Délégation Provinciale du MINEF du nord, dans ses efforts de faire respecter la réglementation en vigueur sur les aires protégées avant d'être imitée à partir de 1997 par le WWF (Fonds Mondial pour la Nature) et puis par la SNV, sur financements FEM et DGCID (Joseph Pierre Ndamé, 2007).

Récemment encore, en mai 2014 la coopération technique allemande à travers le projet d'Appui aux parcs nationaux du complexe transfrontalier a entrepris avec l'appui de l'Union européenne de renforcer les capacités des autorités publiques des deux parcs nationaux de Bouba Ndjida au Cameroun et de Sena au Tchad sur la base de plans de gestion élaborés de façon participative et dans le souci d'une gestion durable, de l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines et du rétablissement de l'intégrité territoriale de l'ensemble du complexe.

Toutefois, cette initiative et celles de la Coopération française et du WWF qui l'ont précédée ne s'intègrent pas dans véritable un système global de gestion durable des aires protégées considérées. Il y a lieu d'envisager que soit mis en place et opérationnaliser un tel système. En effet, l'instauration d'un système global de gestion durable des aires protégées de la Région du Nord sera bénéfique à plus d'un titre

En effet, les aires protégées gérées de manière durable sont des territoires emblématiques et des lieux d'activités touristiques par excellence. Le tourisme représente un élément important de création d'emplois dans ces zones tout comme la préservation d'espèces, d'écosystèmes et de fonctions écologiques ainsi que de paysages façonnés par les activités humaines, dont on souhaite perpétuer les équilibres. Elles favorisent aussi l'adaptation aux changements climatiques et le développement durable des sociétés rurales qui vivent en périphéries et qui sont souvent très pauvres. Elles procurent des biens et des emplois, aux habitants dans et autour des aires protégées, bien sûr, comme par exemple des produits issus de la forêt, des plantes médicinales mais à distance aussi car elles ont un rôle dans l'épuration de l'eau qui les traverse, dans le maintien d'un air dénué des pollutions humaines etc.

Barrière contre le changement climatique, elles sont aussi des éléments d'atténuation des changements climatiques et des laboratoires à ciel ouvert de l'évolution de la nature au cours de ces changements. Il y a beaucoup à y apprendre sur la capacité des écosystèmes à s'adapter (résilience) en conservant des valeurs culturelles. Les aires protégées conservent aussi des sites de valeur culturelle ou spirituelle et de plus en plus, culture et nature s'y entremêlent pour former la valeur globale du territoire. Enfin, les aires protégées de la Région du Nord empêchent la progression du désert vers la partie sud du Cameroun.

3.6.6. Amélioration du capital humain

Le capital humain englobe les connaissances, les qualifications et des caractéristiques personnelles telles que la persévérance. Pour les individus, l'investissement dans le capital humain procure un rendement économique en augmentant à la fois les taux d'emploi et les revenus du travail. Outre les avantages dont profitent les individus, l'investissement dans le capital humain peut être bénéfique pour l'économie dans son ensemble. Il contribue à la compétitivité et à la croissance des entreprises sur le marché et peut aller jusqu'à créer de nouveaux marchés, sources de richesses et d'emplois sur le territoire qu'il soit national ou régional.

Pour toutes ces raisons, la Région du Nord a intérêt à améliorer son capital humain. Elle devra s'employer d'abord à éliminer d'ici 2035 la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante. Mais c'est surtout sur le front de l'éducation et de la formation professionnelle que d'importants efforts devront être fournis. Les indicateurs d'éducation sont considérablement en retrait dans la Région du Nord : L'enjeu de l'accès à l'éducation – et plus largement aux services de base – est majeur dans la Région du Nord, dans un contexte de croissance démographique forte (+3% par an). L'amélioration des taux et de la qualité de la scolarisation vise à amplifier et à renforcer

les leviers d'une gouvernance locale (élus locaux, personnels techniques, organisations de la société civile) propices à un développement local durable.

La transition de l'école au milieu de travail et la formation des adultes représentent en effet un autre enjeu important. Le capital humain peut se déprécier si les compétences acquises ne sont pas maintenues en bon état par un usage régulier. De ce point de vue, le chômage de longue durée et le chômage des jeunes peuvent conduire à une dégradation des connaissances et des compétences. C'est à quoi la population en âge de travailler de la Région du Nord aspire, c'est un avenir qui offre des possibilités de travail décent dans un environnement durable. C'est une aspiration on ne peut plus humaine. C'est à travers la représentation que chacun se fait du travail décent que s'exprime le mieux son objectif. Qui dit travail décent dit emploi et perspectives d'avenir, conditions de travail, possibilité de concilier travail et vie de famille, de scolariser tous ses enfants (sans distinction de sexe) ou de les soustraire à l'exercice prématuré d'une activité économique. Qui dit travail décent dit aussi égalité entre hommes et femmes, reconnaissance des mérites, possibilité donnée aux jeunes et aux femmes de choisir et de maîtriser leur vie; capacité de trouver sa place sur le marché du travail, de suivre l'évolution technologique et de rester en bonne santé.

Le travail décent, c'est pouvoir donner libre cours à l'esprit d'entreprise, recevoir une part équitable de la richesse que l'on a contribué à créer et ne pas subir de discrimination; c'est faire entendre sa voix sur le lieu de travail et dans sa communauté. Dans les cas les plus extrêmes, c'est passer de l'état de subsistance à celui d'existence. Pour beaucoup, le travail décent est le moyen primordial de sortir de la pauvreté. Pour bien d'autres encore, c'est ce qui permet de réaliser des aspirations personnelles dans la vie quotidienne et d'exprimer sa solidarité. Partout, et pour tout le monde, travail décent est synonyme de dignité humaine.

Par ailleurs, la place des femmes dans l'économie de la Région du Nord gagnerait à être renforcée. Si, les femmes y sont bien une force vive– jouant un rôle central dans la sécurité alimentaire et la résilience de la société, les inégalités de genre restent très marquées. La formation intellectuelle contribue à la compétitivité et à la croissance des entreprises sur le marché et peut aller jusqu'à créer de nouveaux marchés, sources de richesses et d'emplois sur le territoire de la Région du Nord. Pour réaliser sa vision de développement durable à l'horizon 2035, la Région du Nord a besoin d'une main d'œuvre bien formée, en bonne santé et bien nourrie.

Enfin tout devra être mis en œuvre pour que tous les enfants qui naissent dans la Région du Nord, soient enregistrés à l'état-civil et se voient délivrer un acte de naissance. L'enregistrement à l'état civil fournit aux individus une identité unique. Il constate les relations de parenté et constitue la base nécessaire pour établir la citoyenneté. De ce fait, il garantit aux individus le droit d'accès aux services de base,

essentiels à leur épanouissement, notamment, s'inscrire à l'école, bénéficier de soins de santé ou d'une protection sociale. En effet, un individu non enregistré à l'état civil est considéré comme fantôme, victime du phénomène de l'invisibilité et menacé par le risque d'apatridie.

3.6.7. Amélioration du cadre vie

À l'heure où le développement durable s'impose comme une nécessité vitale, l'amélioration du cadre de vie des populations apparaît comme une priorité des priorités dans la Région du Nord. Améliorer le cadre de vie, c'est faciliter l'accès aux services sociaux de base : accès à l'eau potable, à l'électricité, aux soins de santé moderne et aux systèmes modernes d'assainissement. Le fardeau des maladies contagieuses et des déficiences nutritionnelles réduit la productivité des pauvres, leur qualité de vie et leur espérance de vie. Les ménages pauvres sont particulièrement vulnérables aux chocs sanitaires qui accentuent leur pauvreté.

Le cadre et les conditions de vie sont précaires. Pour la plupart, les constructions sont petites et de faible qualité, agencées de manière très dense, avec des voies de circulation piétonne souvent très étroites, en mauvais état et difficiles d'accès. En réponse à cette situation de crise, la Région du Nord se doit d'apporter une réponse durable, au-delà des interventions humanitaires.

3.6.8. Renforcement de la sécurité civile

La sécurité civile, dont les militaires, les gendarmes, les policiers et les sapeurs-pompiers sont les premiers acteurs, regroupe la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations, la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres, les catastrophes et les agressions internes et externes. La sécurité est de plus en plus regardée comme la réunion d'un ensemble de conditions faisant que les individus et les communautés peuvent vivre dans un climat de liberté, de paix et de sécurité, participer pleinement à la gestion des affaires publiques, bénéficier d'une protection de leurs droits fondamentaux, satisfaire leurs besoins les plus élémentaires et vivre dans un environnement qui ne porte pas préjudice à leur santé et à leur bien-être.

D'après son diagnostic territorial, la Région du Nord est confrontée à une insécurité protéiforme d'origine interne et externe : attaques permanentes contre les civils, les voyageurs et les biens, vols et enlèvements du bétail par des hors la loi ou des malfrats, kidnappings d'enfants accompagnés de demandes de rançons. Dans un tel climat de violences et d'insécurité, les opérateurs économiques de cette région ne peuvent pas vaquer sereinement à leurs occupations.

À vrai dire, sans la paix et la sécurité, il ne peut y avoir de développement nulle part. La sécurité est incontestablement un facteur voire un levier indispensable de développement. Les autorités publiques et les populations de la Région du Nord ont donc un grand intérêt à adopter des mesures pour renfoncer la sécurité à l'intérieur et à ses frontières avec le Nigeria, le Tchad et la RCA, condition sine qua non d'un accès à un véritable développement.

La Région du Nord fait face à des nombreux problèmes qui font planer sur elle un spectre d'insécurité et qui risquent de compromettre son émergence à l'horizon 2035. Les plus préoccupants de ces problèmes sont entre autres :

- *la présence des Aires Protégées qui attirent les braconniers qui utilisent souvent de puissante armes de guerre ;*
- *la circulation des armes légères et de petits calibres qui est favorisée par la transhumance ;*
- *L'afflux des réfugiés en provenance des pays voisins ;*
- *le phénomène Boko Haram ;*
- *les conflits tribaux souvent amplifiés par la conquête des ressources naturelles (eau, terre, pâturage) ;*
- *le grand banditisme.*

3.6.9. Maîtrise de l'environnement biophysique

De nos jours, aucun projet de développement ne peut prospérer s'il ne prend pas en compte les préoccupations environnementales. Appuyer sur le levier d'action maîtrise de l'environnement biophysique revient à exiger que chaque projet de développement à mettre en œuvre dans la Région du Nord puisse disposer d'une étude ou d'une notice d'impact environnemental approuvé et respectée à la lettre. C'est également mettre en œuvre dans cette région, des projets de protection, de conservation et d'amélioration de l'environnement biophysique et luttant contre toutes formes de destruction de la nature et de pollution et en restaurant les sites déjà détruits. Il importe :

- de favoriser l'intégration des paramètres environnementaux dans les décisions des acteurs locaux ;
- de favoriser des actions visant à s'adapter au changement climatique et à les atténuer ;
- de minimiser l'empreinte négative de l'action humaine sur l'environnement biophysique de la Région du Nord dans une perspective de développement durable.

Bien entendu, la réussite des projets dans le domaine de la valorisation du patrimoine biophysique de la Région du Nord reposera d'abord et avant tout sur une bonne connaissance des ressources qu'elle renferme.

Le capital naturel qui contribue de manière substantielle à la production économique et aux conditions de vie des populations de la Région du Nord doit être préservé. En effet, ces ressources naturelles à la base du développement de la région sont soumises à un processus important de dégradation, sous les effets conjugués d'une surexploitation et des dynamiques écologiques naturelles aggravées par les changements climatiques. De là, la nécessité d'envisager des actions prioritaires destinées à résoudre et prévenir sur une période donnée les problèmes de dégradation de l'environnement et des ressources naturelles de la Région du Nord. Il est nécessaire de continuer à gérer les ressources naturelles de la région, tout en respectant les principes du développement durable.

3.6.10. Mise en œuvre effective de la bonne gouvernance territoriale

La réussite de l'intégration des enjeux environnementaux, infrastructurels, économiques et sociaux au processus de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques, programmes et projets de développement durable dans la Région du Nord dépendra dans une large mesure de l'efficacité de la gouvernance de cette région. En effet, la Région du Nord n'accédera pas à l'émergence et au-delà, au développement durable si les principes de bonne gouvernance territoriale ne sont pas rigoureusement appliqués, si la décentralisation n'est pas effective et si les collectivités territoriales décentralisées n'ont pas les moyens de leur politique.

Il importe donc de promouvoir une administration saine, efficace et tournée vers la satisfaction de l'intérêt général. Il importe aussi non seulement de transférer les compétences qui leur reviennent aux CTD, mais aussi d'associer les moyens financiers et humains.

Le territoire de la Région du Nord est trop vaste pour être administré efficacement sur la base de son découpage administratif actuel. Les administrés ou usagers sont souvent géographiquement éloignés des administrations, surtout dans le département du Mayo Rey. De là, la nécessité de procéder à un nouveau découpage administratif de la Région du Nord.

Il importe de promouvoir dans la Région du Nord, une justice sociale équitable dans les domaines de la répartition des terres, de l'exploitation agricole et de l'élevage et de paiement des services environnementaux. Il importe surtout d'associer les populations à la prise des décisions concernant l'aménagement et la gestion du territoire régional. En effet, les populations ont un rôle inestimable à jouer dans la prise des décisions afférentes aux domaines précités. L'association de simples citoyens à la prise des

décisions obéit à l'un des principes fondamentaux de la décentralisation : la réussite de toute politique de décentralisation repose essentiellement sur la confiance que les populations place en elle. Cette confiance s'obtient par la libre adhésion des communautés à l'espace communal.

La définition des priorités de développement local et la programmation budgétaire des communes doivent se faire sur la base d'une forme de concertation des populations ou de leurs représentants. La gestion des services sociaux de base (écoles, centres de santé, eau...) demande la participation des populations à travers les structures associatives et communautaires, dont les organes de gestion sont élus démocratiquement et soumis au principe du renouvellement des mandats. La société civile doit aussi participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le domaine de l'environnement et à la mobilisation des ressources financières. Elle joue également le rôle d'appui conseil aux collectivités territoriales décentralisées. La société civile est considérée comme un acteur clé dans le développement participatif, se traduisant par son implication dans les concertations politiques et comme prestataire ou opérateur de réalisation des projets /programmes sectoriels et des collectivités.

3.7 Hypothèse sur le comportement des acteurs vis-à-vis des scénarii proposés

Une série d'analyse structurelle successive a permis de passer des variables élémentaires/simples aux leviers d'actions envisageables en passant respectivement par les variables clés ou déterminantes du système territorial et les variables motrices forces de changement du système territorial de la Région du Nord. Dans ce paragraphe il est question, pour chaque levier d'actions envisageable, de ressortir le comportement des acteurs vis-à-vis de chacun des trois scénarii proposés.

Tableau 17: Hypothèses sur le comportement des acteurs selon les trois (03) scénarii proposés pour la Région du Nord

3.7.1. Scénario Tendancier/ actuel

LEVIER D'ACTIONS	COMPOTEMENT DES ACTEURS							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
Renforcement du réseau des infrastructures de transport et de communication	- Sont lentes dans le traitement des dossiers ; - Appliquent de manière rigoureuse la stratégie planifiée par l'État ; - Facilitent et accompagnent les investisseurs avec intérêt ce qui est contre la réglementation en vigueur.	- Traitent les dossiers parfois moyennant des contre parties ; - Identifient et proposent les projets de développement ; - Suscitent peu les financements des Bailleurs ; - Maîtrisent approximativement les procédures ; - Sont complaisantes dans l'attribution des marchés.	- Donnent des avis sans pouvoir décider ; - Participent à la sensibilisation des populations ; - Servent plus les intérêts des autorités au détriment de ceux des populations ; - Représentent les populations en cas de besoin.	- Accompagnent les prestataires avec intérêt ; - Exécutent certains travaux en régie ; - Assistent les CTD dans l'élaboration des DAO ; - Contrôlent l'action des prestataires.	- Participent à la sensibilisation des populations ; - Donnent des avis sur les projets. - Dénoncent les pratiques non orthodoxes.	- Exécutent les projets avec maladresse ; - S'illustrent par l'incapacité technique et financière et l'abandon des projets inachevés ; - Se plaignent du retard de paiement des prestations ; - Apportent les financements et l'expertise technique.	- Apportent les financements et l'expertise technique - Donnent des avis techniques et contribuent à la réalisation des projets ; - Résistent ou désistent face à l'environnement difficile créé par les autorités et sectoriels.	- Donnent des avis pas toujours considérés ; - S'indignent de certains choix des décideurs ; - Bénéficient des infrastructures ; - jouent le rôle d'interface entre la commune – autorités administratives - sectoriels et la communauté de base ; - contribuent au développement à l'échelle locale ; - proposent des projets de développement communautaire en faveur de la population locale.
Accroissement de la desserte en énergie électrique	- Sont lentes dans le traitement des dossiers ; - Appliquent de manière rigoureuse	Traitent les dossiers parfois moyennant des contre parties ;	Donnent des avis sans pouvoir décider ;	- Accompagnent les prestataires avec intérêt ; - Exécutent certains travaux en régie ;	- Participent à la sensibilisation des populations ; - Donnent des avis sur les projets ;	- Exécutent les projets avec maladresse ; - S'illustrent par l'incapacité technique et	- Apportent les financements et l'expertise technique - Donnent des avis techniques et	- Donnent des avis pas toujours considérés ; - S'indignent de certains choix des décideurs ;

LEVIER D'ACTIONS	COMPOURTEMENT DES ACTEURS							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
	la stratégie planifiée par l'État ; Facilitent et accompagnent les investisseurs avec intérêt ce qui est contre la réglementation en vigueur.	Identifient et proposent selon les priorités ; Suscitent peu les financements des Bailleurs ; Maîtrisent approximativement les procédures ; Sont complaisantes dans l'attribution des marchés.	Participent à la sensibilisation des populations ; Servent plus les intérêts des autorités au détriment de ceux des populations ; Représentent les populations en cas de besoin.	Contrôlent l'action des prestataires.	Dénoncent les pratiques non orthodoxes.	financière et l'abandon des projets inachevés ; Se plaignent du retard de paiement des prestations ; Apportent les financements et l'expertise technique.	contribuent à la réalisation des projets ; Résistent ou désistent face à l'environnement difficile créé par les autorités et sectoriels.	Bénéficient des infrastructures ; jouent le rôle d'interface entre la commune – autorités administratives – sectoriels et la communauté de base ; contribuent au développement à l'échelle locale ; proposent des projets de développement communautaire en faveur de la population locale.
Promotion de l'agro-industrie	Appliquent de manière rigoureuse la stratégie de développement planifiée par l'État ; Facilitent et accompagnent les investisseurs avec intérêt ce qui est contre la réglementation en vigueur.	Appliquent dans le cadre de la SND30, les actions relatives à la décentralisation et même celles relatives au programme urgent de l'État ; Recherchent des niches des AGR dans leurs territoires et aussi des investisseurs	Font la promotion des AGR pour elles-mêmes et pour leurs populations ; recherchent des éventuels investisseurs pour leurs localités.	Accompagnent techniquement les TPE et les PME dans la zone ; Recherchent souvent les moyens logistiques pour mieux se déployer.	Font la promotion des AGR, TPE et PME ; Recherchent les financements pour survivre ; Mettent en œuvre les AGR pour augmenter les revenus.	Recherchent des secteurs de transformation rentables pour accroître leurs profits.	Les PTF aident les communautés à développer les TPE et les PME pour agrandir leurs sources des revenus.	Transforment les produits d'élevage de manière artisanale et rudimentaire ; Sollicitent l'aide des structures Étatiques et des PTF ; Se méfient des abus dont ils sont souvent l'objet par les représentants des autorités ;

LEVIER D'ACTIONS	COMPOURTEMENT DES ACTEURS							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
		pour les communautés.						contribuent au développement à l'échelle locale ; proposent des projets de développement communautaire en faveur de la population locale.
Instauration de la sécurité foncière	Accompagnent et président la commission chargée de faire les consultations relatives à la procédure d'immatriculation des terres ; Règlent les litiges fonciers parfois en faveur du plus fort ; Exécutent leurs missions avec beaucoup de lenteur et de façon très intéressée.	Elles ne font pas partie du processus d'immatriculation des terres ; Elles sollicitent les espaces en cas de besoin.	Sont des acteurs centraux dans la gestion foncière coutumière ; Collaborent avec l'administration en termes d'affectation des terres ; Interviennent dans le cadre des commissions de délimitation et de démarcation des espaces ; Attribuent temporairement les parcelles de terre et prélèvent des taxes foncières ; règlent les litiges fonciers.	Les sectoriels jouent le rôle technique dans le processus d'accès au foncier ; Ils interviennent dans le règlement des litiges fonciers ; Exécutent leurs missions avec beaucoup de lenteur et de façon très intéressée.	Œuvrent pour la reconnaissance du régime foncier coutumier ; apportent un soutien technique et financier à des membres de communautés pour immatriculer les terres en leurs noms.	Très peu de privés et de particuliers sollicitent l'accès au foncier et éprouvent d'énormes difficultés pour son obtention ; Ils se plaignent du coût, de la longueur, de la complexité de la procédure d'immatriculation des terres et des mauvaises pratiques qui l'entourent ; Ils sont découragés et démotivés ; Comme prestataires, ils éprouvent beaucoup de difficultés pour gagner des marchés, les exécuter et se faire payer.	Sont très préoccupés par la gestion foncière et souhaitent des améliorations ; apportent un soutien technique et financier aux membres de communautés pour immatriculer les terres en leurs noms.	Ils éprouvent d'énormes difficultés pour être propriétaire terrien ; Ils se sentent en insécurité foncière ; Ils sont pris en étau entre le régime foncier coutumier et la législation en vigueur.

LEVIER D'ACTIONS	COMPOTEMENT DES ACTEURS							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
Amélioration du capital humain	Observent encore la tolérance administrative ; utilisent les ressources humaines existantes de manière non optimale pour la production des résultats escomptés.	Recherchent les ressources humaines compétentes ; Font plus recours aux consultants.	Connaissent toutes les compétences présentes dans les communautés ; Influencent les conditions de travail dans leur milieu.	Forment les communautés dans l'exécution des actions avec intérêt.	Forment et sensibilisent les populations.	Utilisent les ressources compétentes pour l'exécution des projets.	Apportent les financements et l'expertise technique.	Recherchent des ressources humaines compétentes pour les aider à gérer les projets ; Organisent les formations sur le renforcement des capacités.
Amélioration du cadre vie	Lentes dans le traitement des dossiers ; Appliquent les stratégies planifiées par l'État ; Facilitent et accompagnent les investisseurs avec intérêt ; Utilisent les ressources humaines existantes de manière non optimale pour la production des	Traitent les dossiers parfois moyennant des contre parties ; Identifient et proposent les projets de développement suivant les priorités ; Suscitent peu les financements des Bailleurs ; Maîtrise approximative des procédures. Recherchent les ressources humaines compétentes ;	Donnent des avis sans pouvoir décider ; Participent à la sensibilisation des populations.	Accompagnent les prestataires à l'accès aux services de base avec intérêt ; Exécutent en régie ; Contrôlent l'action des prestataires.	Participent à la sensibilisation des populations ; Donnent des avis sur les projets.	Exécutent les projets avec maladresse ; Apportent les financements et l'expertise technique.	Apportent les financements (multilatéraux et bilatéraux) et l'expertise technique ; Donnent des avis techniques.	Donnent des avis qui ne sont pas toujours pris en considération ; contribuent au développement, à l'amélioration des conditions et le cadre de vie à l'échelle locale ; proposent des projets de développement communautaire en faveur de la population locale.

LEVIER D’ACTIONS	COMPORTEMENT DES ACTEURS							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L’ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
	résultats escomptés ; Observent encore la tolérance administrative.	Font plus recours aux consultants.						
Renforcement de la sécurité civile	Veillent sur la sécurité des hommes et de leurs biens avec le concours des FMO dont elles disposent ; Luttent contre le terrorisme et le grand banditisme ; Elles sont très préoccupées par l’afflux des réfugiés et les déplacés internes ; Utilisent la situation précaire de la sécurité pour restreindre certaines libertés notamment celle de manifestation (trouble à l’ordre public);	Luttent contre le désordre urbain à travers la police municipale ou des agents communaux ; Fournissent les informations aux autorités administratives et aux FMO ; Sensibilisent les populations.	Organisent et supervisent les comités de vigilance ; Fournissent les informations aux autorités administratives et aux forces de maintien de l’ordre ; Sensibilisent les populations.	Se plaignent de l’insécurité qui entrave leurs activités ; Fournissent les informations aux autorités administratives et aux FMO ; Sensibilisent, informent et éduquent leurs collaborateurs.	Se plaignent de l’insécurité qui entrave leurs activités ; Fournissent les informations aux autorités administratives et aux FMO ; Sensibilisent, informent et éduquent leurs collaborateurs et les populations ; Viennent en aide aux victimes de l’insécurité.	Se plaignent de l’insécurité qui entrave leurs activités ; Fournissent les informations aux autorités administratives et aux FMO ; Sensibilisent, informent et éduquent leurs collaborateurs.	Se plaignent de l’insécurité qui entrave leurs activités ; Fournissent les informations aux autorités administratives et aux FMO ; Sensibilisent, informent et éduquent leurs collaborateurs ; Viennent en aide aux victimes de l’insécurité ; Contribuent pour la formation des FMO.	Se plaignent de l’insécurité dont ils sont les principales victimes ; Fournissent les informations aux autorités administratives et aux FMO ; Sont membres des comités de vigilance ; Estiment très souvent que les réfugiés sont plus considérés que les PACL vis-à-vis de l’assistance des ONG et des PTF.

LEVIER D'ACTIONS	COMPOTEMENT DES ACTEURS							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
	Rendent compte au quotidien de la situation sécuritaire préoccupante de leurs unités de commandement.							
Maîtrise de l'environnement biophysique	- Appliquent les grandes orientations stratégiques et plans mis en place par l'État ; - Préoccupées, motivées et peu outillées par les problématiques liées à la protection de l'environnement biophysique et les changements climatiques ; - Facilitent et accompagnent les investisseurs avec intérêt ; - parfois lentes dans le traitement des dossiers.	- Traitent les dossiers des usagers ; - Identifient et proposent les projets de développement ; - Identifient et proposent selon les priorités les sites pour l'implantation des projets ; - Suscitent peu les financements des Bailleurs ;	- Prennent part aux Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) ; - Donnent des avis mais ne décident pas ; - Participent à la sensibilisation des populations ; - Collaborent avec l'administration en termes de protection de l'environnement et d'affectation des sites pour l'implantation des projets relatifs à l'environnement biophysique.	- Contrôlent et accompagnent l'action des prestataires ; - Exécutent en régie ; - Participent à des Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) ; - Produisent avec beaucoup de lenteurs les données (quantitatives et qualitatives) sur les indicateurs environnementaux ; - Lents dans le traitement des dossiers à cause de la transversalité de l'environnement, de ressources naturelles associées et la	- Forment et participent à la sensibilisation des populations ; - Donnent des avis sur les projets. - Participent à la réalisation des activités.	- Exécutent les projets ; - Apportent les financements et l'expertise technique.	- Apportent les financements (apports bilatéraux et multilatéraux) ; - Apportent l'expertise technique et /ou des avis techniques ;	- Collaborent avec les autorités et les acteurs sectoriels ; - Donnent les avis ; - Ne s'impliquent pas vraiment dans les activités et la prise de décision ; - Ne sont pas satisfaits des actions menées pour la protection de l'environnement biophysique ; - Contribuent énormément à la destruction de l'environnement biophysique.

LEVIER D'ACTIONS	COMPOTEMENT DES ACTEURS							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
				multitude des acteurs associés.				
Mise en œuvre effective de la bonne gouvernance territoriale	- Veillent à la bonne marche des services administratifs de leur ressort de commandement ; - Prônent le vivre ensemble, la lutte contre la mal gouvernance, la mauvaise gestion, la corruption même si tout ceci n'est pas suivi d'effets.	- Œuvrent pour l'amélioration du cadre et les conditions de vie de leurs populations ; - S'illustrent parfois par des pratiques peu orthodoxes ; - Agissent au coup par coup sans documents de planification ou en les ignorant quand ils existent ; - Changent les collaborateurs à la fin du mandat d'un exécutif communal ; - Utilisent le personnel sans contrat travail ; - Paient des salaires dérisoires et de manière irrégulière.	- Encadrent les populations et veillent à l'amélioration de leur cadre et condition de vie ; - Règlent les conflits, gèrent les terres ; - Gardent les traditions.	- Œuvrent pour la bonne marche des services administratifs ; - Rendent les services aux usagers ; - Contribuent à l'application de la bonne gouvernance ; - déplorent leurs conditions et cadres de travail.	- Gèrent de manière rigoureuse et transparente les projets ; - Dénoncent les cas de mauvaise gouvernance et de violation des droits de l'homme.	- Appliquent efficacement la stratégie globale de leurs structures ; - Assurent la performance de leurs entités ; - Respectent tant bien que mal la réglementation en vigueur ; - Se plaignent des mauvaises pratiques de certains fonctionnaires véreux.	- Gèrent les projets et programme avec toute la rigueur, la transparence et dans les délais et les budgets y relatif.	- La grande majorité se plaint de la mauvaise gouvernance et s'estime lésée ; - Ils ont le sentiment que leurs représentants ne tiennent pas compte de leurs préoccupations ; - Dénoncent la mal gouvernance.

Source : Consultant, 2021

3.7.2. Scénario de l'émergence/de référence ou souhaité

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
Renforcement du réseau des infrastructures de transport et de communication	- Traitent les dossiers avec célérité ; - Accompagnent la mise œuvre des activités avec désintéressement ; - Sont très regardant dans le respect des cahiers de charge.	- Traitent les dossiers sans exigence aucune. - Disposent des compétences nécessaires pour honorer à leurs engagements ; - Identifient et proposent les activités suivant les priorités des populations ; - Suscitent les financements des Bailleurs ; - Sont rigoureux dans la sélection des prestataires et l'attribution des marchés ainsi que la réception des marchés exécutés.	- Orientent le choix des priorités ; - Participent activement à la sensibilisation des populations.	- Accompagnent les prestataires dans le cadre de leurs activités régaliennes ; - Contrôlent rigoureusement l'action des prestataires.	- Participent activement à la réalisation des activités ; - Participent activement à la sensibilisation des populations.	- Exécutent les projets en respectant le cahier de charges ; - Apportent de l'expertise dans un environnement sain ; - Ils sont fiers de l'attitude des fonctionnaires ; - Ils se réjouissent d'être payés à temps et sans contrepartie.	Financent les projets et programmes dans un environnement assaini.	- S'impliquent dans les activités et la prise de décision ; - Sont satisfaits du fait que leurs avis ont été pris en compte ; - Sont satisfaits de la qualité des infrastructures dont ils sont bénéficiaires ; - Protègent les biens publics ; - Trouvent des PTF pour la réalisation des infrastructures.
Accroissement de la desserte	Diligent le traitement des dossiers ;	Facilitent et apportent leur contribution pour l'aboutissement des projets ;	Sensibilisent et informent les populations et sollicitent leur	Accompagnent les prestataires et les investisseurs avec désintéressement ;	Participent à la sensibilisation, l'information et l'éducation des populations par	Réalisent les projets d'accroissement de la desserte en énergie électrique ;	Apportent les financements et l'expertise technique ;	Soutiennent les projets, émettent les avis qui sont pris en compte ;

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
en énergie électrique	- Rappellent les attentes des populations ; - Appliquent de manière rigoureuse la stratégie planifiée par l'État ; - Facilitent et accompagnent les investisseurs avec désintéressement ; - Sont très regardant dans le respect des cahiers de charge.	- Sensibilisent et informent les populations et sollicitent leur adhésion et soutien au projet ; - Recherchent les PTF en vue de l'accroissement de la déserte en énergie ; - Sont rigoureux dans la sélection des prestataires et l'attribution des marchés ainsi que la réception des marchés exécutés.	- adhésion et soutien au projet ; - Présentent les besoins en énergies électriques des populations auprès des autorités et des élus.	- Traitent les dossiers avec professionnalisme et célérité ; - Exécutent avec professionnalisme et célérité certains travaux en régie ; - Contrôlent avec rigueur, objectivité et sans contrepartie l'action des prestataires.	- rapport aux projets ; - Donnent des avis sur les projets.	- Interviennent comme prestataires et exécutent les projets conformément aux cahiers de charge ; - Ils sont fiers de l'attitude des fonctionnaires ; - Se réjouissent d'avoir livré dans les délais impartis et d'être payés à temps et sans contrepartie.	Donnent des avis techniques ;	- Sont satisfaits de la disponibilité et de la qualité de l'énergie électrique ; - Protègent les installations électriques ; - Luttent contre la fraude.
Promotion de l'agro-industrie	- Appuient la transformation industrielle des ressources agricoles suivant les orientations de la SND30 ; - Facilitent et accompagnent les investisseurs avec	- Appuient les Autorités administratives dans le cadre de la décentralisation ; - S'impliquent dans la création des PME du secteur ;	- S'impliquent dans les activités de transformation ; - Encouragent les communautés à créer des unités de transformation.	- Appuient la mise en place des TPE et PME d'industrialisation ; - Ont la compétence avérée, les moyens logistiques et financiers leur permettant de faire leur mission sans se compromettre.	- Analysent les besoins des populations dans le domaine ; - Facilitent l'octroi des intrants d'industrialisations aux communautés ;	Investissent dans l'agro-industrie en dehors du coton.	Développent de nombreuses chaînes de valeur incluant la transformation sont effectifs.	Mettent sur pied les petites unités agro-industrielles rentables dans tous les départements de la Région.

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
	désintéressement et suivant la réglementation en vigueur.	Recherchent des équipements de conditionnement et de transformation des produits agricoles rentables et d'élevage existants.			Suivent et contrôlent la mise en œuvre.			
Instauration de la sécurité foncière	- Accompagnent et président la commission chargée de faire les consultations relatives à la procédure d'immatriculation des terres; - Règlent les litiges fonciers de manière impartiale et désintéressée; - exécutent leurs missions avec beaucoup dans les délais raisonnables avec désintéressement	- Elles ne vont pas partie du processus du processus d'immatriculation des terres; - Elles sollicitent les espaces en cas de besoin.	- Sont des acteurs centraux dans la gestion foncière coutumière; - Appliquent les décisions de l'administration en termes d'affectation des terres; - Interviennent dans le cadre des commissions de délimitation et de démarcation des espaces; - Attribuent définitivement les parcelles de terre selon une	- Les sectoriels jouent le rôle technique dans le processus d'accès au foncier; - Ils interviennent dans le règlement des litiges fonciers; - exécutent leurs missions dans les délais et avec désintéressement	- Œuvrent pour la distribution des terres selon le nouveau régime foncier; - apportent un soutien technique et financier à des membres de communautés pour immatriculer les terres en leurs noms.	- De plus en plus de privés et de particuliers sollicitent l'accès au foncier et l'obtiennent sans grandes difficultés; - Ils trouvent raisonnables les coûts et la durée de la procédure d'immatriculation des terres; - Ils sont motivés à solliciter les titres de propriété; - Comme prestataires, ils réalisent les travaux de	- Ils apprécient la réforme foncière; - Ils continuent à apporter le soutien technique et financier aux membres de communautés pour immatriculer les terres en leurs noms.	- Ils initient les projets d'immatriculation des terres; - Ils expriment le sentiment d'être propriétaire terrien et non locataire d'une parcelle de terre; - Contribuent à la promotion de l'immatriculation des terres.

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
			réglementation unique ; règlent les litiges fonciers.			topographie et de bornage dans les délais et sont payés dès la livraison.		
Amélioration du capital humain	Utilisent de manière optimale et efficiente les ressources humaines existantes dans la production des résultats pour le développement régional, sans complaisance.	Font l'analyse des besoins en personnel ; Recherchent les ressources humaines compétentes ; Font former et recycler les ressources existantes.	Exigent des ressources compétences pour l'assistance technique.	Se forment de manière continue pour former et aider les communautés dans l'exécution des actions ; Disposent la logistique adéquate pour faire reculer la corruption.	Forment et sensibilisent les populations de manière continue Créent des centres des formations performants.	Utilisent les ressources compétentes pour l'exécution des projets ; Étendent l'exécution des projets à tous les départements.	Apportent les financements et l'expertise technique.	Recherchent des ressources humaines compétentes pour les aider à gérer les projets ; Disposent d'un mécanisme de formation continue à la gestion des projets.
Amélioration du cadre vie	Appliquent de manière rigoureuse la stratégie planifiée par l'État ; Traitent les dossiers avec célérité ; Accompagne la mise œuvre des activités avec désintéressement et motivation ; Facilitent et accompagnent les investisseurs avec	Traitent les dossiers avec désintéressement ; Disposent des compétences ; Identifient et proposent les activités suivant les priorités des populations ; Suscitent peu les financements des Bailleurs ;	Sensibilisent et informent les populations et sollicitent leur adhésion et soutien aux projets ; Présentent les besoins d'accès aux services de base des populations auprès des autorités et des élus tels que : accès à l'eau potable, à l'électricité, aux	Accompagnent les prestataires et dans le cadre de leurs activités régaliennes avec désintéressement ; Contrôlent avec rigueur, objectivité et sans contrepartie l'action des prestataires ; Traitent les dossiers avec professionnalisme et célérité ;	Participent activement à la réalisation des projets d'accès aux services de base ; Participent à la sensibilisation, l'information et l'éducation des populations par rapport aux projets d'accès aux services de base ; Donnent des avis sur les projets	Exécutent les projets d'accès aux services de base en respectant le cahier de charges ; Apportent de l'expertise dans un environnement sain ; Réalisent les projets d'accès aux services de base Interviennent comme prestataires et	Financent autant que possible les projets et programmes d'accès aux services de base dans un environnement assaini.	S'impliquent de dans les activités et la prise de décision ; Soutiennent les projets, émettent les avis qui sont pris en compte ; Sont satisfaits de la disponibilité de plus en plus grandissante des équipements et infrastructures d'accès aux services de base.

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
	désintéressement et suivant la réglementation en vigueur.	Sensibilisent et informent les populations et sollicitent leur adhésion et soutien au projet	soins de santé moderne, aux systèmes modernes d'assainissement. Sensibilisent et informent les populations et sollicitent leur adhésion et soutien aux projets ; Présentent les besoins d'accès aux services de base des populations auprès des autorités et des élus.	Exécutent avec professionnalisme et célérité certains travaux en régie.	d'accès aux services de base.	exécutent les projets conformément aux cahiers de charge.		
Renforcement de la sécurité civile	- Veillent sur la sécurité des hommes et de leurs biens avec le concours des FMO dont elles disposent ; - Luttent contre le terrorisme et le grand banditisme ; - Assurent la couverture	- Continuent la lutte contre quelques poches de résistance du désordre urbain ; - Fournissent les informations aux autorités administratives et aux FMO ; - Sensibilisent les populations ;	- Réduisent les effectifs des comités de vigilance ; - Fournissent les informations aux autorités administratives et aux FMO ; - Sensibilisent les populations ;	- Apprécient à juste titre les moyens humains et matériels déployés pour la sécurité des hommes et les biens ; - Fournissent les informations aux autorités administratives et aux FMO ;	- Apprécient à juste titre les moyens humains et matériels déployés pour la sécurité des hommes et les biens ; - Fournissent les informations aux autorités administratives et aux FMO ;	- Apprécient à juste titre les moyens humains et matériels déployés pour la sécurité des hommes et les biens ; - Fournissent les informations aux autorités administratives et aux FMO ;	- Apprécient à juste titre les moyens humains et matériels déployés pour la sécurité des hommes et les biens ; - Fournissent les informations aux autorités	- Apprécient à juste titre les moyens humains et matériels déployés pour la sécurité des hommes et les biens ; - Fournissent les informations aux autorités administratives et FMO ;

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
	sécuritaire à toutes les manifestations publiques ; Gèrent harmonieusement le retour volontaire des réfugiés et les déplacés internes ; Elles sont fières des effectifs et des moyens de travail que disposent les FMO ; Rendent compte au quotidien de la situation sécuritaire de plus en plus calme de leurs unités de commandement.	Se félicitent de la situation sécuritaire de leurs communes.	Se félicitent de la situation sécuritaire de leurs territoires de commandement.	Sensibilisent, informent et éduquent leurs collaborateurs.	Sensibilisent, informent et éduquent leurs collaborateurs et aux populations.	Sensibilisent, informent et éduquent leurs collaborateurs.	administratives et aux FMO ; Sensibilisent, informent et éduquent leurs collaborateurs ; Contribuent pour la formation des FMO.	Sont membres des comités de vigilance.
Maîtrise de l'environnement biophysique	Appliquent de manière rigoureuse les grandes orientations stratégiques et plans mis en place par l'Etat aux fins de réduire la dégradation de l'environnement	Traitent les dossiers sans contre parties ; Identifient et proposent les projets de développement ; Identifient et proposent les sites pour	Participent avec motivation aux Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) ; Donnent des avis importants qui permettent des prises de décision ;	Contrôlent et accompagnent l'action des prestataires sans intérêt ; Exécutent en régie ; Produisent avec célérité de données (quantitatives et qualitatives) sur les	Forment et participent à la sensibilisation des populations de façon active et continue ; Donnent des avis techniques sur les projets ;	Exécutent les projets en respectant les normes ; Apportent les financements et l'expertise technique ; Apportent de l'expertise dans un	Apportent de façon continue les financements (apports bilatéraux et multilatéraux) ; Apportent l'expertise technique aux	S'impliquent dans les activités et la prise de décision ; Sont considérées comme des entités entières et des parties prenantes dans les prises de décision ;

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
	- biophysique et les impacts négatifs des effets du changement climatique ; - Assez préoccupées et conscientes par les problématiques liées à la maîtrise de l'environnement biophysique du Nord et les changements climatiques ; - Traitent les dossiers avec célérité ; - Facilitent et accompagnent les investisseurs avec désintéressement.	- l'implantation des projets sans intéressement ; - Suscitent les financements des Bailleurs ; - Maitrisent des procédures.	- Participent activement à la sensibilisation des populations ; - Collaborent activement avec l'administration en termes de protection de l'environnement et d'affectation des sites pour l'implantation des projets relatifs à l'environnement biophysique.	- indicateurs environnementaux ; - Participent aux EIES sans intéressement ; - Rapides et motivées dans le traitement des dossiers liés à l'environnement et de ressources naturelles associées malgré la multiplicité des acteurs.	Participent activement à la réalisation des activités.	environnement sain.	projets liés à l'environnement biophysique de façon continue.	- Ne se sentent pas frustrés par rapport aux autres acteurs sectoriels ; - Donnent des avis qui sont pris en compte selon les cas ; - S'impliquent activement et sans complexe dans les activités et la prise de décision ; - sont satisfaits des solutions et actions proposées pour la protection de l'environnement biophysique.
Mise en œuvre effective de la bonne gouvernance territoriale	- Veillent à la bonne marche des services administratifs de leur ressort de commandement ; - Prônent le vivre ensemble ;	- Améliorent cadre et les conditions de vie de leurs populations ; - Rendent compte de leurs actions à leurs populations ;	- Encadrent les populations et veillent à l'amélioration de leur cadre et condition de vie ; - Dirigent dans le strict respect des droits de l'homme ;	- Œuvrent à la bonne marche des services administratifs ; - Ils rendent les services aux usagers sans exigence d'une contrepartie personnelle ;	- Gèrent de manière rigoureuse et transparente les projets ; - Dénoncent les cas de mauvaise gouvernance et de violation des droits de l'homme.	- Appliquent efficacement de la stratégie globale de leur structure ; - Assurent la performance de l'entité ;	Gèrent les projets et programme avec toute la rigueur, la transparence et dans les délais et les budgets y relatif.	- La grande majorité apprécie la gouvernance ; - Ils ont le sentiment que leurs préoccupations sont prises en compte ; - Ils ont un bon esprit civique.

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	AUTORITÉS MUNICIPALES	AUTORITÉS TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
	Combattent effectivement la mal gouvernance, la mauvaise gestion, la corruption.	Brillent par la saine gestion des ressources ; Agissent suivant les documents de planification préalablement approuvés ; recrutent et emploient le personnel selon la réglementation en vigueur.	Éduquent les populations sur le respect de la chose publique et le vivre ensemble.	S'illustrent par la célérité dans le traitement des dossiers, la ponctualité, la régularité, la performance et la rentabilité au travail.		Respectent la réglementation en vigueur ; Exécutent les marchés dans le strict respect des cahiers de charges ; Apprécient à sa juste valeur les mauvaises pratiques de tous les fonctionnaires.		

Source : Consultant, 2021

3.7.3. Scénario Amazone/ Idéal

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITES ADMINISTRATIVES	AUTORITES MUNICIPALES	AUTORITES TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVE	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
Renforcement du réseau des infrastructures de transport et de communication	- Traitent les dossiers avec beaucoup de célérité ; - Accompagnent la mise œuvre des activités avec désintéressement ; - Sont très regardantes et veillent sur la qualité des infrastructures et de leur entretien.	- Travaillent avec les PTF, étendent et entretiennent le réseau des infrastructures de transport des communes ; - Facilitent l'installation des opérateurs de télécommunication ; - Identifient et proposent les priorités des populations ; - Sont très rigoureux dans la sélection des prestataires et l'attribution des marchés ainsi que la réception des marchés exécutés.	- Orientent le choix des priorités ; - Participent activement à la sensibilisation des populations.	- Accompagnent les prestataires dans le cadre de leurs activités régaliennes, - Contrôlent rigoureusement l'action des prestataires et veillent sur la qualité des infrastructures ; - Sont fiers d'avoir à leur disposition toutes les ressources nécessaires pour faire honnêtement leur travail.	- Participent activement à la réalisation des activités, - Participent activement à la sensibilisation des populations - Apprécient le processus de renforcement du réseau des infrastructures.	- Exécutent les projets en respectant le cahier de charges ; - Apportent de l'expertise dans un environnement sain ; - Apprécient la qualité et la quantité des infrastructures ; - Comme prestataires, ils sont très fiers de travailler conformément aux cahiers de chargés et d'être payés dans les délais.	- Apportent plus de financements pour de nouveaux projets ; - Expriment leur satisfaction sur le processus de renforcement du réseau des infrastructures.	- Sont satisfaits de savoir que leurs avis sont pris en compte ; - Apprécient à sa juste valeur processus de renforcement du réseau des infrastructures dont ils sont bénéficiaires ; - Prennent les initiatives et réalisent des infrastructures à fonds propres ; - Disposent d'une expertise avérée dans la réalisation des infrastructures.

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITES ADMINISTRATIVES	AUTORITES MUNICIPALES	AUTORITES TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVE	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PAEL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
Accroissement de la desserte en énergie électrique	- Diligent le traitement des dossiers ; - Rappellent les attentes des populations et s'assurent qu'elles sont effectivement prises en compte ; - Appliquent de manière rigoureuse la stratégie planifiée par l'État, - Facilitent et accompagnent les investisseurs avec désintéressement ; - Sont très regardantes et veillent sur la qualité des infrastructures et de leur entretien.	- Facilitent et apportent leur contribution pour l'aboutissement des projets ; - Sensibilisent et informent les populations et sollicitent leur adhésion et soutien au projet ; - Présentent les besoins en énergies électriques des populations auprès des autorités et des élus ; - Sont entièrement satisfaites du niveau de desserte en énergie électrique.	- Sensibilisent et informent les populations et sollicitent leur adhésion et soutien au projet ; - Présentent les besoins en énergies électriques des populations auprès des autorités et des élus ; - Sont entièrement satisfaites du niveau de desserte en énergie électrique.	- Accompagnent les prestataires et les investisseurs avec désintéressement ; - Traitent les dossiers avec professionnalisme et célérité ; - Exécutent avec professionnalisme et célérité certains travaux en régie ; - Contrôlent avec rigueur, objectivité et sans contrepartie l'action des prestataires ; - Veillent sur la qualité des prestations ; - Sont fiers d'avoir à leur disposition toutes les ressources nécessaires pour faire honnêtement leur travail.	- Participent à la sensibilisation, l'information et l'éducation des populations par rapport aux projets ; - Donnent des avis sur les projets ; - Sont entièrement satisfaites du niveau de desserte en énergie électrique.	- Initient et réalisent les projets d'accroissement de la desserte en énergie électrique ; - Interviennent comme prestataires et exécutent les projets conformément aux cahiers de charge ; - Sont entièrement satisfaits du niveau de desserte en énergie électrique ; - Comme prestataires, ils sont très fiers de travailler conformément aux cahiers de chargés et	- Apportent les financements et l'expertise technique ; - Donnent des avis techniques ; - Sont entièrement satisfaites du niveau de desserte en énergie électrique.	- Soutiennent les projets, émettent les avis qui sont pris en compte ; - Ils sont satisfaits de la disponibilité et de la qualité de l'énergie électrique ; - Développent le potentiel en énergie électrique de leurs localités.

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITES ADMINISTRATIVES	AUTORITES MUNICIPALES	AUTORITES TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVE	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
						d'être payés dans les délais.		
Promotion de l'agro-industrie	Appuient la transformation industrielle des ressources agricoles et d'élevage suivant les orientations de la SND30 ; Facilitent et accompagnent les investisseurs avec désintéressement et suivant la réglementation en vigueur.	Appuient les autorités administratives dans le cadre de la décentralisation ; S'impliquent dans la création des PME du secteur ; Recherchent des équipements de conditionnement et de transformation des produits agricoles rentables et d'élevage existants.	S'impliquent dans les activités de transformation ; Encouragent les communautés à créer des unités de transformation.	Appuient la mise en place des TPE et PME d'industrialisation ; Ont la compétence avérée, les moyens logistiques et financiers leur permettant de faire leur mission sans se compromettre.	Analysent les besoins des populations dans le domaine Facilitent l'octroi des intrants d'industrialisation aux communautés, Suivre et contrôlent la mise en œuvre.	Plusieurs investisseurs dans l'agro-industrie en dehors du coton sont présents dans la région.	Investissent intensément dans de nombreuses chaînes de valeur incluant la transformation.	Mettent sur pied les petites unités agro-industrielles rentables dans tous les départements de la Région.
Instauration de la sécurité foncière	Accompagnent et président la commission chargée de faire les consultations relatives à la procédure d'immatriculation de terres ;	Elles ne font pas partie du processus d'immatriculation des terres ; Elles sollicitent les espaces en cas de besoin ; Encouragent, sensibilisent et	Sont des acteurs centraux dans la gestion foncière coutumière ; Appliquent les décisions de l'administration en termes	Jouent le rôle technique dans le processus d'accès au foncier ; Ils interviennent dans le règlement des litiges fonciers ; Exécutent leurs missions dans les	Œuvrent pour la distribution des terres selon le nouveau régime foncier ; Apportent un soutien technique et financier à des	De plus en plus de privés et de particuliers sollicitent l'accès au foncier et l'obtiennent sans grandes difficultés ;	Ils apprécient la réforme foncière ; Ils continuent à apporter le soutien technique et financier aux membres de communautés pour immatriculer les	Ils initient les projets d'immatriculation des terres ; Ils expriment le sentiment d'être propriétaire terrien et non locataire d'une parcelle de terre ;

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITES ADMINISTRATIVES	AUTORITES MUNICIPALES	AUTORITES TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVE	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
	- Règlent les litiges fonciers de manière impartiale et désintéressée ; - Exécutent leurs missions avec beaucoup professionnalisme et dans les délais raisonnables avec désintéressement ; - Encouragent et sensibilisent les populations à obtenir les titres de propriété.	soutiennent les populations à obtenir les titres de propriété	- d'affectation des terres ; - Interviennent dans le cadre des commissions de délimitation et de démarcation des espaces ; - Attribuent définitivement les parcelles de terre selon une réglementation unique ; - règlent les litiges fonciers.	- délais et avec désintéressement ; - Encouragent et sensibilisent les populations à obtenir les titres de propriété ; - Sont fiers d'avoir à leur disposition toutes les ressources nécessaires pour faire honnêtement leur travail.	- membres de communautés pour immatriculer les terres en leurs noms ; - organisent les campagnes de sensibilisation et d'information sur l'importance et la procédure d'immatriculation des terres	- Ils trouvent raisonnables les coûts et la durée de la procédure d'immatriculation des terres ; - Ils sont motivés à solliciter les titres de propriété ; - Ils sont entièrement satisfaits de la procédure d'immatriculation des terres ; - Comme prestataires, ils sont très fiers de travailler conformément aux cahiers de chargés et d'être payés dans les délais.	- terres en leurs noms ; - Ils sont entièrement satisfaits de la procédure d'immatriculation des terres.	- Ils sont entièrement satisfaits de la procédure d'immatriculation des terres ; - Toutes les terres de PACL sont entièrement immatriculées.

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITES ADMINISTRATIVES	AUTORITES MUNICIPALES	AUTORITES TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVE	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
Amélioration du capital humain	Recherchent dans la région des ressources humaines compétentes devant travailler dans la région ; Appliquent de manière rigoureuse la GAR (Gestion Axée sur les Résultats).	Font l'analyse des besoins en personnel ; Recherchent les ressources humaines compétentes ; Forment et recyclent les ressources existantes. Créent un centre de formation continue des Ressources Humaines.	Exigent des ressources compétences et permanemment recyclées pour l'assistance technique.	Se forment de manière continue pour former et aider les communautés dans l'exécution des actions ; Disposent de la logistique adéquate pour faire reculer la corruption.	Créent des centres des formations performantes pour améliorer le capital humain.	Utilisent les ressources compétentes et bien formées pour l'exécution des projets.	Apportent les financements et l'expertise technique nécessaires suivant le principe de subsidiarité.	Recherchent des ressources humaines compétentes pour les aider à gérer les projets ; Disposent d'un mécanisme de formation continue à la gestion des projets.
Amélioration du cadre vie	Diligent le traitement des dossiers avec engouement et motivation ; Rappellent les attentes des populations et s'assurent qu'elles sont effectivement prises en compte ; Appliquent de manière rigoureuse les stratégies planifiées par l'État ;	Facilitent et apportent leur contribution pour l'aboutissement des projets ; Sensibilisent et informent les populations et sollicitent leur adhésion et soutien aux projets ; Travaillent avec les PTF, étendent et entretiennent les équipements et	Orientent le choix des priorités d'accès aux services de base des populations ; Participent activement à la sensibilisation des populations ; Sensibilisent et informent les populations et sollicitent leur adhésion et soutien au projet ;	Accompagnent avec rigueur et engouement les prestataires dans le cadre de leurs activités régaliennes avec désintéressement ; Contrôlent avec rigueur l'action des prestataires et veillent sur la qualité des infrastructures et équipements d'accès aux services de base ;	Participent activement à la réalisation des activités, Apprécie le processus de renforcement du réseau des infrastructures ; Participent activement à la sensibilisation, l'information et l'éducation des populations par	Exécutent les projets en respectant le cahier de charges ; Apportent de l'expertise dans un environnement sain ; Apprécient la qualité et la quantité des infrastructures d'accès aux	Apportent beaucoup plus de financements et l'expertise technique pour de nouveaux projets ; Expriment leur satisfaction sur le processus de renforcement du réseau des infrastructures et d'équipements d'accès aux services de base ;	Sont satisfaits de savoir que leurs avis sont pris en compte ; Apprécie à sa juste valeur le processus de renforcement des équipements et infrastructures d'accès aux services de base ; Ils soutiennent les projets, émettent les avis qui sont pris en compte ;

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITES ADMINISTRATIVES	AUTORITES MUNICIPALES	AUTORITES TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO- CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVE	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
	Facilitent et accompagnent les investisseurs avec désintéressement et suivant la réglementation en vigueur.	infrastructures du cadre de vie des communes ; Améliorent le cadre de vie et les conditions de vie de leurs populations.	Présentent les besoins d'accès aux services de base des populations auprès des autorités et des élus ; Sont entièrement satisfaites des niveaux d'accès aux services de base de leur population.	Traitent les dossiers avec professionnalisme et célérité ; Exécutent avec professionnalisme et célérité certains travaux en régie ; Contrôlent avec rigueur, objectivité et sans contrepartie l'action des prestataires ; Veillent sur la qualité des prestations.	rapport aux projets ; Donnent des avis sur les projets ; Sont entièrement satisfaites du niveau de desserte aux services d'accès aux services de base.	services de base ; Réalisent les projets d'accès aux services de base ; Interviennent comme prestataires et exécutent les projets conformément aux cahiers de charge ; Sont entièrement satisfaites du niveau d'accès aux services de base.	Sont entièrement satisfaites du niveau d'accès aux services de base.	Ils sont satisfaits de la disponibilité et de la qualité des infrastructures d'accès aux services de base.
Renforcement de la sécurité civile	Veillent sur la sécurité des hommes et de leurs biens avec le concours des FMO dont elles disposent ; Elles veillent au grain et prêtes à anéantir toutes menaces terroriste et/ou de grand banditisme ;	Expriment leur satisfaction sur la bonne situation sécuritaire de leur commune, de l'ordre et la discipline qui y prévaut ; Fournissent les informations aux	Sont fiers du remplacement des comités de vigilance par les FMO ; Fournissent les informations aux autorités administratives et aux FMO ;	Sont fiers et rassurés par la situation sécuritaire qui leur permet de mener à bien leurs missions ; Fournissent les informations aux autorités administratives et aux FMO ;	Sont fiers et rassurés par la situation sécuritaire qui leur permet de mener à bien leurs missions ; Fournissent les informations aux autorités	Sont fiers et rassurés par la situation sécuritaire qui leur permet de mener à bien leurs missions ; Fournissent les informations aux autorités	Sont fiers et rassurés par la situation sécuritaire qui leur permet de mener à bien leurs missions ; Fournissent les informations aux autorités	Sont satisfaits et rassurés par la situation sécuritaire qui leur permet de vaquer paisiblement et pleinement à leurs occupations ; Fournissent les informations aux autorités

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITES ADMINISTRATIVES	AUTORITES MUNICIPALES	AUTORITES TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVE	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
	- Assurent la couverture sécuritaire à toutes les manifestations publiques ; - Elles sont fières de leur contribution pour le retour volontaire des réfugiés et les déplacés internes ; - Elles sont fières des effectifs, du professionnalisme, des moyens et de la couverture du territoire par les FMO ; - Rendent compte au quotidien de la situation de la situation paisible des unités administratives de la Région du Nord ; - Œuvrent pour la formation continue et le renforcement des capacités des FMO ainsi que	- autorités administratives et aux FMO ; - Sensibilisent les populations ; - Œuvrent pour la formation continue et le renforcement des capacités des polices municipales ainsi que l'entretien des équipements ; - Mènent les missions de prévention de la paix et de la sécurité.	- Sensibilisent les populations sur les bienfaits de la sécurité et de la paix ; - Se félicitent de la situation sécuritaire.	Sensibilisent, informent et éduquent leurs collaborateurs.	- administratives et aux FMO ; - Sensibilisent, informent et éduquent leurs collaborateurs et aux populations.	- administratives et aux FMO ; - Sensibilisent, informent et éduquent leurs collaborateurs.	- administratives et aux FMO ; - Sensibilisent, informent et éduquent leurs collaborateurs ; - Contribuent pour la formation des FMO.	- administratives et FMO ; - Gèrent efficacement les comités de vigilance.

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITES ADMINISTRATIVES	AUTORITES MUNICIPALES	AUTORITES TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVE	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
	l'entretien des équipements ; Mènent les missions de prévention de la paix et de la sécurité.							
Maîtrise de l'environnement biophysique	Appliquent de manière rigoureuse les grandes orientations stratégiques et plans mis en place par l'État aux fins de résorber définitivement la dégradation croissante de l'environnement biophysique dans la région du Nord et le changement climatique ; Assez préoccupées et très motivées par les problématiques relatives à la maîtrise de l'environnement biophysique du Nord et le changement climatique ;	Identifient et proposent des sites pour l'implantation des projets avec enthousiasme et motivation ; Suscitent les financements des bailleurs et maîtrisent des procédures ; Traitent les dossiers sans contreparties et avec beaucoup de motivation ; Identifient et proposent les projets de développement.	Participent avec beaucoup de motivation aux EIES ; Donnent des avis très importants qui permettent des prises de décision ; Participent très activement à la sensibilisation des populations ; Collaborent très activement avec l'administration en termes de protection de l'environnement et d'affectation des sites pour l'implantation des projets relatifs à l'environnement biophysique.	Contrôlent et accompagnent avec engouement et sans intérêt l'action des prestataires ; Exécutent en régie ; Produisent avec célérité de données (quantitatives et qualitatives) sur les indicateurs environnementaux ; Participent de façon active aux EIES et sans intérêt ; Rapides et motivées dans le traitement des dossiers liés à l'environnement et de ressources naturelles associées malgré sa transversalité.	Forment et participent à la sensibilisation des populations de façon très active et continue ; Donnent des avis techniques sur les projets ; Participent très activement à la réalisation des activités.	Exécutent les projets en respectant les cahiers de charge et les normes ; Apportent les financements et l'expertise technique ; Apportent de l'expertise dans un environnement sain.	Apportent de façon continue et substantielle les financements (apports bilatéraux et multilatéraux) ; Apportent l'expertise technique aux projets liés à l'environnement biophysique de façon continue.	S'impliquent de façon très active et sans complexe dans les activités et la prise de décision ; Sont très fiers de savoir que leurs avis sont pris en compte ; Sont assez satisfaits des solutions et actions proposées pour la protection de l'environnement biophysique ; Produisent d'énormes revenus à travers les mécanismes du crédit carbone.

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITES ADMINISTRATIVES	AUTORITES MUNICIPALES	AUTORITES TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO-CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVE	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
	Traitent les dossiers avec célérité ; Facilitent et accompagnent les investisseurs avec désintéressement et suivant la réglementation en vigueur.							
Mise en œuvre effective de la bonne gouvernance territoriale	Veillent à la bonne marche des services administratifs de leur ressort de commandement ; Elles se réjouissent de constater que le vivre ensemble est effectif sur l'étendue de leurs unités de commandement ; Elles sont fières de la disparition de la corruption, les détournements, bref de tout ce qui avait trait à la mal gouvernance.	Améliorent le cadre et les conditions de vie de leurs populations ; Rendent compte de leurs actions à leurs populations ; Brillent par la saine gestion des ressources ; Agissent suivant les documents de planification préalablement approuvés ; Recrutent et emploient le personnel selon la réglementation en vigueur et les paient avec des	Encadrent les populations et veillent à l'amélioration de leur cadre et condition de vie ; Dirigent dans le strict respect des droits de l'homme ; Éduquent les populations sur le respect de la chose publique et le vivre ensemble ; Elles se félicitent du comportement civique et moral de leurs populations	Œuvrent à la bonne marche des services administratifs. Ils rendent les services aux usagers sans exigence d'une contrepartie personnelle ; S'illustrent par la célérité dans le traitement des dossiers, la ponctualité, la régularité, la performance et le rendement au travail ; Sont fiers de leur cadre et des conditions de travail ;	Gèrent de manière rigoureuse et transparente les projets ; Dénoncent les quelques rares cas de mauvaise gouvernance et de violation des droits de l'homme ; Apprécie à sa juste valeur la bonne gouvernance.	Appliquent efficacement de la stratégie globale de leurs structures ; Assurent la performance de leurs entités ; Respectent strictement la réglementation en vigueur ; Sont très fiers de la bonne gouvernance, du comportement et des services offerts par les fonctionnaires	Gèrent les projets et programme avec toutes la rigueur et la transparence et dans les délais et les budgets y relatif ; Sont très fiers de la bonne gouvernance, du comportement et des services des fonctionnaires et des autres populations.	La grande majorité apprécie la bonne gouvernance ; Ils ont le sentiment que leurs préoccupations sont prises en compte ; Ils ont un bon esprit civique ; Sont satisfaits de l'administration publique, de leurs élus et de leurs élites ; Brillent par la rigueur et la transparence dans la gestion des ressources de la communauté ; Font preuve d'un très grand esprit civique.

Levier d'actions	Comportement des acteurs							
	AUTORITES ADMINISTRATIVES	AUTORITES MUNICIPALES	AUTORITES TRADITIONNELLES	SECTORIELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ORGANISATIONS SOCIO- CULTURELLES & ONG	ACTEURS DU SECTEUR PRIVE	PTF DES PROJETS ET PROGRAMMES	PACL & COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT
		salaires très compétitifs ; elles ont rendu leurs communes entièrement autonomes financièrement.		Apprécient l'image qu'ils reflètent auprès des usagers et de leurs hiérarchies.		et des autres populations ; Sont fiers de l'augmentation de leurs chiffres d'affaires.		

Source : Consultant, 2021

Chapitre IV : DÉCLINAISON DES VARIABLES FORCES MOTRICES DE CHANGEMENT DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DU NORD À L'HORIZON 2035, AU REGARD DES SCÉNARII DE DÉVELOPPEMENT Y AFFÉRENTS

Comme acté dans le chapitre qui précède, pour son futur, la Région du Nord a le choix entre trois scénarii de développement : le scénario tendanciel, le scénario de l'émergence qui est le scénario de référence du développement de la Région du Nord à l'horizon 2035, et le scénario du grand rêve ou scénario Amazone, le scénario catastrophe ou scénario de l'improbable étant d'office exclu du jeu. Le présent chapitre dresse la déclinaison des variables forces motrices de changement du territoire de la Région du Nord à l'horizon 2035, au regard des scénarii de développement y afférents. Son but est de rendre compte, des grandes lignes ou tendances du système territorial de la Région au regard des trois scénarii plausibles à savoir, le scénario tendanciel, le scénario de l'émergence et le scénario Amazone.

Tableau 18 : Déclinaison des forces motrices de changements

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
Maîtrise de l'environnement physique	La région du Nord continue à subir des effets négatifs liés à la variabilité et/ou au changement climatiques) et les activités anthropiques. Ces forçages ont pour conséquences : Un réchauffement climatique d'environ 0.7°C depuis les années 1970, soit environ une augmentation de températures de l'ordre de 0.15°C par décennie ; Un glissement des isohyètes du nord vers le sud du bassin de la Bénoué et une réduction d'environ 16 % du nombre de jours de pluies durant cette période ; La sècheresse/désertification qui s'accompagne généralement de la disparition du couvert végétal et de la dégradation des sols ; Les pertes d'eau de surface et la diminution de la recharge des eaux souterraines ; La modification des régimes hydrologiques de la Bénoué ; L'amenuisement et l'indisponibilité des eaux dans les aires protégées entraînant la divagation des animaux ; La perte de la biodiversité et de la richesse aquatique et ichitique,	Dans ce scénario, les effets négatifs liés à la variabilité et/ou aux changements climatiques et les activités anthropiques sur l'environnement biophysique de la Région du Nord sont réduits à leur simple expression. Il s'agit ici de l'enjeu d'atténuation et de résilience à la vulnérabilité et les dommages liés à la sécheresse et les effets négatifs des changements climatiques et des activités humaines. La concrétisation de cette situation implique : la mises en place de plusieurs actions sur les plans stratégique, juridique (textes règlementaires, plans), institutionnel et opérationnel (projets, programmes) pour réduire assez sensiblement les effets négatifs des changements climatiques et de la sécheresse, l'amenuisement des ressources en eau, les activités de l'homme qui ont pour conséquence la perte du couvert végétal et l'érosion hydrique et des sols, la sédimentation des lits des cours d'eau, des mayos et des plans d'eau et la récurrence des inondations ; La disponibilité des textes de protection de l'environnement ; Les bonnes pratiques de protection de l'environnement ; La conservation de la pureté de l'air, des sols, des eaux de surface et souterraines ;	Dans ce scénario, les effets négatifs liés à la variabilité et/ou au changement climatiques et les activités anthropiques sur l'environnement biophysique de la région du Nord sont réduits à leur simple expression, voire même annulés ou supprimés dans certains cas. Plusieurs actions sur les plans stratégique, juridique (textes règlementaires, plans), institutionnel et opérationnel (projets, programmes) sont mises en place pour lutter efficacement, limiter et/ou supprimer les effets négatifs des changements climatiques et de la sécheresse, l'amenuisement de ressources en eau, les activités de l'homme qui ont pour conséquence la perte du couvert végétal et l'érosion hydrique et des sols, la sédimentation des lits des cours d'eau, des mayos et des plans d'eau et la récurrence des inondations dans la région du Nord. La concrétisation de cette situation implique : La disponibilité des textes et les bonnes pratiques de protection de l'environnement La conservation de la pureté de l'air, des sols, des eaux de surface et souterraines ; La promotion des activités agro-sylvo-pastorales éco compatibles dans la perspective de lutter

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	L'érosion hydrique et des sols et une sédimentation excessive des lits des cours d'eau (Bénoué) et de points d'eau (Lagdo) à cause de la perte du couvert végétal couplée à la transhumance et des phénomènes migratoires, La récurrence des inondations dans le bassin de la Bénoué à cause des crues et des pluies intenses et torrentielles qui s'associent à la configuration topographique du relief (plaine et cuvette de la Bénoué), des sols argilo-sableux avec une faible capacité naturelle d'engorgement et faiblement perméables, la sédimentation du lit de la Bénoué et des autres cours d'eau et points d'eau ; la dégradation physique et chimique des eaux de surface dans la région du Nord.	La promotion des activités agro-sylvo-pastorales éco compatibles, dans la perspective de lutter contre la désertification et les réchauffements climatiques ; Une urbanisation qui atténue la congestion et la pollution dans l'espace urbain ; la mise en place d'un dispositif de recherche-développement à la fois sur les espèces floristiques, fauniques et les ressources alternatives, pour le bien-être de l'humanité.	contre la désertification et les réchauffements climatiques ; Une urbanisation qui atténue la congestion et la pollution physique et chimique des eaux et des sols dans l'espace urbain ; La mise en place d'un dispositif de recherche développement à la fois sur les espèces floristiques, fauniques et les ressources alternatives, pour le bien-être de l'humanité ; le développement de l'économie verte
Gouvernance territoriale	Plus de 80% des services publics sont mal logés ou sont logés dans des édifices privés; le maillage administratif de la Région du Nord reste faible; les difficultés de coordination efficace de l'action administrative persistent.	50% des services publics sont logés dans des édifices neufs; la décentralisation a permis le rapprochement de l'administration vers les administrés ; l'intercommunalité et les principes de coordination et de responsabilité sont appliqués par les diverses administrations pour produire des résultats probants.	Tous les services publics sont logés dans des édifices neufs, confortables, bien équipés et bien entretenus; la Région a un nouveau découpage administratif qui épouse les réalités locales et matérialise la présence de l'Etat sur tout le territoire de la Région, y compris en zone frontalière.
Accès au foncier	L'accès au foncier pour les femmes stagne à 18,7% ; 48,32% des terres de la Région du Nord restent en mauvaise qualité. Plus de 60% des conflits fonciers sont liés à la superposition des usages des terres (agriculture-	Au moins 5% des terres inaptes sont transformées en terres propices aux activités de développement économique ; le taux d'accès au foncier augmente d'au moins 5% par an. La Région du Nord dispose d'environ 54%	La Région du Nord dispose de 100% de bonnes terres ; le taux d'accès au foncier oscille autour 80% de la population. Les terres inaptes sont toutes transformées en de bonnes terres et les conflits

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	élevage, transhumance-agriculture, transhumance-élevage.	de bonnes terres et d'un cadre institutionnel inclusif et efficace de gestion des conflits fonciers.	fonciers sont gérés au sein d'une institution régionale inclusive.
Gestion des ressources en eau	Les ressources en eau (RE) de la Région du Nord (eaux de pluie, eaux à écoulement permanents (Bénoué et Faro), saisonniers (mayos) et eaux souterraines) sont très peu connues (quantitativement et qualitativement), peu suivies et mal gérées actuellement dans cette région. Pire encore, les eaux souterraines quant à elles ne sont pas du tout évaluées dans l'espace et le temps. On assiste alors dans ce scénario à un relâchement dans le système d'évaluation et de suivi des ressources en eau pluviales et de surface à cause d'une part, la forte baisse des budgets alloués aux services hydrométéorologiques et d'autre part, à une insuffisance quantitative et qualitative en ressources humaines avec vieillissement du personnel technique en place. Les autres causes identifiées dans cette faible connaissance de RE et de l'insuffisance dans la gestion de RE de la région du Nord sont : - Une insuffisance du système d'évaluation et de suivi quantitatif et qualitatif des eaux de pluies et de surface ; - L'inexistence d'un système d'évaluation et de suivi des eaux souterraines (piézométrie); - Le matériel d'évaluation et de suivi qui est insuffisant et obsolète ; - Les ressources financières et humaines qui sont insuffisantes ;	Dans ce scénario, les RE de la Région du Nord sont évaluées et bien connues quantitativement et qualitativement à environ 75% ; elles sont bien suivies au quotidien et gérées de façon durable en prenant en compte l'approche GIRE, les objectifs de développement durable (ODD) et les phénomènes de changements climatiques (CC). Dans ce contexte, les défis à relever et qui sont liés au cadre de gestion de RE de la région du Nord peuvent se regrouper en plusieurs catégories que sont : - La mise en place d'une vraie politique nationale de l'eau (PNE) qui se répercutera au niveau de la région du Nord. Cette politique générale de l'eau qui va orienter toutes les décisions à prendre dans le cadre de la gestion durable de RE doit s'appuyer sur les principes directeurs de la GIRE que sont : l'équité, la subsidiarité, le développement harmonieux des régions, la gestion par bassin hydrographique ou système d'aquifères, l'utilisation pérenne des RE, la protection des usagers et de la nature, le préleveur -payeur, le pollueur-payeur, la participation, la démarche transversale, la démarche globale, l'approche par la demande, l'approche dynamique, l'approche réglementée, l'approche économique et l'approche financière et économique ;	Dans ce scénario, toutes les RE de surface et souterraines de la Région du Nord sont évaluées et bien connues quantitativement et qualitativement à environ 100% ; elles sont bien suivies au quotidien par des appareils sophistiqués de dernier cri que sont les « data logger », les thalimèdes pour les eaux de surface et les orphymèdes pour les eaux souterraines. La gestion de RE de la région s'effectue de façon durable en prenant en compte les objectifs de développement durable (ODD) et les phénomènes de changements climatiques (CC). Tous les défis liés au cadre de la gestion durable de RE de la région du Nord sont relevés à savoir : - La politique nationale de l'eau (PNE) et la gestion intégrée de ressources en eau (GIRE) qui sont déjà fonctionnels à l'échelle nationale sont répercutées et prises en compte au niveau de la région du Nord ; - Les cadres législatifs et réglementaires de gestion de RE sont révisés et arrimés aux standards régionaux et internationaux - Le cadre institutionnel et organisationnel est renforcé et toutes les institutions qui œuvrent dans la gestion de RE dans la région du Nord (Etat, acteurs privés et société civile) synchronisent leurs actions afin d'être plus efficaces et d'éviter les

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	- L'absence d'une politique nationale de l'eau (PNE) et du plan d'action nationale de gestion intégrée de ressources en eau (PANGIRE) au Cameroun actuellement en cours de finalisation qui se répercuteront à l'échelle régionale ; - L'insuffisance dans le cadre institutionnel avec l'existence d'une pléthore d'intervenants ou d'acteurs dans la gestion /exploitation de ressources en eau sans aucune concertation/collaboration et sans vrai leader ; - L'insuffisance du cadre législatif et réglementaire dans la gestion/exploitation des ressources en eau dans la Région du Nord ; - Une gestion de ressources en eau centralisée entre les mains des structures centrales ou déconcentrées de l'Etat. Toutes ces insuffisances ont pour conséquences : Une gestion anarchique et sectorielle de ressources en eau qui ne prend pas en compte l'approche GIRE (Gestion Intégrée de Ressources en Eau), les principes des ODD (Objectifs de Développement Durable) et les phénomènes de changements climatiques (CC) ; L'indisponibilité quantitative et qualitative de ressources en eau indispensables pour les activités socioéconomiques que sont : l'accès à l'eau potable et assainissement (AEPA), la construction des infrastructures énergétique (barrages hydroélectrique), de transports fluviaux et des équipements sociaux, l'urbanisation, l'exploitation minière, le développement	- Le renforcement du cadre juridique ou normatif avec la mise en place des lois ; - Le renforcement du cadre institutionnel et organisationnel ; - Le renforcement de capacités pour tous les intervenants du secteur de l'eau de la région ; - La décentralisation du service de l'eau et le transfert de compétences aux acteurs locaux que sont les CTD ; - La mobilisation de ressources financières. C'est ainsi que dans ce scénario in fine, les ressources en eau de la région du Nord sont disponibles pour les activités socioéconomiques que sont : l'accès à l'eau potable et assainissement (AEPA), la construction des infrastructures énergétique (barrages hydroélectrique), de transports fluviaux et des équipements sociaux, l'urbanisation, l'exploitation minière, le développement des activités agro – industrielles, sylvico-pastorales, la pêche, le tourisme et l'environnement.	divergences et de pertes de temps et d'énergie ; - Les capacités pour tous les intervenants sont renforcées afin de faire face aux défis de la GIRE ; - La décentralisation du service de l'eau est effective et les acteurs locaux que sont les CTD sont opérationnels ; - Les ressources financières sont mobilisées. En conséquence, toutes les ressources en eau de la région du Nord et de bonne qualité sont disponibles pour toutes les activités socioéconomiques que sont : l'accès à l'eau potable et assainissement (AEPA), la construction des infrastructures énergétique (barrages hydroélectrique), de transports fluviaux et des équipements sociaux, l'urbanisation, l'exploitation minière, le développement des activités agro – industrielles, sylvico-pastorales, la pêche, le tourisme et l'environnement.

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	des activités agro – industrielles, sylvico-pastorales, la pêche, le tourisme et l'environnement.		
Coût des matières premières	Fourchette de prix entre 2018 et 2020 : Le prix d'un kilogramme de coton continue à osciller entre 1,4 et 2,1 USD ; Le prix du riz se situe toujours entre 390,1 et 429,4 USD/t ; Le prix de la tonne de maïs se situe toujours entre 180 et 200 USD ; Le kilogramme de la gomme arabique continue à se négocier entre 1 658,8 et 1 666,8 USD ; La viande de bœuf continue à se vendre entre 4 et 5,5 USD/kg ; Le troy oz d'or oscille entre 1 212,6 et 1 912,4 USD : pas de variation en dents de scies mais une augmentation exponentielle ;	La hausse des prix des métaux, des minéraux et des produits agricoles amorcée au dernier trimestre 2020 se maintient sur une longue période : Le prix d'un kilogramme de coton connaît une hausse entre 10 et 15% et se situe au moins à 2,5 USD ; Le prix du riz grimpe et se situe aux environs de 438 USD/t soit une augmentation d'environ 2% ; Le prix de la tonne de maïs se situe aux environs de 200 USD ; Le kilogramme de la gomme arabique augmente de 3,5% et se vend à environ 1 725 USD ; La viande de bœuf augmente de 2,5% et coûte environ 5,64 USD/kg ; Le troy oz d'or augmente de 12% et s'achète à 2 141,88 USD ;	Une reprise de l'économie mondiale après la pandémie à COVID-19 augmente la demande des matières premières et fait exploser les prix de celles-ci : Le prix d'un kilogramme de coton connaît une hausse largement au-dessus de 2,5 USD ; Le prix du riz est bien loin au-dessus de 438 USD/t ; Le prix de la tonne de maïs se situe bien au-dessus de la barre de 200 USD ; Le kilogramme de la gomme arabique se trouve au-dessus de la barre de 1 725 USD ; La viande de bœuf est passée très loin au-dessus de 5,64 USD/kg ; Le troy oz d'or fortement augmenté et se trouve loin au-dessus de 2 141,88 USD ;
Desserte en de infrastructures transport et de communication	La construction des infrastructures de transport et de communication fait face à plusieurs difficultés pour sa mise en place. Dans ce scénario, la mise en œuvre des projets d'infrastructures en matière de transport connaît	La construction des infrastructures de transport et de communication se fait en adéquation avec les prévisions de la SND30. Dans ce scénario, l'amélioration de l'offre en infrastructures routières dans la Région du Nord est	La construction des infrastructures de transport et de communication se fait au-delà des prévisions de la SND30. Dans le cas présent, les budgets alloués aux infrastructures de transport routier sont plus

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	plusieurs difficultés. Il peut s'agir du manque de moyens financiers, de la corruption et du problème de maturation des projets. La conséquence directe est donc un transport routier insuffisant et détérioré ou de mauvaise qualité, surtout en direction des arrondissements et des zones rurales, où prédominent les transports clandestins et les services de mototaxi. La conséquence directe est la sous exploitation des ressources dont regorge la Région. Transport maritime sous/ pas exploité Le réseau fluvial reste sous exploité à l'instar du Port fluvial de Garoua sur la Bénoué. Ceci se traduit par la réduction du trafic fluvial (baisse des exportations de produits tel l'arachide), le développement des débarcadères clandestins établis le long du fleuve Bénoué jusqu'au Nigéria ; Transport aérien sous/ pas exploité L'aéroport de Garoua assure le transport domestique des personnes et des biens, mais pas au maximum de ses capacités. A peine 3% de passagers et 1% de bagages transitent par cet aéroport. Pourtant, le marché reste porteur au regard de la distance entre Garoua et le sud Cameroun et sa position par rapport à d'autres villes sous Régionales telles que Maiduguri, N'djamena, Kano ou même Niamey.	intensifiée grâce à l'accroissement des revenus et du budget de l'Etat. Ainsi de nouveaux investissements sont créés dans toute la Région à l'instar de l'ouverture, de l'entretien, ou de la réhabilitation des routes bitumées ou en terre. Ceci permet la fluidité de la circulation dans la Région et son désenclavement. Transport maritime bien exploité selon les orientations stratégiques prévues dans la SND30. Dans ce scénario, la valorisation et la structuration du trafic fluvial sont prises en compte dans le budget de l'Etat (l'utilisation réglementaire des débarcadères) ce qui permet l'augmentation du flux fluvial et des assiettes fiscales le long du fleuve Bénoué jusqu'au Nigéria. Transport aérien exploité suivant les orientations stratégiques nationales définies dans la SND30. Dans ce scénario, l'activité aéroportuaire de la Région est boostée grâce à l'augmentation des revenus et du budget de l'Etat. De nouvelles initiatives sont entreprises à savoir la présence des tarifications et les infrastructures attractives.	significatifs et on note une importante amélioration de l'offre de transport routier au niveau de la Région. Ainsi, tous les chefs-lieux de département sont reliés par des routes bitumées. Par ailleurs, les réseaux bitumés et en terre existant sont entretenus régulièrement avec possibilité d'extension et aménagement des zones rurales, désenclavement des bassins de production du coton, des sites touristiques et carrières de matériaux, etc., l'approvisionnement des usines en matières premières. Ces réalisations permettent l'écoulement des productions de la Région vers les marchés intérieurs et extérieurs, le transport des personnes de manière à réduire les coûts d'exploitation. Transport maritime bien exploité au-delà des espérances stratégiques prévues dans la SND30. Dans ce scénario, la valorisation et la structuration du trafic fluvial (l'utilisation réglementaire des débarcadères) sont plus importantes, ceci se traduit par l'augmentation importante du flux fluvial et des assiettes fiscales le long du fleuve Bénoué jusqu'au Nigéria. Transport aérien exploité au-delà des orientations stratégiques nationales définies dans la SND30. Le réseau de transport aéroportuaire de la Région est bien développé au-delà des objectifs fixés dans la SND30. Ceci se fait grâce à l'augmentation

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
			importante des revenus et du budget de l'Etat qui permet de révolutionner l'activité aéroportuaire. Ainsi, on note la présence des investissements des compagnies privées dans le secteur aéroportuaire de la Région, l'utilisation fréquente du transport aérien par les populations grâce à des tarifications attractives, et la réhabilitation de la piste d'atterrissage de Guider.
Desserte en énergie électrique	La demande en énergie de la Région du Nord se situe toujours autour de 120MW (dormante comprise) ; La centrale hydroélectrique de Lagdo continue à produire 20 à 30 MW sur les 72 MW de sa capacité installée (destinée au RIN) ; La centrale thermique de Djamboutou d'une capacité initiale installée de 23,5 MW est renforcée à hauteur de 20 MW (venus de la centrale thermique d'Ahala) continue à produire environ 16 à 25 MW pour une capacité installée de 35,5 MW (destinée au RIN) ; Le taux de couverture en énergie électrique dans la Région du Nord est seulement estimé à 46% (contre 74% pour le Cameroun) ; Le taux d'accès à l'énergie électrique reste inférieur à 30% contre 50% qui est le taux national ;	Le déficit énergétique de la Région du Nord est résorbé à hauteur d'au moins 30% et la Région passe à un taux de couverture en énergie électrique de l'ordre de 76% ; Le taux d'accès à l'énergie électrique dans la Région se situe aux environs de 65%. La centrale hydroélectrique de Lagdo est réhabilitée et produit les 72 MW de sa capacité installée ; Le nombre de centrales thermiques a diminué de 50% et le reste produit de l'énergie électrique à hauteur de ses capacités installées ; Dans la Région voisine de l'Adamaoua, les travaux de la centrale hydroélectrique de Bini à Warak (75 MW) sont achevés, ce qui accroît la capacité du RIN ; Toutes les Communes sont au moins partiellement alimentées en énergie électrique très peu polluante ;	Le déficit en énergie électrique de la Région du Nord est totalement résorbé et le taux de couverture en énergie électrique de la Région est de 100% ; Le taux d'accès à l'énergie électrique dans la Région se situe aux environs de 100% ; D'autres nouvelles centrale hydroélectriques d'un productible garanti d'au moins 370 GWh/an chacune sont construites dans la Région ; Les centrales thermiques ont complètement disparu sur toute l'étendue de la Région du Nord ; Toutes les Communes sont entièrement alimentées en énergie électrique très peu polluante ; La réhabilitation, l'extension des lignes de transport et des postes de distribution de l'énergie électrique sont achevées ;

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	Trente (30) mini-centrales solaires autonomes (opérationnelles ou en cours de construction) d'une puissance totale installée d'environ 2,620 MW. Trois (03) Communes (Dembo ; Beka ; Madingring) reste toujours non électrifiées ; Deux Communes (Touboro et Poli) continuent à être partiellement alimentées par des centrales thermiques autonomes gérées par ENEO ; Huit (08) Communes (Barndaké ; Bashéo ; Bibemi ; Lagdo ; Ngong ; Touroua ; Mayo-Oulo ; Rey-Bouba) continue à être partiellement alimentées par les mini-centrales solaires ; Huit (08) Communes (Garoua 1, Garoua 2, Garoua 3, Guider, Figuil, Gashiga, Pitoa et Tcholliré) sont toujours partiellement alimentées par le RIN ; De nombreux projets d'électrification à l'énergie solaire surtout dans les zones sont en cours.	Une nouvelle centrale hydroélectrique d'un productible garanti d'au moins 240 GWh/an est construite dans la Région ; La réhabilitation, l'extension des lignes de transport et des postes de distribution de l'énergie électrique sont assurées ; De nombreux projets d'électrification à l'énergie solaire surtout dans les zones rurales sont en cours.	Le maintien des équipements de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique est assuré au quotidien ; La Région du Nord exporte l'énergie électrique.
Capacité de transformation industrielle des ressources agricoles et animales brutes	Faible capacité de transformation industrielle des ressources agricoles et animales Dans le scénario, la transformation des ressources naturelles reste sous forme artisanale, la production agropastorale est vendue essentiellement sous la forme brute nonobstant les pertes post récoltes enregistrées. Par ailleurs, le manque de ressource énergétique (énergie électrique) facteur essentiel pour les industries	Forte capacité de transformation industrielle des ressources agricoles suivant les orientations de la SND30. Les politiques d'incitations économiques et les projets/programmes d'industrialisations mis en place par le gouvernement, les autorités régionales ou locales attirent des nombreuses agro-industries dans la Région. Ce climat d'affaire attractif est couplé au renforcement en	Très forte capacité de transformation industrielle des ressources agricoles au-delà des orientations de la SND30. Les politiques d'incitations économiques et les projets/programmes d'industrialisation mis en place par le gouvernement, les autorités régionales ou locales attirent des nombreuses agro-industries dans la Région. Ce climat d'affaire attractif est

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	de transformation demeure un frein majeur dans la Région. La valeur ajoutée du secteur agropastoral reste donc en dessous de son potentiel sur le plan de l'emploi, de la marge des producteurs, des entrées fiscales et bien d'autres bénéfices. La transformation industrielle locale de la fibre et de la graine de coton est effective ; La transformation des autres produits agricoles (oignon, arachide, niébé, sorgho, mil...) est quasi traditionnelle ; La transformation des produits d'élevage demeure artisanale et rudimentaire ; La transformation locale des substances minérales et d'autres ressources naturelles reste artisanale et rudimentaire	offre d'énergie électrique dans la région. La conséquence directe est la création d'emplois, la réduction des pertes post-récoltes. Dans ce scénario la transformation industrielle des ressources agropastorales entraîne le développement économique de la Région par la création de la valeur ajoutée (Emploi, entrées fiscales...). La transformation industrielle du coton et produits dérivés est entièrement locale ; L'Etat appuient les producteurs impliqués dans les autres spéculations agricoles (oignon, arachide, niébé, sorgho, mil,) en équipements de conditionnement et de transformation ; Les tanneries sont relancées grâce aux subventions de l'Etat De petites unités industrielles du cuir et de la fabrication des chaussures se développent dans toute la Région ; L'industrie propre à chaque type de ressource est opérationnelle et en assure la transformation locale Les métallurgies sont opérationnelles et transforment les minerais en barres métalliques.	couplé au renforcement en offre d'énergie électrique dans la région. La conséquence directe est la création d'emplois, la réduction des pertes post-récoltes. Dans ce scénario la transformation industrielle des ressources agropastorales entraîne le développement économique de la Région par la création de la valeur ajoutée (Emploi, entrées fiscales,). Une importante chaîne de valeur artisanale et industrielle (textile, habillement, ...) se développe autour de la culture du coton ; Les producteurs de la plupart des spéculations sont organisés en coopératives industrielles de transformation ; Les industries agroalimentaires ainsi que les PME locales assurent entièrement la transformation de la production locale et importée L'approvisionnement de la demande croissante des agro-industries en matières premières agricoles est assuré ; La transformation des produits agricoles avoisine 95% ; L'industrie de transformation du cuir en articles de luxe (chaussures, bottes, sacs, ceintures, etc.) est prospère ;

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
			Les industries locales transforment aussi bien les ressources locales que celles en provenance des pays voisins.
Production des biens économiques	Production des biens économiques dominés par le secteur primaire et les activités informelles. Pour ce scénario, la production des biens économiques reste dominée par le secteur primaire dominé par l'activité agropastorale traditionnelle. Cette situation se caractérise par une production archaïque et rudimentaire, une main d'œuvre non qualifiée et des produits de qualité médiocre. Par ailleurs le secteur secondaire pourvoyeur de la valeur ajoutée reste faible et se réduit principalement à la transformation artisanale. L'accessibilité au financement demeure une gageure pour les producteurs ; La gestion non organisée du foncier entraîne l'empiètement des aires protégées, anime les conflits agropastoraux et intercommunautaires pour l'accès à la terre L'accessibilité difficile à l'eau surtout en saison sèche entretient la transhumance saisonnière souvent à l'origine de la fuite importante de l'activité d'élevage vers les pays voisins ;	Industrialisation du secteur de production des biens économiques suivant les orientations stratégiques de la SND 30. Dans ce scénario, la modernisation de la structure de production agricole à travers la mécanisation et la formation de la main d'œuvre agricoles accroît de façon significative la production au rythme des espérances de la SND30. Par ailleurs la mise en œuvre d'une politique incitative ou attractive des industries voire des investisseurs contribue à la mise en place des structures de transformations des produits agro-pastoraux ; Des nombreux mécanismes assurent la facilitation de l'accès des producteurs au financement, et la promotion de l'entrepreneuriat dans le domaine agropastoral ; La réglementation en vigueur assure la préservation effective des aires protégées en même temps que l'accès des producteurs agropastoraux à la terre et à l'eau, ce qui atténue les conflits agropastoraux tout en facilitant la promotion des investissements et l'accroissement simultané de la productivité de l'agriculture et de l'élevage ;	Industrialisation du secteur de production des biens économiques au-delà des résultats escomptés dans la SND 30. Dans ce scénario, la modernisation de la structure de production agricole à travers la mécanisation et la formation de la main d'œuvre agricoles accroît de façon significative la production au-delà des espérances de la SND30. Par ailleurs la mise en œuvre d'une politique incitative ou attractive des industries voire des investisseurs contribue à la mise en place des structures de transformations des produits agro-pastoraux. Une multitude de mécanismes et de plateformes sont au service des producteurs et promeuvent l'entrepreneuriat dans les filières de l'agriculture et de l'élevage ; La gestion du foncier sur la base d'un plan d'utilisation des terres élaboré de manière concertée (avec toutes les parties prenantes) sécurise effectivement les aires protégées, accroît l'accessibilité à la terre et à l'eau, et favorise la floraison des bassins de production agropastorale de type individuelle et familiale ;

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	En dehors de la spéculation du coton, la structuration des autres filières et des organisations agricoles et pastorale reste faible ; L'économie de services regroupe de très petites entreprises de type familial, précaires qui évoluent à 80 % dans l'informel ; Roccaglia et Cimencam ne couvrent pas la demande en ciment, chaux, carreaux et autres produits en marbre ; La production des autres substances minérales (uranium, or étain, terres rares, rutil, zinc) et d'autres ressources naturelles reste artisanale et souvent illégal	Le système de production agricole se mécanise et les modes rudimentaires de production deviennent de plus en plus marginales ; Les capacités des organisations de producteurs et d'éleveurs sont renforcées ainsi que celles des acteurs des secteurs du public, du privé et de la société civile dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage Le dialogue interinstitutionnel est promu en mettant en place des cadres de consultation et des forums de dialogue appropriés. Des mesures sont prises qui arrivent la formation professionnelle dans le domaine agro-pastorale aux besoins du secteur, et améliorent l'employabilité des jeunes ; Au moins 70 % des entreprises d'économie de services sont appuyées et accompagnées dans la migration vers le secteur formel de l'économie régionale ; D'autres opérateurs, notamment nationaux se sont investis dans la production locale du ciment, du marbre, de la chaux... La production industrielle des substances minérales et d'autres ressources naturelles passe à plus de 60%	La mécanisation des pratiques suscite l'émergence des ranchs, le développement des agropoles et l'explosion de la production agropastorale ; Au moins 75% des exploitations agricoles sont devenus des grandes entreprises agricoles mécanisées opérant dans tous les maillons de la chaîne ; Les organisations paysannes sont bien structurées et s'occupent de tous les domaines des filières dont la production, la transformation et la commercialisation ; Les cadres de consultation et les forums de dialogue appropriés mis en place et regroupant tous les acteurs fonctionnent de manière optimale ; La productivité et la durabilité du coton, des cultures vivrières de rotation et de l'élevage sont améliorées en tenant compte des effets du changement climatique ; Les spéculations agropastorales s'intensifient en variant, et les chaînes de valeurs se mettent en place ; Toute entreprise d'économie qui voit le jour est appuyée et accompagnée dans la migration vers le secteur formel de l'économie régionale ;

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
			Le label Région du nord en ciment, carreaux, chaux.... est très prisé dans les pays voisins ; La production industrielle des ressources naturelles est à plus de 80 %.
Performance du tourisme cynégétique	Aménagement Les sites touristiques de la Région du Nord restent difficilement accessibles du fait de la mauvaise qualité des voies de desserte. Les sites manquent d'entretien et les aménagements restent inexistantes. Les infrastructures d'accueil continuent de se dégrader et les surfaces des ZIC continuent à être réduites par l'étalement urbain. La Région du Nord ne dispose pas toujours des investissements conséquents dans le secteur, ce qui est marqué par l'absence d'un hôtel de 4 ou 5 étoiles. Fréquentation Les fréquentations des touristes dans la Région du Nord stagnent, pire elles régressent. Le climat d'insécurité marqué par les incursions répétées de la secte BokoHaram, les rapt des coupeurs de route et les assauts des braconniers sont entre autres éléments qui persuadent les touristes de déclinier la destination du Nord. La Région peine toujours à valoriser son énorme potentiel pour devenir une destination de renommée.	Aménagement Des actions sont entreprises par les acteurs du secteur touristique de la Région du Nord. L'attractivité de la région se base sur les investissements colossaux pour l'aménagement des sites touristiques aux normes internationales. Les voies de desserte sont aménagées ; des dispositions sont prises de façon consensuelle pour une gestion durable des divers sites touristiques. Près de 50% du potentiel touristique est répertorié et des initiatives sont entreprises pour assurer la compétitivité du secteur. On assiste à la construction d'un hôtel 4 étoiles dans la Région. Fréquentation La Région du Nord se repositionne comme une destination reconnue sur l'échiquier africain. La sécurisation de la Région et delà les divers sites touristiques crée un climat de confiance au sein des touristes. La Région du Nord dépasse le chiffre d'un million de visiteurs /an. La communication touristique est bien menée et la visibilité de la région s'accroît. Revenus :	Aménagement Tous les sites touristiques de la Région du Nord ont connu des aménagements qui ont impactés positivement le paysage touristique. Tout le potentiel touristique de la Région du Nord est valorisé selon leurs spécificités. Des investissements colossaux (publics et privés) sont entrepris. Le secteur touristique de la Région du Nord est compétitif. Des hôtels de 4 - 5 étoiles sont construits à travers la Région. Fréquentation La Région du Nord se positionne dorénavant comme une destination internationale, les touristes viennent à travers le monde. On enregistre à peu près 4 à 5 millions de touristes par an. La visibilité et l'attractivité du territoire sont assurées par une bonne stratégie de marketing territorial. Revenus Les revenus de l'État central, des CTD et des investisseurs privés sont en nette augmentation. Le

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	Revenus Le secteur touristique est en chute libre, les revenus engrangés baissent drastiquement car la Région ne parvient plus à attirer les touristes.	Les revenus du secteur recommencent à grimper. Le secteur fait partie des secteurs porteurs de la Région du Nord et participent à près de 60% au PIB de la Région. L'économie d'échelle liée au boom touristique est visible dans la Région.	secteur du tourisme porte la croissance et le développement de la Région du Nord. Ce secteur contribue à 70% au PIB de la Région.
Consommation des biens et services	Les indicateurs de pauvreté vont rester alarmants avec un indice de pauvreté qui sera toujours en hausse. La population aura du mal à se procurer des biens et services. La précarité et la pauvreté ambiante affecteront plus de 85% de la population locale.	La mise en œuvre des projets de développement économique locale, d'inclusion sociale et financière aura un impact sur le pouvoir d'achat de la population locale. Près de 50% de la population sera directement affectée par cette dynamique économique et sociale.	Les projets initiés par les Collectivités locales y compris les grands projets de développement de l'Etat central vont impacter le tissu social et économique de la Région du Nord. Cette dernière sera alors transformée en un vaste marché ouvert à la sous-région. 90% de la population aura un niveau de vie facilitant la consommation des Biens et services.
Distribution/commercialisation des biens et services	Commerce des biens et services dominée par le secteur informel Dans ce scénario, la commercialisation des biens et services reste dominée par le secteur informel. Cette situation crée un manque à gagner important pour le trésor public. Par ailleurs, les infrastructures marchandes sont absentes ou dans un mauvais état. L'enclavement ou le mauvais état des routes ne facilite pas l'écoulement des produits marchands. En outre des produits illégaux tels que le carburant frelaté continue d'inonder les marchés locaux. La Région du Nord bénéficie d'une relative autosuffisance alimentaire et une bonne partie de la population vit dans l'insécurité alimentaire ;	Commerce des biens et services dominée par le secteur formel Dans ce scénario, l'Etat ou les autorités locales mettent en place une politique de facilitation de la commercialisation à travers la construction des marchés, d'encadrement des commerçants. Ces derniers sortent ainsi du secteur informel et améliorent leur chiffre d'affaires. Parallèlement les autorités publiques voient leurs recettes augmentées de manière significative. L'autosuffisance et l'équilibre alimentaires sont assurés dans la Région ; Les marchés sous régionaux plus particulièrement ceux du Tchad, de la RCA et du Nigéria sont conquis.	Commerce des biens et services dominée par le secteur formel Dans ce scénario, l'Etat ou les autorités locales mettent en place une politique de facilitation de la commercialisation à travers la construction des marchés, d'encadrement des commerçants. Ces derniers sortent ainsi du secteur informel et améliorent leur chiffre d'affaires. Parallèlement les autorités publiques voient leurs recettes augmentées de manière significative. Le citoyen de la Région du Nord mange à sa faim ;

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	Les prix des denrées agricoles flambent durant la période de disette ; Les prix du coton dépendent du marché mondial ; Les prix des matières premières gardent leur niveau actuel.	La qualité labellisée de la production et la position stratégique de la Région font exploser la demande intérieure nationale et celle des marchés sous régionaux (Nord du Nigéria, sud du Niger, Tchad et RCA). En tant qu'une Région industrialisée, le Nord : (i) Assure un approvisionnement régulier du marché intérieur national; (ii) Organise le développement des circuits de proximité Développe la vente en réseau et en ligne; Les cours des matières premières agropastorales atteignent leur haut niveau de la dernière décennie. Le développement des circuits de proximité est organisé ; Les cours des matières premières minérales et d'autres ressources naturelles atteignent leur haut niveau de la dernière décennie.	Les biens et services labellisés et produits en masse ont des prix standardisés bons marchés, et sont de plus en plus accessibles Le commerce en ligne et en réseau se développe De nouveaux types de magasins, les grandes surfaces (supermarché, hypermarché) font leur apparition ; Les revenus des ménages agricoles augmentent significativement ; De besoins nouveaux émergent (confort et loisirs, accès à l'information et à la culture par la télévision ou par la presse et la radio, cinéma, la lecture, sport, voiture, vacances, tourisme de masse) ; Les cours des ressources naturelles se hissent à un niveau jamais atteint.
Prestations des services	Faible accès des populations locales aux services financiers Dans ce scénario, le taux de bancarisation reste faible à cause des barrières culturelles, à l'accès difficile aux crédits (Principalement les agriculteurs et éleveurs), à la faible couverture territoriale des banques.	Accès des populations locales aux services financiers Dans ce scénario, la dynamique économique entraîne une amélioration du revenu et du niveau de vie des populations locales. Le développement économique entraîne l'installation de plusieurs banques commerciales et des établissements de micro finance, d'où l'amélioration du taux de bancarisation.	Accès élevé des populations locales aux services financiers Dans ce scénario, la dynamique économique entraîne une amélioration du revenu et du niveau de vie des populations locales. Le développement économique entraîne l'installation de plusieurs

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	En effet, les mesures incitatives mises en place sont insuffisantes pour renverser la tendance.	Afin d'améliorer l'accès aux services bancaires dans la Région, il faudra maîtriser le taux d'intérêt des prêts bancaires ; sensibiliser les populations sur l'importance des services financiers, mettre en place un mécanisme d'inclusion financière des agriculteurs et éleveurs et rapprocher les infrastructures bancaires des populations.	banques et des établissements de micro finance, d'où l'amélioration du taux de bancarisation. Afin d'améliorer l'accès aux services bancaires dans la Région, il faudra maîtriser le taux d'intérêt des prêts bancaires ; sensibiliser les populations sur l'importance des services financiers, mettre en place un mécanisme d'inclusion financière des agriculteurs et éleveurs et rapprocher les infrastructures bancaires des populations.
État de la pauvreté	La pauvreté demeure un phénomène caractéristique de la région du Nord et touche plus de 50% de la population. Cette situation est liée à : - la persistance du chômage et du sous-emploi ; - un niveau de revenu et de consommation inférieur à la moyenne nationale ; - un faible développement humain ; - une absence d'équité dans la satisfaction des besoins fondamentaux des populations ; - un taux élevé des ménages urbains et ruraux (9 ménages sur 10) vivant dans des habitats précaires ; - une insécurité alimentaire criarde qui touche plus de 20% de la population dont 2% en insécurité alimentaire sévère.	La pauvreté est réduite de façon considérable. Elle frappe à peine 10% de la population grâce à : - la mise en œuvre des politiques efficaces de développement via les projets de développement socioéconomique et d'autonomisation des populations ; - une augmentation substantielle du niveau de vie et de la population ; - la promotion d'une éducation de qualité et des soins de santé moderne en faveur de la majorité de la population de la région ; - la promotion des emplois décents ; - la baisse du taux de chômage notamment chez les jeunes ; - un développement humain optimal ; - la mise à disposition des logements décents à la majorité des ménages urbains et ruraux.	La pauvreté est réduite à sa plus simple expression dans la Région du Nord voire éradiquée conséquence de : - la promotion d'une éducation de qualité et la santé pour tous ; - la généralisation des emplois décents ; - l'éradication du chômage ; - la mise à disposition des logements décents à tous les ménages urbains et ruraux.
Données démographiques	Effectif de la Population	Effectif de la Population	Effectif de la Population

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	La Région du Nord a un effectif élevé de la population soit 2 666 718 habitants en 2019 (Projection du BUCREP 2016-2020). Structure de la population par sexe La population de la Région du Nord est dominée par les femmes. Structure de la population par âge La population de la Région du Nord se caractérise encore par son extrême jeunesse. Composition ethnique de la population La population de la Région du Nord s'identifie actuellement par une importante diversité ethnique. Densité de la population La densité de population de la Région du Nord demeure moyenne soit 40,35 habitants par km² (RADEC Région du Nord, édition 2019). Milieu de résidence La population de la Région du Nord reste en majorité rurale. Taux de fécondité	L'effectif de la population de la Région du Nord correspond au double de celui de nos jours. Structure de la population par sexe La population de la Région du Nord est encore plus dominée par les femmes. Structure de la population par âge La population est majoritairement constituée de jeunes et d'adultes. Composition ethnique de la population La population de la Région du Nord se caractérise par une très forte diversité ethnique. Densité de la population La densité de population de la Région du Nord est doublée par rapport à la situation actuelle. Milieu de résidence La population de la Région du Nord est plus urbaine. Taux de fécondité Le taux de fécondité tourne autour de 4,2 enfants par femme. Taux de mortalité	L'effectif de la population de la Région du Nord équivaut à deux fois et demie celui d'aujourd'hui. Structure de la population par sexe La population de la Région du Nord est encore plus dominée par les femmes. Structure de la population par âge La population est constituée de jeunes d'adultes et de personnes âgées. Composition ethnique de la population La population de la Région du Nord se caractérise par une très forte diversité ethnique. Densité de la population La densité de population de la Région du Nord correspond à deux fois et demie à celle d'aujourd'hui. Milieu de résidence La Région du Nord est marquée par une population fortement urbaine. Taux de fécondité Le taux de fécondité baisse à 2,1 enfants par femme.

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	Le taux de fécondité de la Région du Nord avoisine encore autour de 5,2 enfants par femme. Taux de mortalité Le niveau de mortalité infantile reste important dans la Région du Nord. Solde migratoire Le flux migratoire de la Région du Nord demeure d'actualité. Taux d'accroissement annuel de la population Le taux d'accroissement annuel de la population demeure à 2,7%.	Le niveau de mortalité est en baisse dans la Région du Nord. Solde migratoire Le flux migratoire de la Région est doublé par rapport à la situation actuelle. Taux d'accroissement annuel de la population Le taux d'accroissement annuel de la population évolue à 4,7%.	Taux de mortalité Le niveau de mortalité devient presque nul dans la Région du Nord. Solde migratoire Le flux migratoire de la Région du Nord correspond à deux fois et demie à celle d'aujourd'hui. Taux d'accroissement annuel de la population Le taux d'accroissement annuel de la population demeure à 5%.
Accès à l'économie du savoir	Plus de 85% des acteurs de développement de la Région du Nord ne dispose pas des équipements adéquats pour promouvoir la R&D. Les plates-formes et les financements de l'innovation (scientifique, industrielle etc.) sont à la portée de moins de 10% des développeurs.	50% des institutions de formations, de recherches scientifiques et d'industries qui s'installent dans la Région mettent à disposition les mécanismes et outils de financements de la R&D. Près de 60% des chercheurs de la Région du Nord sont encadrés par des structures de qualité.	100% des chercheurs installés dans la Région du Nord disposent des brevets d'inventions et de création; l'économie de la Région est compétitive et attractive grâce aux diverses innovations. Les financements et les investissements s'accroissent.
Accès à l'emploi décent	L'accès à l'emploi décent reste une préoccupation majeure pour la population active. Celle-ci est majoritairement confinée dans le secteur informel. Ce scénario rime avec : - la précarité des emplois ; - la prédominance du sous-emploi ;	L'accès aux emplois décents est en très nette amélioration sous l'effet : - du développement des emplois décents dans un cadre formel ; - du développement des activités agropastorales et la hausse de la productivité ; - de l'intensification des activités agroindustrielles ;	L'accès à l'emploi décent est généralisé. Le scénario amazone considéré ici dans ce secteur s'accompagne : - du respect des normes internationales de travail ; - du développement du secteur économique privé ; - de l'augmentation des investisseurs privés ;

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	- un taux de chômage élevé particulièrement chez les jeunes ; - le marché de l'emploi se caractérise encore par une offre insuffisante des emplois décents ; - l'insertion professionnelle des jeunes demeure difficile.	- l'autonomisation économique des citoyens régionaux ; - de l'augmentation prononcée du nombre de jeunes et d'adultes dotés de réelles compétences techniques et professionnelles ; - de développement des infrastructures socioéconomiques et l'augmentation des investissements privés ; - du respect des normes internationales de travail ; - la création de plus emplois décents.	- de l'émergence d'une classe d'industriels ; - de l'augmentation substantielle des revenus des populations.
Accès aux services sociaux de base	Les infrastructures, notamment le réseau viaire principal (primaire et secondaire) et les services urbains de base dans les villes et villages de la Région du Nord restent insuffisants.	Dans ce scénario, la construction du réseau viaire principal (primaire et secondaire) adapté au transport collectif et semi-collectif dans les villes de la Région du Nord est significative. Linéaires de VRD construits, entretenus ou réhabilités dans les grandes villes de la Région du Nord est significatif Investissements considérables dans les infrastructures pour améliorer et étendre le réseau viaire existant, mais généralement en retard par rapport à l'évolution des besoins en rues/route adaptées au transport collectif et semi-collectif des villes de la Région du Nord	Dans ce scénario, la construction du réseau viaire principal (primaire et secondaire) adapté au transport collectif et semi-collectif dans les villes et village de la Région du Nord est rapide. Linéaires importants de VRD construits, entretenus ou réhabilités doublé dans les grandes villes de la Région du Nord. Investissements importants dans les infrastructures pour améliorer et étendre le réseau viaire existant des villes de la Région du Nord.
Niveau de vie	Baisse de près de 10% du niveau de vie qui se situait à 349 560 FCFA en 2014 due à l'augmentation progressive de la taille des ménages, de la mauvaise gouvernance locale, du délabrement des établissements sanitaires, de la difficile accès à l'énergie, à l'augmentation du coût des transports dans la dynamique du commerce vivrier.	Amélioration du niveau de vie avec une augmentation de plus de 30% par rapport aux chiffres de 2014 grâce notamment à l'intensification des activités agro-sylvo-pastorales et sur la promotion des moyennes exploitations afin d'améliorer la productivité, à l'approvisionnement en énergie (grâce à la réalisation des grands projets de barrage et de centrales hydro-électriques ; la valorisation des énergies renouvelables ; l'extension et la modernisation des installations et	Augmentation de plus du double de la dépense moyenne par unité de consommation, l'amélioration du cadre de vie, une meilleure gouvernance locale, l'augmentation de l'économie locale, à l'accès à l'éducation primaire ; secondaire et supérieure pour tous les fils et filles de la Région, l'approvisionnement en électricité, à de meilleures

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
		équipements de transport et de distribution), à la densification et d'amélioration du réseau routier.	infrastructures routières, la création des points de loisirs et de sports ouverts à tous.
Conditions de vie	Les infrastructures, notamment le réseau viaire principal (primaire et secondaire) et les services urbains de base dans la Région du Nord couvrent moins de 50% du territoire régional. Moins de 30% des ménages a accès à l'eau et à l'électricité dans la Région du Nord.	Les Infrastructures (réseau viaire principal et secondaire) et les services urbains de base desservent 60% de la Région du Nord suite à des investissements considérables pour améliorer et étendre les réseaux existants. Plus de 50 % de la population a accès à l'eau et à l'électricité dans la région du Nord.	Le recours à l'énergie solaire et à la multiplication des forages et des adductions d'eau potables favorisera une production de 100% du territoire régional.
Orientation du développement économique local	Achèvement de la mise en place du processus de décentralisation ; Élaboration participative et prise en main de tous les outils de stratégie de développement économique local par les acteurs territoriaux ; Renforcement des capacités des acteurs économiques locaux (montage et gestion des projets, recherche des financements et suivi/évaluation) ; Transfert d'environ 5 à 7% des compétences et des ressources aux CTD ; Plus de 90% des activités économiques sont toujours dans l'informel ; La pandémie du COVID-19 continue à affecter négativement le développement économique local ; Le taux de bancarisation reste faible ;	La décentralisation est effective avec transfert d'au moins 15% des compétences et des ressources aux CTD, la fonction publique locale est une réalité ; Les programmes et les projets de développement local sont exécutés par l'État en étroite collaboration avec toutes les autres parties prenantes du développement socioéconomique local ; Mise en place et fonctionnement d'un système d'encadrement adéquat des initiatives locales, visant à intéresser et à inciter les citoyens à participer au règlement de leurs problèmes et à l'amélioration de leurs conditions de vie ; Environ 30 à 40% des activités économiques sont encore dans l'informel ; Les effets négatifs de la pandémie du COVID-19 disparaissent petit à petit ;	La décentralisation fonctionne très bien, toutes les composantes territoriales et le transfert des compétences et des ressources sont supérieurs à 15% ; Les acteurs territoriaux ont la parfaite maîtrise du montage et de l'exécution des projets et programmes de développement avec des taux d'exécution de 100% et la satisfaction totale des bénéficiaires ; Plus de 90% des activités économiques s'exercent dans le cadre formel ; La pandémie du COVID-19 a disparu ; Le taux de bancarisation connaît une augmentation de l'ordre de 30 à 35% ; La contribution des activités économiques au niveau des frontières augmente de plus de 35% ;

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	Potentiel économique à la frontière reste sous exploité ; Immaturation et faible taux d'exécution des projets planifiés ; Très faible impact des projets et programmes sur les conditions de vie des bénéficiaires ; Les systèmes de production agricole et animale restent très rudimentaires et globalement pas très productifs ; L'exploitation minière industrielle ne prend pas toujours en compte les intérêts des populations et des Communes riveraines et l'exploitation minière artisanale reste informelle ; La connaissance des ressources naturelles reste partielle ; Persistance des conflits d'usage de certaines ressources naturelles ; L'orientation de la politique de développement économique locale est définie de façon stratégique dans la Stratégie nationale de développement durable (SND30) et de façon opérationnelle dans les plans régionaux ou communaux de développement. Dans ce scénario, l'on suppose que les politiques mises en place par les autorités locales ne permettent pas d'atteindre les objectifs en matière de développement tel que prévu dans la SND30.	Le taux de bancarisation connaît une augmentation d'environ 10 à 15% ; La contribution des activités économiques au niveau des frontières augmente de plus de 10% ; Plus de 95% des projets planifiés sont matures, exécutés dans les délais impartis pour la plus grande satisfaction des bénéficiaires ; Le taux de modernisation des systèmes de production agricole et animale augmente d'au moins 35% ; Les quotes-parts relatives à la Taxe Ad Valorem de l'exploitation minière sont régulièrement reversées aux populations riveraines et aux Communes concernées ; Environ 10 à 15% des artisans miniers travaillent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur ; L'exploitation artisanale de l'or et des matériaux de construction (argile, sable et gravier) commence à rapporter au moins 0,5% au PIB ; Au moins 50% de toutes les ressources naturelles de la Région sont connues et évaluées ; Les conflits d'usage de certaines ressources naturelles sont très rares et tendent à disparaître ; Dans ce scénario, l'on suppose que les politiques mises en place par les autorités locales permettent d'atteindre	Le taux de modernisation des systèmes de production agricole et animale augmente d'au moins 60% ; Les quotes-parts relatives à la Taxe Ad Valorem de l'exploitation minière ont augmenté grâce à l'entrée des nouveaux exploitants et sont régulièrement reversées aux populations riveraines et aux Communes concernées ; Plus de 50% des artisans miniers travaillent dans le cadre formel et leur activité rapporte au moins 2% au PIB ; Toutes les ressources naturelles de la Région sont connues et évaluées ; Les conflits d'usage de certaines ressources naturelles ont complètement disparu. Dans ce scénario, l'on suppose que les politiques mises en place par les autorités locales permettent d'aller au-delà des objectifs en matière de développement économique tel que prévu dans la SND30.

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
		les objectifs en matière de développement tel que prévu dans la SND30.	
État de l'insécurité	On assiste à une aggravation du terrorisme international (Boko Haram), de l'insécurité et du banditisme transfrontalier. Le braconnage va continuer à être une menace pour la stabilité de la Région du Nord.	La mise en œuvre d'une stratégie conjointe entre Forces de Maintien de l'Ordre, les éco-gardes et la population permettra de réduire de 50% le climat d'insécurité qui sévit dans la Région du Nord.	La mise en œuvre des projets/ programmes de réinsertion économique et social, de développement économique local, de sécurisation entre les collectivités locales, l'Etat central, les forces de maintien de l'ordre et les partenaires au développement fera de la Région du Nord un territoire à 100% en sécurité et qui attire des investissements nationaux et internationaux
Cadre de vie	En matière de la qualité de l'habitat produit dans les villes de la Région du Nord Dans les villes de la Région du Nord, on trouve peu d'habitat planifiés (maison construit en matériaux définitifs avec un bon niveau d'équipement et d'infrastructure (eau potable, électricité, desserte, titre de propriété). Dans l'ensemble, les villes sont occupées par l'habitat non réglementaire/illégal spontané, anarchique et indécant, manquant d'équipement et d'infrastructures. En matière de production de logement social et de terrain à bâtir L'offre de logements sociaux et de terrains à bâtir dans les villes de la Région du Nord reste très insuffisante en quantité et en qualité.	En matière de la qualité de l'habitat produit dans les villes de la Région du Nord Dans les villes de la Région du Nord, l'habitat planifié est constitué de zone résidentielle et de cités de logements et occupe 20 % de la superficie de la ville tandis que l'habitat non réglementaire occupe 80% de la superficie des villes. Dans ce scénario, il faudra augmenter de moitié la production de l'habitat planifié et augmenter les superficies des espaces aménagés, restructurés ou rénovés. Des programmes d'amélioration de quartier urbain sont déployés de manière considérable (restructuration, rénovation). En matière de production de logement social et de terrain à bâtir On observe une production significative des logements sociaux dans les villes de la Région du Nord. La production	En matière de la qualité de l'habitat produit dans les villes de la Région du Nord Dans ce scénario, l'on suppose une production spectaculaire de l'habitat décent. Il faudra doubler la production de l'habitat planifié ainsi que des superficies des espaces aménagés, restructurés ou rénovés. Des programmes d'amélioration rapide de quartier urbain sont déployés de manière systématique (restructuration, rénovation). En matière de production de logement social et de terrain à bâtir On observe une production spectaculaire des logements sociaux dans les villes de la Région du Nord. La production des terrains à bâtir par la

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	En matière d'accès à l'eau potable et l'électricité dans les villes et villages de la Région du Nord L'accès des ménages et des établissements sociaux à l'eau potable et à l'électricité dans les milieux urbains et ruraux de la Région du Nord reste insuffisant. En matière de mobilité urbaine dans les villes de la Région du Nord. La mobilité urbaine dans les villes de la Région du Nord est à améliorer, car dominée uniquement par les motos-taxis. En matière d'assainissement urbain L'assainissement urbain dans les villes du Nord reste insuffisant. En matière d'équipements marchands, les aires de sports ou de stationnement, de gares routières. Les équipements marchands, des aires de sports ou de stationnement, de gares routières aménagées, de centres culturels, de salles de conférences publiques et spectacles sont insuffisantes en qualité et en quantité.	des terrains à bâtir par la MAETUR et par d'autres sociétés agréées par l'État est significative dans les villes de la Région du Nord. En matière d'accès à l'eau potable et l'électricité dans les villes et villages de la Région du Nord Dans ce scénario, la production et la distribution de l'eau potable et de l'électricité sont significatifs et capables de satisfaire au moins 50 % de la population en eau et en électricité des villes et villages de la Région du Nord. En matière de mobilité urbaine dans les villes de la Région du Nord. Plusieurs modes de transports, notamment les taxis, bus et minibus et les motos-taxis assurent la mobilité urbaine des populations des villes de la Région du Nord. En matière d'assainissement urbain Dans ce scénario, la construction des ouvrages d'assainissement urbain et des stations d'épuration est significative et capable d'améliorer l'assainissement des villes de la Région du Nord. En matière d'équipements marchands, les aires de sports ou de stationnement, de gares routières Dans ce scénario, il y a une augmentation considérable des équipements marchands, des aires de sports ou de	MAETUR et les sociétés agréées est très importante dans les villes de la Région du Nord. En matière d'accès à l'eau potable et l'électricité dans les villes et villages de la Région du Nord Dans ce scénario, l'on suppose une augmentation spectaculaire de la production et de la distribution de l'eau potable et de l'électricité grâce au recours à l'énergie solaire et à la multiplication des forages et des adductions d'eau potables. Plus de 80 % de la population a accès à l'eau potable et à l'électricité. En matière de mobilité urbaine dans les villes de la Région du Nord. Dans ce scénario ; l'on suppose une augmentation spectaculaire des autres modes de transports : bus, tramway, taxis, minibus, pistes cyclables et piétonnes. En matière d'assainissement urbain Dans ce scénario, l'on suppose une augmentation spectaculaire des ouvrages d'assainissement urbain, des stations d'épuration des eaux usées et de viabilisation de sites inondables dans les villes de la Région du Nord. En matière d'équipements marchands, les aires de sports ou de stationnement, de gares routières

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
		stationnement, de gares routières aménagées, de centres culturels, de salles de conférences publiques.	Forte augmentation des équipements marchands, des aires de sports ou de stationnement, de gares routières aménagées, de centres culturels, de salles de conférences publiques.
Ouverture sur l'extérieur	Echanges transfrontaliers très peu développés Dans ce scénario, le flux des échanges commerciaux entre la Région et les États frontaliers sont faibles. On observe un développement important des activités de contrebande. On note également l'insécurité due au terrorisme au niveau des frontières. La conséquence directe est la perte des ressources fiscales et douanières. La zone frontalière est en proie aux mouvements incontrôlés du gros bétail venue des pays étrangers (Nigéria, Niger, Tchad...) avec pour conséquence l'exacerbation des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs et le renforcement de la propagation des épizooties. De même, elle est victime des coups de boutoirs des braconniers venus des mêmes terroirs. Par ailleurs, la région du nord ne profite pas suffisamment de la présence du fleuve Bénoué et de sa situation géographique dans le grand bassin transfrontalier du Niger et de l'ABN pour le transport fluvial et les échanges transfrontaliers avec les autres états frontaliers de ce bassin que sont de l'est vers l'ouest : le Tchad, le Cameroun, le Nigeria, le Niger, le	Densification des flux des échanges transfrontaliers Dans ce scénario, le flux des échanges commerciaux entre la Région et les Etats frontaliers sont intensifiés. On observe un développement important du potentiel économique sécurisé au niveau des frontières. L'impact direct sera l'augmentation des ressources fiscales et douanières. Afin de Densifier les flux des échanges commerciaux avec les pays frontaliers, il faudra réduire la contrebande, sécuriser les frontières, augmenter la production des biens et services destinés à l'exportation. Le fleuve Bénoué devient beaucoup plus navigable et le transport fluvial dure environ 08 mois durant l'année civile (avril à octobre). Ceci est dû au curage du lit de la Bénoué et à la mise en place d'une stratégie de lutte efficace contre le changement climatique, l'érosion hydrique et des sols et de la sédimentation / ensablement des berges et du lit de la Bénoué, des mayos et des plans d'eau de la Région du Nord. On observe alors dans la Bénoué un développement et une intensification du transport fluvial saisonnier avec une navigation beaucoup plus importante et des échanges transfrontaliers beaucoup plus densifiés.	Densification des flux des échanges transfrontaliers Dans ce scénario, le flux des échanges commerciaux entre la Région et les Etats frontaliers sont intensifiés. On observe un développement important du potentiel économique sécurisé au niveau des frontières. L'impact direct sera l'augmentation des ressources fiscales et douanières. Afin de Densifier les flux des échanges commerciaux avec les pays frontaliers, il faudra réduire la contrebande, sécuriser les frontières, augmenter la production des biens et services destinés à l'exportation. Le fleuve Bénoué est navigable de façon permanente et le transport fluvial s'effectue toute l'année civile Ceci est dû au curage permanent et régulier du lit de la Bénoué et à la mise en place d'une stratégie de lutte efficace contre le changement climatique, l'érosion hydrique et des sols et de la sédimentation / ensablement des lits des cours d'eau, des mayos et des plans d'eau du bassin de la Bénoué dans la Région du Nord.

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
	Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Côte d'Ivoire et la Guinée. Ce grand bassin transfrontalier est sujet à une baisse générale de la pluviométrie de l'ordre de 10 à 30 % qui s'accompagne d'une réduction d'environ 20 à 45 % de ses écoulements de surface depuis les années 1970. On observe alors dans la Bénoué un transport fluvial saisonnier avec une navigation assez timide et des échanges transfrontaliers très peu développés et non règlementés avec des activités et de produits de contrebande. Ce transport temporaire qui dure environ 04 mois par an durant la saison de pluies (juin à septembre) est dû : - à la forte baisse d'eau de la Bénoué pendant les périodes de basses eaux (étiage) ; - à la colonisation de ce cours d'eau par certaines plantes aquatique ; - à la forte sédimentation/ensablement du lit du cours d'eau Bénoué à cause de l'érosion hydrique et des sols de ce bassin versant.		On observe alors dans la Bénoué à un développement et une intensification du transport fluvial avec une navigation et des échanges transfrontaliers intenses toute l'année
Infrastructures de télécommunications	L'accès toujours limité aux services de télécommunications L'accroissement des infrastructures de télécommunication de la Région du Nord demeure faible, et très inégalement réparti. Le taux de couverture global dépasse à peine 55%, même si les grands centres urbains dépassent le taux de 90%.	L'accès amélioré aux services de télécommunications conformément aux objectifs de la SND30. Les opérateurs développent des infrastructures appropriées en termes de débit des réseaux, de connectivité, de sécurisation des transactions qui couvrent totalement l'étendue du territoire de la Région du Nord et avec une réduction des risques sanitaires des transmissions électromagnétiques (antennes).	L'accès très amélioré aux services de télécommunications au-delà des objectifs de la SND30. Les opérateurs développent des infrastructures appropriées en termes de débit des réseaux, de connectivité, de sécurisation des transactions qui couvrent totalement l'étendue du territoire de la Région du Nord et avec une réduction des risques

Variables	Scénario Tendanciel	Scénario d'émergence/de référence	Scénario Amazone
			sanitaires des transmissions électromagnétiques (antennes).

Source : Consultant, 2021

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le Rapport de prospective territoriale tient lieu du livrable N°2 du processus d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable de la Région du Nord. Il fait suite, à l'élaboration du Rapport du diagnostic territorial de cette région. Celui-ci a décliné la situation de référence du territoire de la Région du Nord, dans ses différentes composantes. Le Rapport du diagnostic territorial de la Région du Nord a également souligné les problématiques et enjeux du développement durable de cette région. Une synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces y a été dressée, permettant ainsi, de disposer d'une partie des éléments de base nécessaires à l'analyse prospective territoriale de la Région du Nord.

La démarche méthodologique appliquée à l'analyse de la prospective du territoire de la Région du Nord, s'est inspirée en premier lieu, de l'exploitation d'une abondante documentation disponible auprès du MINEPAT et des ministères sectoriels, aux fins de recueillir les premiers éléments de base de l'analyse envisagée. À cet égard, outre le rapport du diagnostic territorial, ont été prises en compte, les données pertinentes de la Vision Cameroun 2035, de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, et de l'environnement sous régional et international.

La deuxième phase de la démarche méthodologique a été l'organisation des ateliers de prospective territoriale dans la Région du Nord. À travers ces ateliers, il a fallu bâtir le consensus des acteurs du territoire sur les principaux constats du Rapport du diagnostic territorial, la formulation de la Vision, l'élaboration des scénarii et le choix du scénario de référence de développement de la Région du Nord, à l'horizon 2035. La conduite de cet exercice de recherche du consensus a nécessité l'utilisation de deux méthodes de prospective territoriale, à savoir MACTOR (analyse des stratégies des acteurs) et MICMAC (Matrice d'Impacts Croisés et Multiplication Appliquée à un Classement).

Des échanges fructueux avec des participants représentant les différents domaines de la vie administrative, économique, sociale, politique, religieuse et traditionnelle ont eu lieu, à travers des ateliers de prospective territoriale, organisés dans les quatre départements et au chef-lieu de la Région du Nord. À l'issue de ces échanges, les participants aux ateliers se sont accordés sur la vision de développement durable de la Région du Nord à l'horizon 2035 suivante :

« Une Région bien desservie en infrastructures de transport et de communication et en énergie électrique, agro-industrielle, touristique, gouvernée au mieux des aspirations de sa population et dotée d'un cadre de vie sécurisée, sain et convivial ».

Ensuite, ils ont permis aux participants de dégager de manière collective et consensuelle, sous la houlette des experts du Cocontractant AGRER/TERA/DITA

Conseil, les variables motrices forces de changement du système territorial et de discuter des états futurs qui sont autant d'hypothèses d'évolution plausible de chacune d'elle à l'horizon 2035. Dans la foulée, les participants ont construit, toujours de manière collective et consensuelle, une trame de quatre scénarii de développement durable possibles de la Région du Nord l'horizon 2035 : le scénario tendanciel, le scénario de l'émergence (scénario souhaité, scénario de l'émergence), le scénario du grand rêve ou Amazone et le scénario catastrophe ou scénario de l'improbable. Au bout de l'exercice, les participants aux ateliers de prospective territoriale ont choisi le scénario de l'émergence comme celui du développement durable de la Région du Nord à l'horizon 2035. Et comme un scénario ne se réalise pas d'un seul coup, pour ne pas dire en un seul jour, le séquençage y afférent, établi de manière collective et consensuelle par les participants est le suivant :

- **Phase N° 1 :** (2022 - 2025) : phase d'amélioration de la gouvernance territoriale, de consolidation de la décentralisation et du parachèvement des projets d'infrastructures déjà lancés.
- **Phase N° 2 :** (2026 - 2030) : phase herculéenne du développement durable de la Région du Nord, au cours de laquelle de grands travaux de desserte de la Région du Nord en infrastructures de transport et de communication, en énergie et en eau potable et d'ambitieux projets de développement et d'amélioration du secteur agro-pastoral devant produire la matière première pour assurer la transformation agro-industrielle locale seront exécutés.
- **Phase N° 3 :** (2031 - 2035) : phase d'achèvement des travaux et projets lancés lors des deux précédentes phases, d'installation des unités de transformation industrielle locale des ressources agricoles et pastorales, de promotion des politiques de création d'emplois en faveur des jeunes, et déduction de la pauvreté et de la faim.

Dans le quatrième et dernier chapitre du présent Rapport, l'équipe d'experts du Cocontractant AGRER/TETREA/DITA Conseil s'est employée à décliner les variables motrices forces de changement au regard des trois scénarii de développement plausibles de la Région du Nord suivants : scénario tendanciel, scénario de l'émergence (scénario de référence pour la Région du Nord) et scénario Amazone. Son but est de rendre compte des grandes lignes ou tendances du système territorial de la Région au regard des trois scénarii plausibles susmentionnés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

❖ LIVRES

BERGER G., 1967, Étapes de la prospective, Presses Universitaires de France, Paris, 337 p.

COURSON (Jacques, de), 1999, La prospective des territoires. Concepts et résultats, Centre d'Etudes sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions (CERTU), 05/1999, 124 p.

DELAMARRE A., 2002, La prospective territoriale, DATAR/ La Documentation Française, Paris, 110 p., Collection : Territoires en mouvement, bibliographie, glossaire - ISBN : 2-11-005184-1

DESTATTE P., Durance P., (dir.), 2009, Les mots-clés de la prospective territoriale, Philippe, La Documentation française, Paris, 64 p.

DURANCE (Philippe), GODET (Michel), MIRENOWICZ (Philippe), PACINI V., 2007, La prospective territoriale : pourquoi faire ? Comment faire ? In Cahiers du LIPSOR, Série Recherche, n° 7, de janvier, 142 p.

DURANCE P., GODET M., MIRENOWICZ P., Pacini V., 2008, La prospective territoriale : Pour quoi faire ? Comment faire ? Le Cercle des Entrepreneurs du Futur, Cahiers du

LIPSOR, Série Recherche n°7, Laboratoire d'Investigation en Prospective, Stratégie et Organisation, Paris, Secrétariat : sec.prospective@cnam.fr, Internet : www.laproprospective.fr

FAUCHARD (Liam) et MOCELLIN (Philippe), 2009, Manuel de Lorient ». Construire l'avenir de nos territoires ou comment conduire une démarche de prospective territoriale, FuturOu est, 53 p.

GODET (Michel), 2007, Manuel de prospective stratégique. Tome 1 : une indiscipline intellectuelle. Tome 2 : l'art et la méthode, DUNOD, Paris, 3ème éd. – 279 + 427 p.

GODET M., DURANCE, P., 2011, La prospective stratégique. Pour les entreprises et les territoires. Dunod, Paris 2011, 180 p.

GOUX-BAUDIMET F., SOULET G., COURSON J., de, 2008, Quiz pour conduire un exercice de prospective territoriale. - CERTU, Paris, 134 p., ill., lexique, bibliogr. In collection : Références, n° 83 –ISSN1263-3313 et ISBN : 978-2-11-097178-4

KENGNE FODOUOP, 2013, Le Cameroun face au défi du développement. Atouts, Obstacles et voie à suivre, L'Harmattan, Paris, 374 p., Col. Racines du Temps présent.

LOINGER G. 1997, Construire la dynamique des territoires, Recomposition et développement des territoires, L'Harmattan, Paris 288 p.

LOINGER G., 2007, La prospective régionale et locale au service de l'action collective, L'Harmattan, Paris, 254 p.

MERLIN P., 1988, Géographie de l'aménagement, Presses universitaires de France, Paris, 334 p. coll. « Espace et liberté » 1988, 334 p. (ISBN 2-13-041833-3).151

MERLIN P., 2002, L'aménagement du territoire, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Premier cycle », Paris, 448 p. (ISBN 2-13-052211-4).

❖ ARTICLES

BOOTZ (Jean-Philippe) et MONTI (RéGINE), 2008, Les démarches prospectives ; de l'aide à la décision à la conduite du changement. Construction d'une typologie interprétative en termes d'apprentissage organisationnel In Revue Finance Contrôle Stratégie, Editions Economica, vol. 11(1), mars 2008, pp. 41-70.

BAILLY (Jean-Paul), 2005, Prospective territoriale et action publique, In Futuribles : analyse et prospective, n° 314 de décembre 2005, pp. 53-68

THEYS (Jacques) et ADGER (Jacqueline), 2005, Prospective territoriale : entre savoir et science In Diagonal, n° 167 – 168 de février 2005, pp; 29-38, bibliographie

GODET (Michel), 2001, Prospective et dynamique des territoires, In FUTURIBLES : Analyses et prospective, n°269 de novembre 2001, pp. 25 -34

❖ ANNUAIRES ET RAPPORTS D'ETUDE

Allen, T et P. Heinrigs (2016), « Les nouvelles opportunités de l'économie alimentaire ouest-africaine », Notes ouest-africaines, N°01, Editions OCDE, Paris.

Annuaire statistique du Cameroun 2014 ;

BEAC, 2020, Évolution des cours des principaux produits de base exportés par la CEMAC au troisième Trimestre 2020, https://www.beac.int/wp-content/upload/2020/11/Note-analyse-ICCPB_T32020_W1.pdf.

Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), Stratégie 2020 du sous-secteur forets ; Nations Unies, Convention cadre des nations unies sur les changements Climatiques ;

OCDE/FAO, 2020, Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2020-2029, Edition OCDE, Paris/FAO, Rome, HTTPS : //doi.org/10.1787/c3c6f09c-fr. 357 p.

Rapport de Prospective Territoriale du SNADDT-Cameroun ;

MINEPAT/Groupement AGREER – TERE A – DITA Conseil, Élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Nord : Diagnostic Territorial, Mai 2021, 617 pages

❖ DOCUMENTS DE PLANIFICATION

MINEPAT, 2009, Cameroun Vision 2035, 65 p.

MINEPAT, 2009, Document de stratégie pour la croissance et l'emploi, 167 p.

MINEPAT, 2011, Loi N°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire au Cameroun, 14 p.

MINEPAT, Document de la Vision 2035. 2009. 65 pages

MINEPAT, Stratégie de Développement du Secteur Rural/Plan National d'Investissement Agricole, SDRS/PNIA (2020 – 2030), Version finale ;

MINEPAT, Stratégie National de Développement 2020 – 2030. Pour la transformation structurelle et le développement inclusif, SND30, Version finale

❖ **DECRETS ET TEXTES DE LOIS**

Décret N° 2013/O172/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation de l'audit environnemental et social ;

Loi n° 96/12 du 5 Août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;

Loi N° 2004/003 du 21 avril 2004 portant régissant l'urbanisme au Cameroun ;

Loi n° 2013/011 du 16 décembre 2013 Régissant les zones économiques au Cameroun ;

Loi n° 96/12 du 5 Août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;

Loi N° 2004/003 du 21 avril 2004 portant régissant l'urbanisme au Cameroun ;

Loi n° 2013/011 du 16 décembre 2013 Régissant les zones économiques au Cameroun ;

Loi N° 2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire au Cameroun.

❖ **PROJETS RÉALISÉS PAR LA MEADEN**

Plan Directeur de l'Aménagement de la Vallée supérieure de la Bénoué (1987) ;

Étude de faisabilité technico-économiques d'unités semi-industrielles de transformation du maïs au Nord Cameroun (2000) ;

Inventaire/recensement des acquis infrastructurels, des demandes et de potentialités en matière d'hydraulique villageoise dans la province du Nord (2000) ;

Étude des impacts des activités anthropiques sur la retenue d'eau de Lagdo (2002) ;

Étude sur la délimitation d'un corridor de sécurité le long du lit de la Bénoué en aval du barrage de Lagdo jusqu'à la frontière nigériane (2004) ;

Évaluation de la sédimentation du lac de Lagdo et détermination de la fréquence de son curage (2004) ;

Étude diagnostique des aménagements hydro agricoles de Lagdo (2001) ;

Étude du projet de réhabilitation, d'extension et d'amélioration des conditions de mise en valeur des aménagements hydro-agricoles de Lagdo (2001) ;

Établissement du Bilan d'ouverture de la MEADEN (2002) ;

Fourniture de l'ensemble des textes commentés régissant la gestion de l'espace, de l'environnement et du foncier au Cameroun (2003) ;

Projet de relance des activités agricoles dans les périmètres hydro-agricoles de Lagdo (2003) ;

Étude juridique en appui à la MEADEN dans le cadre de la gestion des espaces et des ressources naturelles de la vallée supérieure de la Bénoué (2005) ;

Cartographie de la Ville de Garoua (2008) ;

Étude de détermination de la capacité de charge de la zone périphérique du lac de Lagdo (2010) ;

Étude sur la détermination des opportunités de développement des zones frontalières de la province du Nord (2010) ;

Synthèse régionale des plans d'aménagements communaux (2012) ;

Étude socio-économique préalable à l'installation des populations sur le site de recasement à Lagdo (2015) ;

Audit environnemental détaillé des opérations d'aménagement et de réinstallation des populations dans la zone de recasement à Lagdo (2017) ;

État des lieux des aménagements hydro agricoles de Lagdo (2014) ;

élaboration du manuel des procédures administrative, comptable, financière et technique de la MEADEN

Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'organisation des effectifs (POE) (2014) ;

Étude de détermination des coûts de dragage du lac de Lagdo (2016) ;

Étude sur l'actualisation de la connaissance des flux migratoires et leurs impacts sur l'économie et le développement de la région du Nord (2017) ;

Étude de faisabilité pour l'aménagement des zones de confluences de la retenue d'eau de Lagdo en vue de réduire l'ensablement du lac (2017) ;

Étude sur l'ensablement et le potentiel de navigabilité du fleuve Bénoué (2017) ;

Suivi des études de faisabilité d'actualisation des projets d'aménagement et de mise en valeur des périmètres identifiées dans le Plan Directeur d'aménagement de la vallée supérieure de la Bénoué, études conduites par le MINEPAT (2017)

Étude d'identification des zones d'accueils des populations dans le bassin versant de Lagdo, région du nord (2019) ;

Etude de mise en place d'un observatoire sur les mutations sociales, la dynamique de l'occupation de l'espace et les mécanismes de résolution de conflits en milieu rural de la région du Nord(Cameroun) (2019).

- Études réalisées par la MEADEN de 2017 à 2020 dans le cadre de la préparation du Projet VIVA Bénoué avec le concours technique et Financier de la Banque mondiale

Étude sur l'évaluation sociale (2017-2020) ;

Cadre de politique de réinstallation (2017-2020) ;

Plan d'action de recasement de 1000 ha à réhabiliter (2017-2020) ;

Plan d'action de recasement du nouveau site à aménager (10.000 ha) (2017-2020) ;

Avant-projet détaillé (APD) pour l'aménagement de 11.000 ha (2017-2020) ;

Revue de la sécurité du barrage (2017-2020) ;

Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) (2017-2020) ;

Étude d'impact environnemental et social (EIES) 2017-2020

Plan de gestion des nuisibles (PGN) (2017-2020) ;

Faisabilité du CGER (Centre de Gestion de l'Economie Rurale) (2017-2020) ;

Manuel d'exécution administratif, comptable, financier, (2017-2020) ;

Stratégie et le plan de passation des marchés (2017-2020).

ANNEXE

1. Liste des personnes présentes aux ateliers

• Feuille de présence des consultations au niveau régional

N	STRUCTURE/FONCTION	NOM ET PRENOMS/ NUM WHATSSAP	SIGNATURE
1	PRESIDENT CONSEIL REGIONAL	Dumailin Ousmanou 67731142	
2	MAIRE DE LA VILLE/	Dumailin Ousmanou 688493991	
3	MINEPAT/	PITI BERNARD 699424528	
4	MINDHU/	ILICISSA OUSMANOU 693595104	
5	MINDCAF/	BOLIBA ARIKI 675280411	
6	MINTP/	BABE PILANDI 693243396	
7	MINTRANSPORTS/	DUMAROU SANDA TAPARE 675370577	
8	MINEE/	DIJONG YAN G FRANCOIS 606234563	
9	MINSANTE		
10	MINEPDED/	ANISSI Barnabé Pierre 662031404	
11	MINCOMMERCE/	DAMIROU	
12	MINADER/		
13	MINEPIA/	DA DAIEN SALOMON TON BONDO	
14	MINFOF/	KINGUE NTOH Heuman 69338542	
15	MINTOUL/	ISSA Mahamad 694376118	
16	MINEDUB/		
17	MINESEC/		
18	MINAS/	FABO ALER 69522185	
19	CHEF SECTEUR DES DOUANES	ISSA VAGANA 678530825	
20	MINMIDT	GANKENG HOMER 699323268	
21	MINDEVEL		
22	MINEPAT 1/ C/SRAG	WALNANGKAPÉ MAYA Boulin 696039811	
21	MINEPAT 2/ C/SABP	KAFDOUT Emile 699513661	
22	MINAPAT 3/	BIKEI Bi NDIJOCK Philippe Duront 699252693	
23	MINEPAT 4/ C/SBAT	DIORANG - 698368061	
24	PNDP	DEGEN Antoine 678493894	

25	MEADEN/		
26	SODECOTON/	ABDOULAYE ABBA Dir. Prospective 652.800.50	
27	GIZ PADER/	BACHIROU MBAZOU Tel: 699174807	
28	PRODEL/	Toumba Gaboré 698196985	
29	DEPUTE/		
30	SENATEUR		
31	IMAM MOSQUEE AR-RAHMA	HOUSSEINY AMADOU 699603324	
32	ENEO	TEHAT NJOULO No. 001 670036784	
33	FEICOM	SAHMAN ABDEL KIZ 697698869	
34	CAMTEL	Benig Ondim 620.004836	
35	SAHEL	HOUSSEINY AMADOU 699105252	
36	Conseil Régional Représentants	HATIBONTARIKON 694744830	
37	PIDPA	SEIBOU ROUBA ALEXIS 697309201	
38	Rep AGEFA	BACHIROU SABOU 697089122	

39	IMAM MOSQUEE AR-RAHMA	HOUSSEINY AMADOU 699603324	
40	PNBP/RRP/ND	TEKEHA CASSIMIS 699478773	
41	AGRER TEREA DUT Conseil	675030104	
42	TJOCK ADALBERT Expt AGRER TEREA DUTA Conseil	696403544	
43			

• Feuille de présence des consultations dans le Faro

N	STRUCTURE/FONCTION	NOM ET PRENOMS/ NUM WHATSSAP	SIGNATURE
1	MINEPAT/	OUHAROU HARADOU 696081612	
2	MINDHU/ Caisse d'Apui	Douma Hém 697644098	
3	MINDCAF/ C/ Apui	Herman Bousa 697110211	
4	MINTP/ DSTP/FARO	Djelele Magona 698059307	
5	MINTRANSPORTS/ CSM/FARO	PELBARA DOMENTEN 697227903	
6	MINEE/ ABEG	ABA NIDOMAYO 681236701	
7	MINSANTE	NAUTCHA SERGES DIER 697403248	
8	MINEPDED/ C-S-	EKOUDI ATANGANA 69534855	
9	MINCOMMERCE/ DD	AYOUBA BAKARI 696857061	
10	MINADER/ DD	695137731 SOUNBA Georges	
11	MINEPIA/ Reg DD	ARDOULAYE 694015336	
12	MINFOF/ VET DD	PATOUKOU MARI SEI 69472528	
13	MINTOUL/ DD	SERBO SONAS 697260157	

14	LATIDIO de Poli	BALLOUBA Dapitel 699134698	
15	MINEDUB/ DD	MSANGOU DOUBA 695262254	
16	MINESEC/ AA	SALDOL HANAN 699931388	
17	MINAS/ DD	DIOMDI Justin 697767537	
18	COMMUNE POLI/ CCD	NYAPELBA SOSUA 697758062	
19	COMMUNE BEKA/ CCB	KANJA OUSMAN 696122985	
20	DEPUTE (01)		
21	SENATEUR(01)		
22	IMAM MOSQUE POLI	MOUMINI 695603987	
23	COM SECUR FARO	DE GAFDRE Pierre 699898295	
24	COM GENDARMERIE FARO	AMONGOU MYONDO 699881159	
25	MINDEVEL DD	697260157 DAOUDA HALIDOU	
26	MINIRE DD	696860763 SIN SADOU YAOHAN	
27	DD LI	696479820	

28	MINTP	DJONDAHA ISI BORO 694 19 54 26	
29	REP BDIHOU/ARRO	Souaïlou Soudiki OMAR 694-64-61-93	
30	COMMUNE DE BEKA (REP MAIRE)	HAMAN ADAMA 670 92 08 45 690 78 24 88	
31	AGRER/TEREA/DITA Conseil Chef de mission	KENGNE FODOUO 677 88 88 16	
32	Groupeement AGRER/TEREA DITA conseil Expert	TJOCK ADALBERT 696 40 95 44	
33	AGRER/TEREA Conseil Point Focal	DITOUANG 6983680 61	
34	AGRER/TEREA Consultant en Economie et Agriculture	KOLOKOSSO A. Adama 675 03 01 04 / 690 30 00	
35			
36			

• Feuille de présence des consultations dans le Mayo-Rey

N	STRUCTURE/FONCTION	NOM ET PRENOMS/ NUM WHATSSAP	SIGNATURE
1	MINEPAT/ ADM INTP	DANIEL DUTHE Tel. 699 16 10 81	
2	MINDHU/ tant Représentant	ZAHNA TOUSSANE 6965578 01	
3	MINDCAF/		
4	MINTP/ DDTP-AR	NIANKREO FELIOU 679324501 677804372	
5	MINTRANSPORTS/		
6	DELEGUE DEP MINEE/ Delegue Départementale	ABDOURAHMANI 699581965	
7	MINSANTE Dr. NDIHALI-NDI Chef de service santé Téléphone	DR. NDIHALI-NDI 698958635	
8	MINEPED/ DELEGUE DEPARTEMENTAL MINCOMMERCE/	DJONDAHBO DOMINIQUE 6775850 00	
9	autre	Paul 699 12 18 54	
10	MINADER/ chef Section de Genie Rural	ASSIDAHAI DJON ANGOLSOU 696 19 54 25	
11	MINEPIA/ DDEPIA Delegue Départementale	MOHAMADOU HAMIDOU 699354765	
12	MINFOF/ chef Section Femme et Aires Protégées	TINA ROGER EDOUX 697 34 51 28	
13	MINTOUL/ DSTL/MR	DIENGAROM PAUL 69675 13 71	

	MINESEC		
14	MINEDUB/ Cadre d'appui	BENDOUJI SAMUEL 697052434	
15	MINESEC/ CHEF SAAF	MOUSSA N'DINGOU 690379761	
16	MINAS/ social chef de centre	HAMAN HAMAN Francois	
17	COMMUNE TCHOLLIRE/ CED	Boula Band 695302212	
18	COMMUNE REY-BOUBA/ CED	ISMAÏLA MAHONDE	
19	COMMUNE MADINGRING/ Agent technique	Mouyondji Aimant	
20	COMMUNE TOUBORO/ CED	MAYADWE 697161572	
21	DEPUTE (01) Dép.	EBERGA 696910668	
22	SENATEUR(01)		
23	IMAM MOSQUE TCHOLLIRE (01)		
24	REPRESENTANT LAMIDO-MAYO-REY A TCHOLLIRE	MAONDE 6956811335	
25	AGRER/TEREA/DITA Conseil	P. KENONE FODOUOP 697888816	

26	Groupeement AGRER/TEREA/DITA Conseil	TJOCK ADALBERT 696403544	
27	AGRER/TEREA/DITA Conseil Point focal	PITOUANG 695369061	
28	Consultant AGRER TEREA/DITA	KOLOKOSSO A. BESIMANG 695020104	
29			
30			
31			

- Feuille de présence des consultations dans le Mayo-Louti

N	STRUCTURE/FONCTION	NOM ET PRENOMS/ NUM WHATSSAP	SIGNATURE
1	MINEPAT/ DDEPAT, ML	MAKEI Joseph 699720673	
2	MINDHU/ Rep DDH DU/ML	MBALLA NDI Arthur Frank 699741531	
3	MINDCAF/ Rep DDCAF Chef Service Dept Domaines M/L	TEJOUK TAKOUGNA ERNERS 69773902/69491971	
4	MINTP/ XX	Fawq Ali 69901112	
5	MINTRANSPORTS/ DDT ML	HAOUA ABDUL BAOU 696234490	
6	MINEE/ Chef Service des Energies.	Woubekbe Hamane 699672032	
7	CHEF DISTRICT DE SANTÉ		
8	MINEPDED/ DDEPDED/ML	MANA ZOUA 696044603	
9	MINCOMMERCE/ DDCommerce P/ML	PARDAPA François 699404497	
10	MINADER/ DDADER/ ML	FRANÇOIS HASTAKUSA 696929455	
11	MINEPIA/ DDEPIA/ML	IGRI Gilbert 694178301	
12	MINFOF/ DDFOF/ML	NZODA Gilles 699604790	
13	MINTOUL/ DDTL/ML	Dr. Moussa Kan 698082188	

14	MINEDUB/ CAB STATISTIQUES	OUSMANOU BOUBAKA- RI 693150550	
15	MINESEC/ DDES MAYO LOUTI	YAYA SOULEYMANOU 692345781	
16	MINAS/ XX	Bello Ali 699221102	
17	COMMUNE GUIDER cadre de développement	BOU HARI Apollinaire 699018465	
18	COMMUNE FIGUIL Cadre de développement	YTOUBA BAHA 693915426	
19	DEPUTE	NAHERRA ALIM 698169160	
20	SENATEUR Suppléant	BOUBA MOUSSA 699840271	
21	IMAM MOSQUE GUIDER	Bachirou Abba 694076025	
22	COM SECUR MAYO- LOUTI/	ALIAM GADJI 698551936	
23	COM GENDARMERIE MAYO-LOUTI/		
24	COMMUNE MAYO- OULO/ CCD	WAHARRA GASTON Vieux 695257034	
25	LAMIDO GUIDER/	Hamadou Bachirou 696362528	
26	MINI DEVELOP SDAL	Mohamadou Bachirou 69996292	

27	SENETEUR TITULAIRE	YUOON K ASTA 699050501	
28	KOLOKOSSA & MEBANG	Consultant DCA 695030101	
29	TJOCK ADALBERT	Consultant AGRER TEREA DTA Conseil 696403546	
30	PI HENGNE FODOLLOP Chef de mission AGRI/TEREA/DITA Conseil	697888816 Fodollop Hengne	
31	PITOMANG Point Focal	Pitomang 699369601	

- Feuille de présence des consultations dans le Mayo-Louti

	STRUCTURE/FONCTION	NOM ET PRENOMS/ NUM WHATSSAP	SIGNATURE
1	MINEPAT/ DD	SILEMANO 67705274	
2	MINDHU/ CS/UHPLB. Rep. DD.	Dia Abagani 69971126	
3	MINDCAF/ GEOMETRE Rep. DD	DAOUDA ABOUBAKAR 696588066	
4	MINTP/ IT&G/ICST/INTP/BE Rep. DD	SAPÉL BAKKAR 695287965	
5	MINTRANSPORTS/	MULLER DJAMAL 698803823	
6	MINEE/ B	HAMADOU ALPHONSE 697054677	
7	CHEF DISTRICT DE SANTÉ		
8	MINEPDED/ B.B. Benoue	MANLOU Gady 699362487	
9	MINCOMMERCE/ DD Commerce / B	SALI 699993781	
10	MINADER/ DDADER/ BENOUE	HALIBOU DUMAROU ARABO 699513324	
11	MINEPIA/ DDPIA/ B	Abdou Baite 696511394	
12	MINFOF/		
13	MINTOUL/ DDTUL/ B	OMKINATOU SAMIRA 693893618	

14	MINEDUB/ Rep.	TCHINHOE Samuel 697378105	
15	MINESEC/ R.R.F.	DJAMILATOU DUMAROU 696045945	
16	MINAS/ Délégué Benoue	Prime Ousmanou Séidou 697565220	
17	COMSECUR BENOUE	CP Nelo Ndembé Fernand.	
18	COMM GENDAR BENOUE		
19	DEPUTE		
20	SENATEUR		
21	IMAM MOSQUE		
22	C C D COMMUNE GAROUA 1	HABOUNA-Bouangas 691303322	
23	C C D COMMUNE GAROUA 2	FALSON Ferdinand 606065262	
24	C C D COMMUNE GAROUA 3	Yakouba Toudou 693455124	
25	C C D COMMUNE PITOA	ADAMA 697113245 BOUKA	
26	C C D COMMUNE NGONG	AMADOU HAYAH 694482806	

27	C C D COMMUNE LAGDO C C D / Lagdo	SEIADI ABB A 696369958	
28	CCD COMMUNE BIBEMI	DETOUMBE J.C 69693387	
29	CCD COMMUNE TOUROUA	MAMADOU OUMAROU Bello 69481077	
30	CCD COMMUNE BARNDAKE	Frida Anne Marie tel 695432600	
31	CCD COMMUNE GASHIGA	EBON ALDOE EBOE GUETE 696313332	
32	CCD COMMUNE DEMBO	Famen Birke	
33	CCD COMMUNE BASCHEO SG / C / Bascheo	APDORADIAN Alim 696571115	
34	LAMIDO GAROUA REP MAMOUSSOU ALIKONE	699487022	
35	MINEP SED Cahier contractuel d'ad- ministration	BETSEM 2 MBONG Manalle 655167758	
36	HOU MO HOUNSALA MINISTRE	695113447	
37	KOLOKOSSO A BENANE	675 03 01 0V	
38	TJOCK ADALBERT	696403544 Consultant AGRER TEREA DITA Conseil	
39	PA. KENGNE FODOUOP TEREA / TEREA / DITA Conseil	677 85 58 16 fodouop kengne fodoouf	
40	Point AGROP AGROP / TEREA Dita Conseil	Pitonang 699363061	

2. PROSPECTIVE TERRITORIALE DE LA RÉGION DU NORD : COMPORTEMENT DES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA
RÉGION DU NORD : NIVEAUX DEPARTEMENTAL ET REGIONAL

Catégories d'acteurs	Missions	Capacité à conduire les actions de développement	Degré d'engagement des acteurs sur le terrain	Actions possibles pour renforcer les capacités d'intervention des acteurs
ETAT CENTRAL				
CONSEIL REGIONAL				
SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT : Délégations régionales et départementales (MINEPAT, MINEPDED, MINFOF, MINEPIA, MINATD, MINTP, MINH DU, MINEE Etc.				
CONCESSIONNAIRES ÉTATIQUES : ENEO FEICOM, MAETUR, CAMTEL, CDE SIC Autres (Mentionner)				

Catégories d'acteurs	Missions	Capacité à conduire les actions de développement	Degré d'engagement des acteurs sur le terrain	Actions possibles pour renforcer les capacités d'intervention des acteurs
COLLECTIVITES TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES :				
Conseils communaux				
CONSEIL REGIONAL				
ENTREPRISES ECONOMIQUES :				
SODECOTON				
ROCAGLIA				
CIMECAM...				
Brasseries du Cameroun				
Autres (Mentionner)				
PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT :				
GIZ PADER				
AFD				
PNUD				
UNICEF, etc.				
FAO				
GIZ PADER				
AFD				

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT : PNDP MEADEN PRODEL OFFICE CÉRÉALIER AFOP ACEFA PIDMA PADFA PASGIRAP IRAD Autres (Mentionnez)				
GIC (Mentionner leurs noms)				
ONG (Mentionner les noms)				
AUTORITÉS TRADITIONNELLES : Lamibé				
CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES (Mentionnez)				

3. CONNAISSANCE APPROFONDIE DU SYSTEME TERRITORIAL DE LA REGION DU NORD

N°	RUBRIQUES	LISTE Z-LES (un maximum de 5 (Cinq))
1	Tendances lourdes	
2	GERMES DE CHANGEMENT	
3	Invariants	
4	Incertitudes	
5	Risques de rupture	

4. QUESTIONNAIRE RELATIF À LA VISION DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU NORD A L'HORIZON 2035 (NIVEAU DÉPARTEMENTAL)

Q.1 : Citez par ordre de priorité les 10 points à améliorer dans votre Département.

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.

Q.2 : A quoi les habitants de votre Département sont-ils très attachés ? Citez 10 éléments.

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.

Q.3 : Citez par ordre de priorité les cinq axes d'action ou d'intervention en matière de développement durable à mettre en œuvre dans votre Département d'ici 2035.

1.
2.
3.
4.
5.

Q.4 : Quelles sont les principales opportunités pour l'avenir de votre Département ? Citez-en trois.

1.
2.
3.

Q.5 : Quels sont les principaux risques pour l'avenir de votre Département ? Citez-en trois.

1.
2.
3.

Q.6 : Comment est mise en place et utilisée la concertation dans la conduite des projets dans votre Département ?

.....
.....
.....
.....
.....

Q.7 : Dans la liste ci-dessous, cochez de préférence sept domaines prioritaires qui doivent être pris en compte dans la vision du développement de votre Département à l'horizon 2035.

- ☐ : Améliorer la gouvernance territoriale ;
- ☐ : Renforcer la desserte de la Région en en infrastructures de transport et de communication ;
- ☐ : Renforcer l'approvisionnement de la Région en énergie électrique ;
- ☐ : Assurer la transformation industrielle locale des ressources agricoles et pastorales brutes ;
- ☐ : Réduire l'extrême pauvreté et la faim ;
- ☐ : Promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes ;
- ☐ : Développer le tourisme cynégétique ;
- ☐ : Améliorer l'état sanitaire de la population ;
- ☐ : Promouvoir un cadre de vie sain, sécurisé et convivial ;
- ☐ : Promouvoir l'accès de la population active aux emplois décents ;
- ☐ : Promouvoir l'accès la population à l'économie des savoirs ;
- ☐ : Impliquer la jeunesse dans la création des emplois verts ;
- ☐ : Renforcer la cohésion sociale ;
- ☐ : Adopter des modes de production et de consommation durables.

Q.8 : Comment souhaiteriez-vous voir votre Département devenir ou être en 2035 ? (Mentionnez six qualitatifs)

1.
2.
3.
4.
5.

6.
.....

Q.9 : Enoncez votre proposition de la vision de développement de la Région du Nord à l'horizon 2035.

.....
.....
.....
.....

Q. 10 : La formulation de la Vision de la Région du Nord à l'horizon 2035 suivante, vous paraît-elle en adéquation avec les aspirations de la population ?

« Une Région bien desservie en infrastructures de transport et de communication et en énergie électrique, agro-industrielle, touristique, gouvernée au mieux des aspirations de sa population et dotée d'un cadre de vie sécurisée, sain et convivial ».

☐ : Oui

☐ : Non

Q.11 : Si Non, quels sont les aspects/secteurs/domaines qui vous semblent importants à prendre en compte ?

.....
.....
.....
.....

5- QUESTIONNAIRE RELATIF À LA VISION DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU NORD À L'HORIZON 2035 (NIVEAU RÉGIONAL)

Q.1 : Au cours des dix dernières années, quels ont été les principaux changements qui ont influencé ou caractérisé le territoire de la Région du Nord et son environnement ?

.....
.....
.....
.....
.....

Q.2 : Parmi ces changements, quels sont ceux que les responsables publics du territoire de la Région du Nord ont bien anticipé et ceux qui à l'époque n'avaient pas été prévus ?

.....
.....
.....
.....
.....

Q.3 : Avec le recul, face à ces changements, pouvez-vous dire si les réponses apportées par les autorités publiques étaient appropriées ou au contraire inadaptées ?

.....
.....
.....

.....
.....
Q.4 : Au cours des dix dernières années, quelles ont été les principales inerties qui ont influencé ou caractérisé le territoire de la Région du Nord et son environnement ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Q.5. Indiquez /mentionnez les champs de développement prioritaires de la Région du Nord en matière de : (2 champs prioritaires dans chaque domaine :

- D'organisation administrative et de gouvernance territoriale

.....
.....

- De ressources naturelles

.....
.....

- De données démographiques et sociales

.....
.....

- D'infrastructures

.....
.....

- D'équipements sociaux

.....
.....

- D'économie

.....
.....

- D'établissements humains

.....
.....

Q.6 : Quels sont les moteurs du développement économique de la Région du Nord ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Q.7 : Quelle est la nature des échanges de la Région du Nord avec les territoires voisins ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Q.8 : Comment fonctionne le territoire de la Région du Nord ?

.....
.....
.....
.....
.....

Q.9 : Indiquez les attentes des populations de la Région du Nord en matière de développement durable de cette Région à l'horizon 2035.

.....
.....
.....
.....

Q.10 : Dans la liste ci-dessous, cochez de préférence sept domaines prioritaires qui doivent être pris en compte dans la vision du développement de la Région du Nord à l'horizon 2035

☐

: Améliorer la gouvernance territoriale ;

☐

: Renforcer la desserte de la Région en en infrastructures de transport et de communication ;

☐

: Renforcer l'approvisionnement de la Région en énergie électrique ;

☐

: Assurer la transformation industrielle locale des ressources agricoles et pastorales brutes ;

☐

: Réduire l'extrême pauvreté et la faim ;

☐

: Promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes ;

☐

: Développer le tourisme cynégétique ;

☐

: Améliorer l'état sanitaire de la population ;

☐

: Promouvoir un cadre de vie sain, sécurisé et convivial ;

☐ : Promouvoir l'accès de la population active aux emplois décents ;

☐ : Promouvoir l'accès la population à l'économie des savoirs ;

☐ : Impliquer la jeunesse dans la création des emplois verts ;

☐ : Renforcer la cohésion sociale ;

☐ : Adopter des modes de production et de consommation durables.

Q.11 : Comment souhaiteriez-vous voir la Région du Nord devenir ou être en 2035 ? (Mentionnez six qualitatifs)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q.12 : Enoncez votre proposition de la vision de développement de la Région du Nord à l'horizon 2035.

.....

.....

.....

.....

.....

Q. 13 : La formulation de la Vision de la Région du Nord à l'horizon 2035 suivante, vous paraît-elle en adéquation avec les aspirations de la population ?

« Une Région bien desservie en infrastructures de transport et de communication et en énergie électrique, agro-industrielle, touristique, gouvernée au mieux des aspirations de sa population et dotée d'un cadre de vie sécurisée, sain et convivial ».

☐ : Oui

☐ : Non

Q.14 : Si Non, quels sont les aspects/secteurs/domaines qui vous semblent importants à prendre en compte ?

.....

.....

.....

.....